DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13295 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MERCREDI 28 OCTOBRE 1987

Signal d'alarme au Salvador

Une balle, tirée à bout portant contre le président de la commission salvadorienne des droits de l'homme, peut-elle remettre en cause le difficile dialogue entamé entre la guérilla et le gouvernement de ce pays d'Amérique centrale ? L'assassinat d'Herbert Anaya, perpétré lundi 26 octobre par des inconnus, dans le plus pur style des sinistres « escadrons de la mort », donne, « a priori », raison aux Cassandre. La tentative de règlement du conflit salvadorien, dans le cadre plus général du plan de paix signé en août dernier au Guatemala par cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, paraît bien mal engagée.

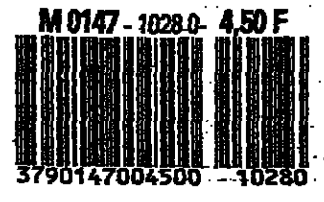
Ce meurtre survient en effet à un moment particulièrement délicat des négociations que le président salvadorien José Napoleon Duarte a pris l'initiative de relancer. Après l'échec d'une première rencontre avec la guérilla, la semaine dernière à Caracas, les deux parties devaient se retrouver à la fin du mois à Mexico. Ce nouveau climat de violence, aggravé par la disparition d'un médecin français, Dominique Servais, qui travaillait dans une zone de guerre pour l'organisation humanitaire Secours populaire, prouve que les adversaires du dialogue – une partie de l'armée et de l'extrême droite – n'ont pas désarmé.

C'est une situation paradoxale, puisque, de tous les conflits qui agitent l'isthme centraméricain, celui du Salvador semblait le seul dont on pouvait espérer une solution pacifique rapide, avant l'échéance du 7 novembre fixée par le plan de paix. Les déclarations très prudentes des autorités, qui s'engagent à mener une enquête sur le meurtre d'Herbert Anaya, sont plutôt favorables à la poursuite des discussions. Mais la guérilla s'interroge aujourd'hui publiquement sur les « raisons de dialoguer à propos de la démocratisation, quand le gouvernement continue sa sale guerre ».

Les espoirs soulevés par la mise en place du plan de paix pour l'Amérique centrale par le président costaricien Oscar Arias ne sont pas pour autant réduits à néant, et les ministres des affaires étrangères des cinq pays de l'isthme – réunis en ce moment à San-José – ont quelques motifs de satisfaction. Ainsi, le dialogue – jusqu'ici impossible – entre les autorités nicaraguayennes et la Contra antisandiniste a, semble-t-il, pu être amorcé par l'intermédiaire du chef de l'Eglise catholique de Managua, Mgr Obando y Bravo, lors d'une brève escale aux Etats-Unis.

Il est aussi de plus en plus évident que, si la date-butoir fixée au 7 novembre par le plan Arias pour la mise en œuvre d'un cessez-le-feu dans la région ne peut être respectée, le large appui international dont bénéficie cette initiative devrait en permettre le report. Le dramatique assassinat qui vient d'avoir lieu au Salvador en prouve en tout cas l'impérieuse nécessité. Ce « signal d'alarme » souligne aussi le risque d'une radicalisation généralisée des conflits dans la région en cas d'échec du plan de paix.

M 0147 - 1028 0 - 4,50 F



3790147004500 10280

La tourmente financière et ses conséquences économiques

• Fragile accalmie sur les marchés boursiers • M. Chirac est «raisonnablement optimiste»

Après un second « lundi noir », les places financières semblaient reprendre leur souffle, le mardi 27 octobre. La Bourse de Tokyo, grâce aux interventions des grands investisseurs, regagnait 2,8 %. Hongkong clôturait en hausse de 6 %. A 13 heures, Londres gagnait 4,8 %. A 14 heures, Paris enregistrait une légère hausse (+ 0,7 %). Sur le marché des changes, plus serein, le dollar regagnait un peu de terrain.

L'accalmie, jugée précaire par les opérateurs, n'apaise pas le débat sur l'opportunité des privatisations en Grande-Bretagne et en France.

M. Chirac s'est déclaré, le mardi 27 octobre à Europe 1, « raisonnablement optimiste », face à la « tourmente boursière », qu'il qualifie de « crise conjoncturelle et accidentelle », qui trouve ses origines aux Etats-Unis.

Le premier ministre est confiant dans l'amélioration de la situation économique française. Il a réaffirmé que les privatisations seraient poursuivies.

(Lire nos informations page 40, et l'article d'André Passeron page 6.)

Appauvrissement

Le monde est peut-être à la veille d'une nouvelle crise économique. Une crise aussi grave que celle qu'il a traversée en 1981-1982, qui avait vu le nombre des chômeurs augmenter de 8,5 millions dans les pays industrialisés. Cette fois, le prix du pétrole n'est plus en cause, mais les cours des valeurs mobilières qui ont chuté sur toutes les places boursières des pays industrialisés.

On aurait tort de croire que la baisse des cours des actions n'éprouvera que quelques spéculateurs de haut vol, des entreprises regorgeant d'argent ou des petits porteurs malchanceux mais sans influence sur la réalité économique. C'est bien le contraire qui risque de se produire.

Autant que les chocs pétroliers à la fin de 1973 ou en 1979-1980, la baisse des cours peut troubler gravement l'ordre du monde ou, si l'on préfère, accentuer son désordre. N'en déplaise à M. Chirac, qui a affirmé le contraire mardi matin 27 octobre sur les ondes, les risques sont bien réels et pour tout dire considérables si les événements que nous connaissons depuis bientôt deux semaines se prolongeaient.

En 1986, les Français – ceux en tout cas qui disposaient d'un emploi – ont beaucoup consommé, prolongeant une fête entamée l'année précédente.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 39.)

Assainissement

Ce que les hommes ne pourront ou ne voudront pas faire, les marchés le feront à leur place, mais dans la douleur et, éventuellement, dans le chaos. Cette double certitude s'impose à la suite des ondes de choc provoquées par l'écroulement de la Bourse de New-York, le lundi 19 octobre. Une autre certitude devient éclatante : il est nécessaire que la crise ouverte ce lundi-là se prolonge suffisamment pour que ses effets bénéfiques puissent vraiment se faire sentir.

Au premier rang d'entre eux figure un indispensable recul des taux d'intérêt, dont la hausse continue en période d'inflation faible ou réduite devenait suicidaire pour les économies dans la mesure où elle risquait de compromettre la reprise des investissements productifs.

Partie des Etats-Unis au printemps dernier, cette hausse avait gagné progressivement tous les pays, d'abord la France, nation la plus vulnérable en période préélectorale, puis l'Allemagne et bientôt le Japon. A Paris, il y a encore huit jours, le Trésor ne pouvait plus emprunter qu'au-dessus de 11 %, et même de 12 %. Compte tenu du rythme d'inflation annuelle revenue récemment à 2 %, le taux d'intérêt réel s'acheminait vers les 10 %, évolution là aussi suicidaire.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 38.)

RASSUREZ-VOUS !! LE CHÔMAGE A DIMINUÉ DE 2% !

PLANTU



Le XIIIe congrès du PC à Pékin

Le «renouveau de la nation chinoise»

PÉKIN
de notre correspondant

Le treizième congrès du Parti communiste chinois donne lieu, ces jours-ci à Pékin, à un retour en force du nationalisme dans l'idéologie du régime, ainsi que l'illustrent diverses manifestations allant du chauvinisme sportif à l'opération de charme envers Taïwan, en vue de son retour à la « mère patrie ». Dans les rues de la capitale, une étonnante manifestation de jeunes, dans la soirée du lundi 26 octobre, a ainsi salué bruyamment la victoire, le jour même à Tokyo, de l'équipe nationale de football face au Japon et sa qualification pour les Jeux olympiques de Séoul, une première dans l'histoire sportive chinoise. Les autorités n'ont rien fait pour l'empêcher, alors que les manifestations de rue sont interdites depuis celles des étudiants contestataires l'hiver dernier.

Mardi, les journalistes étrangers ont été les témoins et acteurs involontaires d'une scène de la même veine lorsque est arrivé au Grand Palais du peuple, pour assister à une conférence de presse, un journaliste de Taïwan, M. Pi Chie-hsing, premier correspondant venu de l'île contrôlée par le Kuomintang à être accrédité par Pékin à un congrès du PC. L'envoyé spécial a, pendant un bon moment, mobilisé l'attention générale bien plus que l'orateur officiel.

Cette innovation fait suite à la visite de deux reporters de Taïpeh le mois dernier. Elle entre manifestement dans une stratégie de séduction adoptée par le régime communiste envers les « compatriotes de Taïwan » autorisés, depuis peu par leur gouvernement, à venir sur le continent sous certaines conditions.

Le chef du PC, M. Zhao Ziyang, a été on ne peut plus éloquent sur ce plan dans son rapport politique consacré au « renouveau de la nation chinoise » que les réformes visent à mettre en œuvre. Evoquant, par exemple, les accords conclus avec la Grande-Bretagne et le Portugal concernant le sort de Hongkong et de Macao, il a souligné avec emphase qu'ils constituaient, « pour accomplir la réunification de la patrie, une grande création de la sagesse politique de la nation chinoise ». Pékin entend restaurer sa souveraineté sur l'île de Taïwan sur le modèle de ces accords garantissant le maintien du système capitaliste dans les deux colonies jusqu'au milieu du siècle prochain.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 5.)

Niveau des études, diplômes et débouchés

Un observatoire des résultats scolaires

Le constat du Conseil économique et social, estimant à 100 milliards le coût de l'échec scolaire, a surpris par sa brutalité (*le Monde* du 14 octobre).

Par-delà les contestations sur la méthode de calcul ou sur l'opportunité de cette publication, cette discussion fait apparaître la difficulté qu'il y a à apprécier l'efficacité du système scolaire, en l'absence de tout système crédible d'évaluation de ses résultats.

Il est très difficile en particulier de connaître de façon précise le sort des élèves qui entrent à chaque niveau de l'enseignement (nombre d'années d'études, diplômes obtenus...), l'utilisation qu'ils font de leurs titres scolaires (pour continuer leurs études ou pour trouver un travail), et les aptitudes qu'ils ont effectivement acquises.

Les pouvoirs publics ont créé des organismes pour cela, comme le comité national d'évaluation de l'enseignement supérieur ou la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale.

De son côté, la presse multiplie les enquêtes par sondages, notamment sur le rendement des diplômes des grandes écoles.

Mais, entre les deux, sans doute y aurait-il place pour des initiatives plus indépendantes de l'administration que les premières et plus systématiques que les secondes, et pouvant donner à l'opinion des indications claires et régulières.

Cet observatoire pourrait se donner pour objectif d'apprécier l'acquisition des disciplines fondamentales et des aptitudes de base, à tous les niveaux de l'enseignement ; l'opinion des principaux intéressés (élèves, parents, enseignants, administrateurs, employeurs) sur le fonctionnement du système ; enfin le devenir des diplômés, à l'intérieur de l'éducation et sur le marché de l'emploi.

En rapprochant l'école de l'opinion, la publication régulière de tels indicateurs contribuerait utilement à réduire l'inquiétude des jeunes et de leurs familles et la méfiance des employeurs.

(Lire page 12, « Mesurer la réussite scolaire » par Frédéric Gaussen.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

Réunis en session ministérielle à La Haye

Les sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale adoptent une plate-forme commune sur la sécurité

LA HAYE
de notre envoyée spéciale

Les ministres des affaires étrangères et de la défense des pays membres de l'Union de l'Europe occidentale devaient adopter, le mardi 27 octobre à La Haye, une plate-forme commune sur la sécurité européenne. Certes, on est loin des audaces auxquelles donne lieu ces temps-ci en matière de défense la coopération bilatérale, notamment franco-allemande. Il ne s'agissait en fait que d'énoncer les principes directeurs communs servant de référence à ces avancées ponctuelles à deux ou trois. Mais la chose n'allait pas de soi pour l'UEO, seule institution communautaire compétente en matière de défense, qui, bien que limitée jusqu'à présent à sept pays seulement (1), a cultivé depuis sa création une diversité paralysante et une prudence assez proche de la torpeur.

L'idée d'une déclaration de principe avait été proposée par M. Jacques Chirac dans un discours devant les parlementaires de l'UEO le 2 décembre 1986 à Paris. Après le sommet américano-soviétique de Reykjavik, les Européens éprouvaient le besoin de faire entendre leur voix. La France voulait, pour sa part, réaffirmer l'idée que la dissuasion nucléaire demeure le moyen indispensable de la prévention d'une guerre en Europe.

Le texte, qui devait être publié mardi, dira si certains des principes énumérés il y a un an par M. Chirac ont dû être amendés, au moins dans leur énonciation, pour recueillir le consensus. Il dira aussi, après la débandade des réactions aux premières propositions américano-soviétiques de désarmement, si les Européens parviennent enfin à formuler une appréciation commune du processus engagé par les Deux Grands. Mais, dès lundi — et même un peu avant au niveau des experts, — un certain nombre de points importants étaient acquis.

En premier lieu, le fait même qu'un document sorte de cette réunion, ce dont avaient fait douter un moment les réticences italiennes. Mis à part la référence à l'UEO, contenue dans l'Acte unique, il s'agit du premier texte affirmant une identité européenne en matière de défense. Les pays membres soulignent leur *« communauté de destin »* et se disent convaincus que *« la construction d'une Europe intégrée restera incomplète tant qu'elle ne s'étendra pas à la sécurité »*. Autrement dit, les questions de défense ne seront pas l'écueil sur lequel se brisera la dynamique européenne, mais au contraire le prolongement logique de la volonté d'union.

Sur le fond, l'essentiel — au moins pour les Français — est l'affirmation que *« dans les circonstances présentes, il n'existe pas d'alternative à la stratégie de dissuasion »*. *« Pour être crédible,* dit le texte, *la stratégie de la dissuasion doit reposer sur la combinaison appropriée des forces nucléaires et conventionnelles, dont l'élément nucléaire est le seul qui puisse confronter un agresseur éventuel à un risque inacceptable »*.

Le texte insiste sur le fait que cet engagement n'est pas seulement celui des deux Etats dotés d'une force nucléaire indépendante, c'est-à-dire la France et la Grande-Bretagne. Il rappelle que les forces américaines en Europe sont un lien avec la dissuasion américaine, et que tous les pays membres, sauf le Luxembourg, par leur coopération avec les Etats-Unis, assument des fonctions nucléaires (stationnement, informations, etc...).

Réserves italiennes

L'Italie s'est finalement ralliée sur ce point. Sans le formuler clairement, elle semblait redouter, en cautionnant le principe de dissuasion nucléaire, d'entériner une prépondérance politique française et britannique en Europe. A quoi elle préfère, à tout prendre, la reconnaissance de la primauté militaire américaine, qui ne fait pas de jaloux. M. Andreotti se serait sans doute volontiers passé d'autre part de souscrire à une profession de foi en la dissuasion nucléaire, assez mal venue au moment où un grand nombre d'Italiens, à l'approche des référendums du 8 novembre, se mobilisent contre le nucléaire civil. Enfin, Rome faisait valoir que dans une période où tout change dans le domaine des relations Est-Ouest et de la sécurité, il n'était pas opportun de s'enfermer dans des principes figés, pas plus que d'affirmer une identité européenne alors que s'esquissent des tendances isolationnistes aux Etats-Unis. Les Pays-Bas, qui suivaient l'Italie sur ce point, ont finalement décidé de jouer le jeu, et les Italiens, isolés mais traditionnellement bons Européens, n'ont plus eu qu'à rentrer dans le rang. Ils devaient, mardi, réclamer un dernier infléchissement du texte vers une approche plus positive des questions de désarmement.

CLAIRE TRÉAN.

(1) France, Grande-Bretagne, RFA, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas.

● **Des conservateurs britanniques pour une force européenne d'action rapide.** — Le « Bow Group », qui rassemble une centaine de députés conservateurs et sept membres du cabinet de Mme Thatcher, estime que les sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale devraient créer une force européenne commune capable d'interventions rapides tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de l'OTAN. Selon deux membres de ce groupe écrivant dans la revue *Defence*, cette force *« devrait prendre pour modèle la brigade franco-allemande en voie de création sous un commandement unique »*.

Vers une candidature du Danemark à l'UEO ?

COPENHAGUE
de notre correspondante

« Le Danemark doit chercher à être admis à l'UEO, si c'est dans ce forum que s'amorce une véritable politique de coopération européenne en matière de sécurité », a déclaré le ministre danois des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen au *E. S. Avisen*, périodique édité par la représentation de la Communauté européenne au Danemark.

Certes, le ministre préférerait que les problèmes de sécurité se débattent dans le cadre de la coopération politique entre les douze membres de la Communauté européenne. Mais, ajoute-t-il, *« notre doctrine a toujours été de nous trouver là où étaient prises les décisions »*.

C'est la première fois qu'un membre du gouvernement danois s'exprime aussi clairement à ce propos. Jusqu'ici on savait la Norvège de plus en plus tentée de se rapprocher de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), mais le Danemark adoptait une attitude très prudente et attentiste.

Le premier ministre, M. Schlutter (conservateur), qui se rend cette semaine à Madrid et à Lisbonne, aura probablement l'occasion d'évoquer ces sujets avec ses homologues espagnol et portugais, dont les pays sont tous deux officiellement candidats à l'UEO. Toutefois, si le gouvernement au pouvoir à Copenhague se décidait à déposer une demande d'adhésion, il aurait peu de chance d'être appuyé par le Parlement, en majorité hostile à tout renforcement en matière de défense, surtout à l'échelle européenne.

CAMILLE OLSEN.

M. Gorbatchev ne devrait pas « sous-estimer » la détermination de M. Reagan à poursuivre l'IDS

souligne la Maison Blanche

Washington *(AP)*. — Mikhaïl Gorbatchev ne devrait pas *« sous-estimer »* la détermination du président Reagan à aller de l'avant avec l'initiative de défense stratégique (IDS), a déclaré, lundi 26 octobre, le porte-parole de la Maison Blanche. *« Nous ne savons pas vraiment pourquoi »* M. Gorbatchev a refusé, lors de sa visite de M. George Shultz à Moscou la semaine dernière, de fixer une date pour le prochain sommet avec le président Reagan, a déclaré M. Marlin Fitzwater.

« Nous ne savons pas dans quelle mesure il existe des raisons internes à l'Union soviétique qui créent des difficultés à M. Gorbatchev et l'empêchent d'aller de l'avant avec le sommet », a ajouté M. Fitzwater. *« J'espère que le secrétaire général n'a pas fait d'erreur de calcul et n'a pas sous-estimé »* la détermination du président Reagan de poursuivre l'initiative de défense stratégique.

Ce commentaire du porte-parole de la Maison Blanche est intervenu après une séance de photos avec des dirigeants du Congrès, plus tôt dans la journée, au cours de laquelle le président Reagan avait refusé de répondre à un journaliste qui lui demandait s'il avait le sentiment que M. Gorbatchev *« jouait un petit jeu »* avec lui. *« Si c'est le cas*, avait répondu M. Reagan, *il joue tout seul. »*

La guerre du Golfe

Les Etats-Unis décident un embargo pétrolier contre l'Iran

Après une succession d'incidents armés qui ont opposé les forces navales américaines et iraniennes dans le Golfe, Washington a changé de registre dans son conflit avec Téhéran en décidant, le lundi 26 octobre, un embargo sur toutes les importations aux Etats-Unis de produits iraniens — du pétrole essentiellement, — ainsi que sur l'exportation en Iran de quatorze catégories de produits américains ayant des *« applications militaires potentielles »*.

Ces mesures, a précisé le président Reagan dans un communiqué, seront appliquées *« dès que possible »* et resteront en vigueur *« tant que l'Iran persistera dans son mépris agressif des normes les plus fondamentales de la bonne conduite internationale »*. M. Reagan a toutefois exprimé l'espoir que *« des relations plus normales avec l'Iran pourront s'établir quand l'attitude belliqueuse iranienne et les tensions dans la région* [du Golfe] *diminueront »*. Il a également affirmé que les Etats-Unis *« n'avaient pas de querelles avec le peuple iranien »*, *« acceptaient la révolution iranienne »* et respectaient son droit de *« choisir le gouvernement de son choix »*.

L'embargo sur les exportations américaines en direction de l'Iran concerne notamment les moyens de transmission mobiles, les bateaux (y compris les canots pneumatiques), les gros moteurs Diesel, les pièces détachées pour avions, les composants de générateurs électriques portables et toute une variété d'instruments maritimes comme les moyens de détection sous-marinse, les appareils de photographie sous-marine, les sonars, etc. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Une mesure sans impact

Les milieux pétroliers sont unanimes : l'impact de l'embargo américain, même ajouté à celui décidé par la France le 5 août dernier, sera quasiment nul. Sur des exportations iraniennes totales de 52 millions de tonnes de pétrole l'an dernier, les Etats-Unis et la France n'ont acheté respectivement que 4 et 3,2 millions de tonnes, soit ensemble un peu moins de 14 % du total.

Même si les enlèvements français et américains ont augmenté au premier semestre de cette année, en raison des prix très attractifs offerts par la République islamique, ces mesures, trop isolées, sont virtuellement impossibles à appliquer de façon stricte. L'Iran a conclu au premier semestre un nombre très important de contrats à long terme avec des compagnies occidentales et des gros négociants, notamment japonais, qui lui assurent un débouché garanti pour plus de la moitié de ses exportations (30 millions de tonnes sur un total prévu de 50 millions en 1987).

Or ces compagnies peuvent facilement détourner les cargaisons initialement prévues pour tel ou tel pays vers d'autres places où, après raffinage, elles seront « blanchies » et revendues sur les marchés indifféremment. Ces « plaques tournantes » sont par exemple les Antilles (pour les États-Unis), Rotterdam ou Gênes (pour l'Europe) et Singapour (pour l'Asie).

Tout autre serait, de l'avis général, l'impact d'un embargo contre l'Iran si tous les pays européens et le Japon suivaient. Le Japon absorbe à lui seul un cinquième du brut exporté par l'Iran, et l'Europe près de la moitié (48 %). Avec les Etats-Unis, les trois quarts du pétrole iranien seraient donc touchés, le reste étant enlevé par des pays asiatiques (Corée, Singapour, Inde, Pakistan, etc.), le Canada et quelques pays africains.

Un embargo total de tous les pays occidentaux rendrait donc l'écoulement du pétrole iranien, sinon totalement impossible, du moins beaucoup plus acrobatique et obligerait Téhéran à offrir des rabais importants. La plupart des experts estiment que la « décote » imposée à l'Iran dans cette hypothèse atteindrait au moins 2 dollars par baril, limite *« à partir de laquelle personne ne résiste plus à la triche »*, assure un haut fonctionnaire français.

Ainsi, un embargo occidental, sans pouvoir bloquer tout à fait les rentrées de devises de l'Iran, priverait néanmoins la République islamique d'environ 1 milliard de dollars de recettes — 1 dollar de plus ou de moins par baril équivaut pour l'Iran à 500 000 000 de dollars par an environ, — soit un sixième environ de ses revenus pétroliers.

On en est encore loin, puisque non seulement le Japon ne semble pas prêt à suivre *(lire l'article de Philippe Pons)*, mais que la plupart des autres pays européens, notamment les plus gros acheteurs — l'Italie (13 % des ventes iraniennes), les Pays-Bas (8 %), l'Espagne (6,3 %) et la RFA (4 %) — paraissent pour le moins réservés quant à imiter les Français et les Américains.

VÉRONIQUE MAURUS.

Le Japon dans une position délicate

TOKYO
de notre correspondant

La décision du président Reagan va mettre les Japonais dans une position délicate. Depuis le début du mois, Tokyo est en butte à une pression discrète des Américains visant à les faire participer à leur politique de sanctions à l'égard de l'Iran.

Les Etats-Unis et le Japon achètent, en effet, à eux deux un bon tiers des exportations de pétrole iranien (863 000 barils en juillet), et il est évident que l'embargo voulu par les Américains aura un impact beaucoup plus fort si les Japonais l'appliquent aussi.

Ces derniers n'ont pas encore arrêté leur position, mais ils souhaitent maintenir autant que possible leurs liens tant avec l'Iran qu'avec l'Irak. De son côté, l'Iran aurait contacté de manière officieuse le gouvernement japonais et certains membres du parti libéral démocrate pour demander que le Japon ne suive pas les Américains dans leur politique d'embargo.

Politiquement, le Japon se sent certes contraint de suivre les Américains si Washington le lui demande de manière insistante et formelle, souligne-t-on dans les milieux pétroliers nippons. Les Japonais souffrent d'une mauvaise image aux Etats-Unis (excédent commercial, *« guerre »* sur les semi-conducteurs, affaire des ventes à l'URSS par Toshiba d'équipements *« stratégiques »*) et un refus de Tokyo sur la question de l'embargo ne ferait qu'aggraver les frictions.

Le gouvernement ne peut toutefois décider un embargo sans un vote préalable au Parlement. Une procédure lourde et conférant à sa décision un retentissement qu'il préférerait éviter. Il cherchera plutôt à agir de manière plus feutrée, donnant partiellement satisfaction aux Américains sans prendre trop ouvertement position contre l'Iran. C'est dans cette perspective que le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI) travaille, sembe-t-il, à obtenir la coopération des compagnies pétrolières, afin d'infléchir discrètement la politique d'importation en réduisant les achats à l'Iran si le Japon décide de soutenir la politique américaine.

Achats indirects

En fait, même si les *« recommandations »* du gouvernement sont en principe suivies par les compagnies pétrolières nippones, rien n'empêchera celles-ci d'acheter indirectement du pétrole iranien, par exemple après son raffinage à Singapour.

Les Japonais sont certes beaucoup moins dépendants de l'Iran pour leurs approvisionnements qu'ils ne l'étaient il y a dix ans : 7 % seulement de leurs importations de pétrole proviennent d'Iran, alors qu'il s'agissait de 19 % en 1975. Ils sont cependant très engagés dans ce pays avec le complexe pétrochimique géant Bandar Khomeiny. Déclarée « projet national » au Japon, la construction de ce complexe, qui a débuté en 1973 et a été arrêtée en 1980, s'est déjà traduite par une perte estimée à 4 milliards de dollars par Mitsui and Co., le principal contractant.

Pressés par leurs partenaires occidentaux, à commencer par les Américains, de participer à la sécurité de la navigation dans le golfe Persique, les Japonais ont fini par adopter, le 7 octobre, des mesures, de portée pour le moins modeste : ils financeront l'installation dans le Golfe d'un système sophistiqué de guidage de la navigation, dénommé *« Dacca »*, d'un coût de 10 millions de dollars, et ils fourniront en outre une aide économique accrue (500 millions de dollars) aux pays de la région (notamment au sultanat d'Oman et à la Jordanie). Si l'Irak n'a pas réagi, le président iranien, Ali Khamenei, a déclaré qu'une telle décision n'était pas dans la ligne de la diplomatie suivie jusqu'à présent par le Japon. Le lendemain, un tanker japonais était attaqué par une unité iranienne, mais Tokyo minimisa l'incident.

PHILIPPE PONS.

● **Pékin, Washington et la guerre du Golfe.** — La Chine a dénoncé lundi 26 octobre la décision des Etats-Unis de geler l'exportation de haute technologie pour protester contre la vente de fusées chinoises Silkworm à l'Iran *(Le Monde* du 24 octobre). L'agence Chine nouvelle a qualifié cette mesure de *« sommet de l'absurdité »*, accusant en particulier le Congrès de vouloir faire de la Chine le principal responsable de la tension dans le Golfe. — *(UPI).*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCL NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex-USA, PNC, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104.

Europe

AUTRICHE : le congrès du SPOe

Le pragmatisme du chancelier Vranitzky divise les sociaux-démocrates

Sous la devise prometteuse *« SPOe, parti de l'avenir »*, le Parti socialiste autrichien a réuni, le mardi 27 octobre, son trentième congrès à Vienne. Mais, à un an du centenaire de sa fondation, le parti, qui traverse une des plus graves crises de son histoire, aura cependant du mal à réussir une belle démonstration d'unité et de dynamisme.

VIENNE
de notre correspondante

Les cinq cent soixante-quinze délégués – et avec eux les quelque sept cent mille membres du SPOe – s'interrogent sur l'avenir de la social-démocratie en Autriche. Les trois cents résolutions soumises au congrès reflètent un profond sentiment d'incertitude. Après dix-sept ans d'exercice ininterrompu du pouvoir gouvernemental, le SPOe est sur la corde raide, partagé entre la révision idéologique et la défense de ses dogmes traditionnels. Mais le contexte politique défavorable ne facilite pas cette remise en question des priorités.

Ce premier congrès du parti depuis la formation d'un gouvernement de coalition entre socialistes et populistes conservateurs sous la direction du chancelier Franz Vranitzky, en janvier 1987, se déroule sur fond de sérieuses tensions politiques entre les deux partenaires gouvernementaux et d'une agitation sociale, inhabituelle pour le pays, dues aux mesures d'austérité prises par la coalition.

La tempête politique qui a secoué l'Autriche à la suite de l'affaire Waldheim, la position adoptée dans cette affaire par le chancelier Franz Vranitzky, dont le souci d'accorder la priorité aux intérêts de l'Etat sur ceux du parti n'a pas été applaudi à l'unanimité, la crise du vaste secteur nationalisé (licenciements massifs et les privatisations) ont créé au sein du SPOe un mécontentement de plus en plus difficile à maîtriser.

La position du chef du parti, l'ancien chancelier Fred Sinowatz, est elle-même affaiblie. Il vient d'être débouté dans un procès en diffamation contre un journaliste qui l'accusait d'avoir évoqué, un an avant l'élection présidentielle de juin 1986, le *« passé brun »* de M. Kurt Waldheim et d'avoir annoncé son intention d'exploiter ces informations contre le candidat conservateur. Mais on reproche surtout à l'ancien chancelier de ne pas défendre avec assez de fermeté les positions socialistes face à un gouvernement de coalition où les socialistes doivent accepter des compromis. Le parti n'est pas, sous la direction de M. Sinowatz, devenu le censeur attendu de la politique gouvernementale.

Compte tenu de la sévère politique d'austérité amorcée, l'affaire Waldheim est passée à l'arrière-plan du débat. Certes, deux résolutions seront soumises au congrès par les Jeunesses socialistes et l'organisation des anciens résistants qui invitent le président à démissionner. Mais la présidence du parti recommandera cependant aux délégués de les rejeter et soumettra en son nom une résolution plus modérée qui, tout en soulignant que l'élection de M. Waldheim a *« porté préjudice à la réputation du pays »*, reconnaît en même temps que la *« décision électorale est conforme aux règles de la démocratie »*.

Deux camps

L'actualité ne laissera que très peu de temps au débat sur les orientations idéologiques futures du parti qui serait, de l'avis de certains théoriciens, pourtant urgent. Le SPOe est actuellement divisé en deux camps qui ne correspondent plus aux étiquettes traditionnelles d'« extrême gauche » et « centriste ». Le chancelier Vranitzky est devenu le symbole d'une politique pragmatique résolue à jeter les vieux mythes du socialisme aux orties et à ouvrir le parti à l'esprit du siècle. Pour lui, la vieille notion d'Etat-providence est dépassée. A ses yeux, il n'existe aucune alternative *« pour réussir les changements dans le système social, économique et politique de l'Autriche »*. Inévitables, selon lui, pour relever les défis de l'avenir.

Ces thèses ont valu au chancelier le reproche d'être *« un homme du capitalisme »* (...) *« incapable de s'identifier aux idées du socialisme »*. Les jeunes socialistes ont demandé, à leur dernier congrès, fin septembre, sa démission.

Un des théoriciens les plus réputés du parti, M. Egon Matzner, a choisi des formules plus prudentes, mais arrive à des conclusions analogues. *« La politique actuelle du parti n'a qu'un but, c'est d'attirer des électeurs traditionnellement conservateurs et n'ouvre pas de perspectives pour l'avenir. En poursuivant cette politique, le SPOe finira par être le meilleur parti conservateur »*, a-t-il écrit récemment dans une analyse.

Le clivage est donc évident. Les socialistes autrichiens ont cependant fait preuve à plusieurs reprises, dans les cent ans d'existence de leur parti, de leurs talents extraordinaires de compromis. Un des plus grands mérites du fondateur du SPOe, Viktor Adler, était d'avoir réussi à concilier les radicaux et les modérés en accordant la priorité à l'unité tactique sur l'unanimité idéologique du parti, un principe qui plus tard a été brillamment appliqué par l'ancien chancelier Bruno Kreisky au profit du parti et de l'Autriche. Mais le « vieil homme » sera absent du congrès. L'ancien président d'honneur du SPOe n'a pas été invité.

WALTRAUD BARYLI.

PAYS-BAS

Quinze mille policiers en colère descendent dans la rue...

LA HAYE
de notre correspondant

Plus de quinze mille policiers néerlandais ont manifesté, le lundi 26 octobre, dans le centre de La Haye, contre la politique d'austérité du gouvernement de centre droit qui n'épargne pas le budget de la sécurité publique.

La grogne des policiers venus de toutes les provinces du pays, et dont la grande majorité portaient l'uniforme, visait en premier lieu les intentions du gouvernement de réduire les heures supplémentaires et le montant des primes. Les gendarmes voient également d'un mauvais œil les projets de « modernisation » du fonctionnement de la police, laquelle, selon les syndicats, pourrait provoquer des pertes d'emplois.

Aux Pays-Bas, il est extrêmement rare que des fonctionnaires en uniforme descendent dans la rue. Cette manifestation donne donc la mesure des inquiétudes de la maréchaussée, qui critique, par ailleurs, les propositions du ministère de la justice d'accorder des subventions à des sociétés privées de gardiennage.

La colère policière s'ajoute à celle exprimée par les maires des grandes villes qui ne cessent de se plaindre de la détérioration de la sécurité publique. D'une façon générale, l'opinion néerlandaise estime que le gouvernement de M. Ruud Lubbers, dont le domicile privé à Rotterdam a d'ailleurs été plus d'une fois la cible de voleurs et de malfaiteurs, est particulièrement laxiste dans le domaine de la loi et de l'ordre, et le ministre de la justice, M. Korthals Altes, fait figure de tête de turc chaque fois que des trafiquants de drogue échappent à la prison faute de cellules dans les commissariats ou les maisons d'arrêt.

RENÉ TER STEEGE.

POLOGNE : les réformes économiques et politiques

Solidarité appelle au boycottage du référendum du 29 novembre

Les dirigeants de Solidarité ont appelé, lundi 26 octobre, à boycotter le référendum organisé le 29 novembre par le régime polonais pour faire approuver ses réformes économiques et politiques.

Ils ont estimé, dans un communiqué parvenu à la presse occidentale à Varsovie, que les deux questions sur lesquelles les Polonais auront à se prononcer sont *« très vagues »* et ne comportent aucune *« vraie garantie politique, économique et sociale »* de la mise en place effective d'une société *« authentiquement démocratique »*.

Le communiqué souligne, en conséquence, que la Pologne n'a pas plus de raisons de faire confiance aujourd'hui à un régime qui avait déjà solennellement promis une réforme économique en 1981, lors de la proclamation de l'état de siège.

Un nouveau défi

« Aucune de ces promesses n'a été tenue (...). Aujourd'hui, personne ne peut plus croire un seul mot prononcé par les dirigeants. »

Les deux questions avaient été officiellement avalisées par le Parlement le vendredi 24 octobre. La première demandé aux Polonais s'ils sont *« en faveur de la pleine réalisation du programme d'assainissement radical de l'économie polonaise présenté à la Diète »*, qui vise à améliorer les conditions de vie de la population, *« sachant que cela requerra une période difficile de changements rapides de deux à trois ans »*. Dans la seconde, il s'agit de savoir si *« le pays est en faveur d'un modèle polonais de démocratisation profonde de la vie politique ayant pour objectif le renforcement de l'autogestion, l'élargissement des droits des citoyens et l'accroissement de leur participation à la gestion du pays »*.

Le couplage de ces deux questions posait un véritable dilemme à l'opposition, qui avait toujours affirmé la nécessité d'accompagner des réformes économiques par des réformes politiques, mais ne pouvait pas non plus donner un blanc-seing à un pouvoir qui refuse toujours à Solidarité le droit de reprendre ses activités légalement. En choisissant le boycottage, les leaders de Solidarité restent dans une logique qui a été la leur ces dernières années, lors des élections municipales de 1984 et des législatives de 1985. Ils peuvent justifier leur décision par l'immense scepticisme d'une grande partie de la population à laquelle on a trop promis pour qu'elle accepte de but en blanc de croire en un changement radical.

Mais cette décision n'est pas non plus sans risque. Le nouveau défi lancé aux autorités se place cette fois sur un terrain bien moins solide que les précédents. Les dirigeants de Solidarité ont décidé dans cette perspective de renforcer leur organisation. Ils ont fondu les deux structures dirigeantes du mouvement – la commission de coordination et le conseil provisoire – en un seul organe de direction, la *« commission exécutive nationale »*, présidée par Lech Walesa.

H. de B.

● **ESPAGNE : mort de Mgr Anoveros, ancien évêque de Bilbao.** – L'ancien évêque de Bilbao, Mgr Antonio Anoveros, qui avait provoqué en 1974 une grave crise entre l'Eglise et l'Etat en s'opposant au général Franco, est mort samedi 24 octobre des suites d'une affection pulmonaire, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[En janvier 1974, Mgr Anoveros avait prononcé une homélie en faveur des droits des Basques, qui avait été interprétée par le pouvoir comme un soutien à la cause indépendantiste basque. L'évêque avait alors été assigné à résidence et menacé d'expulsion par le général Franco. Le chef de l'Etat avait même envisagé de rompre ses relations avec le Vatican, mais l'épiscopat espagnol avait répliqué en soulignant que les membres du gouvernement, y compris le Caudillo, risquaient l'excommunication s'ils agissaient contre l'autorité ecclésiastique. La publication d'un communiqué de l'épiscopat, affirmant que Mgr Anoveros n'avait pas voulu porter atteinte à l'unité nationale, devait mettre fin au différend entre l'Eglise et le gouvernement.] – *(AP.)*

URSS

Les périodiques « indépendants » réclament leur reconnaissance légale

Une vingtaine de *« périodiques indépendants »* soviétique ont décidé, à la fin de la semaine dernière à Léningrad, une action commune pour réclamer leur reconnaissance légale, a-t-on appris, lundi 26 octobre à Moscou. Selon les responsables d'un de ces périodiques, des représentants du Komsomol local (jeunesses du Parti communiste) ainsi que des organes de presse officiels, la *Literatournaïa Gazeta* et l'agence de presse Novosti, assistaient comme observateurs à la réunion.

Ces périodiques, publiés sans l'aval des autorités et souvent par des dissidents, sont apparus pour la plupart cette année. Il s'agit, en règle générale, des bulletins dactylographiés diffusés à quelques dizaines d'exemplaires et traitent de sujets tels que les droits de l'homme, le syndicalisme indépendant, la religion, l'écologie, la littérature, ou la musique rock.

Dans un communiqué adopté au terme de *« vives discussions »*, leurs responsables affirment vouloir *« contribuer à l'élargissement de la glasnost »*. Ils réclament leur reconnaissance légale, éventuellement sous forme de coopérative privée – dont les activités ont été récemment reconnues mais pas dans les domaines de l'édition, de l'imprimerie et de la création intellectuelle en général, – ainsi que l'accès aux moyens de reproduction, qui leur est interdit. Ils demandent enfin que le projet de loi sur la presse soit publié dans la presse officielle et qu'il y fasse l'objet d'un débat.

L'adoption d'une *« loi sur la presse »*, qui avait déjà été prônée par Lénine, a été promise après le vingt-septième congrès du PCUS en mars 1986, mais le 30 septembre dernier, le président de Novosti, M. Valentin Faline, avait annoncé qu'elle était encore reportée à 1988. – *(AFP.)*

Vives critiques contre Staline dans un documentaire télévisé

Moscou. – La politique militaire de Staline avant et pendant la seconde guerre mondiale a été critiquée, lundi 26 octobre, par la télévision soviétique, dans un documentaire retraçant l'histoire de la course aux armements entre les Etats-Unis et l'URSS. Cette émission d'une heure et demie, réalisée cette année et diffusée à une heure de grande audience, utilise des images d'archives pour illustrer l'histoire de la course aux armements entre les deux superpuissances.

Le document présente Staline sous un jour négatif en lui reprochant notamment de ne pas avoir développé la fabrication de fusées quand Washington le faisait, et de ne pas avoir, par la suite, reconnu son erreur.

« Il ne voulait pas être coupable. Il trouvait les coupables parmi les autres », dit le commentaire. Alors qu'on voit les foules pleurer le dictateur décédé en 1953, le commentateur affirme : *« Ils pleuraient, mais ils ne savaient pas pourquoi il n'y avait pas de tanks »* soviétiques pendant la seconde guerre mondiale, pourquoi les roquettes Katioucha ne sont apparues qu'à la fin de la guerre et pourquoi il n'y avait aucun *« responsable militaire »* en URSS, une référence aux purges staliniennes au sein de l'armée.

Les critiques émises contre les crimes de Staline sont devenues communes dans la presse, mais pareille peinture négative de Staline est sans précédent à la télévision. Le programme s'inscrivait dans le cadre de l'appel du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, pour que les *« pages blanches »* de l'histoire soient remplies.

Le documentaire s'arrête brusquement après l'assassinat du président américain John F. Kennedy en 1963, et ne mentionne pas l'ancien leader soviétique Leonid Brejnev, dont les années passées à la tête de l'Union soviétique sont désormais qualifiées de *« période de stagnation »*.

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis l'assassinat de Kennedy, mais *« les risques n'ont pas diminué »*, est-il dit dans le commentaire, qui évoque également l'explosion de la navette spatiale américaine Challenger et la catastrophe de la centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl.

Montrant des images de MM. Ronald Reagan et Gorbatchev au sommet de Reykjavik, le commentaire se termine sur une note positive en déclarant : *« Un retour en arrière n'est pas possible, mais il y a une route qui conduit à une rencontre américano-soviétique. »* – *(AFP.)*

Afrique

BURKINA-FASO

Lomé exprime son soutien au nouveau régime

Premier chef d'Etat africain à apporter ouvertement son soutien au capitaine Blaise Compaoré, le président togolais Gnassingbé Eyadema a exprimé lundi 26 octobre l'espoir de voir s'instaurer une ère de coopération avec le Burkina-Faso. Dans un télégramme adressé au nouvel homme fort de Ouagadougou, il appelle de ses vœux *« une nouvelle ère de coopération plus sincère et plus porteuse pour nos deux peuples »*.

Le ton particulièrement chaleureux du message contraste avec la réserve, voire la gêne constatée dans plusieurs capitales de l'Afrique *« modérée »* depuis la mort de Thomas Sankara, ainsi que les réactions outragées de certaines capitales *« progressistes »* comme Brazzaville, Accra et Lusaka. Le président Eyadema entretenait des relations difficiles avec Sankara, dont les options réputées pro-libyennes l'inquiétaient. Les nouvelles autorités du Burkina-Faso ont annoncé lundi, à la réouverture des établissements scolaires, leur décision d'étaler sur une semaine la reprise des cours, provoquant la surprise des lycéens. Cette « rentrée » a été réservée lundi aux élèves de terminale et de troisième ; elle s'est apparemment déroulée dans le calme, mais sous la surveillance étroite des forces de l'ordre déployées autour de plusieurs établissements et notamment du lycée Zenda, le plus important de la capitale. Les autorités avaient fermé le 19 octobre les lycées et les établissements scolaires pour une semaine, justifiant cette mesure par la décision de réintégrer les quelque 1 300 enseignants licenciés pour fait de grève en mars 1984.

Huit journalistes européens, dont sept Français, ont été interpellés lundi matin, puis relâchés en début d'après-midi. Ces envoyés spéciaux observaient la situation aux abords des lycées et des collèges de Ouagadougou. La police aurait exigé d'eux qu'ils fassent entendre les bandes d'enregistrement des interviews de lycéens. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

Création d'une Commission nationale des droits de l'homme

Le président Eyadéma a commué, la semaine dernière, les peines capitales prononcées le 20 décembre 1986 contre les onze personnes impliquées dans la tentative de coup d'Etat qui, en septembre de la même année, avait suscité l'envoi d'un contingent de parachutistes français à Lomé.

Cette mesure a été annoncée par le président de la Cour suprême à l'occasion de l'installation d'une commission nationale des droits de l'homme, en présence d'invités étrangers, notamment de représentants de la Fédération internationale des droits de l'homme, de la Commission internationale des juristes, de l'Association des juristes africains et du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme.

Présidée par le bâtonnier de l'ordre des avocats de Lomé, cette commission est composée de treize membres, dont deux magistrats, des médecins, des parlementaires, des enseignants et des représentants d'organisations de femmes et de jeunes. Elle a pour mission d'assurer la protection des citoyens sur l'ensemble du territoire. Son président a souligné *« son caractère unique »* et a estimé que, *« pour cette raison, elle ne doit pas faillir à sa mission »*.

Elle va pouvoir se mettre tout de suite à l'œuvre puisque les autorités de Lomé ont annoncé, lundi 26 octobre, l'arrestation de M. Jacob Lawson, membre d'une famille connue pour son opposition au régime du président Eyadéma. Selon elles, M. Lawson était entré clandestinement au Togo par la frontière avec le Bénin.

Il était recherché pour complicité dans la tentative de coup d'Etat de 1986. Les amis de M. Lawson contestent cette version et affirment qu'il était venu à Lomé pour l'enterrement de son père. Comme il avait un passeport français, ils ont « informé » le Quai d'Orsay de cette affaire.

Sirocco sur Alger

ALGER
de notre correspondant

Le petit Larousse l'explique très bien : le sirocco est un *« vent très sec et très chaud chargé de poussière qui souffle du Sahara vers l'Algérie lorsque des basses pressions règnent sur la Méditerranée »*. Depuis trois jours, le sirocco rend difficilement supportable la température dans la capitale où des pointes à 36 degrés été enregistrées. Dès 6 heures du matin, il fait près de 30 degrés.

Les tenues légères ont fait leur réapparition, les marchands de glaces font des affaires et les climatiseurs ont été remis en marche. Combien de temps cette vague de chaleur durera-t-elle ? La météorologie nationale prévoit un retour à la normale en trente-six heures. Mais de quelle normale s'agit-il ? Les vieux Algérois, toujours prompts à s'exprimer en proverbes, rivalisent de prédictions parfois funestes. Les uns attendent le tremblement de terre qui ne manquera pas de survenir, les autres des pluies torrentielles qui emporteront tout sur leur passage.

Dame nature n'a pas attendu ces mauvais oracles. Dans la wilaya (département) de Sidi-bel-Abbès, le feu, attisé par le vent du sud, a déjà dévasté plus de 400 hectares et d'autres foyers d'incendie ont éclaté près de Tipaza et de Bouira, non loin d'Alger. Plus au sud, ce sont des nuées de criquets pèlerins fuyant la chaleur qui se sont abattues sur les oasis des wilayas de Béchar et d'Adrar, causant d'importants dégâts.

F. F.

Proche-Orient

SYRIE : la crise économique

La campagne contre l'incurie et la corruption devrait déboucher sur un vaste remaniement ministériel

Dernier responsable en date sur la sellette, le ministre syrien de l'approvisionnement, M. Riyad Haj Khalil, va être la troisième victime ministérielle, et sans doute pas la dernière, de la vaste campagne entreprise depuis février dernier en Syrie pour lutter contre la négligence et la corruption dans le secteur public. Le Parlement syrien a, en effet, voté lundi 26 octobre une motion de censure contre lui pour *« mauvaise gestion et atteinte à l'économie nationale »*. Le ministre de l'industrie, M. Ali Trabouksi, devrait connaître le même sort, puisqu'il est accusé par un député d'avoir *« gaspillé les biens publics en achetant pour son ministère des véhicules à des prix élevés et sans autorisation préalable du premier ministre »*. Deux ministres ont déjà, en juin, été sommés de donner leur démission après le vote contre eux d'une motion de censure par le Parlement. Il s'agissait des ministres de l'agriculture, M. Mahmoud Al Khourdi, qui a été emprisonné, et de la construction, M. Riad Baghdadi.

DAMAS
de notre envoyée spéciale

La campagne lancée par le premier ministre syrien, M. Raouf El Kassm, à la suite des mauvais résultats économiques enregistrés l'année dernière, a déjà fait de très nombreuses victimes dans les entreprises d'Etat et l'administration. Environ un millier de personnes ont déjà été sanctionnées, les peines de prison pouvant aller jusqu'à vingt-cinq ans pour un trafic de devises. Cinq condamnations à mort ont, en outre, été prononcées par le tribunal de sécurité économique. La presse syrienne dénonce quasi quotidiennement violations, abus, bavures, commis dans le secteur public, et publie régulièrement des listes de fonctionnaires écartés.

Domaine particulièrement sensible, l'approvisionnement est aussi celui qui touche le plus directement les Syriens soumis, depuis de longs mois, à des files d'attente interminables pour obtenir, quand il y en a, car les pénuries sont constantes, des produits de consommation courante.

Les députés, qui ont repris l'étude du rapport sur l'approvisionnement à la rentrée parlementaire d'octobre, ne ménagent pas leurs critiques et dénoncent tout à la fois la corruption de l'appareil administratif, la fuite des biens vers le secteur privé et la hausse injustifiée des prix.

Les prix de certains produits alimentaires ont, en effet, connu des hausses vertigineuses depuis le début de l'année. Le coût des fruits et légumes, par exemple, a été multiplié par trois. Le café, dont les Syriens sont, comme dans toute la région, très friands, est passé de 55 livres syriennes à 125 livres le kilo, et encore n'en trouve-t-on pas toujours sur les rayons. La viande a augmenté de 60 % environ.

Les difficultés économiques que traverse la Syrie sont aujourd'hui débattues au sein de toutes les instances dirigeantes sans que l'on ait toutefois le sentiment que le mal structurel de l'économie syrienne, une étatisation à outrance, poids d'une administration tentaculaire et trop souvent corrompue notamment, soit véritablement remis en cause.

Le débat déjà ancien entre ceux qui prônent une certaine ouverture avec le libéralisme et les tenants du système socialiste n'est toujours pas tranché.

Principes et « négligences »

Au cours de la discussion sur les carences de l'approvisionnement, les députés ont pris soin de rappeler que *« si nous avons échoué dans l'application des principes socialistes dans certaines sociétés, cela ne signifie pas que ces principes soient mauvais, mais simplement que nous avons commis des négligences dans leur application »*. Un aveu qui ne risque pas d'encourager les investisseurs privés et qui limite singulièrement les possibilités d'évolution du système.

Ces divergences, à ce sujet, donnent lieu, dit-on à Damas, à des luttes feutrées dans les autres sphères du régime, luttes qui se traduisent aussi au niveau de la campagne contre la corruption. Outre sa fonction économique, celle-ci a, au dire de beaucoup d'observateurs, un aspect politique qui en réduit la portée. De même, fait-on observer, ce genre de campagne revient périodiquement, comme si tous les quatre ou cinq ans il fallait donner un coup de frein à trop de déviations, mais sans en extirper les causes.

Un petit signe d'ouverture au secteur privé, dont il est encore trop tôt pour mesurer l'efficacité, a cependant eu lieu dans l'agriculture, où des sociétés mixtes agricoles ont été créées après la décison, en mai, de faire appel aux capitaux privés pour développer ce secteur prioritaire, dont la part dans le PNB est tombée de 32 % à 18 % en vingt ans. C'est dans le pétrole que le gouvernement syrien place aujourd'hui beaucoup de ses espoirs.

Les compagnies étrangères, essentiellement occidentales, sollicitées pour l'exploitation du champ de Deir-Er-Zor, ont reçu la consigne de produire au maximum, et le président Assad s'est adjoint un conseiller pour les affaires pétrolières. Encore au début de son exploitation, le champ de Deir-Er-Zor, dont certains puits sont forés à moins de 20 kilomètres de la frontière irakienne, produit actuellement 60 000 barils par jour de pétrole léger de très bonne qualité. Il pourrait produire dans les prochains mois jusqu'à 100 000 barils par jour, ce qui permettrait à la Syrie d'alléger d'autant sa facture énergétique qui accusait en 1986 un déficit de 54 millions de dollars. Damas a renouvelé, en mai, son accord pétrolier annuel avec l'Iran en vertu duquel Téhéran lui vendra 2 millions de tonnes de pétrole au prix OPEP et lui en donnera un autre million de tonnes gratuitement. La dette syrienne à l'égard de l'Iran, 2 milliards de dollars en 1986, est essentiellement remboursée par les accords de troc, ce qui fait dire à beaucoup de Syriens : *« Nos usines travaillent pour l'Iran. »*

C'est à l'est de Deir-Er-Zor que la compagnie française Total a récemment obtenu un permis de recherche de quatre ans qui va lui permettre de s'installer pour la première fois en Syrie. Les études préparatoires sur le terrain devraient commencer au début de 1988 et, si elles sont positives, les premiers forages pourraient intervenir dans les années 1989-1990. En tout état de cause, une éventuelle production ne pourrait démarrer qu'en 1993.

Les effets de l'embargo

Si l'embargo des pays européens durant un an environ, notamment l'aide alimentaire de la CEE, a eu des effets sensibles en Syrie, le retrait des compagnies américaines n'a eu que peu d'incidences dans le domaine pétrolier. D'une part parce que toutes ne sont pas parties, de l'autre parce que la principale d'entre elles, le PECTEN, s'est retirée au profit de sa maison mère, Shell Hollande, qui a poursuivi le travail. *« Le personnel américain a été remplacé à 80 % par des Hollandais,* explique un expert, *mais cela n'a pas affecté les programmes. »*

La Syrie entretient aussi des espoirs du côté du gaz, et des permis de recherche ont été attribués dans la région située entre Palmyre et Homs ainsi que près de la frontière jordanienne. Selon les experts, le gaz constituera 30 % de l'énergie consommée en 1995. Le problème actuel pour Damas est de faire la soudure en attendant les bénéfices escomptés du pétrole.

Il ne fait pas de doute, à cet égard, que le retour des pays occidentaux est vu par les dirigeants syriens comme l'occasion d'avoir de nouveau accès à des crédits et à des prêts. De même, le prochain sommet arabe d'Amman devrait, au moins en coulisse, dit-on, examiner le renouvellement des aides consenties pour dix ans par les Etats pétroliers du Golfe lors du sommet de Bagdad en 1978, en faveur de la Syrie, de la Jordanie et de l'OLP ; la Syrie aurait dû, au titre de cette aide, recevoir chaque année de 2,25 à 2,50 milliards de dollars. Mais seule l'Arabie saoudite a continué de verser environ 600 millions de dollars par an. Outre la crise due à l'effondrement des cours du pétrole, les autres Etats pétroliers, le Koweït notamment, ont stoppé leur aide après l'alliance de Damas avec Téhéran.

Pour l'instant, chacun s'attend à Damas à un profond remaniement ministériel après le sommet d'Amman, remaniement qui n'affecterait pas toutefois le poste du premier ministre, M. Raouf El Kassm, en place depuis 1980, mais des ministres techniques qui « paieraient » ainsi pour les piètres résultats de la gestion quotidienne du pays.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Arrestation de communistes syriens.** — M. Mounir Msouty, membre du comité central du Parti communiste syrien - Bureau politique (PC-BP), a été arrêté le 5 septembre à Damas, indique un communiqué de l'organisation parvenu lundi 2 octobre à Paris.

M. Msouty, juriste, âgé de cinquante-quatre ans, a été arrêté en même temps que Georges Sabra, *« membre important »* du PC-BP, et une dizaine d'autres membres ou sympathisants de cette organisation, précise le communiqué, qui affirme que la vie des deux hommes est en danger. Le communiqué dénonce d'autre part la mort sous la torture, le 17 juin dernier, de Haytham Khoja, autre membre du PC-BP.

ISRAËL : reprise du procès Demjanjuk

Le « document de Trawniki » est-il un faux ?

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après deux mois d'interruption, le procès Demjanjuk a repris lundi 26 octobre à Jérusalem avec une laborieuse participation de la défense qui a semblé exaspérer le président du tribunal. Passés les bouleversants témoignages des rescapés de la Shoah, les avocats du prévenu s'attachent maintenant à prouver que la principale pièce à conviction retenue par le tribunal est un faux. Il s'agit du fameux « document de Trawniki », une carte d'auxiliaire des SS portant la photo de l'accusé, sa signature, ainsi que celle du commandant de ce camp d'« entraînement » à l'est de Lublin, en Pologne. La SS y « formait » d'anciens prisonniers de guerre, notamment des Ukrainiens, à leur tâche de tortionnaires nazis.

Le document fut mis à la disposition d'Israël par l'URSS grâce à l'entremise de l'homme d'affaires Armand Hammer. Pour l'accusation, c'est une pièce capitale prouvant clairement que l'accusé, originaire d'Ukraine, est bien « Ivan le Terrible », le bourreau du camp de concentration de Treblinka, où plus de huit cent mille juifs furent exterminés par les nazis. Demjanjuk nie tout en bloc. Il affirme que, prisonnier de guerre en Galicie après avoir été enrôlé dans l'armée rouge, il n'a jamais été à Treblinka pas plus qu'à Trawniki. Le document serait un *« faux grossier »* forgé par le KGB. Et pour le prouver, les avocats de la défense avaient fait comparaître lundi un Israélien, ancien émigré soviétique, M. Ibrahim Shifrin, qui se présente comme un spécialiste du KGB.

Seulement, M. Shifrin n'a guère de compétence en matière d'identification de document et l'accusation a fait valoir que son témoignage n'apporterait pas grand-chose s'il se bornait à établir ce que tout le monde soupçonne largement, à savoir que le KGB ne s'est jamais interdit de forger des faux. « *Le problème,* a relevé l'accusation, *est de déterminer si ce document-là est un faux ou non.* » Le président du tribunal, le juge Dov Levin, en est convenu et a remarqué, sur un ton irrité : *« L'histoire du KGB n'a pas grand-chose à voir avec ce procès ; ce n'est ni l'Union soviétique ni le KGB qui se trouvent au banc des accusés. »*

A l'évidence, le juge entend rester sur un terrain technique. Il n'a aucunement l'intention de laisser un procès, qui doit demeurer celui de l'Holocauste, se transformer en un procès des services soviétiques. C'est un obstacle de plus pour une défense qui subit une véritable déroute depuis l'ouverture des audiences en février dernier. Demjanjuk avait été extradé des Etats-Unis, où il s'était réfugié après la guerre.

Les dépositions des deux précédents « experts » cités par la défense pour contester l'authenticité du document se sont soldées par un fiasco.

La défense n'en a pas moins convoqué d'autres témoins, notamment des historiens, qui doivent être entendus dans les prochains jours.

ALAIN FRACHON.

Trois semaines sans radio ni télé...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les téléspectateurs israéliens sont résignés. Voilà bientôt trois semaines que la télévision nationale ne diffuse plus que quelques heures de programme éducatif l'après-midi et que la radio est muette du fait d'une grève des journalistes qui paralyse l'office public de radio et de télévision.

On s'attendait à des réactions indignées, à des manifestations, à un refus de paiement de la redevance. Il n'en est rien. Le téléspectateur est passé aux vidéo-cassettes et à la télévision jordanienne qui envisage d'augmenter la durée de ses émissions en hébreu. Les amateurs de radio se sont rabattus sur celle de l'armée qui diffuse d'excellents programmes musicaux. Il n'y a que le gouvernement pour s'inquiéter un peu d'une possible perte d'auditeurs à la suite de l'arrêt des émissions en langue étrangère de la radio nationale, Kol Israël, qui diffuse quotidiennement des bulletins d'information en dix-sept langues.

Le conflit porte sur les salaires. Les journalistes de l'office veulent que leur traitement soit aligné sur ceux de la presse écrite, à peu près 60 % plus élevés. Après plus de dix ans de métier, un chef de service à la radio gagne environ 1 300 shekels (moins de 6 000 F). Le directeur de l'office, M. Uri Porat, ancien porte-parole de Ménahem Begin, fait valoir que les journalistes de la radio et de la télévision ont la possibilité d'arrondir leurs fins de mois en multipliant les collaborations extérieures. Il propose un plan de restructuration qui se solderait par quelque six cents licenciements (notamment de journalistes) sur les mille cinq cents qu'emploie l'office.

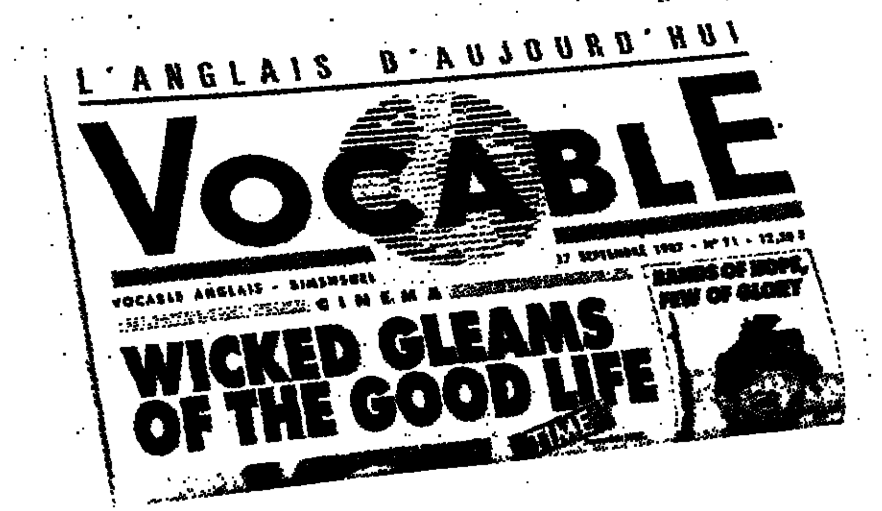
Les journalistes veulent bien discuter d'une nécessaire restructuration, mais reprochent à M. Porat une absence totale de concertation : *« Il pratique le dialogue social,* dit l'un d'eux, *comme un capitaliste du dix-neuvième siècle. »* Mais ce qui a le plus étonné, sinon choqué les grévistes, c'est l'indifférence à peu près complète du public à l'égard de leur mouvement. *« C'est un problème grave,* observe le chef des informations en français de Kol Israël, M. Nicolas Rosenbaum, *les Israéliens sont saturés d'informations et en arrivent au point où ils préfèrent ne pas savoir ce qui se passe sous leurs fenêtres. »*

A. Fr.

● **Dix-huit arrestations dans le camp palestinien de Dehaishé.** — L'armée israélienne a arrêté, dans la nuit de dimanche à lundi, dix-huit personnes dans le camp palestinien de Dehaishé, en Cisjordanie occupée, dans le cadre d'une vaste opération de ratissage au cours de laquelle un couvre-feu a été observé. Un officier supérieur israélien en poste en Cisjordanie a précisé à la radio militaire que l'armée *« a procédé à ces arrestations à la suite d'importants désordres et manifestations dont le camp a été le théâtre ces derniers temps, après une période de calme relatif. Des pierres ont été lancées sur des véhicules israéliens circulant sur la route Jérusalem-Hébron qui jouxte le camp. Plusieurs automobilistes ont été blessés par ces pierres »*. — *(AFP.)*

● **ISRAEL : Arrivée à Tel-Aviv de Vladimir Slepak.** — M. Vladimir Slepak, un des plus célèbres dissidents juifs soviétiques, est arrivé lundi soir 26 octobre, à l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv, en provenance de Vienne où il avait fait escale dimanche, après avoir attendu dix-sept ans et demi son visa pour Israël.

Accompagné de son épouse Maria, il s'est déclaré *« fatigué, heureux et ému »*, à sa descente d'avion. *« Il faut vraiment être optimiste pour rêver d'une patrie pendant deux mille ans, et finir par l'obtenir »*, a-t-il dit aux quelque deux cents sympathisants, surtout des juifs originaires d'URSS, venus l'accueillir. — *(AFP.)*





Asie

PHILIPPINES

Des Américains mêlés aux complots de la droite

MANILLE
correspondance

Les services de sécurité philippins ont découvert, dans les milieux dissidents de droite, une conspiration d'autant plus alarmante qu'elle implique, pour la première fois, des *« opérateurs »* américains.

Un courrier intercepté entre le général en retraite Richard Stilwell et une figure connue de l'opposition de droite comporte des *« petites phrases »* que la présidence estime *« très inquiétantes »*. *Le* général, au retour d'un séjour dans l'archipel, assure un *« groupe de patriotes prestigieux »* philippins qu'il *« fait tout pour alerter les politiciens de Washington sur l'imminence du désastre (...) et pour activer le secteur privé américain afin qu'il vienne en aide à nos vis-à-vis philippins »*.

Ces derniers mois, Manille a vu défiler un long cortège d'anciens agents de la CIA en visite privée. Dans l'entourage de Mme Aquino, on assure toutefois que ces gens, tous liés à l'organisation anticommuniste Causa, « bras politique » de l'Eglise Moon, *encourageaient la déstabilisation.*

Un impressionnant lobby de *« spécialistes en affaires philippines »* semble donc agir auprès du département d'Etat américain, du Pentagone et du Parti républicain. Des groupes de *« consultants »* comme le *US Global Strategy Council* et la Causa ont organisé conférence sur conférence à Washington et à Manille, pour souligner les risques d'une victoire communiste.

Convaincu que les Philippines seront le prochain bastion du monde libre à crouler sous l'« assaut rouge », le lobby cherche *« à promouvoir une position de repli »* pour la politique américaine en prévision du jour où Mme Aquino *« tombera »*.

Selon un proche de Mme Aquino, il suffirait qu'un vent de panique surprenne les Américains, *« effrayés à l'idée de perdre leurs bases militaires ou de voir croître l'influence soviétique dans la région pour que la solidarité officielle préconisée par Reagan d'effondre comme un château de cartes... »*.

Washington s'inquiète déjà du renouvellement du bail, qui expire en 1991, de ses bases de Subic-Bay et de Clark-Field, surtout depuis qu'une proposition de loi déclarant les Philippines *« territoire dénucléarisé »* a été déposée devant le Congrès de Manille.

Les deux faces d'une même pièce

Les autorités ont également mis la main sur une « charte » intitulée : *Stratégies tactiques pour sauver les Philippines. But final : restauration de la démocratie constitutionnelle,* qui circule dans l'opposition de droite philippine. Selon ce texte, les groupes loyaux à Marcos et les opposants ralliés à l'ancien ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, ne sont que les deux faces d'une même pièce, les uns et les autres puisant dans les mêmes coffres, ceux des fortunes accaparées par l'ancien président Marcos et M. Eduardo Cojuangco, cousin et ennemi juré de Mme Aquino.

Les conspirateurs – qui forment un groupe baptisé le *Georgetown Club – seraient sept* candidats malheureux aux élections sénatoriales de mai 1987, un huitième assurant la liaison avec les rebelles militaires en fuite, comme le colonel Honasan. Les relations entre le Georgetown Club et M. Marcos seraient assurées par trois individus, qui seraient deux anciens hauts fonctionnaires du gouvernement Marcos et un ressortissant américain, ce dernier résidant actuellement à Tokyo, où il est conseiller de l'administration américaine sur les questions asiatiques.

L'entourage de Mme Aquino s'inquiète des liens entre les partisans de M. Marcos, le « cercle » animé par M. Enrile et les rebelles militaires du colonel Honasan. Mais la présidence est surtout consternée par les activités des *« preux chevaliers de l'ex-CIA »* agissant de concert avec la Causa, d'autant que l'épouse du vice-président Salvador Laurel est un des responsables, aux Philippines, de l'organisation du révérend Moon.

KIM GORDON-BATES.

AFGHANISTAN: arrêté avec un groupe de résistants

Alain Guyot, photographe français, est détenu depuis six semaines

Un photographe français, Alain Guyot, a été arrêté en Afghanistan, alors qu'il accompagnait un groupe de résistants dans la province de Fariab. Il serait actuellement détenu dans une prison de Kaboul.

Selon des témoignages concordants, Alain Guyot, âgé de quarante-cinq ans, qui a déjà fait de nombreux reportages aux côtés de la guérilla afghane, était entré en Afghanistan en juillet. Il a été fait prisonnier à la mi-septembre en compagnie de Damollah Madamin, chef du mouvement Harakat pour la province de Fariab. Les deux hommes, ainsi qu'un autre responsable de Harakat, ont été fait prisonniers à Maimana, chef-lieu de la province.

Un membre du mouvement Harakat, qui a pu regagner Peshawar (ouest du Pakistan) cette semaine, a confirmé les informations, moins précises, rapportées plus tôt par un voyageur afghan. Victimes d'une trahison, les deux chefs du Harakat, ainsi qu'Alain Guyot, ont été montrés *à la foule sur un char*, au bazar de Maimana, après avoir été récupérés par un hélicoptère soviétique. Ils auraient été ensuite transférés à Kaboul par avion.

Des membres du mouvement Harakat affirment que les Soviétiques ont directement participé à la capture des trois hommes. En outre, selon des observateurs étrangers, les Soviétiques prennent eux-mêmes en charge tout prisonnier étranger. On ne peut que s'inquiéter du sort d'Alain Guyot, qui serait ainsi détenu, *incomunicado,* depuis six semaines.

Alain Guyot, qui travaille pour l'agence Sygma, a fait plusieurs films sur la guerre d'Afghanistan. Spécialiste des guérillas dans le tiers-monde, il a également réalisé, entre autres, un film sur l'insurrection communiste aux Philippines.

Plusieurs Français ont déjà été capturés en Afghanistan. Arrêtés le 7 septembre 1980, François Missen et Antoine Barnaud, deux journalistes, avaient été libérés le 4 novembre de *la même année après avoir* été incarcérés et avoir subi des interrogatoires. En janvier 1983, un médecin, Philippe Augoyard, au service de l'organisation humanitaire Aide médicale internationale, avait été arrêté. Présenté comme un *« espion »* par l'agence Tass, il avait été condamné à huit ans de prison à l'issue d'un procès dont les conditions avaient été vivement dénoncées par Paris. En juin 1984, à la suite de nombreuses démarches diplomatiques et d'une campagne en sa faveur, il avait bénéficié d'une *« mesure de clémence »* prise *« en raison de son sincère repentir »*.

En septembre 1984, enfin, Jacques Abouchar, effectuant un reportage pour le compte d'Antenne 2, avait été capturé. Après trois jours d'interrogatoire par des Soviétiques, il avait été interné à Kaboul, puis condamné, six semaines plus tard, à dix-huit ans de prison par un *« tribunal révolutionnaire »*, pour être *« entré clandestinement en Afghanistan avec une bande de contre-révolutionnaires armés dans le but de faire un film de propagande contre la révolution afghane »*. Cette *« mesure de clémence »* avait provoqué une sérieuse tension entre Paris et Moscou. Le PC français avait, en outre, rompu ses relations avec le Parti démocratique populaire au pouvoir à Kaboul. Moscou devait céder rapidement devant l'indignation générale, Abouchar était relâché quelques jours après sa condamnation.

Alain Guyot, lorsqu'il a été capturé, exerçait son métier et assurait le droit à l'information, tant il est vrai que dans ce genre de guerre, la presse devrait avoir accès à tous les camps en présence. L'affaire Abouchar a démontré que c'est, avant tout, la fermeté manifestée alors par les autorités françaises qui avait permis la libération rapide du journaliste.

J.-C. POMONTI.

Corée du Sud

Violents heurts à Séoul lors du référendum

Séoul *(AFP)*. – Des manifestants opposés au référendum sur la nouvelle Constitution en Corée du Sud ont lancé, mardi 27 octobre, des centaines de cocktails Molotov sur la police qui faisait usage de gaz lacrymogènes, au cours d'un violent affrontement, près de la cathédrale *catholique à Séoul. Des flammes* se sont élevées des rues entourant la cathédrale de Myondong lorsque environ deux mille manifestants, pour la plupart des étudiants appartenant, semble-t-il, au groupe extrémiste Minmintu se sont heurtés aux forces de police anti-émeute.

Quelque 70 % des vingt-cinq millions d'électeurs se sont, entre-temps, rendus aux urnes, selon les responsables du vote.

Le « renouveau de la nation chinoise »

(Suite de la première page.)

En revanche, M. Zhao n'a consacré qu'un tout petit paragraphe, bien vague, aux affaires étrangères, en conclusion de son rapport et comme pour réparer un oubli. Quant à l'armée, elle a été félicitée tout autant pour son rôle dans la défense que pour sa participation aux secours dans les grandes catastrophes ou pour son action économique.

Le fond nationaliste de l'idéologie communiste chinoise n'est pas une nouveauté. En récupérant le sentiment national – que le Kuomintang de Tchiang Kaï-chek ne parvenait plus à incarner, – Mao et ses compagnons avaient pris le pouvoir en 1949. Mais jamais sans doute depuis la fondation de la République populaire il n'a été utilisé plus nettement par le régime comme solution de rechange aux idéaux d'internationalisme et de révolution qui avaient conduit le pays au désastre.

La manifestation des partisans de l'équipe de football a toutefois illustré les risques de dérapage inhérents à ce genre de mouvement tacitement approuvé, voire encouragé par les autorités. Les manifestants, au nombre de plusieurs milliers, se sont abstenus, certes, de se montrer trop ouvertement hostiles au Japon. Mais la phase acrimonieuse que traversent les relations entre Pékin et son riche partenaire asiatique était bien perceptible derrière la *« joie »* sportive dont fait état ce mardi la presse officielle en rapportant la manifestation sur un ton favorable. La police, par précaution, avait hermétiquement bouclé avec un dispositif impressionnant tout le quartier des ambassades, où se touve la mission nippone.

Jusque tard dans la nuit, la place Tienanem a été animée de ces bouillonnements bizarres qui ont déjà, par le passé, débouché sur des incidents violents, à l'occasion de rencontres sportives mais aussi dans des *circonstances bien plus politiques.* Des groupes de *« liumang »* (loubards), le cheveu long et le costume occidental, tournaient à vélo autour des forces de l'ordre, cherchant visiblement l'accrochage. Par moments, quelques-uns s'arrêtaient pour échanger des regards hostiles, appuyés de sourds grondements, avec des policiers patients mais fermes. Ceux-ci répliquaient à l'occasion par une interpellation dont il était impossible de savoir si elle était suivie de mise en garde à vue. La presse n'a signalé aucune arrestation.

Plus ambiguë était la présence parmi les manifestants d'au moins un millier d'étudiants, selon le chiffre donné par un policier qui avait assisté à leur départ, à pied ou à vélo, des campus universitaires situés à une dizaine de kilomètres du centre-ville. Tous affirmaient invariablement : *« Nous sommes venus célébrer la victoire de football »*, *« Vive l'équipe de Chine »*, mais chacun avait à l'esprit l'interdiction des cortèges publics en vigueur depuis le coup de frein mis au mouvement *contestataire de fin 1986.* Etait-ce, pour certains, une façon déguisée de rappeler la présence des étudiants dans les débats politiques qui animent le pays, au moment où se tient un congrès crucial pour les réformes que beaucoup souhaitent voir s'approfondir ? Le fait qu'aucun slogan politique n'ait été entendu ne signifie pas, dans une ville où les mouvements étudiants ont joué une telle importance dans le passé, que cette sortie nocturne ait été dépourvue d'arrière-pensées. En fin de soirée, les étudiants ont sagement regagné les campus. En attendant, peut-être, la prochaine victoire sportive chinoise...

FRANCIS DERON.

• Cours de « rééducation » au Tibet. – La police chinoise a commencé de donner des cours de « rééducation » politique quotidiens aux lamas et à une partie de la population de Lhassa. Des policiers se sont installés dans certains des principaux monastères de la capitale tibétaine. Dans celui de Ganden, de nombreux moines refuseraient d'assister aux cours. *D'autre part, les force de* l'ordre auraient perquisitionné, samedi, dans le centre de Lhassa et arrêté des centaines de personnes. – *(Reuter, AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Turquie

L'URSS dénonce un « génocide » de la culture arménienne

Moscou. – Le quotidien du Parti communiste de la République soviétique d'Arménie *Komounist* a dénoncé, lundi 26 octobre, la politique de *« génocide, mais cette fois culturel »*, qui est poursuivie en Turquie et vise les monuments et les vestiges de culture arménienne dans ce pays. *« Des deux mille deux cents monuments arméniens recensés en Turquie, seuls cent cinquante existent aujourd'hui »*, affirme le journal, qui précise que *« très récemment encore, 120 mètres du mur historique de la forteresse d'Ani ont été détruits à l'explosif »*.

Komounist dénonce également la *« propagande officielle lancée récemment par la Turquie dans le monde au sujet du génocide arménien »*.

Soudan

Visite du colonel Garang à N'Djamena ?

Le colonel John Garang, chef des maquisards du sud du Soudan, s'est rendu la semaine dernière au Tchad pour *« solliciter l'appui de N'Djamena et examiner les possibilités d'étendre les opérations de guérilla à l'ouest du Soudan »*, a affirmé, lundi 26 octobre, le quotidien soudanais *As-Soudani*. Les relations entre le Tchad et le Soudan se sont détériorées au cours des derniers mois, N'Djamena accusant Khartoum de s'être départi de la neutralité qu'il observait dans le conflit tchado-libyen, et de fermer l'œil sur la présence d'éléments armés libyens dans la région du Darfour. L'ambassadeur du Tchad à Khartoum avait déclaré en septembre que son pays userait du droit de poursuite, s'il était attaqué à partir du territoire soudanais. – *(AFP.)*

Politique

Les déclarations de M. Jacques Chirac à Europe 1

« Tous les critères d'appréciation conduisent, en France, à un certain optimisme »

assure le premier ministre

Face à l'effondrement des marchés financiers, le premier ministre, M. Jacques Chirac, s'est déclaré, mardi 27 octobre, sur Europe 1, *« raisonnablement optimiste »*. En expliquant que la crise boursière actuelle était *« conjoncturelle et accidentelle »*, et qu'elle n'avait aucun rapport avec la situation économique réelle de la France, le premier ministre a voulu répondre au pessimisme croissant qui sévit au sein même de la majorité.

L'ancien premier ministre, M. Raymond Barre, a fait part, lundi 26 octobre, à Lyon, de ses inquiétudes à la presse. Selon lui, la crise boursière, dont la responsabilité incombe pour l'essentiel aux Américains, risque de plonger la France dans la récession. *« Dans les mois à venir, nous ressentirons une baisse des dépenses de consommation et des investissements »*, a estimé l'ancien premier ministre. Approuvant le développement de l'actionnariat populaire, M. Barre craint que la chute de la Bourse *« ne casse le mouvement »* qui a amené les Français à investir dans les entreprises et ne les détourne à nouveau vers des placements improductifs comme l'or.

En affirmant que le programme des privatisations ne serait pas remis en cause, M. Chirac répondait certes aux socialistes avant même l'ouverture, dans l'après-midi, du débat sur ce thème à l'Assemblée nationale. Mais il réagissait aussi à certaines interventions de ses amis politiques. M. Michel d'Ornano, le président (UDF) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, s'est ainsi déclaré *« réservé pour continuer les privatisations dans les circonstances actuelles que connaît la Bourse, tout en étant toujours partisan des privatisations »*.

Interrogé mardi 27 octobre sur TF 1, M. d'Ornano a estimé que *« la question qui se pose à propos de l'UAP est de savoir si on peut à l'heure actuelle ponctionner sur le marché français entre 25 et 30 milliards de francs »*.

M. Chirac a déclaré que la crise boursière est *« sérieuse »*. *« C'est une crise américaine*, qui, a-t-il dit, *est répercutée, pour des raisons psychologiques, sur des marchés asiatiques ou européens qui, par eux-mêmes, ne la justifient pas. »* Le premier ministre a souligné que cette crise *« exige une certaine concertation entre les responsables des finances des grands pays industrialisés, qui a eu lieu, d'ailleurs »*, qu'elle *« doit, normalement, être maîtrisée »* et qu'elle *« ne doit pas faire l'objet d'analyses systématiquement catastrophiques »*.

Le premier ministre a insisté sur l'idée que *« la crise boursière est un événement conjoncturel, accidentel, pour la France, qui ne trouve aucune justification dans la situation économique française »*. Celle-ci, selon M. Chirac, *« se caractérise par trois éléments, aujourd'hui : la désinflation se poursuit, la hausse des prix continue de se ralentir (...) ; la situation financière des entreprises continue de s'améliorer ; depuis le mois de mars 1987, les chiffres montrent que le chômage a, d'abord, été stabilisé et que, aujourd'hui, il est en régression »*. *« Autrement dit*, a conclu M. Chirac, *tous les critères d'appréciation, en France, doivent conduire à un certain optimisme. »*

Selon le chef du gouvernement, la France *« est redevenue, depuis un an, le premier de tous les pays industrialisés du monde pour ce qui concerne l'investissement productif »*. *« Tout ceci est positif*, a-t-il affirmé. *Je ne vois pas pourquoi cela ne continuerait pas à l'être. L'opinion que nous devons avoir quant à l'avenir de notre économie est positive, même s'il y a un coup de vent qui vient de l'extérieur. »* M. Chirac a observé que *« les petits porteurs ne se sont pas du tout laissé impressionner et n'ont pas participé à cette crise, tout simplement parce qu'ils ont du bon sens »*.

« Un phénomène très simple »

« La chute de la Bourse a eu pour origine un phénomène très simple, qui est l'augmentation des taux d'intérêt, et notamment des taux à long terme », a expliqué le premier ministre. Cette augmentation étant *« due, pour une très large part, aux déficits américains, et plus particulièrement à celui du budget »*, qui *« pose un problème au monde entier »*. M. Chirac estime qu'*« il faudra bien d'une façon ou d'une autre que les Etats-Unis, par leurs décisions, participent à la solution de ce problème »*. En outre, *« l'excédent commercial de nos amis japonais et allemands justifierait également que, en termes de soutien de leur consommation comme en termes de taux d'intérêt, ces deux pays s'associent à un effort de solidarité générale »*.

M. Chirac a assuré qu'*« il n'est pas de journée sans que les ministres des finances des (...) cinq grands pays industrialisés soient en contact téléphonique »*. *« Toute manifestation plus spectaculaire, dans l'état actuel des choses et avant que les décisions éventuelles soient bien préparées, pourrait être plus négative que positive »*, a souligné le premier ministre. M. Chirac estime que *« le problème des Bourses, aujourd'hui, intéresse essentiellement les Etats-Unis et l'Allemagne »* et qu'il est *« normal »* que ces deux pays aient une *« discussion privilégiée »*.

« Un peu de sang-froid »

Le premier ministre a exhorté *« la grande armée des actionnaires, des responsables politiques, médiatiques, économiques, techniques »* à faire preuve *« d'un peu de sang-froid »*. Au rang des mesures techniques nécessaires, M. Chirac a cité la *« solidarité »* entre les grands pays industriels, *« une solution apportée par les Etats-Unis au problème de leur déficit, une pression constante, notamment chez nos amis allemands, en ce qui concerne les taux d'intérêts, probablement une relance ou un soutien à la consommation, décidés par les Allemands et par les Japonais, et un renforcement des accords du Louvre »*. Selon le premier ministre, *« tout cela est tout à fait à notre portée »*. M. Chirac s'est affirmé *« raisonnablement optimiste »*. *« Nous faisons face aux difficultés »*, a-t-il dit.

Interrogé sur la poursuite de la politique de privatisations, M. Chirac répond : *« Il ne saurait être question pour le gouvernement, bien entendu, de remettre en cause cette politique de privatisations. »* Il signale que la privatisation de Suez *« qui s'est produite pendant la tourmente »*, a été extrêmement positive. *« C'est une révolution tranquille et qui se poursuivra tranquillement. »* Il ajoute : *« Nous poursuivrons ce programme parce que c'est une nécessité économique dans la perspective du grand marché européen qui sera un monde de compétition, de concurrence renforcée. »*

Aux démarches des socialistes, il répond : *« L'appréciation strictement polémique, politique avec un petit « p », pour ne pas dire politicienne, des socialistes sur les privatisations — qui, d'après eux, comporteraient une part de responsabilité dans les événements de la Bourse — est absolument dérisoire. Je ne peux pas la prendre en compte pour autre chose que ce qu'elle est, c'est-à-dire un argument de polémique électorale. Alors, ça ne m'intéresse pas. »*

Il rappelle *« les grandes décisions »* prises dans les semaines passées (programme autoroutier, TGV, programme spatial, budget, etc.) et affirme qu'il poursuivra *« la politique voulue par les électeurs sans défaillance »*. Il cite *« ce que tous les experts voient concrètement »*. *« La France a trouvé la première place dans le monde pour les investissements productifs ; en dix-huit mois, après avoir arrêté la destruction des emplois, après avoir stabilisé le chômage — c'est la première fois depuis plus de dix ans, — nous avons ce mois-ci un indicateur largement positif du chômage. Ça, c'est une grande nouvelle, au moins aussi importante que trois ou quatre points de baisse à la Bourse. Les privatisations ont parfaitement réussi.*

» Les critères économiques, notamment les prix, s'améliorent mois après mois. Nous sommes le troisième pays du monde pour cela. Nous avons réduit considérablement notre déficit. Naturellement, il y a des difficultés. Nous y ferons face et nous les surmonterons. » Il indique que sa priorité est d'*« améliorer la situation des plus démunis, de ceux qui ont les revenus les plus faibles par rapport aux autres, auxquels* [il ne peut] *promettre que le maintien du pouvoir d'achat »*.

Appel aux patrons

Interrogé sur la candidature de M. Le Pen à l'élection présidentielle, M. Chirac répond : *« Nous sommes en démocratie, et rien ne pourrait justifier l'exclusion de quiconque, quelles que soient ses idées, de la candidature. Ce n'est pas à moi d'inciter M. Le Pen ni de le dissuader d'être candidat. »*

Evoquant les problèmes de la Sécurité sociale et de ses *« états généraux »*, il revient sur l'importance qu'il attache à la diminution du chômage, *« qui sera une grande victoire si cela continue »*, et il *« lance un appel à tous les employeurs pour qu'ils ne tombent pas dans le piège de l'inquiétude ou de la morosité, mais pour qu'ils fassent confiance et créent des emplois »*.

En conclusion, M. Chirac évoque l'élection de 1988 : *« Il faut éviter que, par l'élection d'un candidat socialiste, on ait une rupture dans l'effort de redressement, mais la campagne n'est pas ouverte, je continue à assumer la direction des affaires de notre pays à la tête du gouvernement et de la majorité jusqu'au bout, et je me préoccuperai des problèmes électoraux le moment venu, c'est-à-dire quelques semaines avant l'élection. »* Il dénonce enfin *« les agitations pessimistiques »*, auxquelles il oppose son propre optimisme.

Le parti pris de la confiance

POUR la première fois depuis le début de la crise boursière, le premier ministre a fait connaître son sentiment en s'exprimant longuement, le mardi matin, 27 octobre à Europe 1. Il a ainsi fixé les grandes lignes de la position du gouvernement avant que M. Edouard Balladur ne participe, dans l'après-midi, à un débat parlementaire sur le thème des privatisations mais dont l'objet devrait être plus étendu. M. Jacques Chirac s'est montré *« raisonnablement optimiste »* quant à l'issue de la crise boursière, qui, doit, *« normalement, être maîtrisée »*. Il s'est élevé à plusieurs reprises contre les analyses *« catastrophiques »* et contre *« le piège de l'inquiétude et de la morosité »*.

Le parti pris de confiance adopté par le premier ministre s'appuie essentiellement sur le bilan économique de la France, dans lequel, il souligne quatre éléments *« objectifs »* : la poursuite de la désinflation et la réduction du *« différentiel »* avec l'Allemagne ; l'amélioration de la situation financière des entreprises ; le développement des investissements productifs des entreprises ; surtout, la baisse du chômage en septembre, qui a, selon lui, plus de valeur que la baisse de la Bourse.

En soulignant les *« critères positifs »* de la situation économique française — appréciation qui rappelle le célèbre *« les clignotants sont au vert »* de M. Mauroy, — le premier ministre a surtout voulu exorciser les risques de panique, insistant sur le fait que si la crise est *« sérieuse »*, elle est néanmoins *« américaine »* et ne peut trouver sa solution que dans une concertation internationale. En conséquence, il invite les responsables politiques et les agents économiques — tout comme les petits porteurs — à garder leur sang-froid. En effet, M. Chirac ne renonce pas au programme des privatisations bien qu'il n'ait pas précisé les étapes du calendrier. Cette *« révolution tranquille se poursuivra tranquillement »*, a-t-il déclaré, ce qui peut vouloir dire qu'elle se fera désormais sans hâte et, selon l'expression de M. Balladur, en *« tenant compte de l'état du marché financier »*.

Le chef du gouvernement a enfin voulu montrer qu'il *« continue à gérer les affaires du pays »* et qu'il le fera jusqu'au bout, refusant de parler de l'élection présidentielle, sinon pour souhaiter qu'un socialiste ne soit pas élu car cela entraînerait une *« rupture dans l'effort de redressement »*.

La *« gestion »* s'accommode bien ainsi avec ses préoccupations élyséennes pour 1988, auxquelles le chef du gouvernement, pas plus que les autres acteurs de la vie politique, ne saurait échapper.

A. P.

La situation en Polynésie française

Rumeurs fantaisistes à Papeete

PAPEETE
de notre correspondant

Jamais on n'avait vu à Tahiti autant de treillis. Le lundi 26 octobre, tous les employés de la zone portuaire qui devaient se rendre à leur lieu de travail — dépôts d'hydrocarbures, huileries de Tahiti, entrepôts et administrations — étaient priés de montrer patte blanche avant de passer le barrage de légionnaires. Dans les rues il y avait les mêmes embouteillages que les autres jours, mais la plupart des commerces étaient fermés.

Les rumeurs les plus fantaisistes ont toutefois provoqué un vent de panique, et les consommateurs se sont précipités vers les magasins d'alimentation pour constituer des stocks de nourriture. Le bruit a couru que les dockers descendaient à plusieurs centaines vers la capitale pour tout saccager puisque l'aéroport était occupé par des grévistes.

Il n'en fut absolument rien, et le chef du Front indépendantiste de libération de la Polynésie, M. Oscar Temaru, maire de Faaa, s'est inscrit en faux à l'antenne de FM 106, la radio tenue par M. Jean Juventin, maire de Papeete, contre les insinuations mettant en cause son rôle dans le mouvement des dockers. Estimant que certains cherchaient à lui faire endosser la responsabilité des violences de vendredi soir, il a répliqué : *« C'est de la désinformation ! Au moment où les premiers incendies ont éclaté, j'étais en réunion avec les responsables syndicaux des dockers. » « Il n'y a qu'un responsable, a-t-il ajouté, c'est le haut commissaire. »*

Tandis que le gouvernement territorial s'attache depuis le week-end à chercher une issue au conflit avec les dockers, les premières déclarations politiques, celle du Parti indépendantiste la Mana, et celle du parti d'opposition Aia Api, vont dans le même sens.

Au travers des incidents de vendredi, ces deux formations insistent sur les conséquences désastreuses du système de société tahitien, qui ne privilégie qu'une minorité de nantis. Leur solution ? La démission du gouvernement. Un vœu auquel M. Jacky Teuira, chef de l'exécutif local, ne semble pas du tout décidé à accéder.

MICHEL YIENG KOW.

La gauche et le Front national soulignent les causes profondes du malaise tahitien

Bien que le calme soit revenu en Polynésie française où l'état d'urgence et le couvre-feu ont été déclarés, la population du territoire reste en état de choc après l'émeute du vendredi 23 octobre qui a dévasté le centre de Papeete.

En métropole, cette situation suscite de vives critiques contre la politique du gouvernement et ses partisans locaux. Au nom du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne a estimé, lundi, que ces événements *« sont révélateurs d'une situation sociale grave. Il y a de très fortes inégalités à Tahiti, avec une minorité de privilégiés et beaucoup de déshérités*, a souligné le porte-parole du PS. *On ne rétablira pas l'ordre à Tahiti uniquement avec des gendarmes. Il faut s'attaquer aux causes profondes, c'est-à-dire s'occuper dès maintenant des problèmes de formation des hommes et du développement économique. »*

M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, a affirmé, à Dijon, que ces violences résultaient d'un *« excès de misère »*. *« Il y a dans ce territoire*, a-t-il dit, *une situation assez malsaine ; les populations pauvres de l'archipel se réunissent dans une sorte de bidonville autour de Papeete. C'est dangereux de mettre une population dans une situation désespérée »*.

Au nom du Mouvement des radicaux de gauche, M. Jean-Francis d'Aurriac s'est étonné *« de la frivolité du ministre des DOM-TOM »* en reprochant à M. Bernard Pons d'avoir affirmé que la situation était *« contrôlée par les forces de l'ordre »*. *« A Papeete aujourd'hui, comme à Nouméa hier et peut-être à Paris demain*, a-t-il déclaré, *les revendications des travailleurs et les mythes de l'indépendantisme sont aussi des supports utilisés par des hommes et des femmes trop longtemps exclus, ignorés, laissés pour compte, qui n'ont plus d'autre solution que de se révolter. »*

Selon M. Alain Krivine, animateur de la Ligue communiste révolutionnaire, *« les affrontements de Papeete illustrent le caractère antiouvrier du gouvernement Chirac et la nature colonialiste de la présence française en Polynésie et dans le Pacifique »*.

Enfin, M. Roger Holeindre, secrétaire du Front national aux DOM-TOM, a affirmé que *« les magouilles en tout genre, l'abandon de la jeunesse, sans idéal et sans avenir, sans aucune fierté d'appartenir à la France sont seuls responsables »*.

En revanche, le porte-parole du RPR, M. Franck Borotra, qui était l'invité, lundi soir, de France-Inter, a insisté, pour sa part, sur le fait que les dockers de Papeete, dont la grève a dégénéré en émeute, tenaient *« en otage la vie économique »*.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le compte-rendu des sondages relatifs à l'élection présidentielle de 1988, publiée dans nos éditions du 27 octobre. 58 % des personnes interrogées (et non 56 %) ne souhaitent pas que M. François Mitterrand fasse un second septennat.

Politique

Le Front national est de plus en plus divisé entre « durs » et « modérés »

Les lézardes du Front national deviennent des crevasses... L'affaire du *« détail »* et le comportement d'une partie des députés du Front national à l'Assemblée nationale ne cessent d'accentuer les clivages entre les *« modérés »* et les *« durs »* du Front national.

Après la démission de M. Gilbert Melac, secrétaire départemental de la fédération FN de Haute-Garonne, le départ des conseillers régionaux MM. Jean-Marc Alcaraz (Ile-de-France), Jean-Antoine Armengol et Alain Champ (Midi-Pyrénées), la démission de M. Olivier d'Ormesson de la présidence du comité de soutien à la candidature de M. Jean-Marie Le Pen porte encore un coup plus rude à la stratégie de respectabilisation du président du Front national, qui paraît aujourd'hui bien compromise.

Agé de soixante-neuf ans, fils du diplomate Wladimir d'Ormesson, ancien député du CNI vers lequel il vient de décider de retourner, élu député européen en 1979 sur la liste Veil qu'il avait quittée pour se présenter avec succès en 1984 sur la liste de M. Le Pen, M. d'Ormesson était généralement présenté comme l'un des principaux chefs de file des « modérés » du Front national.

Il personnalisait auprès de M. Le Pen le courant des chrétiens traditionalistes et avait largement contribué à conforter les relations internationales du président du Front national. Toujours prêt néanmoins à fournir sa caution de maire de la ville qui porte son nom (dans le Val-de-Marne) au candidat Le Pen, M. d'Ormesson n'a pas pour l'instant l'intention de se dessaisir de ses mandats de député européen et de conseiller régional.

Comme à leur habitude, les responsables du Front national ont choisi de minimiser cette nouvelle affaire. En déplacement, le lundi 26 octobre, à Saint-Etienne, où il était reçu par le maire UDF de la ville, M. François Dubanchet, M. Le Pen a déclaré *« que la manière et le prétexte de cette démission étaient pour le moins étonnants »*.

Nommé aussitôt nouveau président du comité de soutien, M. Bruno Mégret, le directeur de la campagne de M. Le Pen, a estimé que cette démission *« relevait de la faiblesse momentanée d'un homme que le grand âge et l'état de santé expliquent en partie »* et que par conséquent *« elle n'avait pas de signification politique »*.

Suppléant de M. d'Ormesson à l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Schenardi a jugé que celui-ci *« déshonore le nom de ses anciens »* et y voit le complot d'un *« lobby international »*. M. Schenardi a pris l'initiative d'organiser une manifestation de protestation devant la mairie d'Ormesson le vendredi 30 octobre après-midi. Malgré toutes ces déclarations, l'atmosphère au sein du Front national est devenue, selon plusieurs témoignages, *« irrespirable »*. Un homme semble être aujourd'hui dans le collimateur du clan du secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois : le propre chef de cabinet de M. Le Pen, lui aussi député européen, M. Jean-Marie Le Chevallier.

D. C.

« Il était possible de s'entendre avec la majorité »

nous déclare M. Olivier d'Ormesson

« Pourquoi avoir attendu plus d'un mois avant d'annoncer officiellement votre décision de renoncer à la présidence du comité de soutien à M. Jean-Marie Le Pen ?

— Parce que j'ai voulu continuer à ramer jusqu'à l'épuisement. En fait, dès le 23 septembre, dans un véritable cri du cœur de deux pages, j'avais signifié ma décision à Jean-Marie Le Pen. Mais je lui disais aussi que j'acceptais toujours de le rencontrer. Il est venu me voir mercredi dernier. Ce fut très dur. Il m'avait dit un jour : un homme public ne doit jamais s'excuser. Seules les domestiques s'excusent. Moi, j'étais l'un de ceux qui avec Edouard Frédéric-Dupont lui avaient conseiller de passer un tout autre message lors de sa fameuse conférence du 18 septembre dernier, qui devait réparer son dérapage sur les chambres à gaz du « Grand Jury RTL-*le Monde* » du dimanche précédent, que je n'aurais jamais cru possible si je ne m'étais ensuite empressé de me procurer le script de cette émission.

» Je considérais que pour clore définitivement cette affaire, il devait explicitement retirer ce mot « détail » et s'en expliquer franchement. Tout le monde a le droit de faire une erreur. Ce qu'on n'a pas le droit de faire, c'est de s'obstiner dans son erreur. Un homme qui vise la magistrature suprême doit avoir le courage de reconnaître ses erreurs.

— Quand avez-vous vraiment pris conscience que cette erreur devenait irréparable ?

— Il y a d'abord eu cette mascarade des journées parlementaires de Porquerolles. Moi, je n'aurais pas commencé par engueuler tout le monde. A croire que ça les rend tous fous de vouloir aller à l'Elysée. Ensuite, l'absence du groupe pour la première séance de la rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale. *Moi, au Parlement de Strasbourg*, j'ai fait venir quatorze de nos dix-sept députés à leur banc pour la minute de silence réclamée par lord Plumb, qui fut moins facile à écouter que le président Chaban-Delmas. On ne refuse pas une minute de silence ! Il fallait être présent. Au lieu de cela, repris par ses mauvais génies, Jean-Marie Le Pen décide de s'enfermer encore un peu plus dans son ghetto. Enfin cette séance mémorable de ce vendredi 9 octobre au Palais-Bourbon. Moi, je n'aurais jamais fait ce numéro. En la circonstance, il était trop évident qu'il s'agissait de faire oublier l'affaire du « détail ». Alors je me suis dit : il faut que le « vieux » ait le courage de porter le bistouri dans la plaie. Je crois que mon départ va être extrêmement salutaire pour faire monter en ligne les modérés.

— Dans l'immédiat, votre départ ne se résume-t-il pas plutôt à un aveu d'impuissance ?

Quand je me suis engagé auprès de Jean-Marie Le Pen en 1984, ma motivation essentielle était de ramener la France à son rôle traditionnel de fille aînée de l'Eglise. Je personnalisais auprès de lui une droite modérée conservatrice. Homme de droite, je suis, mais jamais je ne me suis gargarisé du mot d'extrême droite. Au début, quand nous nous retrouvions, nous parlions de Reagan, de Churchill de Tatcher que je lui ai fait rencontrer. Je l'ai aussi présenté au Saint-Père. Je devais l'emmener le mois prochain en Allemagne.

« Se laisser porter sur la vague »

» Nous voulions faire de Jean-Marie Le Pen un chef populaire d'une droite nationale et conservatrice. Il lui suffisait pour cela de se laisser porter sur la vague en réaffirmant la nécessité pour la droite de donner une réponse positive à un certain nombre de grands problèmes. Il y aurait eu des convergences telles avec la majorité que les ententes étaient possibles. Mais cela voulait dire que Le Pen devait devenir le chef d'un grand parti conservateur. Ce qui est devenu, hélas, aujourd'hui impossible.

— Pensiez-vous réellement que les responsables de la majorité étaient disposés à s'entendre avec M. Le Pen ?

— Absolument.

— Vous étiez chargé de nouer les contacts ?

— Je suis fils de diplomate...

— Mais n'affirme-t-on pas, tant du côté de M. Chirac que chez M. Barre, que les ponts sont coupés ?

— Ma réponse est négative. Il y a une très grande angoisse de part et d'autre sur la nécessité de s'entendre avec Le Pen. C'était possible actuellement, c'est compromis. Mais l'histoire est pleine de retournements. Si on m'avait écouté, l'intérêt supérieur du pays et l'intérêt bien compris de la majorité devaient en permettre quelques-uns d'assez surprenants dans les mois à venir. Mais, de toute façon, Le Pen pèsera lourd à l'élection présidentielle. Je sais bien que son électorat est composite. Mais tout de même si lui s'engage, il peut en entraîner beaucoup plus des deux tiers. Certes, côté majorité personne n'avouera jamais ce genre de démarche. Moi, je n'ai pas honte de reconnaître que j'ai souhaité voir Jean-Marie Le Pen s'entendre avec elle. Mais il y a des hommes publics qui n'occupent pas nécessairement des places au gouvernement mais qui ont de grandes charges, qui s'emploient à être les agents de liaison, les uns du côté de M. Chirac, les autres du côté de M. Barre.

— Pensez-vous que cette volonté soit encore partagée par tous les responsables du Front national ?

— Croyez-vous que M. Stirbois souhaite vraiment un succès de M. Le Pen... ? Je ne le crois pas. Je n'ai jamais caché que j'étais venu au Front national pour Jean-Marie Le Pen, que s'il n'avait pas été là, je n'y serais pas resté vingt-quatre heures.

— Est-il vraiment concevable à vos yeux que M. Stirbois et ses amis fassent voter au second tour contre la droite, donc pour le candidat socialiste ?

— Alors, il faudrait que le Front national soit réduit à sa plus simple expression. Dans ma famille on ne fait jamais la politique du pire. Même s'il y a divorce sur certains points, nous ne mêlon jamais nos noms au second tour par rancœur à l'élection d'un homme qui n'est pas sur nos idées. A travers moi s'exprime un courant. Je suis conscient de ce que je représente, et je n'ai pas le droit de lier cette modeste influence dont je dispose à ce genre d'aventure. Je n'ai jamais été et je ne serais jamais une potiche.

Propos recueillis par
DANIEL CARTON.

La reprise en main de la fédération de la Haute-Garonne

TOULOUSE
de notre correspondant

L'Institut d'études politiques de Toulouse est en ébullition. Que M. Alain Sorbera soit promu secrétaire de la fédération haut-garonnaise du Front national passe encore ! La maison en a vu d'autres, elle qui a formé des générations de militants d'extrême droite. Mais qu'il se donne le titre de professeur quand il n'est qu'assistant, en voilà trop ! Surtout que l'homme est un récidiviste. N'avait-il pas, en septembre 1986, déjà argué de ce titre alors qu'il était en seconde position sur la liste conduite par M. Gilbert Melac pour les législatives partielles de Haute-Garonne ?

M. Melac n'est plus en charge de la fédération du département depuis le 10 septembre dernier. Décision de M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national. Mais la sanction n'a été rendue publique que le 19 octobre, au cours d'une conférence de presse de M. Bernard Antony, alias Romain Marie. *« J'étais en Pologne, je n'ai pas eu le temps de l'organiser »*, explique le secrétaire régional du Front.

M. Melac, lui, n'a pas eu la patience d'attendre. Il s'est laissé aller à quelques confidences, dépité d'être ainsi débarqué après neuf ans de bons et loyaux services à la tête des troupes du département. Inquiet aussi pour l'avenir de son parti, engagé, selon lui, *« dans une stratégie suicidaire »*. Ce cadre de direction, image du national-chic- classe moyenne, adhérent au Front depuis 1973, s'estime victime de la lutte des clans. Partisan déclaré de ce qu'il appelle *« la droite de conviction »*, il craint que son parti ne devienne qu'une machine à ratisser les mécontents, les frustrés de tout poil.

M. Sorbara, lui, connaît la musique. Tous les dimanches, à Toulouse, cet enseignant de quarante-deux ans tient l'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste. Catholique, flirtant avec les intégristes et soulagé du rapprochement entre Mgr Lefevre et le Vatican, il est à l'évidence en communion avec M. Antony. *« Il se sublime dans cette nomination »*, ironise un de ses collègues de travail qui se souvient de lui portant fleur de lys à la boutonnière, version Action française.

Enfant du petit peuple, produit de la culture pied-noir, *« intellectuel »* adopté par la bonne société, il fait le grand pont par-dessus les classes sociales. *« Il faut rassembler certains milieux, rapatriés, catholiques, bourgeoisie... Gilbert Melac s'est trop attaché à des fonctions électives »*, avance-t-il pour justifier sa promotion. *« Les militants de la Haute-Garonne étaient démobilisés »*, confirme M. Antony.

Revanche des intégristes sur le courant *« moderniste »* ? Retombées de la crise qui secoue le Front national ? L'éviction de M. Melac, prévue de longue date, semble-t-il, procède peut-être bien des deux phénomènes.

GÉRARD VALLES.

Dans les conseils régionaux

A Marseille : du « détail » au « petit moyen »

Les délibérations de plusieurs des conseils régionaux réunis le lundi 26 octobre ont été en partie consacrées à des polémiques sur les déclarations de M. Jean-Marie Le Pen, qui avait qualifié les chambres à gaz des camps de concentration nazis de *« point de détail »* en regard de l'histoire de la deuxième guerre mondiale.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les groupes communistes et socialistes du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont mené, le lundi 26 octobre, une vigoureuse offensive contre M. Jean-Claude Gaudin, président de cette assemblée, pour le contraindre à dénoncer l'alliance entre l'UDF, le RPR et le Front national. Au terme d'un débat houleux et confus, une motion déposée par le PC, condamnant *« les propos et les comportements du Front national et de ses soutiens locaux »*, a été repoussée par l'ensemble des partis de la majorité et le Front national.

« Mon père a été fusillé par les Allemands, ma mère est morte, et ce n'est pas un détail, dans les camps de concentration, a déclaré M. Paecht, député PR du Var. *Laissez nos morts tranquilles »*. M. Guy Hermier (PC) lui ayant objecté qu'il ne s'agissait pas d'une *« preuve »* a alors été traité de *« salaud »* par un membre du Front national.

Sur le même ton, après que M. Joseph Comiti (RPR) eut évoqué la *« terreur rouge »* et les *« procès de Moscou »*, un orateur du Front national, M. Gérard de Gubernati (Alpes-Maritimes) a affirmé que *« les chambres à gaz existent aujourd'hui en Russie »*. L'un de ses collègues, M. Henri Arion (Var), a déclaré que *« l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale fut une abomination. Les chambres à gaz furent à mon sens, mais je peux me tromper, un petit moyen parmi d'autres plus abominables encore. »*

GUY PORTE.

A Besançon : réprobation

En Franche-Comté, notre correspondant à Besançon, Claude Fabert, rapporte que la gauche a vainement tenté de faire adopter une motion condamnant M. Le Pen. M. Edgar Faure, président du conseil régional, affirmant que cette assemblée ne peut *« s'ériger en tribunal »*, a préféré faire adopter un texte exprimant *« la plus grave réprobation »*.

Les trois élus du FN, qui s'étaient joints à la droite classique pour repousser le texte proposé par la gauche, se sont abstenus sur le vote de la motion présentée par M. Faure. Celui-ci a eu besoin de sa voix prépondérante — celle dont bénéficie le président — pour faire adopter son texte.

● **Les quarante ans de M. Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux.** — *« Si je suis en bonne condition physique, je me présenterai aux municipales de 1989 »*, a déclaré M. Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, le lundi 26 octobre, pour le quarantième anniversaire de son installation au poste de maire. Dans un entretien accordé au quotidien *Sud-Ouest*, il a précisé, à propos d'une éventuelle passation de pouvoir en cours de mandat à son « dauphin », M. Jacques Valade : *« Je n'ai rien envisagé de précis. Je ne suis pas d'humeur à partir. Je suis trop passionné par Bordeaux »*. — *(Corresp.)*





Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

INDUSTRIE : M. Madelin dénonce l'« irresponsabilité » de la gauche

Les députés ont examiné, le lundi 26 octobre, le budget de l'industrie. Le vote devrait intervenir mardi en même temps que celui du budget du tourisme. D'un montant de 17546,7 millions de francs, les crédits de ce ministère représentent 1,46 % du budget général de la nation. Après avoir régressé de 10 % en 1987, les crédits de l'industrie enregistrent une nouvelle baisse cette année de 12,5 % en francs constants. Pour le gouvernement et la majorité, cette baisse traduit une meilleure adaptation des missions du ministère de l'industrie aux règles économiques du monde moderne. Pour l'opposition, elle marque un nouveau et préjudiciable désengagement de l'Etat.

« L'Etat a été un mauvais patron et un mauvais actionnaire ! » Brossant, à la tribune dans une intervention au pas de charge, un tableau de la politique industrielle menée par la gauche de 1981 à 1986, le ministre de l'industrie, M. Madelin, n'a pas fait dans la nuance. Sélectionnant ses exemples (sidérurgie, Renault, etc.) comme si ces secteurs n'avaient connu de difficultés qu'à partir de 1981, il a estimé que les différents volets de cette politique industrielle (compétitivité, investissements productifs, etc.) avait oscillé entre le recul et la stagnation. *« La notion de compétitivité est au cœur du débat économique et industriel »* a-t-il souligné en évoquant le grand rendez-vous européen de 1992. *« Les recettes de la non-compétitivité »* ont été mises en place pendant cinq ans par les gouvernements de gauche, a accusé le ministre, avec une vitesse d'élocution qui rendait difficile toute interruption. L'ancien ministre socialiste M. **Jean Le Garrec** (PS, Nord) y est toutefois parvenu, servi par un timbre de voix qui fait le pendant, sur les bancs de la gauche, à celui de M. Robert-André Vivien (RPR). Trouvant la charge abusivement appuyée, M. Le Garrec a accusé M. Madelin de *« manipuler les chiffres et de mélanger les problèmes »*. Il a rappelé que durant les cinq années de gestion par la gauche, 50 milliards de francs avaient été injectés dans les entreprises nationalisées alors que les investisseurs privés de 1976 à 1981 n'y en avaient instillé que 5,5 milliards de francs.

Les premiers de la classe

Rectifiant légèrement son tir, le ministre de l'industrie a reconnu que *« la politique irresponsable »* de la gauche avait marqué l'année 1981 et qu'après *« ils »* avaient *« ouvert les yeux »*.

Balancier classique de toute démonstration, après avoir décrit les « errements » d'avant 1986, M. Madelin a affirmé qu'un véritable regain économique se faisait sentir depuis dix-huit mois : amélioration des marges, développement de la création et des reprises d'entreprises, meilleurs investissements productifs : *« Nous sommes devenus, dans ce domaine, les premiers de la classe. »* *« Nous avons renversé la vapeur. »*

D'autre part, M. Madelin a récusé l'idée selon laquelle son souhait intime serait finalement la disparition pure et simple de son département ministériel. Certes, a-t-il reconnu, *« les abonnés des guichets des subventions »*, trouvent désormais porte close. *« Mais*, a-t-il insisté, *à chaque franc en moins dans ce budget correspondent 3 francs d'allégement fiscal pour les entreprises industrielles, tout particulièrement les PME (...) Trop souvent on a jugé le budget du ministère de l'industrie à sa valeur absolue. Mais chaque fois que l'on augmente ce budget, on taxe les consommateurs et les entreprises performantes. »*

Bref, le recul des crédits de ce département ne traduit pas une volonté d'abandon et de désengagement systématique mais un recentrage sur des missions d'aide aux mutations où à la suppression des déficits dans des secteurs en difficulté. C'est ce qu'a également affirmé le rapporteur spécial de la commission des finances, M. **Philippe Vasseur** (UDF, Pas-de-Calais). *« Il ne s'agit pas de verser des subventions à fonds perdus qui ne font que retarder les échéances inéluctables. »* Les réductions importantes des interventions publiques (– 9 %), des investissements exécutés par l'Etat (– 19,90 %) et des subventions d'investissements (– 29 %) ne signifient donc pas, a assuré le député UDF, que l'Etat se désintéresse de l'industrie. *« Le taux de l'impôt sur les sociétés est revenu de 50 % à 42 %*, a-t-il rappelé. *Les bases du calcul de la taxe professionnelle ont été réduites, les taxes sur le téléphone et l'énergie ont été aménagées, la taxe sur les frais généraux supprimée, tout alourdissement des charges sociales évité. »*

M. Fiterman : « ex-ministre de l'ex-industrie »

Si la situation *« s'améliore »*, le rapporteur n'a pas caché qu'il fallait *« se garder de pavoiser »*, les récents remous de la Bourse démontrant la sensibilité de la France aux perturbations internationales. *« Les bons résultats de 1986 sont dus en partie à la baisse du prix du pétrole et du cours du dollar »*, a expliqué M. Vasseur tout en rendant hommage à la place prise dans le *« redressement »* par les mesures engagées par le gouvernement Chirac depuis avril 1986.

Le redressement en question n'a pas frappé l'opposition de gauche et d'extrême droite. *« Le premier ministre, tiraillé de droite à gauche, a préféré poursuivre une politique social-démocrate et maintenir l'empiétement de l'Etat sur l'économie »* s'est indigné M. **Pierre Descaves** (FN, Oise). *« Vous présentez le budget de l'abandon industriel »*, a protesté M. **Charles Fiterman** (PCF, Rhône). L'ancien ministre communiste s'est d'ailleurs demandé si M. Madelin n'ambitionnait pas pour l'avenir le titre d'*« ex-ministre de l'ex-industrie française »*. *« Le libéralisme n'est que le faux nez d'un interventionnisme sélectif au service des maîtres de la finance »*, a-t-il déclaré.

Mme **Edith Cresson** (PS, Vienne) a renoncé à décortiquer ce budget de peur de n'y trouver *« pas grand-chose »*. Défendant l'*« héritage »* laissé par la gauche, l'ancien ministre socialiste a affirmé que les théories libérales de M. Madelin avaient fait oublier à l'Etat sa mission essentielle qui consiste à agir sur le long terme.

Ancien secrétaire d'Etat, M. **Martin Malvy** (PS, Lot), a concentré ses critiques sur le recentrage de la politique de maîtrise de l'énergie. Il a reproché au gouvernement la réduction de 30 % des effectifs de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). *« Quelle serait notre situation si, après avoir interrompu la politique de maîtrise de l'énergie, nous devions affronter les conséquences d'une nouvelle crise pétrolière ? »*, s'est-il interrogé. Les griefs formulés par le député socialiste ont fait écho à ceux émis par plusieurs élus de la majorité, notamment M. **Pierre Weisenhorn** (RPR, Haut-Rhin), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, et M. **Jean-Pierre Delalande** (RPR, Val-d'Oise). Le premier a regretté la réduction des crédits de l'AFME en rappelant que les efforts de maîtrise de l'énergie avaient permis à ce jour une économie annuelle de 35 millions de tonnes équivalent-pétrole (TEP), soit 20 % de la consommation. Le second s'est interrogé sur le point de savoir si cet organisme n'était pas finalement *« pénalisé pour avoir trop bien réussi »*.

M. Madelin, après avoir lu des extraits des rapports de la Cour des comptes et de l'inspection des finances critiquant certains aspects du fonctionnement de l'AFME, a répondu que trop d'interventions publiques pouvaient tuer les initiatives privées particulièrement nécessaires en matière de maîtrise de l'énergie. D'autre part, a-t-il précisé, un plan de reclassement sera mis en place pour les personnes concernées par la réduction d'effectifs. Ces précisions n'ont pas apaisé les inquiétudes des députés.

PIERRE SERVENT.

L'« effet Juquin »

Exclusions et démissions en série au PCF

« Communiste je suis, communiste je reste. Plus que jamais je vais travailler au renouveau du mouvement révolutionnaire. » Ainsi s'achève une déclaration datée du mardi 27 octobre de M. Sodol Colombini, maire communiste d'Aigues-Mortes (Gard) dans laquelle il annonce son exclusion du PCF. Cette procédure n'a pas été engagée par sa cellule, précise-t-il, mais par *« la direction de la nouvelle section »* locale, le vendredi 23 octobre, en son absence et alors que *« la question ne figurait pas à l'ordre du jour »*.

Partisan de M. Pierre Juquin, militant à douze ans de la Jeunesse communiste en 1956, M. Colombini avait adhéré au PCF en 1962. Il est membre de la cellule des Salins du Midi, entreprise dont les salariés sont en conflit avec la direction depuis plusieurs semaines. *« Quand on sait que cette cellule d'entreprise était l'épine dorsale de ce que fut la section d'Aigues-Mortes*, écrit M. Colombini, *on mesure combien le fossé se creuse non seulement entre la société civile et le parti mais aussi avec ce que furent ses bastions ouvriers. »*

Dans le même département, une conseillère municipale de Nîmes, Mme Thérèse Luppi, a annoncé, le 26 octobre, qu'elle démissionnait du PCF dont elle était membre, tout comme son mari, également démissionnaire, depuis 1954. Le même jour, un adjoint au maire de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), M. Jean-Pierre Chapoulie, a quitté le PCF. Le premier adjoint, M. Jacques Brianti, avait fait de même quelques jours auparavant. Tous ces démissionnaires ont décidé de rejoindre les rénovateurs communistes qui soutiennent la candidature Juquin.

Dans le Finistère, notre correspondant, Gabriel Simon, nous signale que si M. Jean-Pierre Jeudy, maire communiste de Carhaix, a été exclu *« dans des conditions*, précise l'intéressé, *pour le moins douteuses »*, en revanche, M. Michel Mazéas, maire de Douarnenez, critique à l'égard de la direction fédérale, donnera sa signature au candidat officiel du PCF, M. André Lajoinie. L'exclusion de M. Jeudy a provoqué la démission de trois élus de la commune de Plougonven.

Enfin, M. Jean-Loup Englander, maire communiste de Saint-Michel-sur-Orge et conseiller général de l'Essonne, pourtant favorable à M. Lajoinie, demande le *« retrait de l'actuelle direction du PCF »* et notamment *« le changement de secrétaire général »*.

P et T : les députés de la majorité taxent le « minitel rose »

L'Assemblée nationale, le lundi 26 octobre, a adopté les crédits du budget annexe du ministère des P et T. D'un montant de 171 744 millions de francs, ils sont en diminution de 5,6 % sur l'an dernier, cette baisse s'expliquant par l'assujettissement des télécommunications à la TVA. Les députés du RPR, de l'UDF et du FN ont approuvé ce budget, alors que ceux du PS et du PC votaient contre.

La longue bande, toute droite sortie de l'imprimante, descend le long de la tribune du Palais-Bourbon : M. **François d'Aubert** (UDF, Mayenne), rapporteur de la commission des finances, commence son offensive contre le « minitel rose ». Il a mis au travail un de ses collaborateurs et connecté son minitel à une imprimante. Ce qu'il a découvert l'effraie. Un exemple : *« En tapant 3615 « POM », le vendredi 23 à 14 heures, on découvrait cette annonce, que j'ai été obligé d'expurger : « Recherche gamine de quatorze ans pour... Si une femme est en difficulté financière, je pourrais l'aider si elle veut me confier sa gamine ; discrétion assurée. » En tapant « Aline » vous trouvez des annonces où figure le mot « rémunération »... Je ne suis pas un Père la pudeur, mais il faut faire quelque chose. »*

D'accord, mais quoi ? Car à droite, et à l'extrême droite, chacun est choqué par la débauche de publicité pour cet usage du minitel et par l'utilisation qui est faite de ce nouveau moyen de communication. M. **François Porteu de La Morandière** (FN, Pas-de-Calais), en a fait un de ses chevaux de bataille : *« C'est une putréfaction permanente et indigne qui discrédite notre pays, le gouvernement, et qui salit notre jeunesse. »*

Le ministre des P et T, M. **Gérard Longuet**, est manifestement gêné par cette offensive. Son administration a toujours expliqué qu'elle n'était pas responsable des messages qui transitaient par les moyens techniques qu'elle met à la disposition de tous. Mais aujourd'hui il convient que cette réponse n'est pas *« suffisante »* et explique que *« chacun doit prendre ses responsabilités »* : la presse, dont *« la commission paritaire délivre les autorisations d'utiliser le 3615 »* ; la CNCL, à qui ces messageries doivent être déclarées, *« et qui doit les surveiller »* ; le parquet, qui doit intervenir lorsqu'il y a infraction à la loi pénale ; les élus locaux, qui sont *« responsables de l'affichage sur la voie publique »* ; et enfin les parents.

Cela étant, le ministre reconnaît maintenant que la direction générale des télécommunications doit *« participer à la défense de la morale »*. Aussi il annonce qu'il va modifier les conventions de concession du « 3615 » afin d'avoir *« le droit de les dénoncer unilatéralement dès lors qu'une plainte est déposée au parquet et sans attendre que toute la procédure pénale soit achevée »*.

Ce premier pas ne paraît pas suffisant à M. d'Aubert et à M. **Ladislas Poniatowski** (UDF, Eure), rapporteur de la commission de la production. Ils font adopter un amendement instaurant, à partir du 1er janvier 1989, *« une taxe au taux de 33 % sur les sommes payées par les fournisseurs de services diffusés »* par le 3615, si ceux-ci ont un *« caractère pornographique »* et font de la publicité par affichage ou *« par tout moyen audiovisuel »*.

M. Longuet annonce qu'il proposera une solution plus efficiente d'ici à la fin de la discussion budgétaire, mais se rallie à cet amendement qu'approuvent la droite et l'extrême droite, le PC ne participant pas au vote et les socialistes votant contre, car, dit M. **Louis Mexandeau** (PS, Calvados) : *« S'il y a des actes répréhensibles, la loi doit les sanctionner, mais il est hypocrite de créer une taxe. Surtout, ce débat fait oublier l'essentiel : le succès de cette technique française dont cette utilisation contestable n'est qu'accessoire. »*

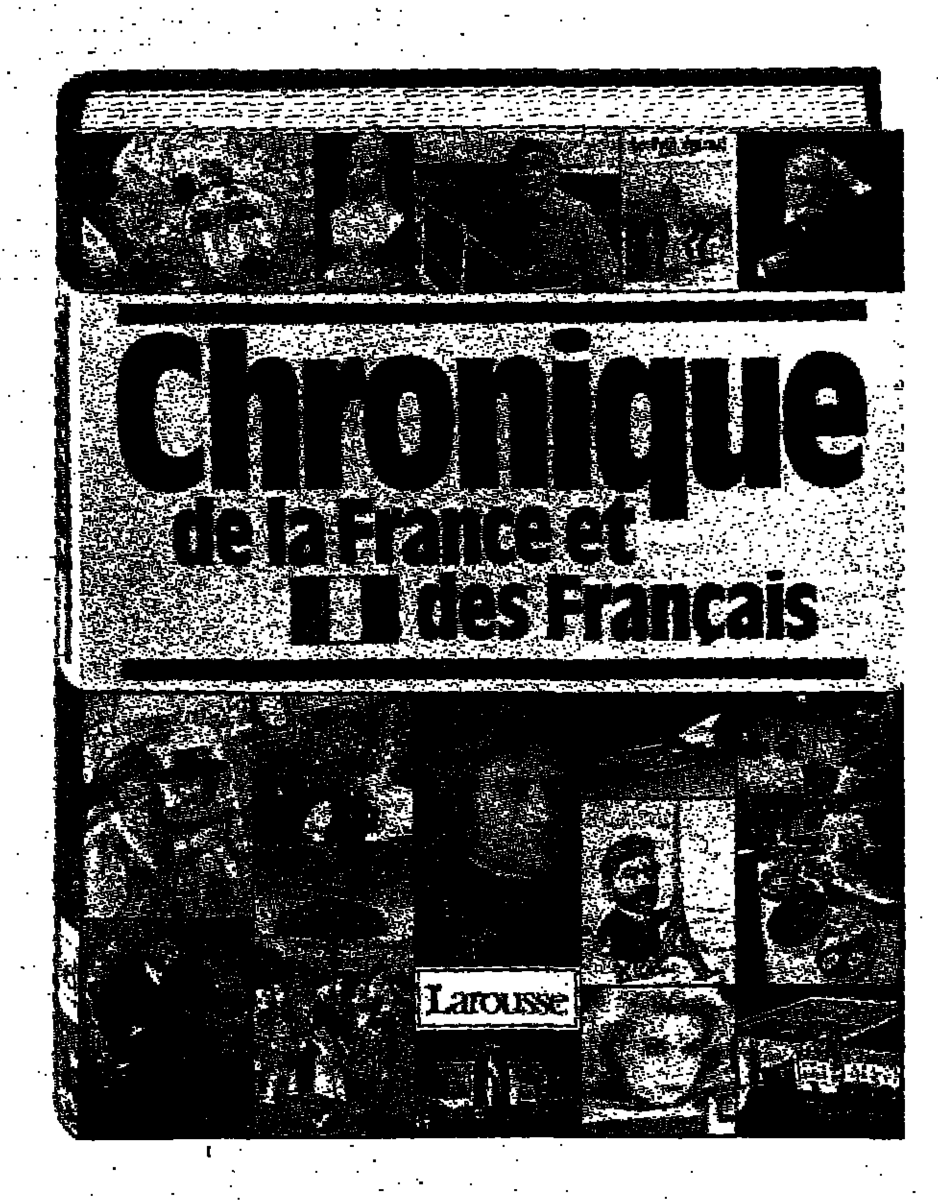
Effectivement le cas du « minitel rose » n'est qu'un détail pour l'avenir des P et T. C'est à ce dernier que les députés et le ministre ont consacré l'essentiel de leurs interventions. Là les positions sont clairement définies. A gauche on défend le « statut » : *« C'est avec son statut actuel que la poste française est devenue une des meilleures du monde »*, dit M. **Marcel Rigout** (PC, Haute-Vienne) ; à droite, au contraire on veut développer la *« concurrence »* entre le service public et les entreprises privées, M. Longuet, qui ne cesse de mettre en avant la *« logique d'entreprise »* de son administration, rêvant d'une banalisation de la DGT qui lui donnerait les charges et les avantages des sociétés de droit privé. Mais comme il a renoncé à faire débattre par le Parlement, – contrairement à ce qui avait été décidé au printemps 1986, – de son projet sur la concurrence dans les communications, le débat rebondira plus tard.

THIERRY BREHIER.

● **M. Malhuret reçoit deux membres de l'opposition chilienne.** – Le secrétaire d'Etat français aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, a reçu, lundi 26 octobre, M. Andrés Zaldivar (démocrate chrétien) et M. Ricardo Lagos (socialiste), qui font actuellement campagne en Europe en faveur de la démocratisation au Chili. A l'issue de ces entretiens, M. Malhuret a déclaré dans un communiqué que son gouvernement était *« très attaché à l'établissement d'une véritable démocratie au Chili »* et qu'il suivait *« avec la plus grande attention l'évolution de la situation »*, notamment *« les efforts faits par les partis politiques chiliens pour l'organisation d'un scrutin qui garantisse l'expression libre de la volonté des citoyens »*. – (Reuter.)

Les Français sont comme ça, c'est chronique.

1987



C'est ce que vous découvrirez dans la *Chronique de la France et des Français*, la nouvelle Chronique Larousse, préfacée par 130 personnalités de tout premier plan du monde des lettres, de la politique, des sciences, du sport et du divertissement.

Construite sur le principe qui a fait le succès des deux précédentes - *Chronique de l'Humanité* et *Chronique du XXe siècle* - elle fait *revivre aux Français leur passé sous la forme* d'une actualité. Les grands moments de l'Histoire sont mêlés aux événements de la vie quotidienne, comme chaque jour, dans un journal.

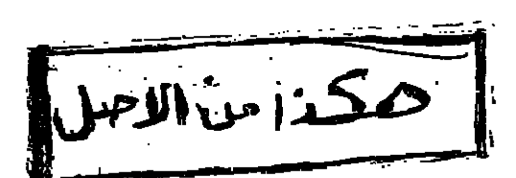
Les Français y apparaissent avec leurs originalités, leurs bons côtés et leurs défauts chroniques. Il est temps que nous sachions qui nous sommes, non ?

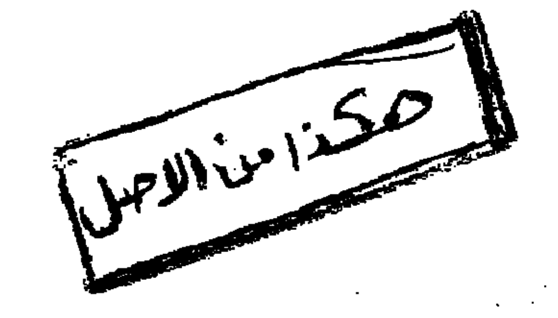
1300 pages - Près de 3000 illustrations.

Un grand reportage sur nos 2410 dernières années.

C'EST ÇA LE SOUFFLE LAROUSSE







Société

JUSTICE

Une banqueroute sans équivalent

L'autre mystère Chaumet

Code : tout tient dans ce seul mot. Il résume l'étonnante situation découverte par tous ceux, policiers et magistrats, chargés de démêler l'écheveau de la banqueroute de la célèbre joaillerie parisienne, cette maison bicentenaire de la place Vendôme : Chaumet. Noms codés, lettres codées, listes codées, etc. A chaque perquisition, à chaque saisie de documents, à chaque question délicate aux deux inculpés, Jacques et Pierre Chaumet, ces obstacles se dressent sur le chemin de la vérité.

« J'ai eu recours à plusieurs systèmes de codes, je ne suis pas en mesure de vous les énoncer présentement », déclare Jacques Chaumet, le 22 juin, lors de son premier interrogatoire par le juge d'instruction, M. François Chanut. Le 30 juillet, il reconnaîtra cependant l'un de ceux-ci : *« ROMANTIQUE = 1 234 567 890. »* Tel document, rédigé de sa main, où figurent de mystérieuses abréviations *(CDC, BALMO, OLI)*, sera donc ainsi daté : *« A-RO »*, autrement dit 4 décembre. Lors des perquisitions aux domiciles des deux frères, les enquêteurs de la brigade financière trouveront des *« notes codées »* faisant état d'opérations en Suisse ou à Londres, des listes de pierres et de bijoux également *« codées »*, *« un ensemble de notes manuscrites dont certaines sont codées... »*.

Même les appellations de banques mises à contribution pour des opérations d'exportation sont codées : Jacques Chaumet révélera lui-même que *« Zola »* est la banque Dreyfus, *« Paquet »* la banque Transatlantique, *« Baron »* la banque Rothschild (devenue l'Européenne de banque), *« Chaise »* la Chase Manhattan Bank, etc. Débiteur, selon Pierre Chaumet, pour 20 millions de francs, comme le serait la princesse Madawi, sœur du roi Fahd d'Arabie saoudite, pour 32 millions, le roi Hassan II du Maroc se retrouve dans les comptes de la joaillerie sous trois pseudonymes différents : *Mekloufi, Zaaf, Ben Cherif.* Une cliente soucieuse de discrétion se faisait appeler d'un surnom composé par l'inversion des quatre dernières lettres de son nom patronymique.

Ces petits jeux de dissimulation, aussi désuets que l'était, dit-on, l'atmosphère familiale de la joaillerie, ne seraient que folkloriques s'ils ne cachaient une affaire financière sans équivalent. Car, *s'il y a code*, c'est qu'il y a mystère, et celui-ci est toujours inexpliqué. Les chiffres sont, en effet, sidérants et démesurés.

Le chiffre d'affaires en 1986 de Chaumet et Cie, la maison mère, correspondant au seul magasin de la place Vendôme employant quarante-neuf personnes, fut de 278 millions de francs. Or son passif se situe, selon le parquet, *« aux alentours d'un milliard de francs »*. Les seules dettes figurant en comptabilité atteignent 600 millions de francs, soit plus du double du chiffre d'affaires de 1986.

Le compte Ripar Trust

Les sommes deviennent encore plus considérables si on y ajoute le passif des sept filiales ou sous-filiales de Chaumet et Cie : la Société de fabrication Vendôme, représentant l'atelier de fabrication et employant quarante-neuf personnes; la SA Breguet-France, diffusant des montres de luxe fabriquées dans la sous-filiale suisse SA Montres Breguet; les quatre filiales étrangères enfin (Genève, Bruxelles, Londres, New-York). Selon le parquet, l'addition porte alors le passif du groupe *« à plus de 2 milliards de francs »*.

Les spécialistes financiers restent cois devant l'ampleur de ces sommes, s'agissant, fût-elle prestigieuse, d'une simple PME. A titre de comparaison, les pertes de Creusot-Loire en 1983, la pire année, s'élevaient à 1,8 milliard, pour un chiffre d'affaires de 12 milliards. Les pertes de Moulinex (chiffre d'affaires : 2,9 milliards de francs) étaient de 18 millions en 1985, pire année là aussi. Or Chaumet, qui ne supporte évidemment pas la comparaison avec ces grandes entreprises, a creusé, en quatre ans, de 1982 à 1986, un passif de plus de 2 milliards !

Une banqueroute sans équivalent récent. Comment expliquer que plus de 2 milliards puissent ainsi être partis en fumée, alors que les frères Chaumet, de l'avis de tous, n'ont pas cherché à s'enrichir indûment mais à sauver leur entreprise et la réputation de leur famille, après n'avoir pas vu venir, au début des années 80, l'effondrement du cours du diamant, la hausse du dollar et la chute du prix du pétrole, avec ses incidences sur le pouvoir d'achat de la clientèle du Proche-Orient ? Pour les policiers comme pour les magistrats, il n'y a qu'une seule réponse logique, confortée par leurs découvertes comme par les aveux des frères eux-mêmes : alors qu'existaient, sous les gouvernements de gauche, le contrôle des changes et une imposition fiscale plus sévère pour les grandes fortunes, Chaumet est devenu, pour une partie de sa clientèle habituelle, une banque occulte, permettant tout à la fois d'échapper au fisc et de faire passer discrètement, d'une frontière à l'autre, des capitaux.

Les seules remises occultes d'espèces par des particuliers s'élèvent, selon le parquet, à 112 millions de francs. Soixante-quatorze comptes courants rémunérateurs d'intérêts atteignaient un total d'*« encours clients »* en 1986 de 50 millions. Bref, Chaumet aurait été une *« bonne adresse »*, le lieu de placements discrets, avec des taux d'intérêts qui pouvaient, selon le parquet, atteindre 22 % et dépassaient toujours 10 %. Au centre de ce dispositif, la Suisse, ce *« montage hors bilan d'un circuit passant par une banque suisse avec fausses facturations de pierres et de bijoux »*, selon la formule du substitut général, M. Yves Chauvy.

Clé du mécanisme : un compte bancaire de passage ouvert par les Chaumet au Crédit suisse, agence de Genève, sous le nom d'une société suisse, Ripar Trust. Certains clients recevaient un numéro de compte à cette banque où ils déposaient des fonds, que les Chaumet faisaient ensuite virer aux banques françaises où ils avaient domicilié des exportations, sans destinataire réel, de pierres et de bijoux.

Or c'est déjà ce mécanisme qui avait intrigué les douanes et les avait amenées à notifier aux Chaumet, le 24 février 1986, des infractions portant notamment sur l'exportation de 668 millions de francs de marchandises sans indication de destinataire réel. Pourtant, après un rendez-vous de Jacques Chaumet et d'un de ses conseils au cabinet du ministre du budget en mai 1986, les douanes décidèrent le *« classement du dossier sans sanction pécuniaire »*. Comment l'expliquer, aujourd'hui ?

C'est ainsi que le premier mystère — l'ampleur de la banqueroute — débouche sur un second : comment expliquer, alors que tous les voyants étaient allumés, que Chaumet ait pu bénéficier, en janvier dernier, d'une nouvelle rallonge des banques : un prêt de 45 millions de francs à échéance du 30 avril 1987 ? Cette date de janvier reste, pour tous les connaisseurs du dossier, un point d'interrogation. Le chiffre d'affaires de la société avait baissé de 30 % en 1986, la perte enregistrée (301 millions) était déjà supérieure au chiffre d'affaires (278 millions). Les banques avaient déjà accordé un prêt de 20 millions, le 20 novembre 1986, puis, en décembre, un découvert de 35 millions.

Malgré cela, lors d'un tour de table organisé en janvier 1987 par M. Jean-Yves Haberer, ancien directeur du Trésor de 1978 à 1981, puis, président de Paribas de 1982 à 1986, nommé conciliateur *ad hoc* par le tribunal de commerce, les banques furent invitées à faire encore un effort pour la joaillerie. Or, selon le témoignage d'un participant, la lettre de classement sans suite des douanes, datée du 29 janvier, fut invoquée pour convaincre les banques réticentes...

Pression d'autant plus incompréhensible que, ce même mois de janvier, la société Vuitton, qui envisageait depuis un an de devenir le partenaire des Chaumet, annonçait qu'elle faisait demi-tour, ayant constaté, selon une formule pudique, une *« appréciation exagérément optimiste des actifs »*. Pourquoi la joaillerie a-t-elle été ainsi aidée en 1987 jusqu'à l'impossible alors que sa faillite était flagrante dès 1986 ? C'est l'autre mystère Chaumet.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Le procès, à Nouméa, des auteurs de la fusillade de Hienghène

« Avons-nous encore quelque chose à nous dire ? »

lance M. Tjibaou aux caldoches

NOUMÉA
de notre correspondant

« Je suis là, au nom de la tribu... », a simplement murmuré, comme entrée en matière, M. Jean-Marie Tjibaou, en ajustant du bout des doigts les micros installés à la barre. En réalité, tout le monde le savait : le chef de file du mouvement indépendantiste intervenait, lors de la huitième journée du procès des auteurs de la fusillade de Hienghène, le mardi 27 octobre à Nouméa, pour resituer l'affaire — *« une affaire douloureuse pour nous tous »*, rappela-t-il — dans son contexte historique. Et, de fait, ce nouvel éclairage fut certainement précieux pour un public et un jury qui, gavés de détails sur les circonstances du drame, pouvaient manquer de profondeur de champ.

« Un bien volé réclame toujours son propriétaire » : c'est ce vieil adage canaque que M. Tjibaou choisit de mettre en exergue avant de retracer les grandes étapes de la colonisation de la Nouvelle-Calédonie. De la « prise de possession » de cette terre par la France, en 1853, au mouvement de revendication de l'après-guerre, le chef indépendantiste égrena les épisodes de la spoliation foncière qui, de révolte en répression, jalonnèrent l'histoire locale. *« Là est le fondement du contentieux*, fit-il observer, *et ce contentieux demeure. »*

Le désarroi des caldoches devant l'explosion de violence en 1984-1985 ? *« Les spoliations successives dont il a été victime, le peuple kanak les a vécues avec la même angoisse qui a été décrite ici par ceux qui subirent les événements de 1984 »*, a expliqué M. Tjibaou avant de préciser : *« L'arrachement à la terre, aux familles, aux coutumes signifiait pour les Kanaks que l'on devenait anonyme, que l'on n'était plus quelqu'un. »*

Quittant ensuite le terrain des références historiques, le président du FLNKS multiplia les jugements politiques, tous inspirés par un profond pessimisme. Pessimisme sur l'issue de ce procès des auteurs de la fusillade dans laquelle il perdit deux de ses frères. M. Tjibaou ne se fait guère d'illusions : *« A la limite, nous sommes de trop dans cette salle, le verdict ayant déjà été rendu »*, et si le non-lieu rendu par le juge d'instruction a été infirmé, *« c'est pour que la mémoire des morts ne figure pas dans la chronique des chiens écrasés »*.

Pessimisme aussi quant à l'avenir : *« Nous ne sommes pas du côté des droits et des institutions, nous sommes en situation de révolte permanente, et cela autorise notre mort. Nous sommes des morts en sursis. »*

Ces sombres prédictions font dire à M. Tjibaou que *« ce procès ne sera pas le dernier »*. S'adressant enfin aux Européens présents dans la salle, il lance : *« Est-ce que nous avons encore quelque chose à nous dire ? »*

Une atmosphère lourde

En effet, qu'ont-ils encore à se dire, les Canaques et les caldoches qui, depuis une semaine, se croisent dans cette salle d'audience ? Si ce procès est exemplaire, ce n'est pas tant par la reconstitution avec force détails du micro-climat de Hienghène que par la température ambiante dans les rangs du public. Il n'y a eu certes pour l'instant aucun incident grave entre les supporters de chaque camp, contrairement aux prévisions de ceux qui craignent un regain de tension. Mais que de *regards en coin glacés et d'injures marmonnées !*

Dans la salle de spectacle de la Fédération des œuvres laïques (FOL) où se tiennent les débats — le palais de justice soufflé par un attentat en décembre 1985 n'a toujours pas été reconstruit, — on se regroupe par affinité politique. La cohabitation, louée avec émotion par les témoins comme un âge d'or perdu, est totalement inexistante dans les travées. Lorsqu'un Canaque s'exprime à la barre, les rangées occupées par les caldoches réfugiés de Hienghène — métis pour la plupart — bruissent de noms d'oiseaux puisés au vocabulaire mondain.

L'atmosphère à l'extérieur est encore plus lourde. Les indépendantistes ont garé leurs voitures d'un côté, les « loyalistes » ont rassemblé les leurs à l'opposé. Chaque soir, les débats s'achèvent dans un face-à-face crispé : le passage des fourgons ramenant en cellule les sept accusés est salué par les exclamations enthousiastes des groupes caldoches, tandis que les jeunes Canaques s'époumonent en criant *« Assassins ! »* Les uns acclament leurs héros, les autres se souviennent de leurs morts. En ravivant les plaies ouvertes par les troubles de 1984-1985, ce procès n'a certainement pas fait progresser d'un iota l'esprit de réconciliation sur le territoire.

FRÉDÉRIC BOBIN.

L'enquête sur la mort de Robert Boulin

L'une des plaintes de la famille de l'ancien ministre aboutit à un non-lieu

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, le lundi 26 octobre, un arrêt de *« non-lieu à poursuivre »* après la plainte déposée le 6 février 1986 par la famille de M. Robert Boulin pour « faux en écriture publique » contre M. François Pic-Paris, maire de Saint-Léger-en-Yvelines, et M. Robert Barbat, alors procureur de la République à Versailles.

Le 30 octobre 1979, le corps de M. Robert Boulin, alors ministre du travail, était découvert en forêt de Rambouillet au bord de l'étang de Hollande, près de Saint-Léger-en-Yvelines. La thèse du suicide fut admise dans un premier temps par la famille, mais, en juin 1983, la veuve de l'ancien ministre, Mme Colette Lalande et ses enfants Fabienne Burgeat et Bertrand Boulin déposaient une plainte contre X pour « homicide volontaire », actuellement instruite par M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

En tant que partie civile, la famille avait alors accès au dossier d'instruction et put ainsi apprendre par la transcription d'une écoute téléphonique effectuée sur commission rogatoire du magistrat instructeur sur la ligne de M. Pic-Paris qu'une modification avait été apportée sur l'acte de décès. La mort de M. Boulin d'abord inscrite comme étant survenue dans la matinée du 30 octobre avait été raturée pour être fixée au 29 octobre dans la soirée. Dans la conversation téléphonique, le maire de Saint-Léger-en-Yvelines confiait à un ami avocat que cette modification lui avait été demandée par le procureur de la République (*le Monde* du 13 octobre).

Aussi la famille de M. Boulin, convaincue que cette modification était destinée à conforter la thèse du suicide, avait-elle déposé une plainte pour faux en écritures publiques avec constitution de partie civile et, compte tenu de la qualité de maire et de magistrat des personnes susceptibles d'être inculpées, la chambre criminelle de la Cour de cassation désignait la chambre d'accusation de Paris pour instruire l'affaire.

Cette juridiction siège à huis clos selon la procédure d'instruction mais il semble que la controverse résulte de la différence entre l'heure de la découverte du corps et celle de la mort effective calculée en fonction des résultats de l'autopsie. A l'audience du 12 octobre dernier, le parquet général avait estimé qu'il n'y avait aucune irrégularité et les magistrats se sont rangés à cet avis.

Le non-lieu à poursuivre l'information, qui visait nommément M. Pic-Paris et le procureur de la République de Versailles, n'empêche pas que se poursuive l'instruction de la plainte de la famille Boulin contre X pour homicide volontaire. C'est ainsi que le magistrat chargé de ce dossier, M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, devait entendre, le mardi 27 octobre, à Ibiza aux Baléares, M. Henri Tournet qui fut mêlé de près à l'affaire des ventes de terrains de Ramatuelle, un de ces terrains ayant été acquis par Robert Boulin dans des conditions qui avaient valu à M. Tournet une condamnation par contumace par les assises de la Manche pour faux et usage de faux en écritures publiques.

● **Deux anciens de la « French Connection » condamnés en Suisse.** — Trois Français ont été condamnés à vingt ans de prison pour production de drogue le 26 octobre à Fribourg (Suisse). Arrêtés en 1985 et anciens membres de la « French Connection », François Scapula, Philippe Wiesgill et Charles Altieri sont accusés d'avoir été les « chimistes » d'un laboratoire clandestin d'héroïne situé dans la station suisse de sports d'hiver des Paccots.

Au tribunal de Nanterre

Modération du ministère public au procès des militants CGT de Renault

Dès la fin de l'audience de la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre, lundi 26 octobre peu avant minuit, les manifestants CGT qui entouraient le palais de justice depuis douze heures et avaient été plus de dix mille ont allumé des feux de Bengale. Entre-temps, le dossier contre les neuf militants CGT de Renault-Billancourt poursuivis par la direction après les incidents du début de l'été 1986 à la Régie semblait s'être singulièrement allégé : le ministère public abandonnant plusieurs chefs d'inculpation a requis des peines de un à deux mois d'emprisonnement avec sursis, assorties, seulement si le tribunal le souhaitait, *« d'amendes de 1 000 F à 2 000 F sans dépasser ce taux »*. Evoquant le *« contexte social »*, le substitut, M. Jacques Monteils, a jugé nécessaire *« une solution apaisante »*.

Les dégâts causés par les incidents furent, il est vrai, assez modestes : une chaise déformée, des bacs à plantes renversés et des dossiers jetés par la fenêtre du directeur de l'usine, M. Michel Auroy, le 25 juillet 1986 ; des portes cassées et des documents volés le 1er août suivant. Un cadre fut blessé, M. Michel Kerguignas, d'avoir reçu *« un coup de tête sur les lunettes, du côté gauche »* (dix jours d'arrêt de travail). Il y eut, en définitive, plus de peur que de mal. *« Nous nous retrouvons en correctionnelle à cause d'un pied de nez »* à la direction, plaida Me Henri Noguères, l'un des avocats des neuf inculpés, négligeant la peur et l'humiliation subies par les trois cadres de la Régie qui se sont portés partie civile.

Car l'épreuve fut surtout psychologique pour M. Gérard Schreiner, responsable du personnel de l'usine de Billancourt, et pour un autre cadre, *M. Chalande*, promenés dans l'usine, diront-ils, par une meute vengeresse *(« nazi », « petit chef », « pédé »)*, victimes de coups de pieds et de menaces. Après avoir été retenu une heure, M. Schreiner fut conduit à la porte de l'usine. Un symbole : le *« licencieur »* licencié.

Mais qui fit quoi ? La question fut posée tout au long de l'audience. La présidente du tribunal, *Mme Françoise Simon*, devait d'ailleurs insister sur la notion de *« responsabilisation »*, prépondérante en matière pénale, et mettre en garde contre la tentation de *« faire un exemple »* en sanctionnant des syndicalistes ayant participé, parmi de nombreux autres salariés, aux incidents. Car eux seuls, de par leurs fonctions, ont pu être facilement reconnus par les témoins. *« Il y avait une trentaine de personnes dans votre bureau et on en a quatre seulement ici »*, a relevé Mme Simon, interrogeant M. Auroy. *« Si ces personnes avaient été au milieu du groupe, je ne les aurais pas vues »*, a répondu le directeur de l'usine.

« Députés des travailleurs »

Les témoins des parties civiles ont donc insisté sur la participation active des neuf inculpés — huit délégués CGT tous licenciés par Renault et un salarié du comité d'établissement — aux incidents. Mais peu les ont accusés de faits précis. *« Pardonnez-moi mais Pierre Léri est dans tous les coups »*, a déclaré Me Jean Simon, avocat des cadres. Certes, il a admis être présent dans le bureau du responsable qui a été blessé mais ce dernier ne l'a pas reconnu comme son agresseur. Pierre Léri, tourneur et délégué du personnel, a surtout eu *« l'idée malencontreuse d'épouser la fille de Georges Marchais, ce qui fait de lui une cible privilégiée »*, a plaidé pour sa défense Me Nicole Dreyfus. En revanche, le directeur de l'usine a formellement accusé Jean-Pierre Quilgars, élu au comité d'hygiène et de sécurité, d'avoir jeté des documents par la fenêtre. Un autre délégué, Jean-Pierre Lamisse, n'a pas nié avoir transporté un sac de plastique (*mais il n'a pas été établi que ce sac contenait les documents volés*). Quant à la *« séquestration »* sur la réalité de laquelle devra se prononcer le tribunal, Bernard Pégand a reconnu y avoir assisté mais comme élément *« modérateur »*, ce qui a été confirmé par M. Schreiner. *« Les gens étaient explosifs. La direction avait annoncé des licenciements mais sans donner les noms. J'en ai calmé plus d'un »*, a affirmé le syndicaliste.

Casseurs ou simples *« députés des travailleurs »* accompagnant les salariés, selon l'expression de M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine (PCF), témoin de la défense ? Le tribunal devra trancher, avec en toile de fond l'exemple « historique » qu'a toujours constitué la Régie Renault. *« On ne peut accepté qu'un licenciement économique puisse aboutir à un tel coup de force*, a déclaré Me Denise Courdil-Bouthinon, avocat de la Régie. *Il s'agit d'obtenir un coup d'arrêt à de telles violences. »* Jugement le 7 décembre.

CORINE LESNES.

Menacé d'expulsion

M. Muntean obtient une autorisation provisoire de séjour

GRENOBLE
de notre correspondant

M. Traian Muntean, enseignant d'origine roumaine à l'université de Grenoble, menacé d'expulsion, (*le Monde* du 22 octobre), a finalement obtenu lundi 26 octobre une autorisation provisoire de séjour qui lui a été délivrée par le ministère de l'intérieur. Ainsi pour la seconde fois M. Muntean se voit accorder une possibilité de demeurer sur le territoire français.

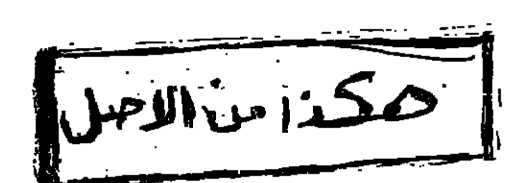
C'est le 9 février 1983 qu'avait été notifié à M. Muntean un premier arrêté d'expulsion signé par le préfet de l'Isère. La mesure découlait d'une condamnation à deux ans de prison prononcée contre lui le 11 janvier par la cour d'assises de Paris siégeant sans jurés. Cette juridiction avait alors sanctionné M. Muntean, qui avait été renvoyé devant elle pour *« intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire aux intérêts diplomatiques ou économiques de la France »*.

Libéré peu de temps après cet arrêt, sa peine se trouvant pratiquement « couverte » par une détention provisoire de près de deux ans, M. Muntean, revenu à Grenoble, avait été soutenu par les enseignants et les chercheurs de l'université. Il avait échappé à l'expulsion en faisant valoir qu'une reconduite forcée dans son pays d'origine lui ferait encourir des risques graves. Il fut alors assigné à résidence en France et invité à désigner dans les dix jours un pays d'accueil.

Après divers recours devant le tribunal administratif puis en Conseil d'Etat, M. Muntean qui, entre-temps, avait été congédié de son poste d'enseignant associé, avait reçu le 15 octobre notification d'un nouvel arrêté d'expulsion. De nouveau, l'annonce de cette mesure entraîna de vives réactions dans les milieux universitaires grenoblois, avec annonce d'occupation des locaux, préavis de grève et constitution d'un comité de soutien.

La décision du ministère de l'intérieur devrait mettre un terme à cette situation. Lorsqu'il en a eu connaissance, M. Muntean, qui a demandé à être naturalisé en 1977, a déclaré : *« Je souhaite pouvoir mener une vie normale en France. J'espère que la décision qui vient de m'être notifiée est le signe d'une régularisation prochaine et définitive de ma situation administrative. »*

C. F.



Société

ÉDUCATION

Diplômes et débouchés

Mesurer la réussite scolaire

« L'échec scolaire coûte 100 milliards. » Ce constat brutal du Conseil économique et social, qui a fait la une du *Monde* du 14 octobre, a provoqué un certain émoi. Les uns ont contesté le calcul aboutissant à ce chiffre. Les autres, plus prosaïquement, ont craint que cette proclamation alarmiste ne confirme le ministère des finances dans l'idée qu'il était inutile de dépenser tant d'argent dans une entreprise aussi calamiteuse. N'y avait-il pas une contradiction entre cette démonstration du rapporteur, M. Jean Andrieu, et son souhait de voir passer de 7 % à 10 % la part du produit intérieur brut consacrée à l'éducation ?

La gêne suscitée par cet avis du Conseil économique reflète bien les relations ambiguës entre la société française et son école, en l'absence de tout système crédible d'évaluation de ses résultats. A quoi peut-on voir que l'enseignement « marche » bien ou pas ? Il y a pour cela au moins trois critères possibles :

1) Les élèves obtiennent-ils, au bout du nombre d'années prévu, le diplôme sanctionnant la filière où ils sont engagés ?

2) Le diplôme offre-t-il les possibilités annoncées : poursuite des études dans un cycle ultérieur, ou accès à un emploi d'un type et d'un niveau déterminés ?

3) La formation suivie donne-t-elle aux élèves les connaissances, les aptitudes ou les comportements affichés dans les programmes ?

Si l'un de ces objectifs n'est pas atteint – soit que les élèves n'obtiennent pas leur diplôme dans le temps voulu, soit que celui-ci ne donne pas les ouvertures attendues, – c'est que le système ne fonctionne pas convenablement.

Malheureusement, ces critères ne sont pas tous également faciles à mesurer. Le premier du moins devrait l'être... On sait combien d'élèves entrent chaque année au cours préparatoire, en sixième ou en première année d'université. On devrait savoir où chacun d'eux se trouve après deux, trois, ou quatre années d'études. Or si les statistiques sont à peu près connues pour l'enseignement élémentaire, elles sont déjà beaucoup plus floues pour le secondaire et carrément inexistantes pour le supérieur. Il est pour le moins étrange que l'éducation nationale ne se soit pas donné pour devoir de connaître avec précision le sort des individus qui lui sont confiés.

Le deuxième critère est déjà moins facile à mesurer. Si l'éducation nationale peut garantir la valeur académique du diplôme (c'est-à-dire l'accès qu'il peut donner à d'autres études), sa valeur marchande dépend, elle, en partie du marché du travail. Mais en partie aussi de la qualité de la formation. Si – comme c'est encore le cas pour de nombreux diplômes techniques – celle-ci ne correspond pas à ce que les élèves pouvaient en attendre, on peut bien parler d'échec du système.

Faute de pouvoir agir directement sur l'emploi, l'éducation nationale devrait au moins s'informer de l'avenir réel des jeunes qu'elle lâche sur le marché. Et veiller à ce que les formations qu'elle délivre répondent à un objectif clairement déterminé, qu'il soit culturel, scientifique ou professionnel.

Quant au troisième critère, il est encore plus difficile à apprécier. En principe, l'acquisition des connaissances et des aptitudes est mesurée par l'examen ou par l'avis de l'établissement. Mais chacun sent bien que ce système n'est qu'à moitié satisfaisant. Comment s'assurer de la signification réelle des résultats ? A quel miracle doit-on, par exemple, la stabilité quasi miraculeuse des pourcentages de reçus au baccalauréat ? Les redoublements en cours préparatoire ou en seconde varient-ils en raison d'une plus ou moins bonne pédagogie ou par l'effet de décisions administratives fluctuantes ? *Que penser du fossé entre* l'exigence encyclopédique des programmes à tous les niveaux et les capacités réelles des diplômés ? Que sait vraiment un élève de troisième, un bachelier ou un licencié en droit ? Est-il vrai que tant d'élèves de sixième ne savent pas lire – ou que l'agrégation est bradée dans certaines disciplines scientifiques ?

Si le fait d'avoir franchi tel ou tel palier du *cursus* donne une idée approximative du niveau d'un individu, il est bien difficile d'en déduire *ce qu'il pourra faire dans une situation* donnée. Or cette incertitude est précisément à l'origine de la méfiance des employeurs à l'égard des diplômes. Seuls ceux des grandes écoles échappent à ce discrédit, parce que la préparation du concours garantit un certain « profil » intellectuel.

Des indicateurs simples

C'est pourquoi l'école ne peut espérer avoir une réelle crédibilité auprès des usagers que si elle introduit davantage de clarté dans son fonctionnement et dans ses résultats. Les pouvoirs publics ont pris conscience de cette nécessité en créant un Comité national d'évaluation pour l'enseignement supérieur et une direction de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'éducation nationale. Mais sans doute faudrait-il aller plus loin en imaginant des instances d'évaluation plus indépendantes de l'administration ou du milieu éducatif et capables de fournir, de façon rapide et régulière, des indicateurs simples et faciles à comprendre.

La presse a joué, à cet égard, un rôle important, en multipliant, pour répondre aux souhaits de ses lecteurs, des enquêtes par sondages, notamment sur le rendement des diplômes de l'enseignement supérieur. Leur succès – notamment celles du *Monde de l'éducation* sur les résultats du baccalauréat ou le palmarès des universités ou du *Monde campus* sur les débouchés de *l'enseignement supérieur* – montrent qu'elles répondent à un besoin profond d'information. Les formations à la gestion, qui sont les plus soumises aux influences du marché, ont été les plus balisées par ces investigations des médias. Mais pour prendre davantage de poids, toutes ces études demanderaient à être systématiquement approfondies, avec l'aide d'organismes de recherche publics ou privés, de façon à affiner les critères d'évaluation, à couvrir l'ensemble du champ éducatif et à être régulièrement remises à jour. Elle pourraient porter sur :

– l'acquisition, aux différents niveaux de l'enseignemnt, des connaissances dans les disciplines fondamentales, et des aptitudes de base, personnelles et intellectuelles ;

– l'opinion des principaux intéressés – élèves, parents, enseignants, administrateurs, employeurs – sur le fonctionnement du système ;

– le devenir des diplômés à l'intérieur du système éducatif et sur le marché de l'emploi.

De telles investigations ne sauraient évidemment se substituer aux normes académiques de contrôle que sont les examens et concours, les recommandations des professeurs ou les rapports de l'inspection générale. Mais elles contribueraient à rapprocher l'école de l'opinion, à répondre à l'inquiétude des jeunes et des familles et aux craintes des employeurs.

Peut-être limiterait-on ainsi les effets des bouffées délirantes qui surgissent périodiquement autour de l'école et dont on a vu la manifestation encore récemment avec la floraison de livres-catastrophe (*l'Ecole des barbares, le Massacre des innocents, l'Enseignement en détresse, Vos enfants ne m'intéressent plus...*).

M. Chevènement avait décrété qu'il ne fallait plus parler de l'*« échec scolaire »*, mais de l'*« école de la réussite »*. Ce tête-à-queue terminologique a sûrement eu un effet bénéfique sur le moral des troupes. Mais la réalité ne se paie pas seulement de mots. Entre l'« échec » et la « réussite », où est la vérité ?

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

MÉDECINE

Grâce aux manipulations génétiques

Des souris peuvent produire une hormone humaine

Un groupe de chercheurs américains a annoncé, le lundi 26 octobre, avoir réussi à faire produire une hormone humaine par des souris au patrimoine génétique modifié. L'hormone ainsi produite est retrouvée dans le lait de ces souris. Ce résultat sans précédent démontre qu'il est possible d'utiliser des mammifères comme source de production de protéines et d'hormones humaines.

Les chercheurs de l'Institut américain de la santé et la firme Genetics Inc. (société du Massachusetts spécialisée dans les applications des manipulations génétiques à l'animal) ont injecté un gène humain dans un œuf fertilisé de souris. Ce gène était associé à un autre gène qui dirige la production de lait chez la souris. Cinq générations d'animaux au patrimoine héréditaire transformé ont pu être obtenues.

La protéine ainsi produite est le TPA (tissu plasminogen activator), substance capable de dissoudre les caillots sanguins. Produit par d'autres techniques de manipulations génétiques, le TPA est, depuis plusieurs mois, au centre d'une vaste controverse médicale et financière (*le Monde* du 19 août).

Le lait de ces souris contient, selon Mme Katherine Gordon (Genetics Inc.), un millier de fois plus de protéine humaine que lorsque celle-ci est obtenue à partir de bactéries au patrimoine génétique transformé.

Des travaux sont en cours pour appliquer la technique mise au point à d'autres espèces (vaches et chèvres), ce qui, selon les scientifiques américains, *« ne pose que très peu d'obstacles théoriques »*.

Il apparaît clairement aujourd'hui que cette technique pourrait permettre de réduire de manière importante les coûts de production des substances obtenues par manipulations génétiques. Les scientifiques américains ont précisé que grâce à leur technique, un troupeau d'une centaine de vaches suffirait à satisfaire l'ensemble des besoins mondiaux en TPA. Une procédure est en cours aux Etats-Unis visant à autoriser les brevets sur les espèces animales au patrimoine génétique transformé.

J.-Y. N.

SPORTS

Naufrage dans la course La Baule-Dakar

L'équipée des frères Tabarly

Après avoir chaviré au large de Madère les frères Tabarly ont été repêchés sains et saufs par la marine portugaise, lundi 26 octobre.

Eric et son frère Patrick avaient tout tenté pour rattraper le retard qu'ils avaient accumulé au début de la course La Baule-Dakar. Profitant d'un vent fort, les Tabarly exploitaient à fond les possibilités de leur trimaran *Côte-d'Or-2* de 22 mètres. Dimanche 25 octobre, en fin de journée, *ils s'étaient hissés à la troisième* position. Mais vers 3 heures GMT lundi matin c'était l'accident, à une soixantaine de milles au sud de l'île de Madère.

« Nous naviguions à 18-20 nœuds par un vent de 20 nœuds et une mer à la houle confuse, a expliqué l'ancien capitaine de frégate. *Le flotteur babord s'est engagé sous une vague, alors* Côte-d'Or-2 *a stoppé net et pivoté sur lui-même. Nous étions vent de travers et comme nous portions notre grand spinnaker de 550 mètres carrés, nous avons chaviré. »*

Après avoir passé treize heures sur leur navire chaviré, les deux frères ont été récupérés par un bâtiment de la marine de guerre portugaise. *Le double vainqueur de la* transat abandonne la course comme il l'avait fait l'an dernier lors de la Route du rhum.

S. B.

MÉDECINE

Des souris peuvent produire une hormone humaine

SPORTS

L'équipe des frères Tabar

URS



...ÈGES EXISTENT ENCORE

(Publicité)

PORT ATLANTIQUE
Nantes Saint-Nazaire

Un nouveau port, un nouveau nom, une nouvelle image.
Le premier port de l'Atlantique pour les marchandises diverses.
Le premier port à bois en France.
Une nouvelle plate-forme pour les produits froids
et les conteneurs spécialisés.

☎ 40-44-20-20

UNE PORTE ATLANTIQUE POUR L'EUROPE

La Zone Internationale Atlantique : NANTES-SAINT-NAZAIRE.
Un espace et un dispositif de liberté économique.
Des opportunités nouvelles pour le monde des affaires.
Un grand projet en développement, la Cité Internationale
des Affaires, siège d'activités de services.
Le service en plus : ACEL, chargé de la conduite des projets.

☎ 40-69-27-20

UN POLE EUROPÉEN D'ACTIVITÉS INTERNATIONALES



هكذا من الأصل

Faits divers

En Savoie

La découverte d'un cadavre relance l'enquête sur une double disparition

Le cadavre d'un homme découvert récemment dans une grange à proximité du village savoyard d'Epersy, près d'Aix-les-Bains, pourrait être celui d'un médecin de Château-Arnoux (Alpes-de-Haute-Provence), Michel Astoul, vingt-sept ans, disparu dans des circonstances mystérieuses au printemps dernier.

Michel Astoul avait disparu le 27 avril, le même jour qu'une jeune femme d'Annecy (Haute-Savoie), France Vu Dinh, trente ans, qui, depuis, n'a jamais été retrouvée. L'enquête de gendarmerie devait établir que ces deux personnes ne se connaissaient pas, mais avaient pu être victimes, à 250 kilomètres de distance, et à douze heures d'intervalle, d'un même ravisseur.

La première disparition avait été celle de France Vu Dinh, le 27 avril, à 11 heures du matin, au moment où la jeune femme venait de quitter son domicile, à Sevrier, au bord du lac d'Annecy. A 23 h 30, le même jour, Michel Astoul avait quitté son travail à l'hôpital de Sisteron pour rentrer à son domicile, où il n'arrivera pas.

Quelques jours plus tard, la voiture de France Vu Dinh devait être retrouvée à Château-Arnoux, non loin du domicile du médecin. Après avoir envisagé l'hypothèse d'une liaison et d'une double disparition volontaire, les gendarmes d'Annecy ont retenu la thèse d'une affaire criminelle. Surtout après un autre enlèvement survenu au mois d'août dernier à Pugny-Chatenod (Savoie), à 6 kilomètres d'Epersy, où vient d'être retrouvé le cadavre. A cette époque-là, une femme, Mme Nicole Veillet, et son fils avaient été enlevés puis relâchés par un homme dont ils purent donner un signalement précis.

En attendant l'identification formelle du cadavre trouvé à Epersy, une nouvelle enquête a été ouverte par le parquet de Chambéry et confiée, par M. Marc Baudot, juge d'instruction, à la brigade de gendarmerie de Chambéry.

● **Une centaine de disparus dans le naufrage d'un ferry au Bangladesh.** — Une centaine de personnes sont portées disparues et considérées comme ayant péri dans le naufrage d'un *ferry* qui a coulé le 26 octobre dans la rivière Jamuna, à environ 75 kilomètres à l'ouest de Dacca. Selon le témoignage de survivants, une voie d'eau s'était déclarée dans la coque en bois du bateau qui transortait 400 passager. — (*AFP*.)

● **Attentat en Haute-Corse.** — Une résidence secondaire de Farinole (Haute-Corse), appartenant à M. Bertrand Donsieux, trente-neuf ans, secrétaire général de la fédération française du prêt-à-porter féminin, demeurant à Paris, a été détruite dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 octobre par une charge de forte puissance reliée à des bouteilles de gaz. La villa, qui était inoccupée, avait déjà fait l'objet d'une tentative d'attentat en mai 1983.

A Forges-les-Eaux (Seine-Maritime)

Attaque à main armée au casino

Un groupe de six à huit malfaiteurs a attaqué, lundi 26 octobre vers 1 heure, le casino de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime). Vêtus de tenues de combat militaires avec gilet pare-balles, chaussés de rangers, portant des cagoules, les hommes puissamment armés et organisés en commando ont opéré en quatre à cinq minutes. Ils communiquaient entre eux avec des noms de code et portaient chacun un brassard de couleur différente.

Après avoir neutralisé le personnel sous la menace de leurs armes (pistolets-mitrailleurs et fusils à pompe) et fait irruption dans les salles de jeux où se trouvaient une cinquantaine de clients, les malfaiteurs ont contraint le directeur général du casino, M. Hubert Benhamou, à descendre au sous-sol et à ouvrir le coffre-fort. Ils se sont emparé des 200 000 francs en liquide qui s'y trouvaient, ainsi que d'un chèque non encaissable de 400 000 francs. Pendant ce temps, l'un des caissiers du casino, M. Louis Gost, qui était resté à l'étage, a actionné le système d'alarme. L'un des malfaiteurs lui a alors porté un violent coup de crosse au visage.

Abandonnant devant le casino le fourgon Renault dans lequel ils étaient arrivés, les gangsters se sont enfuis à pied pour prendre probablement place dans des voitures qui les attendaient non loin de l'établissement.

Le substitut du procureur de la République de Dieppe, qui s'est rendu sur les lieux, n'a exclu aucune piste. Un important dispositif de recherches a été mis en place en Seine-Maritime, mais aussi dans l'Oise, la Somme et la région parisienne.

Religion

CORRESPONDANCE

La construction d'une mosquée à Evry

Cité dans un article sur le conflit entre la Mosquée de Paris et la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) (*le Monde* du 18 septembre), l'un des responsables de cette dernière, M. Merroun Khalil, président de l'Association culturelle des musulmans d'Ile-de-France, nous écrit notamment à propos de la construction à Evry (Essonne) d'une grande mosquée dont il est le promoteur :

« Les objectifs du centre culturel islamique à Evry sont clairs : réunir les jeunes pour leur inculquer les valeurs humaines, sociales et culturelles de l'islam ; accueillir tous visiteurs de la ville et autres, sans distinction de race, d'opinion ou de confession, pour mieux nous connaître. Ainsi, ils pourront juger par eux-mêmes et ne plus tenir compte de la propagande de la presse et de l'information en général, qui utilisent l'islam en France pour leurs fins utiles.

» Les résultats qui seront obtenus par ce centre ne seront qu'un complément à additionner aux efforts accomplis par la Mosquée de Paris, et répartis depuis celui-ci par de bonnes volontés qui œuvrent pour la même cause, pour le bien-être de l'humanité. Il n'y a pas de conflits entre les musulmans, mais effectivement une situation que les musulmans régleront ensemble et c'est le souhait de tous y compris des pouvoirs publics. »

Environnement

De nouvelles fissures ont été décelées sur le barillet de Superphenix

LYON
de notre bureau régional

Des radiographies viennent de révéler de nouvelles fissures, moins graves que celle qui avait été déjà décelée, sur la paroi métallique du barillet du réacteur à neutrons rapides Superphénix, implanté à Creys-Malville (Isère).

Le barillet est une cuve métallique, remplie en temps normal de 626 tonnes de sodium liquide,qui sert à effectuer les opérations de chargement-déchargement en combustible. Il a été vidangé ces dernières semaines, après la découverte d'une fuite, à l'origine de l'arrêt du réacteur depuis le 26 mai. Cette fuite provenait d'une fissure de 460 millimètres de longueur. Selon les radiographies effectuées ces derniers jours, les autres fissures sont localisées autour de quatre pièces métalliques soudées, supportant des tuyaux de réfrigération, dans la partie inférieure du barillet. Ces fissures n'ont cependant pas traversé la paroi, d'une épaisseur de 30 millimètres.

La direction de la centrale tente actuellement de déterminer l'origine — métallurgique, chimique ou thermique — de ces phénomènes. Les nouveaux défauts constatés ne remettent pas en cause la demande d'autorisation de remise en marche, déposée par Electricité de France auprès des autorités de sûreté nucléaire.

Selon la direction de Superphénix, le barillet pourrait être utilisé empli de gaz inerte, tout en respectant les règles de sûreté nucléaire, et la sécurité du personnel.

GÉRARD BUÉTAS.

Cinq scientifiques français contestent les normes européennes de radioactivité

Dix-huit mois après la catastrophe de Tchernobyl, la Commission des Communautés européennes n'a toujours pas réussi à fixer les niveaux de radioactivité maximale acceptables pour des produits alimentaires en cas d'accident nucléaire. On peut se demander si les ministres des affaires étrangères de la CEE vont parvenir *in extremis*, le jeudi 29 octobre à Bruxelles, à un compromis sur ce sujet. En effet, la Communauté européenne vit actuellement sous le régime de normes édictées à la hâte en mai 1986, qui stipulent que la radioactivité du lait contaminé par le césium ne doit pas dépasser 370 becquerels par litre et celle de la viande 600 becquerels par kilo.

Depuis cette date, des commissions d'experts ont proposé de nouvelles normes, moins contraignantes, qui ont été ramenées par les politiques à des valeurs allant pour le césium de 800 à 1 250 becquerels par kilo selon les aliments. Malgré cela, cinq pays (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et RFA) souhaitent à des titres divers en rester aux normes actuelles, tandis que trois pays « nucléarisés » (Espagne, France et Grande-Bretagne) sont plutôt en faveur des normes — plus élevées — édictées par les experts en avril-mai 1987.

Cinq académiciens français, MM. André Blanc-Lapierre, Jean Dausset, Pierre Grivet, Raymond Lafarjet et Pierre Lépine, viennent, à la veille de cette nouvelle réunion de la CEE, de faire savoir au président de la Commission de Bruxelles M. Jacques Delors, que la proposition de la Commission en matière de normes de radioactivité contient, en ce qui concerne le césium, *« des chiffres qui ne sont pas fondés sur les avis scientifiques des comités institutionnels communautaires, mais ont été arbitrairement abaissés, par l'énorme facteur de 3/4, pour de vagues motivations psychologiques qui ne sont pas clairement explicitées ».*

« Il s'est agi, ajoutent-ils, *de chercher à masquer le caractère irrationnel et scientifiquement non fondé des valeurs qui avaient été fixées en mai 1986 (...) et qui, loin de véritables préoccupations sanitaires* [étaient] *d'une part des préoccupations économiques (protectionnisme contre les denrées de l'Est) et, d'autre part, des préoccupations purement politiques des gouvernements de certains Etats membres qui avaient cru bon de prendre, dans la précipitation, des mesures en réalité démagogiques. »*

Ouverture des coffres du « Titanic » : la France privée d'images

Deux coffres « modèle 1912 » ont fait une entrée solennelle, lundi 26 octobre, dans un hôtel parisien. Des malles peu banales en effet puisqu'elles ont été repêchées, cet été, dans l'épave du *Titanic* par une expédition franco-américaine. Quel trésor contiennent-elles ? On le saura dans la nuit du 28 au 29 octobre, lorsqu'elles seront ouvertes en grande pompe à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris.

Des téléspectateurs du monde entier — des Etats-Unis à Hongkong, d'Argentine au Pérou — pourront suivre en direct le spectacle animé par l'acteur américain Teddi Savalas (l'interprète de « Kojak »). En revanche, bien que l'ouverture des coffres se fassent dans leur capitale, les Français seront privés de cette retransmission : TF 1 et la 5, qui étaient sur les rangs pour acheter les droits, ont, finalement, renoncé à ouvrir leurs chaînes à 2 heures !

CAMPUS

Oxford fait la manche

L'UNIVERSITÉ d'Oxford traverse une grave crise financière et a commencé à entamer ses réserves. La subvention gouvernementale a baissé de 14 % en cinq ans, 140 postes d'enseignants sur 1 000 seront bientôt vacants. Sept collèges seulement sur 35 ont des ressources excédant leurs dépenses. Le déficit de l'université atteindra 10 millions de livres par an à partir de 1990. C'est pourquoi elle a décidé de lancer une vaste campagne pour collecter 200 millions de livres. S'inspirant des méthodes des universités américaines, accoutumées à prospecter les sociétés, les fondations et les anciens, elle a engagé un Américain Henry Drucker, pour diriger la campagne. Elle espère obtenir les adressés de 70 000 anciens, sur 110 000 diplômés d'Oxford de par le monde.

Les fonds recueillis permettront de développer l'enseignement et la recherche et d'entretenir la bibliothèque et le musée de l'université, mais aussi de préserver son indépendance à l'égard du gouvernement. En effet, le ministère a décidé de créer une nouvelle commission, *(University Funding Council)* chargé, de répartir les crédits publics entre les universités non plus, comme jusqu'à présent, globalement, mais sur une base contractuelle. Les universités devront justifier l'affectation des ressources, et le ministère pourra ainsi exercer des pressions pour demander la fermeture de certains départements ou le développement d'enseignements scientifiques plus professionnalisés, aux dépens des humanités ou des recherches fondamentales.

Cambridge, elle aussi, a recruté un chargé de relation avec les entreprises pour collecter des dons.

A.L.

Une maîtrise de montagne...

Une nouvelle maîtrise de sciences et techniques de la terre et de la vie appliquée aux milieux de montagne vient d'être habilitée à l'université de Savoie. Elle accueille les étudiants ayant obtenu un DEUG scientifique ou de géographie. Cette nouvelle formation de deux ans prépare aux professions s'intéressant aux questions posées par l'aménagement et la gestion de la montagne.

Université de Savoie, B.P. 1104, 73011 Chambéry Cedex, tél. : 79-69-27-18.

...et un DESS de mer

Le droit de la mer et le droit maritime sont enseignés à la faculté de droit de l'université de Brest. Un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des activités maritimes permet de se consacrer aux disciplines juridiques de la mer (droit international, droit de l'extraction pétrolière, droit des pollutions, droit de l'environnement).

Université de Bretagne occidentale, faculté de droit, 1, avenue Foch, B.P. 331, 29273 Brest Cedex.

« Art Déco » à la cité U

Pour marquer son cinquantième anniversaire, la Maison internationale de la Cité universitaire de Paris organise plusieurs expositions : « l'Amérique à travers les collections littéraires de Jacques Doucet », une collection d'objets d'art des années 30 ainsi que du mobilier « art déco » et une belle série de photos sur les Français vus par *Life*.

Cité universitaire, 19, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

REPÈRES

Catastrophes

Le typhon Lynn ravage Manille

Le typhon Lynn qui a ravagé Taïwan, à la fin de la semaine dernière (*le Monde* du 25 octobre), s'est dirigé vers les Philippines où il a fait au moins cinquante-huit morts. Quarante personnes ont été victimes de glissements de terrain et onze autres ont péri noyées. Les dégâts sont considérables. — (*AFP*.)

Espace

Hermès reporté par la RFA

Le porte-parole du ministre ouest-allemand de la recherche, M. Werner Gries, a fait savoir, lundi 26 octobre, que la navette spatiale Hermès, proposée par les Français, *« avait besoin d'être améliorée du point de vue technique »* et que son pays souhaitait reporter ce projet à 1991, même si Hermès devait voler *« au plus tard en 1996-1997 ».*

Interrogé sur ces propos, le directeur général du Centre national d'études spatiales, M. Frédéric d'Allest, s'est déclaré étonné de ces commentaires qui *« ne sont pas de nature à favoriser un consensus à la veille de la conférence spatiale de la Haye »* où ces programmes seront discutés les 9 et 10 novembre prochain. Il a d'autre part indiqué qu'il devait être *« clair pour tout le monde qu'Hermès et Colombus étaient un tout »* et précisé que *« la navette Hermès avait prouvé au plan technique sa capacité à desservir des stations automatiques visitables et qu'un équipage de trois hommes était suffisant pour cela ».*

Irradiation

Cercueils blindés à Goiania

Les corps de deux victimes de l'accident d'irradiation de Goiania (Brésil) ont été placés dans des cercueils blindés en plomb pour être ensevelis dans le cimetière de la ville. Les habitants des quartiers voisins craignaient d'être contaminés et avaient annoncé qu'ils s'opposeraient à l'ensevelissement des corps. L'enterrement a finalement eu lieu le lundi 26 octobre après une vigoureuse intervention de la police contre les manifestants.

Les deux victimes, Gabriela Ferreira et Leide Neves, étaient la femme et la nièce du ferrailleur dans la maison duquel fut ouverte une capsule trouvée dans les décombres d'un institut de radiathérapie. La capsule contenait du césium-137 radioactif. Trois autres personnes irradiées sont dans un état jugé désespéré. — (*AFP, AP*.)

Paris

Pénurie de terrain

Au cours d'un débat sur le logement au Conseil de Paris, lundi 26 octobre, M. Jacques Chirac a reconnu que la demande est supérieure à l'offre et qu'il y a *« pénurie de terrain »* dans la capitale.

Le budget 1988 prévoit cependant de consacrer 135 millions de francs pour la subvention du logement social, soit 45 millions de francs de plus qu'en 1987. Les terrains sont chers à Paris, et la municipalité, qui tient à ne pas alourdir les impôts, laisse les promoteurs privés se porter acquéreurs. *« Faudrait-il alors, traiter ce problème à l'échelon, sinon de la région du moins de la petite couronne »,* s'est interrogé M. Chirac. Tous les obstacles ne tomberaient pas pour autant : les maires des communes avoisinant Paris n'ont guère envie de cités dortoirs.

D'autre part, M. Quilès, ancien ministre socialiste du logement, a *évoqué l'« explosion »* des loyers provoquée par les effets de la loi Méhaignerie et a contesté le chiffre de 7,7 % d'augmentation moyenne pour l'année, avancé par M. Yves Galland, adjoint (UDF-RAD) au maire de Paris.

Pollution

Emanations toxiques à Marseille

Toussant et souffrant d'irritation des bronches, vingt-sept personnes ont été placées en observation dans les hôpitaux de Marseille, le lundi 26 octobre, à la suite de la rupture d'un fût contenant un produit chimique, dans le quartier de la Madrague. Au cours d'une manipulation chez un transporteur routier, un bidon contenant du disulfure diméthylique a crevé, et plusieurs dizaines de litres de ce produit très odorant se sont déversées sur le sol. Les ouvriers de l'entreprise et les élèves de l'école voisine (onze adultes et seize enfants) ont été incommodés et transportés à l'hôpital. Le quartier a connu un début de panique. Les marins pompiers ont récupéré le produit déversé et l'ont neutralisé. L'état des hospitalisés n'inspire aucune inquiétude.

SIDA

L'ONU fait confiance à l'OMS

Les cent cinquante-huit nations, membres de l'Assemblée générale des Nations unies, ont confirmé, le lundi 26 octobre à l'unanimité, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son rôle de coordonnateur dans la lutte contre le SIDA. L'Assemblée invite les gouvernements qui ne l'auraient pas encore fait à mettre en place des programmes nationaux de prévention et de contrôle de la maladie.

Le vote de cette résolution avait été différé de quelques jours, les pays africains ayant manifesté des réserves sur certains aspects de ce texte (*le Monde* du 23 et du 27 octobre). Les pays africains ont ainsi obtenu que soit gommée toute référence à l'origine géographique du SIDA. La résolution ne parle plus que de *« l'origine indéterminée »* de la maladie. Les pays africains n'ont toutefois pas réussi à faire accepter que désormais le sujet ne soit traité que dans les enceintes des agences spécialisées de l'ONU, comme ils le souhaitaient. — (*AFP*.)

Des émissaires dans les lycées

L'Association Jeunes pour l'Information sur le SIDA (AJIS) souhaite dépêcher, dès la fin octobre, dans plusieurs collèges et lycées parisiens, des jeunes formés par un médecin, qui engageront le dialogue avec leurs camarades. L'AJIS, née voici un an, est soutenue par l'Union des sociétés mutualistes étudiantes (USEM) et le Comité français d'éducation pour la santé. Son programme destiné aux jeunes a été mis au point en collaboration avec la Fondation pour la recherche médicale, l'Association des artistes contre le SIDA, présidée par Line Renaud, et sa mise en place doit être facilitée par le rectorat de Paris. Les quatre-vingts volontaires que compte l'association à Paris mettront gratuitement à la disposition des jeunes plusieurs dépliants dont l'un peut être accompagné d'un échantillon de préservatif.

★ AJIS, 6, rue Dante, 75005, Paris. Tél. : (1) 46-33-02-27.

Viols

Comment accueillir les victimes

Trois cent trente policiers seront formés d'ici à la fin de l'année à l'accueil des victimes des violences sexuelles. En prenant cette décision, Mme Hélène Gisserot, déléguée à la condition féminine, renoue avec une initiative de Mme Yvette Roudy, alors ministre des droits de la femme.

Ce stage sera renforcé par l'envoi aux médecins, commissariats, et gendarmeries d'une brochure rédigée en collaboration avec la direction générale de la santé sur la conduite à tenir face à une femme victime de violences sexuelles. Une autre plaquette intitulée « Le viol, que faire, où aller ? », sera destinée aux femmes.

MUSIQUES

Anita O'Day

« Et ses larmes coulaient comme du vin »

On s'est moqué d'Anita O'Day, de ses chapeaux et de ses perruques. Mais il y a sa voix, son art des décalages. Elle revient. Le temps des rebuffades est fini.


GÉRARD BOIS

Entre la belle Anita O'Day et le public européen (le public français, tout particulièrement), l'idylle a souvent tourné au vinaigre. En 1966, à Comblain-la-Tour, sous la pluie de toutes les Belgique, elle se fait moquer, jeter, sans ménagement. Ce chapeau aux larges bords, peut-être. Pourtant, à la couleur près, c'était le même que celui qui l'abrite et la magnifie dans le film *Jazz à Newport*...

Ce chapeau, une voilette parfois, c'était trop « américain » pour un public en mal de distinction à qui on ne la faisait pas. En France, on l'a toujours boudée. Cinq ans après Comblain, elle revient à Chaillot. Crève-cœur. Elle se fait moquer, jeter méchamment. Son tour de chant est interrompu grossièrement à la quatrième chanson. Elle sort en saluant, sourire aux lèvres. Ces gants peut-être, montant aux coudes, ou ce bibi qu'elle arbore. Trop « américains ». En coulisse, Mingus, le contestataire qui n'a de leçons à recevoir de personne, se scandalise qu'on puisse ainsi traiter une chanteuse de l'envergure d'Anita O'Day. Il grommelle quelques mots sur scène.

Pourtant, celle qu'une chanson avec Stan Kenton avait rendue célèbre en 1945 (*And her tears flowed like wine* : « Et ses larmes coulaient comme du vin ») a toujours été considérée comme une figure centrale du jazz d'après-guerre. L'héritière ambiguë de Billie Holliday et de Sarah Vaughan. Incontestée dans le public américain, malgré une carrière à éclipses, elle est la chanteuse type de grand orchestre. Ce qui est tout un art.

En *big band*, le batteur (Gene Krupa, avec qui elle a tourné), la chanteuse ou le chanteur, ont une place bien à part. Pour tenir leur rang, ils doivent traiter d'égal à égal avec l'orchestre entier. Et l'orchestre se comporte, à la lettre, comme un seul homme : c'est-à-dire, avec arrogance, autorité et sans faire de cadeaux. Pour que cela marche, il faut que la chanteuse séduise la machine. Ou que le batteur s'impose à elle. Anita O'Day a cette capacité-là de tenir tête à un orchestre, à une légion d'hommes, en se jouant.

Son art du décalage, de la légèreté ironique, cette finesse imperceptible aux finauds qui la sifflaient, cette aisance délicieusement sophistiquée à anticiper ou à traîner sur le temps, tout cela avait de quoi désorienter le public européen. En outre, elle est blanche, ce qui n'a pas arrangé les choses. Bref, on ne s'est pas gêné.

Du coup, elle est devenue la chanteuse fétiche des amateurs du premier cercle. Ils l'ont aimée à la mesure des injures que les autres lui ont infligées. Mais aussi, ces inflexions rauques, son génie dans l'improvisation qui l'égale aux plus grands et son timbre inimitable embrasent le cœur et la raison.

Reine des années 50, Anita O'Day revient en club et en petite formation. C'est le lieu idéal pour l'apprécier. Les modes, les changements d'attitude, l'oubli, le temps *qui passe, tout concourt à ce que cet* ultime rendez-vous avec le public français (sa dernière chance à lui) tourne enfin à l'eau de rose. Il est temps.

Au fil des déconvenues et des rebuffades (ce sont surtout les familles qui n'étaient pas d'accord), Anita aura gagné au change. Son prétendant, le public d'aujourd'hui, a nettement rajeuni. Il est plus malin et mieux élevé. Il sera augmenté, au New Morning, de cette génération de jeunes et belles chanteuses françaises, qui regarderont Anita d'un drôle d'œil. Et, dans les coins, le cœur gros mais généreux, les amoureux de l'ombre, un rien vieillis, ceux qui ne faisaient pas le poids il y a vingt ans, au temps des grossièretés, continueront de la servir : chavirés, mais avec élégance. Toujours dans l'ombre, mais prêts à assommer, cette fois, le premier qui rit des gants, du chapeau, ou de Dieu sait quoi, qu'elle aura eu la lubie d'enfiler, au dernier moment, pour entrer en scène...

FRANCIS MARMANDE.

★ Anita O'Day au New Morning, les 27 et 28 octobre.

★ Discographie : *Anita sings the most*, avec Oscar Peterson et Herb Ellis, Verve 1956, C.D. 829-577-2.

« Fidelio » à Montpellier

Actualité

On n'aurait pas imaginé cela à Montpellier, il y a dix ans : cinq représentations du Fidelio *de Beethoven, des salles pleines, d'un enthousiasme extrême ; le travail sans concessions du chef d'orchestre Cyril Diederich et du directeur de l'Opéra, Henri Maier, fait l'unanimité.*

Chant de liberté et de fraternité, *Fidelio* a gardé toute sa charge émotionnelle à notre époque où l'évocation des camps nazis se mêle aux persécutions bien contemporaines des pays totalitaires et des dictatures. C'est en Amérique latine, semble-t-il, que Jean-Claude Auvray a situé sa mise en scène avec ces soldats en battle-dress beige, casquettes et mitraillettes, dans un cloître ravissant, néo-grec, entouré de fresques (de Bernard Arnould), surchargé de grilles pour en faire une prison, qui donne d'emblée, par contraste, une coloration déchirante à l'œuvre. Un supplicié, suspendu à un arbre, meurt pendant l'ouverture. On amène de nouveaux prisonniers que l'on photographie au flash avant de les entasser brutalement dans les cellules.

Mais la vie continue : le jeune gardien Jaquino fait des avances à Marcelline, la fille du geôlier, qui le repousse, car elle aime Fidelio... et le style d'opéra-comique grince durement dans ce contexte dramatique, comme l'avait voulu le compositeur.

Mis à part quelques détails anecdotiques qui mouvementent parfois à l'excès l'action très stylisée de Beethoven, le réalisme de cette mise en scène contribue à l'intensité de l'interprétation attisée par Cyril Diederich avec son orchestre jeune, un peu gauche parfois dans son ardeur ; une intensité qui croît, de plus en plus émue et grandiose au long du deuxième acte, cette prodigieuse remontée des ténèbres, du plus confiné des cachots (un alvéole creusé dans un mur immense de béton) jusqu'à la lumière de la libération dans le cloître, envahi par les robes claires des femmes venues accueillir les prisonniers délivrés.

L'imposante Ingrid Haubold, voulant trop bien faire, m'a paru jouer de manière trop expressionniste, avec des réactions très féminines qui rendaient quelque peu intenable son travesti de Léonore-Fidelio ; de plus, sa voix puissante et belle était affligée d'un vibrato prononcé à la suite d'un refroidissement.

Mais tous ses partenaires s'intégraient parfaitement à cette réalisation frémissante : le Florestan au timbre solaire, parcouru d'éclats désespérés, de Paul Frey ; le Pizarro brutal et veule de Hans-Günter Nöcker ; Eric Knodt, geôlier au grand cœur, et, dans leur registre léger, Catherine Dubosc, Marcelline fraîche et fruitée, bousculant, avant de revenir à lui, son naïf Jaquino (Georges Gautier). Enfin les chœurs de l'Opéra de Montpellier semblaient survoltés par cette grande fresque où ils tenaient un rôle essentiel.

JACQUES LONCHAMPT.

Le sort de la Bibliothèque d'art et d'archéologie

Du chiffon au papier, aller et retour

L'ancien administrateur général de la Bibliothèque nationale, dénonçait ici la misère des bibliothèques universitaires. L'une des plus prestigieuses, celle d'art et d'archéologie, fondée par le couturier Jacques Doucet, est au bord de l'asphyxie.

La Bibliothèque d'art et d'archéologie, plus connue sous le nom de son fondateur, Jacques Doucet, est logée dans un curieux bâtiment en brique, de style touarego-romano-babylonien, situé en bordure des marronniers de l'avenue de l'Observatoire. Cet ensemble qui ne serait pas déplacé sur une boucle du Niger est l'œuvre quasi unique de l'architecte Bigot, Grand Prix de Rome, et comme tel passionné par la ville des Césars qu'il reconstitua avec un soin maniaque.

Hélas, sa maquette géante fut vite reléguée dans un grenier. Elle fit une courte réapparition sur la chaussée de la rue Michelet en mai 1968. Depuis, ce qu'il en reste dort dans une soupente au Musée des monuments français. La bibliothèque Doucet n'est pas encore dans le même état. Son prestige est toujours grand et ses richesses fort enviées jusqu'en Amérique. Le Getty Trust, aux ressources financières illimitées, tente de discrètes approches pour pouvoir reproduire l'ensemble de ses archives. Pourtant son expansion est aujourd'hui fort ralentie, comme celle de la plupart des grandes bibliothèques universitaires dont elle partage le triste sort.

La plus fabuleuse des fées s'était pourtant penchée sur son berceau en la personne du couturier Jacques Doucet. Héritier d'une dynastie de tailleurs-chemisiers, il arrondit considérablement sa fortune grâce à ses talents de couturier. Il habille Sarah Bernhardt, Réjane et toute la haute société de la Belle Epoque. Peu cultivé, il amasse néanmoins les collections les plus rares qu'il finit par vendre ou donner. La dispersion de son ensemble du dix-huitième siècle fut un des événements de l'année 1912.

Tous les pays toutes les époques

Trois ans auparavant, il avait eu l'idée de créer une bibliothèque d'art, de tous les pays et de toutes les époques. Il ne lésina pas sur les moyens. *Dès 1910, vingt-cinq* personnes travaillaient pour lui. Parmi ses conseillers, André Suarès et Victor Segalen. Plus tard lorsqu'il lancera sa bibliothèque littéraire – qu'il ne faut pas confondre avec la première – il appellera auprès de lui André Breton et Aragon.

Il pensionne Reverdy, Max Jacob, et Desnos. Il fréquente Picabia et Duchamp. Les livres ne lui suffisent pas. Il organise en marge de sa bibliothèque un cabinet d'estampes où les monotypes de Degas voisinent avec les gravures de Manet et les lithographies de Toulouse-Lautrec. Il achète aussi des manuscrits et comprend vite le rôle que peut jouer la photographie dans le domaine des arts.

A la fin de la première guerre *mondiale, il décide de se débarrasser* de sa bibliothèque d'art qui assiège son hôtel de la rue Spontini. En dépit de son mépris affiché pour tout ce qui relève de l'Etat et de l'administration, il en fait don au rectorat de Paris. Ce dernier reçut donc, le 1er janvier 1918, de somptueuses étrennes : plus de 100 000 imprimés, 500 volumes manuscrits, 1 500 dossiers de documents originaux, 150 000 photographies, 10 000 estampes, 2 000 recueils de gravures, un millier de dessins.

« Un instrument de travail, le premier en France de cette importance, mis à la disposition d'une discipline encore naissante, l'histoire de l'art », note François Chapon, son biographe (1). Deux conditions sous-tendent le legs : celui-ci ne peut en aucun cas être morcelé ni quitter Paris. D'abord installée rue Berryer, la bibliothèque déménagea, *en 1930, rue Michelet*, dès que l'immeuble assyro-bambara fut achevé. Comme il existait depuis deux ans, à la Sorbonne, un institut d'art et d'archéologie, celui-ci s'installa tout naturellement à ses côtés.

8 kilomètres de rayonnages

Trois cent cinquante étudiants et trois professeurs y évoluaient à l'aise. Aujourd'hui, ils sont six mille élèves et une bonne vingtaine d'enseignants, rattachés aux universités de Paris-I et de Paris-IV. Trois kilomètres de rayonnages suffisaient pour contenir les collections initiales. Il en faut huit maintenant pour endiguer les volumes qui arrivent au rythme de six mille titres par an et dont le nombre s'est multiplié par quatre.

Le bricolage ne suffit plus. Il n'y a plus un mètre carré de disponible. Les réserves ont envahi les bureaux du personnel. Un seul point d'eau et un unique sanitaire pour tout le monde. Les minuscules mezzanines sont disputées avec fureur. Les magasiniers accrochent comme ils peuvent leurs vêtements au milieu *des livres, faute de vestiaire*. Et faute de coin cuisine, un frigidaire et un réchaud trônent dans une resserre occupée par des reliures du dix-huitième siècle.

L'un de ses trésors – une collection de catalogues de vente qui remonte au dix-huitième siècle – repose dans un sous-sol humide.

Côté usagers, la situation est aussi alarmante. La salle de lecture – cent places – ne peut accueillir tous les postulants : universitaires, mais aussi conservateurs de musée, commissaires-priseurs et, d'une manière générale, tous ceux que l'art concerne professionnellement. Le personnel – vingt-quatre salariés – est d'autant plus débordé qu'il vient d'être réduit. Deux postes sont annulés. Conséquence : les horaires *d'ouverture de la salle de lecture* sont réduits. Et, pour faire face à l'insuffisance du personnel, des vacataires sont recrutés et payés sur les crédits de fonctionnement de l'établissement. C'est-à-dire au détriment des achats de livres : 21 % de ce budget y passent. Cette politique est, semble-t-il, délibérée. L'éducation nationale supprimera deux cents postes de 1985 à 1988 dans le secteur des bibliothèques, soit 7,8 % des effectifs.

« La Bibliothèque d'art et d'archéologie est l'une des plus crottées de l'Université », constate sa responsable, Denise Gazier. Le manque de crédits se fait cruellement sentir. Depuis 1980, la Bibliothèque Doucet est pourtant devenue Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST). Un titre ronflant qui signifie que, dans la pénurie générale des bibliothèques universitaires, elle a été choisie pour faire des achats exhaustifs dans le domaine qui est le sien. A elle de faire profiter ses consœurs, par des prêts, du supplément d'ouvrages dont elle bénéficie.

Un budget notoirement insuffisant

En dépit des nouveaux crédits qui lui sont alloués à ce titre, elle n'arrive à couvrir que 60 % à 65 % d'un secteur où rien ne devrait pourtant lui échapper. Inutile de préciser que ses homologues allemandes ou britanniques remplissent leur contrat à 100 %. Et cela parce que son budget – légèrement inférieur, CADIST compris, à 2 millions de francs – est notoirement insuffisant. Il n'a d'ailleurs jamais été fixé d'après une étude réelle. Il correspond à une estimation des besoins de la bibliothèque effectuée à la fin des années 60.

Dernier volet des malheurs de l'établissement : l'informatisation qui prend un retard inquiétant. Deux systèmes de logiciels ont été étudiés : le Médicis et le Sybil. Trop cher, le premier a été totalement abandonné. Le second, une licence suisse, équipe à titre expérimental les bibliothèques universitaires de Bordeaux et de Montpellier, en partie celles de Grenoble et de Besançon.

Faut-il se rallier au GEAC, système central laborieusement mis au point par la Bibliothèque nationale et *qui devrait fonctionner*, si le Grand Horloger des ordinateurs le veut, avant la fin de l'année ? Sera-t-on réduit, comme certains l'évoquent, à se procurer des notices microfilmées auprès de la librairie du Congrès de Washington ?

En attendant, le Getty Trust semble prêt à installer, un jour ou l'autre, sur les bords de la Seine, une antenne, rivale de la Bibliothèque Jacques Doucet.

EMMANUEL DE ROUX.

(1) François Chapon, *Mystère et Splendeurs de Jacques Doucet (1853-1923)*, J.-C. Lattès éd.

Culture

CINÉMA

« Le Repentir », de Tenguiz Abouladzé

Quelle sorte d'événement ?

L'humour acerbe d'un satiriste géorgien pour composer l'image en puzzle du dictateur.

Varlam Aravidzé, maire d'une ville de Géorgie, est mort. On lui fait de belles funérailles. Mais son cadavre est exhumé plusieurs fois de suite et placé dans le jardin de sa maison, où vit sa famille. La police finit par pincer une jeune femme, Keti Barateli, qui, au cours de son procès, va dénoncer l'hypocrisie de la ville, la tyrannie et les crimes du défunt, dont les siens furent victimes.

Ce film, on le sait, a représenté le cinéma soviétique au Festival de Cannes et il a reçu le Prix spécial du jury, le Prix de la critique internationale, le Prix du jury œcuménique. On sait aussi que Varlam Aravidzé personnifie un Staline qui aurait la moustache de Hitler, le pince-nez de Béria et la chemise de Mussolini, donc l'image de tous les dictateurs.

C'est, pour l'URSS, une énorme audace que de voir assimiler, même après la déstalinisation, l'ancien maître du Kremlin à des tyrans fascistes. Tenguiz Abouladzé, Géorgien né en 1924, réalisa *le Repentir*, en 1984, et considère que c'est le dernier volet d'une trilogie comprenant *l'Incantation* (1968) et *l'Arbre des désirs* (1977). *Le Repentir* fut gardé « en attente » jusqu'à une très grande sortie à Moscou et en province (*le Monde* du 29 janvier 1987).

Qu'il s'agisse d'un événement sociologique et politique (l'exorcisme définitif du passé stalinien) d'une grande portée, avec un geste à l'égard de l'opinion internationale, est évident. Mais on ne peut pas y voir un événement cinématographique. L'alliance du grotesque et du tragique dans le style du récit ne parvient pas à l'originalité recherchée à cause des longueurs et des lourdeurs de la mise en scène, du manque de rythme du montage. Le début, jusqu'à l'ouverture du procès, est remarquable de verve, d'ironie, d'humour noir. Ensuite, à une ou deux séquences près (celle, émouvante, des femmes de déportés errant parmi les troncs d'arbre venus du pays du goulag), on s'ennuie ferme.

Varlam Aviradzé reçoit les flèches de gags qu'on qualifie volontiers, chez nous, de surréalistes, de bunuéliens, car il nous faut des références. Or comment pouvons-nous apprécier vraiment ce qui appartient en propre aux traditions, à la culture, à l'esprit géorgiens ? Il ne suffit pas pour cela de fréquenter la Croisette et les rédactions parisiennes. Il est vrai que nous ne posons pas la question avec les films de Otar Iosselani. Mais Tenguiz Abouladzé est loin d'être un cinéaste de la même trempe.

JACQUES SICLIER.

● **La Comédie-Française** annule pour cause de public insuffisant les représentations à la porte Saint-Martin de *Dialogue des carmélites*, de Bernanos, mise en scène de Gildas Bourdet, le 31 octobre à 14 h 30, le 6 novembre à 20 heures, le 7 novembre à 14 h 30 et 20 heures, le 8 novembre à 14 h 30. Ainsi que les dernières représentations des pièces de Pinter, au Théâtre Montparnasse, prévues du 8 au 15 novembre.

● **L'Hôtel de Ville de Saint-Mandé** (Val-de-Marne) présente jusqu'au 31 octobre une exposition rétrospective de Pierre Grach, constituée d'une soixantaine de tableaux. Peinture de la nature et de la fête, Pierre Grach, natif de Saint-Mandé, est mort dans cette même ville le 18 mars 1987. Résistant, il fut l'auteur des premières affiches annonçant la Libération de Paris.

★ Hôtel de Ville de Saint-Mandé, de 8 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.

★ Une grande partie de son œuvre sera mise en vente le 7 novembre à 14 heures à l'Hôtel des ventes d'Argenteuil, 19, rue Denis-Roy – 95 – Argenteuil.

EXPOSITIONS

Au Musée des beaux-arts de Tourcoing

Antonio Semeraro, peintre abstrait

Première rétrospective d'un jeune artiste, l'exposition marque aussi la renaissance d'un musée trop longtemps endormi.

Semeraro ne manque pas d'andace. Voici un artiste qui, au beau milieu du retour à l'imagerie, entend rester fidèle à l'inspiration de l'expressionnisme abstrait, façon Rothko et Newman. Et ce natif de Tarente prétend allier à cette haute ambition celle, non moins élevée, de cultiver ce qu'il y a de tradition italienne en lui : tradition de la belle peinture, de l'élégance et même de la virtuosité. Soit d'un côté les formats étroits et verticaux, la couleur presque monochrome, la gestualité et le refus de l'allusion figurative ; et de l'autre le travail du ton en nuances, l'arrondi maîtrisé du mouvement et des formes en vagues et en gerbes.

Semeraro a eu l'idée, qui pouvait se révéler imprudente, d'associer à ses grandes toiles lyriques d'autres plus petites où il traite en réduction le même « motif » abstrait dans la même dominante. Accrochées ensemble, les deux versions se répondent et s'opposent : on croirait que l'existence de chacune met en cause la nécessité de l'autre.

S'il en était ainsi, l'œuvre de Semeraro serait post-moderne : elle exalterait un maniérisme abstrait aussi vide que séduisant, cultivant par habitude le geste raffiné et l'éclaboussure qui tombe bien. Un maniérisme qui serait à l'« abstract expressionnism » new-yorkais ce que la chanson napolitaine est à Giuseppe Verdi. Semeraro a eu conscience du danger, à en juger par la vigueur qu'il met à le combattre.

Evitant de mieux en mieux d'année en année le trop joli, l'un peu gratuit et le pastiche, il sait désormais être puissant sans grandiloquence – ce qui n'est pas un faible exploit. Convaincu qu'il existe une « tradition moderne », il a choisi de la faire sienne et d'en développer une part. On avait oublié que le musée de Tourcoing renfermait quelques belles curiosités fin de siècle, dont un grand Carolus-Duran, un Bonnat et surtout un portrait de Sarah Bernhardt en grande tenue par Clairin. Le musée a recommencé à s'enrichir – et d'abord d'un portrait de Fautrier de premier ordre – et l'on parle de rénover le bâtiment, construit autour d'un hôtel particulier où vécut Albert Roussel.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts de Tourcoing, 2, rue Paul-Doumer, jusqu'au 30 novembre.

Jean Dubuffet : « Non-lieux »

Cela s'appelle « Profusion de l'être » ou « Expansion de l'être », titres apparemment poétiques et sérieux bien peu dans la manière de Dubuffet. A ces titres correspondent des peintures sur papier qui n'indiquent en rien une profusion, une expansion et encore moins une âme ou un sujet. Tracées en blanc, en bleu ou en gris sur des fonds noirs, ces peintures, un peu graffitis, un peu coulures enchevêtrées comme des ronces, évoquent bien plutôt l'échec de toute expansion et de toute expression, l'absence de toute espèce d'essence.

Du simple point de vue de l'histoire de l'art, ces « non-lieux », puisque tel est le titre de la série, sont comme la négation de l'informel et de l'expressionnisme abstrait par l'exhibition indiscrète de leurs plus chers procédés. Le geste du peintre-médium tourne court, l'inspiration de l'abstrait lyrique tourne à vide. Il n'y a rien à voir, ou simplement la défaite d'une rhétorique, la déroute d'une logorrée qui part en quenouille peinture après peinture. Il y a du Twombly dans ces « Non-lieux », avec plus de sévérité et la volonté crispée de ne laisser aucune illusion au spectateur.

On ne peut oublier que Dubuffet a exécuté cette suite noire – à tous les sens de l'adjectif – pendant l'année 84, qu'il est mort en mai 85 et que ces « Non-lieux », ultimes peintures de son œuvre, sont l'un de ses paroxysmes. Il ne devrait pas sembler négligeable qu'un peintre tel que lui, après un demi-siècle de sacrilèges, en soit venu à mettre en doute ce que l'on appelle l'être et que tant de philosophies et d'esthétiques de l'époque ont glorifié.

En écrivant en guise de préface à ces œuvres qu'elles « procèdent d'une récusation de la nature objective de l'être », Dubuffet s'en prenait à l'une des dernières mythologies encore à peu près intactes de notre époque. Ce nihiliste avait, une fois de plus, vu juste. Ces « Non-lieux », œuvres à demi d'outre-tombe, au-delà de leur peu douteuse réussite picturale et formelle, sont justes de pensée. Ce n'est pas chose commune.

PH. D.

★ Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, jusqu'au 7 novembre.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

« Il n'y a pas de grandes personnes » (Malraux)

1 *Une faim de loup*

L'éditeur est certainement l'un des personnages les plus enfantins de la comédie littéraire. Ce qui doit réjouir un Charles-Henri Flammarion, ces jours-ci, ce n'est pas tant de publier ou non de vrais livres, de s'en occuper avec zèle et modestie, c'est trop au-dessous de sa tâche, mais d'avoir récupéré dans la roulotte bringuebalante de Françoise Verny où sont entassés, pêle-mêle, jupons rouges, fichus bariolés, liqueurs de feu, d'avoir pu chiper aux Gallimard avec la complicité de cette romanichelle, dont la devise serait, me semble-t-il, « je tangue mais ne verse pas ! » et qui, d'un Grasset l'autre, raconte aux badauds éblouis la bonne aventure de l'édition moderne, subjugue jeunes écrivains et vedettes consommées en leur lisant les lignes de la main, Françoise Mallet-Joris, dont les chansons sont belles comme il se doit, la voix d'or puisque en pur Goncourt incassable comme le rire de Sarah !

Verny n'a pas lésiné sur la dot, Françoise Mallet-Joris, c'est un fier cadeau de mariage ! Et pourtant si Charles-Henri F. me demandait conseil, je lui dirais sans fard que l'avenir de la rue Racine n'est plus dans le roman, que la voix de Mallet-Joris si prisée soit-elle ne doit pas susciter dans sa maison ces romans de batterie qu'il semble affectionner et qui rétrécissent si vite à la cuisson. Il est normal que des romans aux hormones soient sans saveur, il l'est moins qu'ils soient aussi coriaces à lire que s'ils étaient de grain ! Donc plutôt que de rêver à des prix difficiles et sans gloire, je lui dirais de se cantonner dans ce qui lui a réussi.

a) *Médecine-sciences* qui nourrit son homme, du moins son Flammarion depuis quatre générations. Et je prendrai comme exemple *Sherlock Holmes et le cas du docteur Freud* de Michel Shepherd (délicatement traduit par le docteur Cyrille Koupernik. Flammarion 50 F), charmante brochure qui sait joindre l'agréable à l'utile, nous donne envie de relire *la Solution à 7 %* de Nicolas Meyer (collection « J'ai vu » chez Robert Laffont) et de revoir le film qui s'en est inspiré.

b) *Les livres sur la cuisine, les guides, l'art de vivre, etc.* Ils n'ont qu'un défaut : la concurrence est rude. Le marché est quelque peu saturé et on ne sait plus où donner de la gueule entre Laffont, Lattès, Orban, Larousse et tous les autres qui s'y sont mis. Une vie même centenaire ne suffirait pas à préparer toutes les recettes du terroir qui nous sont proposées. Nous n'avons que l'embarras du choix entre ce bordeaux léger, ce bourgogne chaleureux et ce petit vin de pays dont vous me direz des nouvelles ! Je reconnais pourtant qu'il est plus facile d'avoir des idées de roman en s'enfonçant dans *France ma douce* de Terence Conran (v.o. *Terence Conan's France,* 198 F mise en vente le 4 novembre) aux mille illustrations avec ses grands chapitres sur la vie rurale, la France à table, la maison française, Paris, les premières impressions du pays qu'en lisant *la Théorie du roman* de Gyorgy Lukacs, que Dieu ait son âme ! Dans sa superproduction, M. Terence Conran, le fondateur d'Habitat, nous restitue les jolies cartes en couleurs de la France de notre enfance que le maître d'école sortait avec précaution de leurs casiers profonds pour les suspendre au tableau noir ou sur un chevalet.

Voici les pommes, les poires et les fraises de Bretagne. Les cerises de Lubersac, les châtaignes du Plateau central, les figues de Provence, les prunes d'Agen, les cédrats de Corse, les quetsches, les mirabelles, les merises d'Alsace. Les vieux noms d'autrefois qui ont composé ces cartes repassent devant nos yeux : Albert Bernard, instituteur, officier de l'instruction publique ; les fils d'Emile Deyrolle, éditeurs cartographes, 46, rue du Bac à Paris !

c) Enfin, ce qui a fait la renommée durable des Flammarion, si je laisse choir un instant *l'Astronomie populaire* de l'arrière-grand-père Camille, les Albums du Père Castor, le vrai bienfaiteur de cette maison dont Louis XIV disait déjà dans sa sagesse qu'elle était plus ancienne qu'illustre ! D'une façon générale, tous les livres pour enfants. Je viens d'en dévorer trois d'affilée pour en faire goûter deux à ma fille aînée avec un succès timide (les enfants de moins de quatre ans n'aiment pas la nouveauté dans le récit) mais assuré. Ainsi vais-je enfin échapper à ce qui devenait mon cauchemar du soir : relire pour la quarantième fois avec une voix différente et des variantes pour ne pas devenir fou une histoire de dragons, de petite fille malicieuse et de poison ! Mon sauveur que je ne saurais trop vous recommander est *Un loup trop gourmand* de Keiko Kasza (Albums Jeunesse. Flammarion, 65 F, v.o. : *The Wolf's Chicken Stew,* traduit de l'américain par Catherine Deloraine).

C'est l'histoire d'un loup qui a vraiment une très bonne tête et dont le plus grand plaisir est de manger. *« Dès que le loup avait fini un repas, il se mettait à penser au suivant. »*

Un jour, il a envie d'une poule au pot car c'est un loup très raffiné, qui ne dévore pas sa proie toute crue, qui réfléchit, qui a des livres de cuisine. Et c'est ce raffinement, cette culture qui va le perdre et sauver la poulette. Pour la rendre grasse à souhait, il lui prépare jour après jour des tas de bonnes choses (cent délicieuses crèpes, beignets savoureux, gâteau de 50 kilos) qu'il dépose timidement, à pas de loup ! devant la porte de sa maison. Ah ! c'est une belle histoire, et notre loup avec son air penaud et brave est à croquer !

2 *Premier chagrin*

De même qu'il y a du poisson et du gibier d'élevage qui suppléent avantageusement au gibier des bois sauvages et au poisson des eaux profondes, et tant pis s'il n'en ont pas la saveur et la finesse, il pourrait exister des loups d'élevage – La Fontaine en parle dans ses Fables – qui n'auraient pas la sauvagerie de leurs congénères, et j'imagine assez Eric Neuhoff dans ce rôle, lui qui est la coqueluche de ce poulailler dodu qu'est *Madame Figaro.* Notre ami avec le temps est devenu un grand garçon de trente et un ans qui a derrière lui deux romans qui n'ont pas entamé sa réputation et deux essais indéfinis qui se laissent lire. Autant dire qu'il ne porte pas sur ses épaules un bagage tel que sa marche en soit gênée. Dans ce qu'il a écrit, il y a souvent un détail qui retient, un autre qui nous fait passer à la ligne. C'est une moyenne plus qu'honorable.

A vingt-huit ans, Eric Neuhoff a eu son premier vrai chagrin : il a perdu François Truffaut. Comme toujours, c'est un bon et un mauvais âge pour perdre un aîné. Un mauvais parce que les gens que l'on admire, il n'y en a pas des tas. Ce n'est pas qu'il y en a plus en vieillissant, mais c'est qu'à ce moment-là, quand on traverse à son tour l'âge des disparus, on finit par se demander ce que l'on pouvait bien leur trouver, on se dispense d'admirer, comme du reste. A vingt-huit ans, Neuhoff ne s'attendait pas à ce que Truffaut, qui avait à peine franchi la cinquantaine, qui avait un âge confortable, vingt ans de bon pour les autres, lui fausse compagnie. Un aîné ne doit jamais nous quitter le premier. Son rôle, c'est d'être plaqué !

Truffaut, Neuhoff ne l'a aperçu qu'une fois en chair et en os, à deux rangées de lui *« dans une des petites salles – Violine ou Corail ? – de l'Empire où l'on présentait un documentaire anglais sur Charles Chaplin. Je scrutais le haut de votre tête qui dépassait du fauteuil (...). Vous aviez l'air fatigué. Vous portiez une écharpe de soie blanche... »* Evidemment, il ne l'a pas abordé. Il avait tout son temps : un quart de siècle pour lui dire quelques mots. Chagrin d'écrivain, chagrin de coquin ! Ça devait se terminer en *Lettre ouverte à François Truffaut* dans la fameuse collection d'Albin Michel qui coûte toujours 49 F. C'est peu pour les droits d'auteur. Neuhoff en est le soixante-huitième épistolier. Par ordre alphabétique, le dernier de la série est Gérard Zwang avec sa *Lettre ouverte aux mal-baisants.* Avec un nom pareil et depuis la mort de Zweig, celui-là, il risque longtemps d'avoir le dernier mot ! Si vous n'avez jamais lu du Neuhoff, cette *Lettre* n'est pas la plus mauvaise façon de faire sa connaissance. Chez Neuhoff, il y a toujours beaucoup de gens cités pour meubler les pièces ou les pages. Avec Truffaut comme sujet, vous êtes sûr au moins de connaître quelqu'un. Neuhoff a le souffle court et la voix traînante pour compenser. Page 141, voulant se donner du cœur à l'ouvrage, après avoir ouvert et fermé la porte de son livre je ne sais plus combien de fois, Neuhoff ose écrire : *« De tout cela, il restera tout de même quelque chose, une trace, un témoignage, un objet rectangulaire, cent soixante-dix pages brochées. »* Brochées certes en comptant la quatrième de couverture. Mais écrites, non. Avec les blancs et toutes les ficelles de la pagination, 151. Avec les 19 pages qui restent, cette *Lettre* est précieuse pour ceux qui jouent à la belote, au bridge, à la canasta et qui manquent de marques. Ce livre qui volète à tout vent n'est pas détestable, sauf quand Neuhoff, laissant tomber ses béquilles, tente de grimper en resquilleur dans le tramway de Bernanos et de Nimier et joue le Français perdu, cinglant. Bernanos et Nimier, si différents qu'ils aient été, ont tout de même eu des souvenirs en commun, difficiles à oublier : une France couchée, vautrée sous la défaite. Il n'y a pas que des désavantages à être né en 1956, à avoir été un enfant de la société de consommation. Encore faut-il ne pas s'inventer des indignations fictives. Que vous ont fait nos hommes politiques ? Ils sont pour le moins à la hauteur de vos écrits. Il est dommage qu'Eric Neuhoff n'ait pas eu le temps de feuilleter *le Plaisir des yeux,* de François Truffaut (Cahiers du cinéma, 99 F). En relisant son auteur, il aurait enrichi sa copie.

3 *Le forçat volontaire*

Ricardo Paseyro vient d'écrire sur son beau-père un superbe livre aux éditions du Rocher : *Jules Supervielle. Le forçat volontaire* (120 F). Orphelin à l'âge de huit mois, Supervielle, partagé entre deux continents, s'enferma toute sa longue vie d'enfant dans la poésie qui fut sa folie et son garde-fou. Nous reviendrons sur cette biographie riche en digressions et qui est digne du grand poète rusé et désarmant dont elle a le souci.

Culture

THÉATRE

« Crimes du cœur », de Beth Henley

Trois mouettes contre la mort

La rencontre de trois sœurs qui s'étaient perdues de vue. Des dialogues de rien. Un équilibre instable. Une pièce légère et forte.

Elle s'appelle Beth Henley, elle a un visage de Pierrot lunaire avec deux saphirs à la place des yeux, elle est née au bord de la Pearl River dans l'Etat de Mississippi, son rêve de petite fille c'était d'être une actrice, et elle le devient, en effet, mais à vingt-six ans, elle cesse de jouer Shakespeare ou Tennessee Williams pour écrire une pièce elle-même, et, du premier coup, avec *Crimes du cœur*, elle obtient le prix Pulitzer, c'est-à-dire le premier prix, en Amérique.

Pièce très émouvante, en effet, d'autant plus qu'elle vous saisit, vous ne comprenez pas comment, par des riens impalpables, mais enfouis profond.

Il y a trois sœurs, une fois de plus, – depuis les sœurs Brontë et celles de Tchekhov c'est devenu la moindre des choses. Quel âge, on ne sait pas, dans les vingt-cinq ou trente ans. « *Une femme qui avoue son âge est capable de tout* », disait avec raison Guitry.

La plus vamp des trois, Meg, a débuté comme chanteuse, genre Las Vegas, mais d'un coup sa voix s'est cassée et elle manipule un engin logiciel dans une usine d'aliments surgelés pour chiens. La plus douce, Babe, qui a épousé un gros ponte, vient de lui tirer une balle dans le ventre, elle est en liberté dans l'attente du jugement, ça s'arrangera. L'aînée, Lenny, la secouriste du trio, donc la plus paumée, donne son temps au grand-père, qui est en train de mourir d'un cancer, à l'hôpital. Elles s'étaient un peu perdues de vue, depuis quelque temps. Elles se retrouvent. Voilà, c'est tout. Mais ça suffit. Ça suffit à faire, pour qui sait écrire, des dialogues de rien qui sont pas mal de choses. Parce que des sœurs (des frères aussi), ce sera toujours un mystère, un lien à part, comme si les préliminaires et les *aléas des attachements avaient été* vécus d'avance, si bien que les choses de la vie se disent et se font, entre frères et sœurs, sur un sol dégagé, libre, un chemin plus aéré que celui des jours ordinaires.

Chacune des trois sœurs de *Crimes du cœur*, prise séparément, quand les deux autres sont au loin, *se débat maladroitement contre des* tracas qui frôlent la tragédie, ou qui y tombent. Ensemble pour une fois, leurs drames apparaissent sous un jour plus aigu, s'exacerbent même, mais il plane là-dessus la grâce vivifiante d'une paix éternelle, qui noie l'angoisse. Et cette pochade de pièce nous atteint aussi parce que l'auteur, *cette Beth Henley, mène son jeu* dans le taillis, dans le bois sauvage, d'une « conscience morale » très étrange, hors de toute prescription préconçue. C'est sur ce point-là, sur cet équilibre instable sans filet, que cette pièce légère est forte.

Spectacle sans poids, en « état de bonheur » parce que le dialogue français (traduction Pierre Laville) est clair, naturel, et surtout parce que les trois actrices, Elisabeth Depardieu, Ann-Gisel Glass, Tonie Marshall, sont d'une aisance et d'un charme rares : trois mouettes qui dansent contre la mort, au-dessus des vagues.

Mise en scène de François Bourgeat, décor d'Alain Batifoulier. Il y a aussi deux garçons, bons acteurs, Jean-Paul Bordes, Richard Lucas, mais les hommes c'est plus lourd, forcément.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Potinière, 21 heures.

NOTES

Nougaro sur la planète rock

Claude Nougaro fait ses adieux au jazz. Il se tourne vers New-York et le rock.

En janvier dernier, Claude Nougaro fait le vide autour de lui : il rompt avec des habitudes, des conforts, change d'agent artistique, de firme de disques, de domicile et part seul pour New-York. Il vit dans l'ancien appartement de Charlie Mingus, tapissé de partitions écrites de la main même du contrebassiste.

Nougaro, à force de tirer les sonnettes, rencontre enfin Philippe Saisse, un jeune Marseillais d'Amérique qui lui ouvre les portes de la planète rock. En compagnie de musiciens comme Nils Rodgers, Marcus Miller, et Mark Egan, le petit minotaure de Toulouse découvre à son tour que le rock, c'est comme la douleur et l'extase. Il imagine des chansons nouvelles (*Nougayork*, qui donne son titre à l'album, *Rhythm'flouze, Harlem, Un écureuil à Central Park, Il faut tourner la page, Lady Liberty*), qu'il crache ensuite à pleins naseaux dans le studio new-yorkais avec le plaisir de s'ébattre voluptueusement dans de nouveaux espaces sonores.

Avec ses nouvelles couleurs musicales, Claude Nougaro fait ses adieux cette semaine – au Petit Journal-Montparnasse – à la formule du trio-jazz adoptée il y a quatre ans et avec laquelle il a donné quatre cents concerts. Il s'amuse à faire resurgir des chansons qu'il n'avait pas chantées depuis vingt ans. Les musiques d'Armstrong et de Coltrane rejoignent chez Nougaro celles de Puccini, Verdi, Wagner, Fauré, Ravel, Trenet, Piaf, les sambas de Rio-de-Janeiro, le reggae des Caraïbes et les ballades des griots africains.

C. F.

● Album WEA. Le Petit Journal-Montparnasse, jusqu'au 29 octobre, à 22 h 30.

« Zoopsie Comedie »

Beau Geste et Lolita sont deux compagnies jumelles. Leurs danseurs ont tous été formés au CNDC d'Angers par Nikolaïs, maître de l'illusion. En 1986, avec l'appui de la Biennale de Lyon, ils ont décidé de se réunir pour créer un grand spectacle, une revue à paillettes.

Un vague canevas entraîne un poète à la poursuite d'une star à travers le monde, rencontre sans cesse perturbée par les interventions des Zoops, personnages turbulents comme des trolls. Leur aventure à épisodes se déroule dans le cadre classique d'une revue, avec la traditionnelle descente d'escalier et les non moins traditionnelles attractions et tours de chants. C'est le Casino de Paris, mais traité au second degré par des danseurs – et non des artistes de variétés – qui apportent une note d'impertinence et d'humour décontracté propres à la génération actuelle.

L'Egypte, le Brésil, l'Espagne, l'Amérique qu'ils suggèrent sur des musiques parasitées de cha-cha-cha ou de blues se brouillent dans des tableaux gentiment parodiques et des costumes dissymétriques de Christian Lacroix évocant plus le Bauhaus que le music-hall.

Dominique Boivin, poète lunaire, est le meneur de jeu. On l'a connu plus drôle. Sa réserve amortit un peu le tonus d'un spectacle professionnellement très au point. Au Bataclan, il se consomme par petites tables avec champagne.

M. M.

★ Bataclan, 50, boulevard Voltaire, 21 heures, sauf dimanche et lundi, jusqu'au 7 novembre.

Le cinéma méditerranéen à Montpellier

Les Rencontres avec le cinéma méditerranéen de Montpellier, créées en 1979, proposeront cette année, du 31 octobre au 8 novembre, une sélection d'une dizaine de films illustrant une des clés de ce cinéma : comment la Méditerranée se met en scène, se donne en spectacle permanent, du théâtre au cinéma, de l'opéra au mélodrame, du music-hall à la comédie et à la... corrida. Ce choix part d'une observation bien connue : la faconde du langage gestuel qui fait de la place publique un théâtre vivant.

Le regain de vitalité qui semble percer dans le cinéma italien sera illustré par la présence de Paolo Taviani et de l'intégralité de l'œuvre qu'il a cosignée avec son frère Vittorio, dont le quasi introuvable *Sous le signe du scorpion*.

Outre l'Italie, sont attendus pour la rive nord du bassin : les réalisateurs Manuel Gutierrez-Aragon et Mario Camus, les comédiens Paco Rabal et Victoria Abril (Espagne) et le réalisateur yougoslave Rajko Grlic.

Pour le Proche-Orient et la rive sud, un hommage sera rendu au réalisateur égyptien Tewfik Saleh et aux Syriens Omar Amiralaye et Samir Zikra.

Parmi les quatorze nations représentées, deux pays participeront pour la première fois aux rencontres : l'Albanie avec *Général Gramophone*, de V. Gjika, et Chypre avec *Un détail à Chypre*, de P. Chrysanthou.

Au total près de 80 films, dont, le 8 novembre, en clôture, la projection en avant-première nationale d'*Intervista*, de Federico Fellini.

R. B.

Communication

Le rôle de la CNCL et l'affaire de Radio Courtoisie

Le juge Grellier inculpe M. Michel Droit

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé de forfaiture, mardi 27 octobre, M. Michel Droit, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). La justice reproche à M. Droit d'avoir favorisé l'attribution d'une fréquence radio sur la bande FM parisienne à Radio Courtoisie.

La plainte, avec constitution de partie civile, pour corruption, forfaiture ou trafic d'influence déposée en juillet dernier par Larsen FM contre le responsable de Radio Courtoisie, M. Jean Ferré, devait connaître mardi 27 octobre un spectaculaire rebondissement. M. Michel Droit, membre de la CNCL – l'instance chargée de délivrer aux radios l'autorisation d'émettre – était convoqué au Palais de justice de Paris par M. Claude Grellier, le juge d'instruction chargé de cette affaire, qui l'a inculpé de « *forfaiture* ».

La justice semble reprocher à M. Droit de s'être prononcé par favoritisme pour Radio Courtoisie. L'avocat de Larsen FM, Maître Jean-Louis Bessis, accuse M. Droit d'avoir promis à M. Ferré une autorisation d'émettre avant même que la CNCL n'en ait délibéré. « *Et il semble ressortir de l'enquête*, poursuit Maître Bessis, *que c'est bien l'insistance de M. Droit qui a permis à Radio Courtoisie de « décrocher » une fréquence.* »

L'inculpation de M. Droit pour forfaiture pourrait conduire celui-ci devant une cour d'assises. L'administrateur de la CNCL tombe en effet sous le coup de l'article 183 du code pénal qui précise : « *Tout juge ou administrateur qui se sera décidé par faveur pour une partie, ou par inimitié contre elle, sera coupable de forfaiture et puni de la dégradation civique* ».



La dégradation civique est considérée en droit comme une peine « *afflictive ou infamante* » c'est-à-dire comme un crime relevant de la compétence de la cour d'assises,

Au cas où cette juridiction prononcerait contre M. Droit la peine de dégradation civique, l'intéressé ne pourrait plus exercer aucune fonction, emploi ou « *office public* ». L'article 34 du code pénal sur la dégradation civique ajoute que celle-ci consiste notamment « *dans la privation du droit de vote, d'élection, d'éligibilité, et en général de tous les droits civiques et politiques et du droit de porter aucune décoration* ».

L'avocat de M. Droit, Mᵉ François Sarda, que nous avons tenté de joindre au téléphone dans la matinée de ce mardi 27 octobre, nous a fait dire qu'il n'avait « *rien à déclarer* » sur cette affaire.

Il faut rappeler qu'une inculpation ne signifie pas que l'intéressé est coupable. *Un juge d'instruction est* contraint d'inculper une personne lorsque celle-ci est mise en cause dans une affaire pénale, afin de lui permettre d'avoir accès au dossier et de se défendre. L'information menée par le juge d'instruction peut aboutir à non-lieu, c'est-à-dire à la mise hors de cause de l'inculpé. Elle peut aussi déboucher sur la comparution de l'intéressé devant une juridiction et à sa condamnation.

Larsen FM avait déposé, en juillet dernier, une plainte avec constitution de partie civile à l'encontre de M. Ferré, dont la radio a été autorisée par la CNCL. Collaborateur du *Figaro Magazine*, M. Ferré se voyait accusé de « *corruption active* » d'agent de l'Etat. Un terme visant la CNCL, ses membres ou ses services. La plainte se fondait sur deux constats : « *L'attribution d'autorisation d'émettre à des projets de radio qui ne pouvait s'expliquer que par des faveurs* », et parallèlement, compte tenu *du nombre limité de fréquences* sur la bande FM, l'exclusion de certaines radios émettant depuis plusieurs années.

A la suite de cette plainte, trois radios – Courtoisie, AYP et Orient – avaient fait l'objet de perquisitions dont la presse avait fait état. Dans un récent communiqué, les treize membres de la CNCL s'étaient déclarés « *indignés par les allégations répétées autour d'une plainte pour corruption* ». Les « sages » ajoutaient « *tenir cette campagne pour inadmissible* » et avaient chargé leurs avocats « *d'engager toutes actions appropriées, d'une part, pour le respect de ses décisions et la sanction des infractions, d'autre part, pour la défense de sa considération* ». La CNCL se disait donc décidée à déposer des plaintes en diffamation.

Parallèlement, elle suspendait provisoirement de ses fonctions l'un des ses chargés de mission, M. Pascal Vallery-Rudot, soupçonné d'avoir entretenu des relations ambiguës avec certaines personnes ayant des projets de radio.

L'inculpation de M. Michel Droit donne une tout autre dimension à l'affaire.

Programmes cryptés, vente d'archives

La BBC annonce un plan quinquennal pour augmenter ses revenus

En annonçant le premier plan quinquennal de l'histoire de la BBC, le nouveau directeur général de celle-ci, M. Michael Checkland, a expliqué aux 29000 employés de l'entreprise que la nouvelle stratégie pour les années 90 visait à la fois à aider la corporation à faire face aux défis de la modernisation et à augmenter ses revenus afin de la rendre moins dépendante de la redevance.

Parmi les moyens pour accroître les profits, on prévoit la privatisation partielle de BBC Enterprises (la société qui vend les productions de la chaîne, des livres et des revues), ce qui devrait dégager un bénéfice de 100 millions de livres (1 milliard de francs) ; la vente d'archives (notamment à des chaînes câblées ou par satellite) ; le lancement d'un service de télévision par abonnements (crypté), destiné dans un premier temps aux médecins, diffusé sur BBC 2 après la clôture officielle de l'antenne (qui rapporterait 1 million de livres par an).

D'autres mesures concernent de simples économies, telle la réduction du personnel, au rythme de 1 % par an (une économie de 20 millions de livres par an) ; la baisse des coûts de fonctionnement des radios locales de 10 % ; l'abandon de deux de ses fréquences radio sur les ondes moyennes.

Des projets de développement, enfin, comme la production de 500 heures de programmes annuels, achetés à des sociétés privées (pour 24 millions de livres par an) ; l'extension du réseau de radios locales et le lancement d'un service mondial d'informations télévisées, financé en partie par le Foreign Office.

A. W.

POINT DE VUE

Des artistes sur la scène européenne

par Michel Mortelette

Secrétaire général de Fédération des travailleurs de l'information, du livre, de l'audiovisuel et de la culture CFDT

LA production audiovisuelle et cinématographique française, malmenée par les incessantes réformes « politicardes » du paysage audiovisuel, est à un tournant décisif pour son avenir mais surtout pour tous ceux et celles qui concourent au développement de la création, à *savoir les artistes. L'internationalisation* de la production existe bel et bien dans les faits.

L'emploi des artistes français est en voie de disparition pour plusieurs raisons. La France et l'Europe font une nouvelle fois figure de laissés-pour-compte face au contrôle par les Etats-Unis et le Canada de près de 80 % des exportations mondiales. Les pouvoirs publics et les employeurs du secteur n'ont qu'une version commerciale, hexagonale et étriquée de l'enjeu énorme que représente le marché unique européen de l'audiovisuel. M. Léotard a trompé les professionnels en déclarant que près de 1 400 heures d'œuvres de fiction française en première diffusion seraient diffusées en 1988 alors que pour 1987 TF 1, Antenne 2 et FR 3, n'ont garanti que 435 heures. De plus, Antenne 2 a déjà annoncé qu'elle n'assurera pas le même volume en 1988 si les autres chaînes ne s'alignent pas... L'exigence faite aux artistes français de tourner directement en langue anglaise pose le problème de notre identité culturelle. Enfin, aujourd'hui, les négociations entre les sociétés de télévision publiques et privées et les organisations syndicales, sur le droit des artistes à rémunération pour toute rediffusion d'émission, ont été interrompues parce que l'ensemble des employeurs entendent supprimer ce droit que existe depuis la création de la télévision. On voudrait faire des artistes une main-d'œuvre corvéable à merci alors que tout le monde reconnaît que leur principal employeur c'est déjà l'ASSEDIC.

Au regard de cette situation dramatique le Syndicat des artistes du spectacle et sa fédération de la communication et de la culture CFDT *souhaitent que les professionnels ne* s'enferment pas dans une logique protectionniste. Il faut engager des négociations qui passent à terme par la création d'une Europe de la communication. Nous pouvons la construire à partir :

– des formidables ressources que représentent nos artistes, nos comédiens ;

– d'un développement de la production audiovisuelle qui s'appuie sur des cahiers de charges clairs sur les objectifs et imposables à tous (entreprises publiques comme privées) ;

– d'une maîtrise de l'évolution du couple satellite/câble permettant d'offrir de réels débouchés à la création française ;

– d'une simplification des mécanismes des fonds de soutien ;

– d'une réglementation conventionnelle négociée, donnant à tous les artistes les mêmes chances et les mêmes devoirs.

Nous gagnerons ce pari si nous sommes conscients que *la diversité* culturelle des pays européens ne doit pas masquer une incontournable unité sociale, économique et politique.

Faute d'accord sur la production et la rediffusion de créations françaises

Les artistes-interprètes de télévision ont voté la grève générale

Spectacle inhabituel au Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, de 20 heures à minuit lundi 26 octobre. Pour cette représentation unique, on jouait à guichets fermés. Les huit cents places avaient été prises d'assaut et les travées étaient combles. Le rôle principal était tenu par l'irrésistible Claude Piéplu, entouré d'une distribution prestigieuse parmi laquelle on remarquait Michèle Morgan, Roger Hanin, Marie Dubois, Bernard Giraudeau, Evelyne Bouix, Pierre Arditi...

*Télégrammes et messages de sym*pathie avaient afflué de partout, signés Edwige Feuillère, Yves Montand, Suzanne Flon, Raymond Pellegrin, Miou-Miou, Claude Brasseur, Bruno Cremer, Jean-Pierre Marielle, Brigitte Fossey, Stéphane Andran, Micheline Presle, Isabelle Aubret, Jean Poiret, Jean-Pierre Darras, Mado Maurin... Le spectacle ? L'assemblée générale des artistes-interprètes, réunie à l'appel de toutes leurs organisations syndicales (Syndicat français des artistes-interprètes, SFA-CGT, Syndicat des artistes du spectacle, SYDAS-CFDT, Syndicat national des acteurs, SNLA-FO, Syndicat indépendant des artistes-interprètes, SIA).

On n'avait pas assisté à une telle manifestation d'unité depuis les grandes batailles de 1976 et 1982. C'est que l'heure est grave : malgré l'humour décapant de Claude Piéplu, les participants étaient conscients d'assister à *une tragédie*, où, pour citer Pierre Arditi : « *C'est un danger de mort qui nous guette !* »

Avant un débat général passionné, qui oscillait entre la tragédie grecque et la commedia dell'arte – l'absence de micros ne gênant pas des acteurs habitués à projeter leur voix, – des représentants des quatre syndicats ont rappelé l'enjeu de la lutte. Retraçant les grandes étapes depuis l'éclatement de l'ORTF en 1974, notamment la grève de trois mois fin 1976, lorsque le pourcentage du salaire initial versé aux interprètes pour la rediffusion de leurs œuvres avait chuté de 50 % à 25 %, Catherine Almeras (SFA-CGT) a résumé les menaces qui pèsent sur une convention collective de plus en plus détournée.

L'engagement des artistes par des sociétés privées non signataires de la convention ; les coproductions avec d'autres pays qui engagent les artistes français « *tous les droits rachetés* » ; la collaboration de la Sept avec FR 3, qui prévoit de multiples rediffusions sur satellite ; les produits hybrides (film cinéma plus série télévisée) avec « *rachat forfaitaire de tous les droits* » ; le système appliqué unilatéralement par l'INA, qui « *brade son stock aux chaînes privées, en payant les artistes en honoraires, non en salaire* », etc.

Mais la goutte qui a fait déborder le vase a été la décision prise par les sociétés de télévision publiques et privées, le 12 octobre lors d'une réunion avec les syndicats des artistes-interprètes, de supprimer le cachet de 25 % du salaire initial pour les *rediffusions*, pour une durée de trois ans. « *Ainsi*, souligne François Parrot, délégué général du SFA, *le seul salaire initial couvrirait une exploitation illimitée pendant cette période, alors que le rythme des rediffusions s'accroît de jour en jour. C'est quarante années d'acquis syndicaux qui sont remis en cause. Jamais un coup pareil n'avait été porté contre notre profession. Notre riposte doit être à la mesure de l'événement !* »

Des cabots pas des moutons !

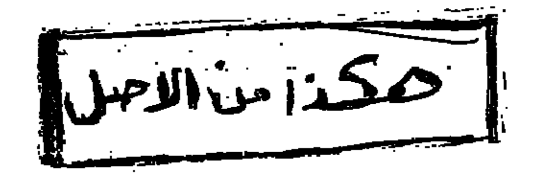
Riposte qui s'est affinée tout au long de la soirée. Face à la « *sous-enchère* » des chaînes, selon la jolie formule de Piéplu, « *véritable gifle pour toute la profession* », fallait-il, comme le préconisait Luc Cendrier, « *sortir l'arme absolue qu'on déclenche avant la liquidation finale* » ? Les témoignages apportés au cours de l'assemblée ont fait monter la colère. « *Alors que Léotard a baptisé 1987 l'« année de la création*, a dit un délégué SNLA-FO, *les journées de travail pour les artistes, qui étaient de soixante mille en 1980 sont tombées, en 1986, à trente-deux mille !* »

« *Nous sommes des cabots, peut-être, mais pas des moutons* », s'est écrié Bernard Lavalette pour déplorer la domination anglo-saxonne. « *Acteur français, jouant en américain, cherche emploi ! Voilà à quoi nous sommes réduits.* » Et de citer la phrase de Jaurès : « *Le patois est la langue des vaincus !* » De son côté, Robert Hossein a envoyé un message de solidarité, où il fait remarquer qu'il « *n'a touché, pour treize de ses films diffusés à la télévision en un an, que 5 000 francs en tout et pour tout !* »

La solidarité s'est également manifestée au plan national – des représentants syndicaux étaient venus de plusieurs régions – et dans d'autres branches de la profession. D'abord les « doubleurs », qui viennent de gagner une victoire contre le gouvernement, ont promis leur appui, ainsi que les agents artistiques et littéraires. Ensuite, Jacques Rutman, président du Syndicat indépendant des réalisateurs – qui a fait remarquer que le prix de la retransmission d'un match de football est passée de 1 million de francs, il y a un an, à 6 millions de francs aujourd'hui – a proposé de créer un « *comité de coordination* » entre artistes et réalisateurs pour « *se battre ensemble* ». Alliance qui en a néanmoins laissé sceptique plus d'un...

Finalement, la motion votée en fin de soirée – à l'unanimité, sauf une voix contre et quatre abstentions – s'est durcie au fil des amendements. La version adoptée annonce « *la grève générale dans la production publique et privée de télévision, à compter du lundi 16 novembre* », si un accord n'est pas trouvé auparavant sur les deux points suivants ; une augmentation du volume annuel de créations originales françaises, garantissant un nombre de journées de travail, une masse salariale, un nombre d'heures de production. Et deuxièmement, « *une augmentation importante du pourcentage du salaire initial versé pour les rediffusions, sur toutes les chaînes de télévision, publiques et privées* ».

ALAIN WOODROW.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

MA CHÈRE ROSE, Poche (45-48-92-97), 21 h.
GUITRY, Blancs-Manteaux (48-87-15-84), 21 h 30.
LE PRINCE ET LE MARCHAND, Atalante (46-06-11-90), 20 h 30.
LA DESCENTE D'ORPHÉE, Dejazet (42-74-20-50), 21 h.
LE PYROMANE, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.
LES DINDONS DE LA FARCE TRANQUILLE, Comédie de Paris (42-81-00-11), 21 h.
LES SEPT MIRACLES DE JÉSUS, Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30.
ANTOINE ET CLÉOPATRE, Rond-Point, (42-56-60-70), 21 h.
COMME ON REGARDE TOMBER LES FEUILLES, Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 45.
ZINGARO, Chapiteau (180, avenue Daumesnil), 20 h 45.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11) : 19 h 30 : le Triptyque, de Puccini.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au Théâtre de la Porte-Saint-Martin : 20 h : Dialogues des carmélites ; Théâtre Montparnasse, Grande Salle : 21 h : Autres horizons ; Petit-Montparnasse : 21 h : C'était hier.
CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer : 20 h 30 : Ruggero dell'aquila bianca (spectacle de marionnettes italiennes).
PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Le Pyromane, de J.-M. Pélaprat.
TEP (43-64-80-80) 20 h 30 : Entre passions et prairie.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h : Kabuki : quatre siècles de tradition populaire au Japon (traduction simultanée).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : Baal.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30 : Iphigénie.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : Derniers Chagrins.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : la Taupe.
ARTISTIC ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Une chambre sur la Dordogne.
ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : le Prince et le Marchand.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).
ATHÉNÉE (47-42-67-27) I. 21 h : les Acteurs de bonne foi. La méprise. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40. II. 18 h 30 : Fragments de théâtre I et II.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Clytemnestre (Fest. d'automne).
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 45 : l'Excès contraire.
CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30 : On achève bien les chevaux.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Galerie, 20 h 30 : Barouf à Chioggia. La Resserre, 20 h 30 : Bérénice.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). 21 h : les Dindons de la farce tranquille.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Casanova.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Monsieur Masure.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 15 : Maman.
EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
ÉDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49), 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Normal Heart.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Illuminations ; 21 h : Poésie et absolu. ; 18 h 30 : le Chef-d'œuvre sans queue ni tête.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien/les Inconnus.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : l'Eloignement.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Bretayal (en anglais).
GAVEAU (45-63-20-30), 19 h : La petite chatte est morte.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : Carmen Cru.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Société Barzouk.
GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h 30 : le Lutin aux rubans.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : Madame Sans-Gène.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Lettre d'une inconnue.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Première Jeunesse.
LIERRE THÉATRE (45-86-55-83) 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; II. 20 h : le Petit Prince.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : les Pieds dans l'eau.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 20 h 30 : l'Empereur s'appelle Dromadaire.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) 20 h 30 : Komachi Fuden.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74), 21 h : la Menteuse.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.
MÉNAGERIE DE VERRE (42-06-37-44) 21 h 15 : R. Furieux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MODERNE (48-74-16-82), 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : J. Mailhot.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle, 20 h 45 : Autres Horizons ; Petite salle, 21 h : C'était hier.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Hello and goodbye.
ŒUVRE (48-74-47-36), 21 h : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 30 : l'Hurluberlu.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10), 20 h 30 : l'Affaire du courrier de Lyon.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Y'a bon bamboula.
POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97), I. 19 h : Variations sur le canard ; 21 h : Ma chère Rose. 20 h 45 : Reine mère.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Crimes de cœur.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo : 19 h. la Dispute.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : Un jardin en désordre.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h : Jango Edwards.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Baiser de la femme-araignée.
STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01), 20 h 45 : la Faim.
TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82), 20 h 30 : Capitaine Fracasse.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : l'Etonnante Famille Brontë.
THÉATRE J.-L. BARRAULT-M. RENAUD (42-56-60-70), I. 21 h : J.-J. Rousseau ; 18 h 30 : Voix de S. Beckett ; II. 20 h 30 : Dom Juan ; 18 h 30 : Les Sept Miracles de Jésus.
THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Comme on regarde tomber les feuilles.
T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50), 21 h : la Descente d'Orphée.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). 19 h : Violons dingues ; 21 h : S. Joly.
TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), lun. 20 h 30 : Cosmos.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.
CHEZ GEORGES (43-26-79-16), 23 h : Zaza.
CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : Festival de poésie insolite d'A. Allais à A. Frédérique.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30, 21 h 30 et 24 h : Nos désirs font désordre ; 20 h : P. Pellerin ; 22 h 45 : Tie break.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 15 : le Détournement d'avion le plus fou de l'année ; 15 h : la Timbale.

Mardi 27 octobre

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Et vote la galère.
DEUX-ANES (46-06-10-26) 21 h : Elysée... moi.

La danse

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60) 20 h 30 : D. Patnaik.
18 THÉATRE (42-26-47-47) 20 h 30 : L'année dernière à Mauguerioc ; 22 h : Cie R. Léger (Allô Maman).
KIRON (43-73-50-25) 20 h : Staff ; 22 h : Caméléon.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(42-96-12-27)

ATELIER, le Récit de la servante Zerline.
CHAILLOT, 20 h 30 : Ruggero dell'Aquila bianca.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la commune, 20 h 30 : la Locandiera.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
16 h, Jericho, de H. Calef ; hommage à Cecil B. De Mille : 19 h, The trail of the Lonesome Pine ; 21 h, The Heart of Nora Flynn.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
Relâche.

BEAUBOURG (salle Garance)
(42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien
Relâche.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp.
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BOIRE ET DEBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CHARLIE DINGO (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36).
COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français, 9e (57-70-33-88).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).
LES DEUX CROCRODILES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
ET LA FEMME CREA L'HOMME... PARFAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 12e (43-42-16-80) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-50).
EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
FLAG (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 9e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MAN ON FIRE (A. v.o.), George V, 8e (45-62-41-46).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MON CAS (Fr.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA MORT D'EMPEDOCLE (Fr.-All.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). — V.F. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Latina, 4e (42-78-47-86).
PLATOON (*) (A, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RAINING IN THE MOUNTAIN (Chine, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LES SORCIERES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46). V.F. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
WHAT A FLASH (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) h. spéc.
LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40). — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (48-28-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

FUCKING FERNAND. Film français de G. Mordillat. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
FULL METAL JACKET. Film américain de S. Kubrick. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
LES INCORRUPTIBLES. Film américain de B. de Palma. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (42-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
REPENTIR. Film soviétique de T. Abouladze. V.o. : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Galaxie, 13e, (45-80-18-03).
LA RIVIÈRE SAUVAGE. Film chinois de W. Tianming. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 27 octobre

TF 1

20.30 Ciné-star : L'année prochaine si tout va bien ■■ Film français de Jean-Loup Hubert (1981). Avec Isabelle Adjani, Thierry Lhermitte, *Marie-Anne Chazel, Michel Dusserat,* Bernard Crommbé. **22.15 Ciné-star** (suite). Invité : Christophe Lambert. **23.15 Journal. 23.30 La Bourse. 23.33 Permission de minuit.**

A 2

20.30 Cinéma : la Septième Cible ■ Film français de Claude Pinoteau (1984). Avec *Lino Ventura, Léa Massari, Jean Poiret.* **22.15 Mardi cinéma.** Hommage à Lino Ventura avec Jean Carmet, Robert Hossein, avec la participation de Mathilda May et Charlotte Valendrey. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle** (rediff.).

FR 3

▶ ***20.35 Cinéma : Victor, Victoria*** ■■■ Film américain de Blake Edwards (1982). Avec Julie Andrews, James Garner, Robert Preston, Lesley Ann Warren, Alex. **22.50 Journal. 23.15 Magazine : Décibels.** Emission d'Alain Guellaff, présentée par Jean-Lou Janeir. Avec Indochine, Act, Front 242, Dépêche Mode, Yello, Kick, les Avions. **0.00 Espace francophone.** Emission de Dominique Gallet. Après le sommet de Québec : quel avenir pour la francophonie ?

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : les Rues de feu □ Film américain de Walter Hill (1984). Avec Michael Pare, Diane Lane, Rick Moranis. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : SOS fantômes** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1984). Avec Bill Murray, Dan Aykroyd, Sigourney *Weaver, Harold Ramis,* Rick Moranis (v.o.). **23.50 Cinéma : le Trio infernal** ■ Film français de Francis Girod (1974). Avec Michel Piccoli, Romy Schneider, Mascha Gomska, Andréa Ferreol, Monica Fiorentini. **1.30 Cinéma : le Maître du jeu** □ Film américain de Rosemarie Turko (1984). Avec Joe Buechler, David Allen, Stephen Ford.

LA 5

20.30 Cinéma : la Soupe aux choux □ Film français de Jean Girault (1981). Avec Louis de Funès, Jean Carmet, Jacques Villeret, Claude Gensac, Christine Dejoux, Marco Perrin. **22.20 Série : Spenser.** Résurrection. **23.10 Série : Baretta.** Un témoin de huit ans (rediff.). **0.00 Série : Max la menace** On l'appelle Max (1re partie) (rediff.). **0.30 Série : Les chevaliers du ciel. 1.00 Feuilleton : Le temps des copains. 1.30 Les cinq dernières minutes.** C'était écrit (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma *:* **Et vive la liberté** □ Film français de Serge Korber (1978). Avec les Charlots, Claude Piéplu, Georges Géret, Pierre Maguelon. **22.05 Série : Maîtres et valets.** Le pigeon de Rose (rediff.). **22.55 Journal. 23.05 Météo. 23.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **23.55 Magazine : Médiator.** Le magazine du rock. **0.25 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Souria.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique-ensembles. Renouveau, Les sirènes, Hymne au soleil, de Boulanger ; Trois fantaisies de Gaspard de la nuit, de Reverdy ; Madrigaux de Monteverdi ; Tres sacrae *cantiones, de Stravinski, par le chœur de Radio-France, dir.* Michel Tranchant. **22.30 Récital.** Dominique Merlet, piano, interprète : Sonate nº 16 en si bémol majeur, K 570, de Mozart ; Jeux d'eau à la villa d'Este ; Fantaisie et fugue sur Bach, de Liszt ; Episode de Gillet ; Miroirs, de Ravel. **0.00 Club d'archives.** Les pêcheurs de perles : George Gershwin.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Débat autour des médecines parallèles, psychisme et cancer. **21.30 Rencontres franco-allemandes.** Sarrebrück (2e partie). **22.30 Nuits magnétiques.** Les cimetières. **0.05 Du jour au lendemain.**

Mercredi 28 octobre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Club Dorothée. Goldorak ; Le mot mystérieux ; Les Minipouss ; Le Top junior ; GI Joe ; Bioman ; Les Bioniques ; On pense à toi. **17.30 Variétés : Jacky show.** Emission animée par Jacky. Avec Chris Isaak, Image, Blues trottoir, Raft, Isabelle Périllon, Eric Morena. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix.** Sauvez le mort. ***19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune.* 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.26 Tapis vert. 20.28 Tirage du Loto. 20.30 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Jane Birkin, Marc Lavoine, Gipsy King, Les Avions, Rita Mitsouko, Paul Belmondo, Marie Myriam, Richard Cocciante. ▶ **22.15 Magazine : Sirocco.** *Emission de Denis Chegaray, présentée par Jenna de Rosnay.* Au sommaire : Isabelle chez les Masaï ; La chasse au filet à Chambord ; Retour d'Afrique ; Une archéologue en Cappadoce ; Les chasseurs de têtes des mers du Sud ; Salle de bains avec vue. **23.15 Journal. 23.30 La Bourse. 23.33 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

13.45 Feuilleton : A l'est d'Eden. 5e épisode. **14.35 Récré A 2.** Tchaou et Grodo ; Les Poupies ; *Zorro* ; Quick et Flupke ; L'empire des Cinq ; Rio Pueblo ; Heidi ; Les mystérieuses cités d'or ; Les Papous ; Galaxy Rangers. **17.30 Magazine : Mambo satin.** De Billy Bourne. Au sommaire : Les enfants de la guerre (l'Iran) ; Pariscoptère ; Souvenir de rentrée ; Rock pour adolescents. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Les sorcières de Salem (1re partie). **18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **18.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Robert Hossein, Nilda Fernandez, Johnny Hallyday, Major Tom. **19.10 INC.** Les robinets mitigeurs. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A 2. 20.00 Journal. 20.30 Le grand échiquier.** Emission de Jacques Chancel. Invité : Maurice André, trompettiste. Avec l'Orchestre d'Auvergne dirigé par Jean-Jacques Kantorow et Stéphane Cardon, Claude Bolling et son Big Band, le Sixteen Choir, Patrice Fontanarosa, Pierre Pierlot, Guy Touvron, Bernard Soustrot, Philippe Pierlot, Nicolas André, Béatrice André, Lionel André, Frédéric Bouc, Brigitte Berthelier, Simon Estes, Janet Perry, François-Henri Houbard, Nicole Rieu. Des images de Dizzy Gillespie, Louis Amstrong, Al Jarreau. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Histoires courtes.** Alger la blanche, de Cyril Collard.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Spécial jeunes. Présenté par Pierre Nicolas. **14.00 Magazine : Décibels** (rediff.). **14.30 Feuilleton : Les naufragés de l'île perdue.** 8e épisode. **15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites.** 12e épisode : Des agents très, très spéciaux. **17.30 Dessin animé : Croc-note show.** Les petites percussions. **17.35 Magazine : Ciné-hit.** Présenté par Vincent Perrot et Caroline Tresca. **18.00 Dessin animé : David le gnome.** 5e épisode : Construire une maison. **18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie.** 13e épisode. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La respiration. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. ▶ **20.35 Théâtre : Dom Juan ou le festin de pierre.** Comédie en cinq actes de Molière ; mise en scène de Marcel Bluwal. Avec Michel Piccoli, Claude Brasseur, Anouk Ferjac, Dominique Rozan, Michel Le Royer. **22.25 Journal. 22.50 Magazine Océaniques.** Fragonard, un temps retrouvé, de Michel Patiart, avec Pierre Rosenberg et Philippe Sollers. **23.45 Musiques, musique.** Une semaine dans les jardins d'Esther Lamandier.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Série : Le retour de Mike Hammer. 15.10 Documentaire : Les allumés du sport. Treize, impair et manque. Les coulisses de l'entraînement de l'équipe de Villeneuve de jeu à XIII. **15.50 Téléfilm : Perdus dans la ville. 17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Série : les épées de feu.** 4e épisode. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-folies.** Avec Michel Galabru. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Alain Bashung, Claude Gensac, Paul-Loup Sulitzer. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. **21.00 Cinéma : l'Homme à femmes** ■ Film américain de *Blake Edwards (1984).* Avec *Burt Reynolds, Julie Andrews,* Kim Basinger, Marilu Henner, Jennifer Edwards. *Un homme voulait conquérir toute créature féminine dont les jambes lui plaisaient. Sa vie est en partie racontée par une psychanaliste sur le divan de laquelle il essayait d'élucider sa névrose. Transposition américaine de L'homme qui aimait les femmes de François Truffaut (même pas mentionné au générique). Comédie plus psychologique que burlesque, où la psychanalyse remplace la création littéraire du modèle. Bien joué, mais c'est Julie Andrews qui domine.* **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : la Femme de ma vie** ■■ Film français de Régis Warnier (1986). Avec Jane Birkin, Christophe Malavoy, Jean-Louis Trintignant, Béatrice Agenin. **0.35 Cinéma : l'Affaire Savolta** ■ Film espagnol d'Anto*nio Drove (1978).* Avec *Charles Denner, Virginie Billetdoux,* Pablo, Stéfania Sandrelli, Ettore Manni. **2.10 Série : Rawhide.**

LA 5

13.30 Série : Insiders. Docteur non conventionné. **14.30 Série : Shérif, fais-moi peur.** Un shérif de charme. **15.15 Série : Jaimie.** Qui est la vraie Jaimie ? **16.05 Série : Buck Rogers.** Le surdoué. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz.** La bonne volonté du faux magicien. **17.20 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.45 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.10 Série : Riptide.** Peter Pan est vivant et se porte bien. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 5, rue du Théâtre.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Collaricocoshow.** Emission de Stéphane Collaro. Avec Raft, Cécilia Noah, Charlotte Valandrey, Thierry Lhermitte. **21.45 Série : La loi de Los Angeles. 22.35 Série : Arabesque.** Meurtre sans publicité. **23.25 Série : Le renard.** La mort ne coûte rien. **0.30 Série : Hôtel.** Récriminations (rediff.). **1.20 Série : Les chevaliers du ciel. 1.50 Feuilleton : Le temps des copains. 2.15 Série : Arsène Lupin.** L'homme au chapeau noir.

M 6

13.00 Série : Cher oncle Bill. Une soirée mouvementée (rediff.). **13.30 Série : Le frelon vert.** Une honorable société. **14.00 Magazine : Ciné 6 première.** L'actualité des films de *la semaine.* ***14.35 Musique : Clip fréquence FM.*** **15.30 Magazine : Starter.** Magazine musical. **16.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat.** Plus de fleurs bleues. **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Le monstre du lac. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Le père idéal. **19.30 Série : Daktari.** Le maraudeur. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** Le portrait. **21.20 Série : Falcon Crest.** Amour, honneur et obéissance. **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Série : Les espions.** La conquête de Claude Murdoch. **23.15 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.00 Série : Les têtes brûlées.** Candidat au suicide. **0.50 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Souria.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Le feu des origines, d'Emmanuel Dongala. **21.30 Communauté des radios publiques de la langue française. 22.00 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada, de la Suisse. **22.40 Nuits magnétiques.** Les cimetières. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Les offrandes oubliées, de Messiaen ; Keqrops, de Xenakis ; Symphonie nº 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir Zubin Mehta ; sol. : Roger Woodward, piano. **23.07 Jazz club.** En direct du New Morning, avec la chanteuse Anita O'Day.

Audience TV du 26 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.5	Santa Barbara 23.7	Actual. région. 4.5	Actual. région. 5.6	Nulle part 3.5	Porte magique 10.1	Oncle Bill 3.5
19 h 45	54.5	Roue fortune 26.8	Bon mot A2 3.5	Actual. région. 5.6	Nulle part 5.1	5, rue Théâtre 9.8	Daktari 4.0
20 h 16	65.7	Journal 29.8	Journal 16.7	La classe 9.6	Nulle part 3.0	Journal 4.5	Daktari 2.0
20 h 55	71.7	Souvenirs souv. 16.7	Pattes velours. 14.6	La Gifle 14.6	Le Neptune 1.5	Le Silencieux 17.7	Orca 8.1
22 h 08	62.6	Souvenirs souv. 19.7	30 ans de TV 4.0	La Gifle 15.7	Le Neptune 2.0	Le Silencieux 19.2	Brigade nuit 3.5
22 h 44	36.4	Médiations 13.1	30 ans de TV 7.6	Journal 4.6	Canal foot 1.0	Narlock 7.1	Brigade nuit 3.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 octobre à 0 h TU et le dimanche 1er novembre à 24 h TU.

La France restera encore mercredi et jeudi sous l'influence d'un courant de secteur sud à sud-ouest doux et assez humide. La fin de semaine se caractérisera par un temps plus stable, mais souvent brumeux et un peu plus frais.

Le temps sera généralement très nuageux sur notre pays. Seules quelques régions pourront profiter du soleil. Ainsi, sur la Bretagne et la Normandie le ciel sera assez chargé au début de matinée, mais rapidement on pourra voir le soleil et l'après-midi sera peu nuageuse. La région Midi-Pyrénées sera protégée par les Pyrénées et pourra profiter du beau temps. En Corse, la journée sera également peu nuageuse.

Sur l'Alsace et la Lorraine, les brumes et les brouillards matinaux se *dissiperont avant l'arrivée des nuages.*

Sur les autres régions, les nuages seront abondants. Le ciel sera même couvert sur la vallée du Rhône, le Massif Central et la Provence. Des pluies s'étendront en cours de journée aux Charentes au Pays de Loire, à la Champagne et à la Bourgogne. Dans le sud du Massif Central et des Alpes, des orages isolés pourront se produire en fin d'après-midi.

Le vent de sud-est soufflera fort sur le littoral méditerranéen et la Corse. Il apportera, le matin, des nuages bas sur le Languedoc-Roussillon et la Provence.

Le matin, les températures seront douces, elles varieront de 8 à 10 degrés près des côtes de la Manche, de 7 à 9 degrés dans l'est du pays, de 11 à 12 degrés dans l'intérieur, de 16 à 20 degrés dans le Sud-Ouest et de 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures varieront de 13 à 15 degrés dans le Nord-Ouest, de 12 à 15 degrés dans le Centre et l'Est, de 16 à 19 degrés dans le Massif Central, de 17 à 18 degrés en Aquitaine, de 19 à 20 degrés près des Pyrénées et de 20 à 22 degrés près de la Méditerranée.

Jeudi. De la Bretagne et des Pays de Loire au Bassin parisien au nord et aux Ardennes, les brouillards et les nuages bas seront nombreux le matin. Dans la journée, quelques timides éclaircies se développeront sur la Bretagne tandis que des pluies intermittentes se produiront des les autres régions.

Du sud des Alpes à la Corse, éclaircies et passages nuageux alterneront en début de matinée mais le ciel se couvrira et des pluies, plus marquées sur les versants sud des massifs montagneux, se produiront l'après-midi.

Sur les autres régions, le ciel sera généralement très nuageux. Des pluies intermittentes se produiront le matin. Elles deviendront plus fréquentes et localement assez abondantes l'après-midi des Pyrénées au Massif Central, prenant parfois un caractère orageux.

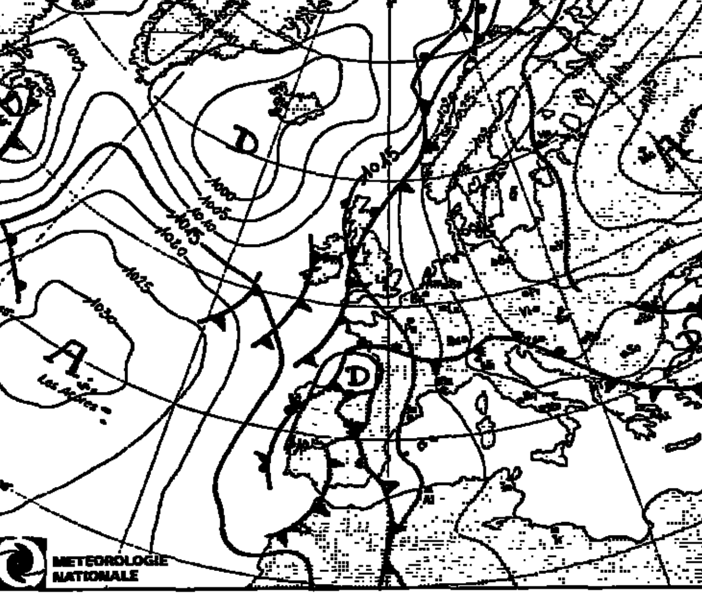
Les températures minimales seront comprises entre 7 et 9 degrés sur la moitié nord, ainsi que sur le Centre-Est, 13 et 16 degrés sur le Sud-Ouest et le littoral méditerranéen, 9 et 12 degrés ailleurs. Les températures maximales seront de l'ordre de 12 à 14 degrés dans le Nord-Est, de 15 à 18 degrés sur le reste de la moitié nord, de 18 à 23 degrés sur la moitié sud.

Vendredi. Des brouillards se formeront en fin de nuit et en début de matinée du Nord-Est au Centre-Est. Dans la journée, passages nuageux et éclaircies alterneront sur l'ensemble des régions. *Les pluies deviendront plus rares,* faibles et concerneront essentiellement les régions s'étendant des Pyrénées Orientales au Massid Central et au Centre.

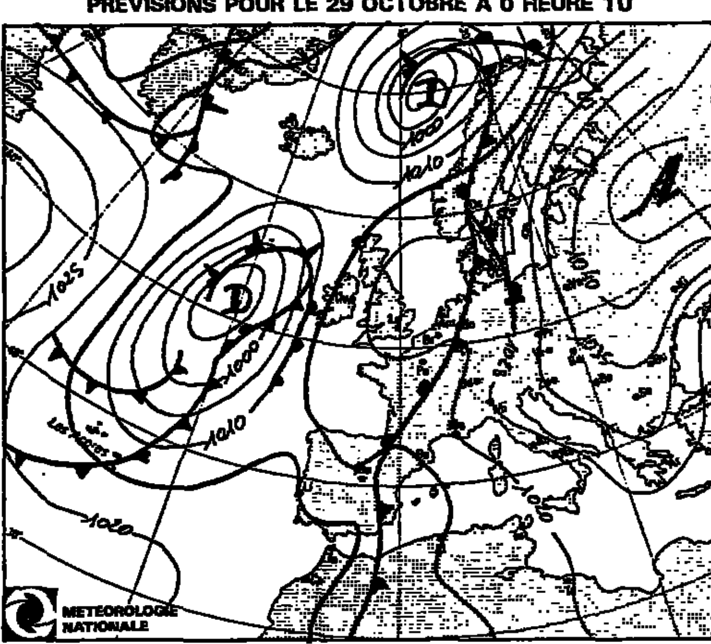
Les températures varieront peu.

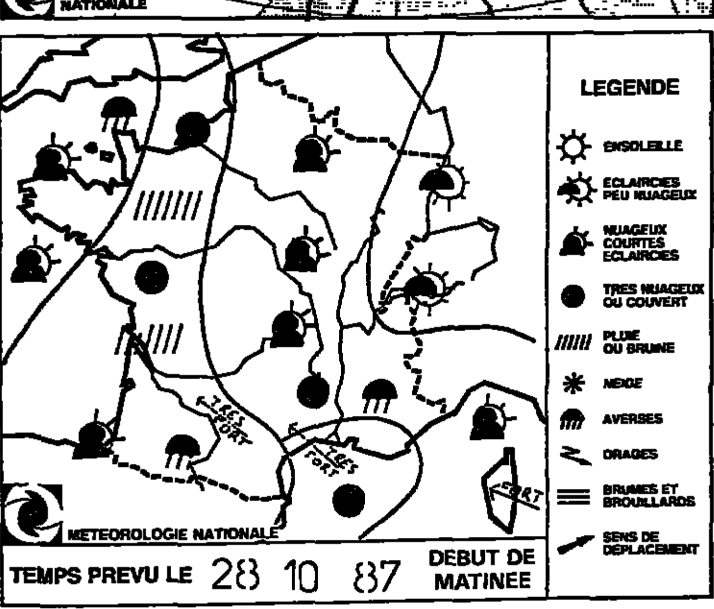
Samedi et dimanche. Brouillards et nuages bas matinaux affecteront toutes *les régions. Ils ne se dissiperont que lentement* au cours de la journée et pourront parfois persister toute la journée, notamment dans l'Est et le Centre-Est. Le soleil apparaitre quand même en général l'après-midi.

SITUATION LE 27 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-10-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-10 à 6 heures TU et le 27-10-1987 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	27	14	N
BIARRITZ	19	15	C
BORDEAUX	20	15	C
BOURGES	18	13	C
BREST	14	11	P
CAEN	13	12	C
CHERBOURG	11	10	P
CLERMONT-FERR.	18	10	N
DIJON	14	9	N
GRENOBLE St-M-H	19	11	N
LILLE	11	8	B
LIMOGES	19	17	C
LYON	17	12	C
MARSEILLE-MAR.	24	16	D
NANCY	11	9	C
NANTES	13	13	C
NICE	23	16	N
PARIS-MONTS.	15	12	C
PAU	21	14	C
PERPIGNAN	20	19	P
RENNES	13	12	C
ST-ÉTIENNE	16	12	D
STRASBOURG	10	9	C
TOURS	15	13	C
TOULOUSE	21	19	C
POINTE-A-P.	32	24	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	36	26	C
AMSTERDAM	11	7	N
ATHÈNES	22	15	D
BANGKOK	31	24	N
BARCELONE	23	17	C
BELGRADE	13	4	D
BERLIN	11	3	N
BRUXELLES	12	7	D
LE CAIRE	–	–	D
COPENHAGUE	10	7	C
DAKAR	29	25	D
DELHI	34	17	D
DJERBA	28	19	C
GENÈVE	14	12	P
HONGKONG	26	22	N
ISTANBUL	16	13	P
JÉRUSALEM	19	8	D
LISBONNE	19	15	A
LONDRES	12	11	P
LOS ANGELES	31	17	C
LUXEMBOURG	9	7	C
MADRID	24	14	P
MARRAKECH	23	16	N
MEXICO	26	9	B
MILAN	16	15	C
MONTRÉAL	7	-2	D
MOSCOU	3	-5	D
NAIROBI	29	13	N
NEW-YORK	15	4	D
OSLO	8	7	P
PALMA-DE-MAJ.	31	19	N
PÉKIN	17	4	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	25	16	N
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	6	2	C
SYDNEY	21	16	D
TOKYO	18	13	D
TUNIS	32	19	C
VARSOVIE	7	1	N
VENISE	18	13	C
VIENNE	10	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4601

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II							■		
III			■						
IV					■				
V					■				■
VI					■				
VII							■	■	
VIII		■							
IX				■		■			
X							■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Ont des pinceaux qui peuvent servir à tracer. A cause d'elle, nombreux sont ceux qui se font mener en bateau. – II. Permet de recueillir ce qui s'échappe. Adverbe. – III. Patrie de patriarche. Un qui avait pour but d'entrer dans la carrière. – IV. Ont un cœur de pierre. Il lui faut beaucoup de provisions pour que son fusil soit bien chargé. – V. Victimes d'un manque de reconnaissance. Est faite pour ceux qui sont sortis de leur coquille. – VI. Source de chaleur. Cornichon insipide. – VII. Est nécessaire à celui qui met la main à la pâte. – VIII. Agit lentement mais sûrement. – IX. Ville de province. Elément d'une recette étrangère. – X. On ne le trouve pas sur tous les « cigares ». Parole de démon. – XI. Conjonction. Met le pied sur du solide.

VERTICALEMENT

1. Répercute les échos. – 2. Telle qu'il ne vaut mieux pas lui servir de cible. Destiné à celui qui a beau jeu. – 3. Démonter en partie. Contenu dans une « carafe ». – 4. A de quoi remplir le ventre des canettes. Est plutôt mou sur les bords. – 5. On peut la trouver dans un lit. Susciter des remarques. – 6. Sont à l'intérieur d'une belle enveloppe. Lettres de licenciement. – 7. Ne se fait pas en un jour. A fini par avoir des taches sur sa robe. – 8. Peut dévorer tout en rongeant. Mit fin à un état de nudité. – 9. Fut bien obligé de se mettre quelqu'un à dos. Partie d'un bouquet.

Solution du problème nº 4600

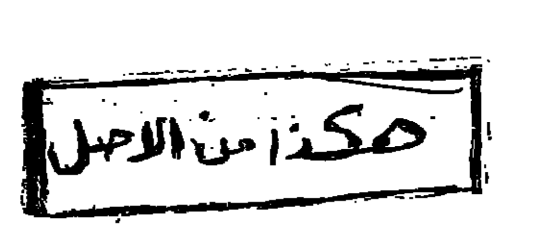
Horizontalement

I. Visagiste. – II. Education. – III. Recéla. Na. – IV. Ma. Talon. – V. Il. Ires. – VI. Ciel. La. – VII. Es. Ennuis. – VIII. Léon. Ise. – IX. Légers. Râ. – X. AEF. – XI. Sue. Tronc.

Verticalement

1. Vermicelles. – 2. Idéalisée. – 3. Suc. Ogre. – 4. Acétylène. – 5. Gala. Rat. – 6. Italianiser. – 7. Si. Or. Us. Fô. – 8. Tonnelier. – 9. ENA. Sas. Arc.

GUY BROUTY.



L'ÉDUCATION

LES BATTANTS DES LYCÉES TECHNIQUES

Échecs



CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE
1987

Sixième partie

Kasparov offre un demi-point

C'est en quelque sorte un petit temps de repos que Kasparov s'est offert, le lundi 21 octobre, dans la sixième partie. Au lieu de prendre un *time-out* (comme Karpov l'avait fait après sa défaite dans la quatrième partie), le champion du monde a estimé que le désastre de la cinquième partie ne valait ni pleurs ni lamentations et qu'il pouvait même offrir un demi-point à Karpov.

On rejoua donc pour la troisième fois l'anglaise. Karpov changea de réponse (2.é5). Kasparov obtint une forte pression. Le challenger se « ratatina », construisant un bunker autour de son roi. Les pièces lourdes une fois échangées, le champion du monde réfléchit dix-neuf minutes, joua 28.Fb4... et proposa la nullité. Karpov l'accepta sur-le-champ.

Au premier quart du match, le challenger mène par 3,5 à 2,5. Peut-être n'attendait-on pas ce score. C'était le même il y a deux ans à Moscou. L'année dernière, il était égal (3-3). Dans les deux cas, Kasparov avait gagné ensuite trois parties...

Septième partie, le mercredi 28 octobre.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Sixième partie

Partie anglaise

1. ç4	é5	15. Da4 (54)	f5 (52)
2. Cç3	Cç6	16. Cd2 (54)	Cf7 (74)
3. g3	g6	17. Th3 (77)	Tab8 (75)
4. Fg2	d6	18. Tfb1 (78)	Txb3 (75)
5. Tb1	Ff5	19. Txb3 (81)	Tç8 (77)
6. d3	Dd7	20. Da6 (84)	Cd8 (82)
7. b4	Fg7	21. Fb4 (101)	Tb8 (86)
8. b5	Cd8	22. Ca4 (102)	Rf7 (91)
9. Cd5	ç6	23. Fç3 (108)	Txb3 (102)
10. bxç6	bxç6 (21)	24. axb3 (109)	Dç7 (106)
11. Cç3 (38)	Cé7 (44)	25. é3 (111)	Fç8 (120)
12. Fa3 (44)	0-0 (49)	26. Da5 (112)	Dxa5 (120)
13. Cf3 (44)	h6 (51)	27. Fxa5 (112)	Cé6 (120)
14. 0-0 (45)	Fé6 (51)	28. Fb4 (131)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Mort du RP Jules Hirleman compagnon de la Libération

Jules Hirleman est mort, le mardi 20 octobre, à Puyloubier (Bouches-du-Rhône).

[Né le 14 janvier 1901 à Belfort, Jules Hirleman, après des études au petit séminaire de Paris, entre chez les Pères du Saint-Esprit et il est ordonné prêtre en 1924. Il sert ensuite au Congo belge, puis au Congo français. Il sera mobilisé comme infirmier, en septembre 1940 à Fort-Lamy (aujourd'hui N'Djamena) au Tchad. Nommé aumônier au bataillon de marche nº 3 du Tchad, il participe à la campagne d'Erythrée, de Palestine, puis de Syrie, aux côtés de la France libre.

Aumônier principal de la 1re division française libre, Jules Hirleman participe, avec la 13e brigade de Légion étrangère, aux batailles de Bir-Hakeim et de El Alamein contre les forces du maréchal Rommel, aux campagnes de Tripolitaine, de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Il sera fait compagnon de la Libération le 7 mars 1945, comme aumônier-capitaine à la 1re division française libre.

En septembre 1945, Jules Hirleman décide d'accompagner l'armée française en Indochine, puis en Algérie et au Sahara. En septembre 1959, il est mis à la retraite mais il restera, jusqu'à sa mort, à Saint-Mitre-les-Remparts et à Puyloubier (Bouches-du-Rhône), le prêtre de la maison de retraite qui dépend du commandement de la Légion étrangère.]

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 26 et mardi 27 octobre 1987 :

UN DÉCRET :

● Nº 87-860 du 24 octobre 1987 portant création du comité consultatif du kiosque télématique ;

UNE CIRCULAIRE :

● du 30 septembre 1987 relative à l'extension de l'apprentissage anticipé de la conduite.

UNE LISTE :

● par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Pascal et Marjorie BAUDRY,
Eric et Roxanne,
font part de la naissance de

Mallory,

le 6 octobre à Toronto.

Partagent leur joie
Mme Jean S. BAUDRY,
M. et Mme John PAGE.

66 Dawnridge Trail,
Brampton, Ontario (Canada)
L6Z2A2.

– Jean-Michel DUMOND
et
Chantal COLLEU-DUMOND,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marie, Johanna, Hélène,

le 9 octobre 1987, à Bonn.

Ambassade de France
à Bonn (RFA).

Décès

– Mme Charles Arnould,
M. et Mme Yves Toporenko,
leurs enfants et petits-enfants,
M. le docteur et Mme René Abelanet,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Charles ARNOULD,
ancien déporté,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
rosette de la Résistance,
croix de la valeur militaire,
chevalier de l'ordre souverain de Malte,
président honoraire
des anciens de Dachau,
des médaillés de la Résistance,
des anciens chasseurs d'Afrique,
des Vosgiens de Paris,

survenu à Paris, le 24 octobre 1987.

La levée du corps se fera à l'hôpital du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal. Les hommages seront possibles de 9 heures à 10 h 15.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 octobre, à 10 h 30, en l'église du Val-de-Grâce, suivie de l'inhumation, le vendredi 30 octobre, à 11 h 30, à Martinvelle (Vosges).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

62, rue de la Tourelle,
92100 Boulogne.

(*Le Monde* du 27 octobre.)

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean CARRIÈRE,

le 24 octobre 1987, à l'âge de cinquante-deux ans.

La levée du corps aura lieu le mercredi 28 octobre, à 15 h 30, 59, avenue Reille, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu à Perpignan.

Josette Carrière,
41 *bis*, avenue Henri-Barbusse,
92220 Bagneux.

– M. Philippe Charron,
Antoine, Elisabeth
et leurs enfants,
Laurence, Jan
et leurs enfants,
Nathalie,
Sandrine, Thierry
et leur fille,
Anne-Sophie, Emmanuel
et leur fille,
Mme Aline Trocmé de Saint-Affrique,
Les familles Etienne Trocmé, Yves Trocmé,
Ashley Weare, Bernard Trocmé, Claude Trocmé, Loïc Durand-Gasselin, Francis Charron, Eric Charron, Max Boutitie
font part du décès de

Mme Philippe CHARRON,
née Eveline Trocmé,

survenu le 12 octobre 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Sa famille et son entourage ont partagé les paroles d'espérance et de consolation à l'occasion du culte célébré par la communauté protestante de Bordeaux-Ville, au temple du Hâ, le dimanche 18 octobre 1987, à 10 h 30.

« Jésus lui dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie. »
Evangile de Jean, XIV, V, 6.

27, rue Georges-Mandel,
33000 Bordeaux,
14, rue Maurice-Bertaux,
92310 Sèvres.

– Mme Josette Chazette,
née Fumeron,
son épouse,
M. et Mme Lionel Guillet,
Emilie et Sébastien,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CHAZETTE,

survenu le 26 octobre 1987.

Les obsèques seront célébrées au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 29 octobre à 15 h 30.

Usson-d'Echebrune,
17800 Pons.

– Mme Michèle Boucoiran,
sa nièce,
Mlle Véronique Lautier,
sa petite-nièce,
Mme Marcelle Saltet,
sa cousine,
M. Jean Daladier,
M. et Mme Marc Daladier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard DALADIER,
née Jeanne Boucoiran,

survenu le 25 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, où l'on se réunira le mercredi 28 octobre 1987 à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, rue Domrémy,
75013 Paris.

[Mme Daladier était la veuve d'Edouard Daladier, président du Conseil sous la IIIe République.]

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés	60 F
Communicat. diverses	72 F

Renseignements : 42-47-95-03

– Mme Renée Lupu,
Les familles Champlon, Guellec, Lantrua, Le Guell
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine JEAN,
proviseur honoraire
du lycée technique d'Etat
d'enseignement paramédical
et social Corvisart,

survenu le 23 octobre 1987, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La levée du corps aura lieu le jeudi 29 octobre 1987, à 7 h 40, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, Paris-12e.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Marc de Quimper, dans la sépulture de famille, le même jour à 16 heures.

76, rue de Botzaris,
75019 Paris.

– Paris. Nancy.

Mme Louis-Marie Lagarde,
Ses enfants, petit-enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis-Marie LAGARDE,
directeur honoraire
à l'Assemblée nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Nancy, le 22 octobre 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 octobre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Passy, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

34, rue Hamelin,
75016 Paris.

– M. Samuel Emile Levy,
son époux,
M. et Mme Rémy Levy
et leurs enfants,
M. et Mme Viviano Levy
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Sakal, Simha, Hazan, Levy,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice LEVY,
née Sakal,

survenu le 26 octobre 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 octobre au cimetière de Pantin-parisien.

Réunion à 11 h 15, porte principale.

17, rue Parent-de-Rosan,
75016 Paris.
14.024 Highmark Square
Texas 75.240 (USA).

– Mme Pierre Pelisson,
Mlle Pierrette Pelisson,
M. André Pelisson,
M. et Mme Jacques Karso,
Sœur Nicole Pelisson,
Les familles parentes et alliées
ont le chagrin de faire part du décès de leur époux et père,

M. Pierre PELISSON,
inspecteur général du travail F.O.M.,
en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 octobre 1987, dans sa quatre-vingtième année, à Muret (31).

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 26 octobre 1987, en l'église Saint-Jacques de Muret (31).

La Vitarelle,
31600 Muret.

– Le colonel Jean Rives-Niessel,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 25 octobre 1987, de

Nicole RIVES-NIESSEL,
née Gasneau,

leur épouse, mère et grand-mère.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Corneille des Essarts-le-Roi, le 28 octobre à 9 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Montmartre, vers 11 h 15.

7, rue des Lilas,
78690 Les Essarts-le-Roi.

Remerciements

– Le personnel du Club Epicure,
Le personnel de Citycard SARL,
M. Thierry Millet, trésorier fondateur du Club Epicure et gérant fondateur de Citycard SARL,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Emmanuel JACQUES,

adressent à tous leurs sincères remerciements.

– Le personnel du Club Epicure,
Le personnel de Citycard SARL,
M. Thierry Millet, trésorier fondateur du Club Epicure et gérant fondateur de Citycard SARL,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Yann LIGIER,

adressent à tous leurs sincères remerciements.

– La Mutuelle nationale des étudiants de France,
Son président, Dominique Lévêque,
Son directeur général, Olivier Spithakis,
Son directeur commercial, Thierry Millet,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Emmanuel JACQUES,

adressent à tous leurs sincères remerciements.

– Les familles Roulet, Jacques, Diez et Millet,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

M. Emmanuel JACQUES,

adressent à tous, parents et amis, leurs sincères remerciements.

Services religieux

– Un service religieux sera célébré le jeudi 29 octobre 1987, à 18 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e, à la mémoire de tous les membres des corps du Contrôle civil du ministère des affaires étrangères morts pour la France ou décédés depuis leur création en 1884 *(Tunisie)* et en 1912 *(Maroc)*.

– Un service religieux sera célébré le jeudi 29 octobre 1987, à 19 heures, au temple des Billettes, 24, rue des Archives, Paris-4e, à la mémoire de

M. Karl HAMMER,

décédé à Port-Vendres, au mois de septembre 1987.

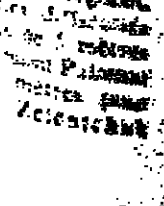
Avis de messes

– L'ANFANOMA, Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer, et leurs amis,
informe qu'une messe sera célébrée le mercredi 28 octobre 1987, à 19 h 15, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, à Paris-1er, à l'intention de

Marcel CROZATIER,
vice-président de l'ANFANOMA,
cofondateur de *France-Horizon*,

décédé le 3 août 1987.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les Norvégiens surveillent leur cœur

La première campagne de prévention des maladies cardio-vasculaires à l'échelle d'une nation.

OSLO
de notre envoyé spécial

ARLETTE LAGUILLER et Jean-Marie Le Pen posant ensemble sur une même affiche placardée sur tous les murs de France avec ce slogan : *« Nous ne sommes d'accord sur rien, sauf sur la nécessité de lutter contre les maladies cardio-vasculaires. »* Science-fiction ? En France, à l'évidence. Pas en Norvège. Il fallait voir, la semaine dernière à Oslo, Mme Hanna Kvanmo, présidente du Socialistisk Venstreparti (extrême gauche), et M. Karl I. Hagen, président du Fremskritt partiet (extrême droite), sur de grandes affiches, elle brandissant un superbe saumon, lui arborant fièrement une jolie botte de légumes.

Dimanche 18 octobre, toute la Norvège était mobilisée contre les maladies cardio-vasculaires : un programme de plus de six heures sur l'unique chaîne de télévision, une collecte nationale d'une ampleur exceptionnelle, il fallait être sourd et aveugle pour ne pas connaître, le soir venu, les grands principes de la prévention cardio-vasculaire.

Cette mobilisation exceptionnelle s'explique par un chiffre : sur quatre-vingt mille décès enregistrés chaque année en Norvège, environ quarante mille sont le fait de maladies cardio-vasculaires. Selon le professeur Sigurd Nitter-Hange (Rickshospitalet, Oslo), le taux moyen de cholestérol sanguin par habitant est de 2,75 g/L. Avec de grandes différences selon les régions. C'est dans le Grand Nord – la région la plus pauvre du pays – que la mortalité cardio-vasculaire est la plus élevée (une des plus élevées du monde, comparable à celle qui prévaut en Carélie-du-Nord, en Finlande), et c'est sur la côte sud qu'elle est la plus basse. *« Globalement*, explique le professeur Sigurd Nitter-Hange, *on peut considérer que les deux tiers de la population norvégienne ont un taux de cholestérol trop élevé. »*

A situation exceptionnelle, remèdes exceptionnels : gens pragmatiques, les Norvégiens ont commencé par établir un état des lieux. Malgré un niveau de vie élevé (entre 16000 et 18000 dollars par an, ce qui situe la Norvège à peu près au même niveau que les Etats-Unis), ce pays scandinave consacre relativement peu pour ses dépenses de santé (6,7 % *du produit national brut*, contre environ 12 % pour les Etats-Unis). Avec un médecin pour quatre cents habitants et un système médical en grande partie « nationalisé », la Norvège ne dispose pas d'une infrastructure médicale « top niveau ». Ainsi, par exemple, il faut attendre près de deux ans pour subir un pontage *coronarien, ce qui incite de nombreuses* personnes à aller se faire opérer à l'étranger, en Suède ou en RFA par exemple.

Pour réagir, la Norvège avait, schématiquement, deux solutions : *soit améliorer son* infrastructure médicale « curative », soit promouvoir une politique de prévention la plus efficace possible. Principal inconvénient de la première solution, son coût très élevé. Choisir la seconde solution relevait du pari : aucune expérience de ce type, à l'échelle d'un pays, n'avait jamais été tentée. Avant de se lancer dans une politique sanitaire novatrice, il fallait donc au préalable en vérifier la valeur scientifique. Comment ? En mettant en place de vastes études épidémiologiques destinées à valider un certain nombre d'hypothèses.

A Oslo, mille deux cents hommes âgés d'une quarantaine d'années participèrent à la plus *célèbre de ces études. Tous* fumaient et avaient un taux de cholestérol élevé. Six cents d'entre eux furent soumis à un régime et à un traitement. Les six cents autres constituèrent ce que l'on appelle le groupe « contrôle », auquel rien ne fut demandé, pas même un régime alimentaire. Cinq ans plus tard, l'incidence des maladies coronariennes avait diminué de 47 % dans le groupe « traité » par rapport au groupe « contrôle ». On dut pratiquer huit pontages dans le groupe contrôle contre un seul dans le groupe traité. Preuve était donc faite qu'en diminuant le *taux de cholestérol et en supprimant* certains facteurs de risque (tabac, hypertension artérielle, etc.) on peut arriver à diminuer la mortalité cardio-vasculaire.

Restait alors à mettre en application cette politique préventive à une plus large échelle. Trois départements furent sélectionnés, chacun dans une région très « typée » du point de vue de la mortalité cardio-vasculaire. Le *Finnmark, le Sogn Og Fjordane et* l'Oppland. Pendant plus d'un an, six bus ont inlassablement parcouru ces régions, tels de véritables centres de consultation roulants.

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 22.)

© TOMY OLOFSSON/MIRA

MARCHÉ NOIR ET MÈRES PORTEUSES

IL aura donc fallu une affaire à bien des égards sordide de commerce d'enfants pour que le gouvernement se décide à engager une action visant à interdire la pratique dite des « mères porteuses ». Le gouvernement français aurait pu agir beaucoup plus tôt. Une telle *pratique tombe en effet pleinement* sous le coup de la loi puisqu'elle se fonde pour l'essentiel sur l'abandon et sur le commerce d'un enfant par celle qui, qu'elle en ait ou non conscience, est et demeure sa mère.

On savait pourtant pertinemment en haut lieu que des associations spécialisées s'étaient créées et qu'elles mettaient tout en œuvre pour augmenter le nombre des affaires de substitution de mères. On savait donc parfaitement qu'une pratique qui, dans l'histoire, avait *toujours été jusque-là tenue* secrète était en train d'acquérir une forme de reconnaissance officielle. Ni la prise de position vigoureuse du Conseil national de l'ordre des médecins, ni celle du Comité national d'éthique condamnant une telle pratique, n'avaient incité le gouvernement – et, partant, la chancellerie – *à agir. Il fallait « attendre pour voir »* et pour prendre les décisions les plus judicieuses.

Or on voit aujourd'hui un ministre de la santé et un garde des sceaux d'un gouvernement libéral interdire – en partie au nom d'une certaine idée du droit de la femme et de l'enfant (la femme ne doit pas devenir un *« objet gestationnel et l'enfant ne doit faire l'objet d'aucun commerce »)* – ce que le gouvernement de la gauche avait *laissé se développer en partie* au nom du droit de chacun à disposer comme il l'entend de son corps.

Règle-t-on un problème à ce point délicat en prononçant la dissolution d'associations ayant pignon sur rue. Sans doute pas. Tout laisse en effet penser que l'on ne mettra pas fin à la pratique des « mères porteuses » et que, comme le prévoit ce spécialiste qu'est le docteur Geller, un *« marché noir » de la mère* de substitution se développera en France, comme c'est déjà le cas en Allemagne fédérale. Le gouvernement ira-t-il au bout de sa logique d'aujourd'hui ? Des instructions seront-elles alors données au parquet de poursuivre coûte que coûte les personnes impliquées – couples *« demandeurs » stériles, mères* « porteuses » et intermédiaires – dans de telles affaires ? Continuera-t-on au contraire à fermer pudiquement les yeux sur ce commerce médicalisé d'enfants dès lors qu'il ne troublera nullement l'ordre public ?

JEAN-YVES NAU.

Astronomie : les réserves de l'Europe céleste

De la construction des grands télescopes dépend l'avenir de l'observation astronomique européenne. Le gouvernement français hésite, les industriels sont prêts.

« *NOUS avons fait l'Europe spatiale. Maintenant, il nous faut faire l'Europe astronomique* », disait il y a un an le représentant français au conseil de l'European Southern Observatory (ESO) en invitant la France à participer rapidement à la construction, dans l'hémisphère sud, d'un télescope géant – le VLT – sans commune mesure avec ce qui existe aujourd'hui. *« Sans un outil pareil*, ajoutait-il, *il n'y a pas d'avenir à long terme pour l'observation astronomique optique au sol. »*

De quoi s'agit-il ? De construire à haute altitude, vraisemblablement dans les montagnes chiliennes (1), quatre télescopes de 8 mètres de diamètre chacun qui, lorsqu'ils seront pointés *sur un même objet* astronomique, auront une efficacité globale comparable à celle d'un télescope de 16 mètres de diamètre. Bien évidemment, de tels monstres n'existent pas. Les plus gros télescopes connus atteignent, et au prix de quelles difficultés passées, un peu plus de 5 mètres de diamètre pour le mont Palomar (Etats-Unis) *et 6* mètres pour l'observatoire de Zelentchuk (Union soviétique).

On mesure donc mieux les progrès que les Européens se proposent d'accomplir avec le VLT d'autant que celui-ci, s'il fonctionnait dans des conditions particulières (mode interférométrique), offrirait des capacités de résolution équivalente à celle d'un engin de 100 à 150 mètres de diamètre. On n'en est pas encore là, et ceux qui espéraient l'annonce d'un engagement de la France sur ce projet, lors du vingt-cinquième anniversaire de l'ESO, en auront été pour leurs frais.

Ni refus ni approbation de la part du gouvernement français, pourtant fortement sollicité par les Allemands très en faveur du VLT, mais une réponse « alambiquée » du représentant du ministre de la recherche, M. Claude Fréjacques. N'a-t-on pas dit à Paris que, *« partageant le souci des partenaires européens de parvenir à une décision unanime qui préserve l'équilibre de l'ESO, les ultimes arbitrages devraient, dans les semaines à venir, vraisemblablement conduire le gouvernement, suivant les vœux du ministre de la recherche, à formaliser une position positive. »* On ne saurait être plus clair.

S'il est vrai que personne, pas même le ministre de la recherche, M. Jacques Valade, que l'on dit *« intellectuellement favorable à l'idée »*, ne conteste l'intérêt qu'il y aurait pour la communauté astronomique française de participer à ce projet d'un peu plus de 1 milliard de francs, l'engagement de la France paraît buter sur des problèmes d'argent. Non pas que les sommes nécessaires soient « astronomiques » – il s'agit de 350 millions de francs étalés sur dix ans, – mais plus simplement parce que le gouvernement doit faire face à d'autres engagements financiers importants : la construction du synchroton européen de Grenoble (3,6 milliards de francs) et la réalisation du programme spatial européen des dix *prochaines années (plusieurs* dizaines de milliards de francs).

Pourtant les enjeux sont importants. Tant en ce qui concerne les progrès de l'astronomie dans le domaine du visible et de l'infrarouge que ceux de l'industrie pour le développement des technologies qui seront nécessaires à la confection du VLT. Aussi ne faut-il pas s'étonner que dans cette affaire les astronomes et les industriels français mènent un combat commun. Les premiers, soit le tiers des astronomes français, parce qu'il y va de leur survie dans le domaine de l'astronomie optique. N'oublions pas que, en cas de défection de la France et des autres partenaires de l'ESO (2), l'Allemagne est prête à faire cavalier seul en lançant la construction de son propre télescope de 8 mètres : le Deutsches Grosses Teleskop.

N'oublions pas non plus que la concurrence dans ce domaine risque d'être vive dans les dix prochaines années si l'on en juge par la floraison des projets étrangers de même nature, à commencer par le fameux Keck-Telescope de Hawaii, qui devrait permettre aux Américains de disposer d'un instrument de 10 mètres de diamètre en 1990. Le VLT, s'il était décidé maintenant, serait partiellement opérationnel à la fin de 1993 et totalement utilisable en 1998.

S'y ajoute enfin que l'on peut se demander si la France, qui en son temps a déjà raté d'autres trains, comme par exemple le satellite d'astronomie infrarouge Iras, peut s'offrir le luxe d'être aussi absente du VLT. Dans ce cas, lui seront alors fermées les possibilités de découvertes nouvelles comme l'observation de systèmes solaires autres que le notre, la mise en évidence des molécules chimiques produites par le milieu interstellaire, l'étude fine de la surface des étoiles proches ou celle des phénomènes de formation et d'organisation de ces formidables concentrations d'étoiles que sont les galaxies.

Aux préoccupations des scientifiques viennent se greffer celles des industriels. Pour eux, l'engagement du *VLT serait* une occasion de se diversifier à une époque où certaines de leurs activités déclinent, mais aussi d'être présents sur un marché dont les retombées civiles seront peut-être modestes – 300 millions de francs en *1990*, – *mais dont les* implications militaires pourraient être à terme plus juteuses.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 22.)

(1) A la Silla (2 400 mètres) ou au sommet du Cerro-Paranal (2 700 mètres).

(2) Font partie de l'ESO : la Belgique (1,63 %) ; le Danemark (2,90 %) ; la France (26,75 %) ; l'Italie (20,33 %) ; les Pays-Bas (7,35 %) ; la République fédérale d'Allemagne (26,75 %) ; la Suède (5,15 %) et la Suisse (6,06 %).

Désensibiliser au moindre risque

Quatre personnes sont mortes cette année en France à la suite d'une désensibilisation. Ce traitement des maladies allergiques est à revoir.

LA désensibilisation est une méthode de traitement des maladies allergiques dites d'hypersensibilité immédiate (comme la rhinite ou l'asthme) qui consiste à atténuer la sensibilité anormale de l'individu à des composants normaux de son écosystème, par des injections répétées d'un extrait allergénique de la substance à laquelle il est sensibilisé et qui cause ses troubles.

Ce traitement utilisant, dans le passé, des extraits peu puissants, n'exposait pas, s'il ne garantissait pas la guérison, à beaucoup de dangers (hormis le cas d'erreur lourde de dosage). Aujourd'hui, le très louable souci de proposer au thérapeute des extraits purifiés et standardisés, c'est-à-dire moins empiriques, a certes augmenté l'efficacité de la désensibilisation, mais il a parallèlement accru le risque d'effets secondaires. C'est ainsi que leur utilisation a entraîné en France, durant l'année écoulée, quatre cas de mort subite.

Ces accidents, certes très rares et statistiquement peu significatifs par rapport au nombre de morts directement liées à l'asthme (environ deux cents chaque année en France), sont l'exception qui confirme la règle de l'excellente tolérance des milliers de cures de désensibilisation actuellement réalisées dans notre pays. Ils n'en sont pas moins individuellement inacceptables et, pour partie au moins, évitables. Il n'est plus possible de continuer à exposer, sans réagir, des allergiques à un risque de mort, surtout s'il s'agit de traiter par exemple une semaine annuelle de rhume des foins. Refuser d'affronter cette réalité jetterait à terme le discrédit sur une pratique thérapeutique qui, dans de bonnes indications, a fait la preuve contrôlée de son efficacité.

En Grande-Bretagne, une succession malheureuse d'accidents (vingt-six décès en trente ans, dont onze depuis 1980, et cinq dans les derniers dix-huit mois) a conduit récemment les responsables de la commission de pharmacovigilance (« Committee on Safety of Medecines ») à intervenir, en prenant des mesures extrêmes et sans aucun doute excessives puisqu'elles ont pratiquement conduit à réserver aux seuls hôpitaux la désensibilisation aux pneumallergènes, en imposant une durée de surveillance après l'injection et des contraintes techniques peu compatibles avec une thérapeutique ambulatoire (sans remettre en cause cependant la désenbilisation aux venins d'hyménoptères). L'organisation de la médecine anglaise, il est vrai, diffère de la nôtre dans ce domaine, puisqu'il n'existe pas en Grande-Bretagne de formation particulière en allergologie et que personne n'était préparé à utiliser les nouveaux extraits recommandés pourtant par les autorités chargées du contrôle des produits biologiques (National Institute of Biological Standardization and Control).

La situation est très variable dans les autres pays, mais plusieurs de nos voisins, comme les Suisses ou les Scandinaves, ainsi que les Américains, ont d'eux mêmes publié, en accord avec les autorités sanitaires, des directives qui s'imposent moralement à tous les médecins et qui sont destinées à éviter les erreurs responsables de la majorité des accidents thérapeutiques. En France, on ne recourt pas encore suffisamment à ces Good Medical Practices qui s'imposent à tous, et une démarche nationale spécifique passe nécessairement par une concertation avec les pouvoirs publics. Il importe donc d'urgence :

1°) aux médecins d'affiner leurs indications de traitement de désensibilisation et de définir dans chaque cas le rapport entre poids du handicap, poids matériel et financier du traitement et amélioration espérée. Les spécialistes qualifiés en allergologie ont beaucoup œuvré pour améliorer leur pratique ; ils doivent poursuivre leurs efforts en matière de sécurité des injections, qu'ils les pratiquent eux-mêmes ou les confient aux médecins généralistes (et non aux infirmières ou autres personnels paramédicaux).

2°) au ministère de la santé de prendre d'urgence des mesures modifiant la distribution et l'administration des extraits allergéniques. Leur vente en pharmacie n'est pas suffisamment régulée en France, où les produits autorisés sur le marché sont en vente libre, tandis que ceux faisant l'objet d'une préparation individuelle (APSI) nécessitent une prescription ; mais, en 1992, ces préparations seront vraisemblablement retirées puisque non conformes à la législation du Marché commun. Il est donc devenu indispensable d'inscrire les allergènes vendus en pharmacie au tableau C voire au tableau A, pour éviter des renouvellements hasardeux.

3°) au ministère des universités d'officialiser par un diplôme national l'enseignement de l'allergologie, enseignement pluridisciplinaire qui associe des connaissances approfondies en médecine et immunologie certes, mais aussi en pharmacologie, écologie, thérapeutique, etc..., et ne saurait donc être fondé sur une seule de ces disciplines.

Pr F. B. MICHEL
et Dr J. BOUSQUET,
hôpital de l'Aiguelongue, Montpellier.

Débat : le procès du tabac

Dans l'entretien qu'il nous avait accordé, M. Francis Eyraud, PDG de la SEITA, avait mis en cause le caractère *« non scientifique »* du rapport officiel sur le tabagisme remis par le professeur Albert Hirsch à Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille (*le Monde* du 30 septembre). Dans cet entretien, M. Eyraud contestait en particulier le chiffre de 53 000 décès imputables au tabac avancé dans le rapport. Ces déclarations nous ont valu un abondant courrier dont nous donnons ci-dessous de larges extraits.

Les effets d'un poison

par CATHERINE HILL (*)

NOTRE rapport « Le tabac et la santé » gêne M. Eyraud. Cela est tout à fait compréhensible : il est le PDG de la SEITA. D'une part, il conteste le chiffre de cinquante-trois mille morts, qui le dérange, et insiste sur les « bienfaits » du tabac, qui l'arrangent ; d'autre part, il nie que le tabac puisse être cause de certaines maladies et considère comme démontré son effet bénéfique pour d'autres pathologies. Il nie donc la causalité quand elle le dérange et l'accepte quand elle l'arrange.

Nous disposons aujourd'hui de suffisamment de données rigoureuses et concordantes pour évaluer les conséquences du tabagisme sur la santé des Français. Le chiffre avancé de cinquante-trois mille morts par an causées par le tabac, c'est-à-dire 10 % des morts, n'est qu'un ordre de grandeur et un minimum. Nul ne contestera que huit ou neuf cancers du poumon sur dix ont le tabac comme cause principale ; or il y a eu vingt mille morts par cancer du poumon en France en 1986.

De même les trois quarts des quinze mille cancers ORL et de l'œsophage pourraient être évités en supprimant le tabac. A cela il faut ajouter un tiers des cancers de la vessie et du pancréas, ce qui représente environ trois mille cas, onze mille morts par maladies cardio-vasculaires et six mille morts par bronchite chronique ou emphysème. Parmi les décès dont les causes ne sont pas précisées, cinq mille sont à attribuer au tabac. Si M. Eyraud calcule comme tout le monde, il devrait aboutir par une série de multiplications et d'additions à un total de cinquante-trois mille décès.

La façon de déterminer le pourcentage de décès attribuable au tabac repose sur les résultats concordants de très nombreuses enquêtes épidémiologiques dont la méthodologie est parfaitement scientifique. Le principe de certaines enquêtes consiste à suivre des fumeurs et des non-fumeurs pendant de nombreuses années afin d'évaluer les risques de maladie et de décès auxquels ils sont soumis. Un autre type d'enquête consiste à étudier les expositions passées d'un groupe de sujets atteints d'une maladie donnée (cancer du poumon par exemple) et celles d'un groupe témoin indemne de cette pathologie. Quel que soit le type d'enquête, l'analyse des effets du tabac est, bien entendu, réalisée en tenant compte des autres facteurs de risque comme l'alcool, l'obésité, etc.

Le total de cinquante-trois mille morts, s'il n'est pas exact, est certainement un minimum, et le chiffre de soixante-dix mille morts n'est pas une estimation ridicule, mais probablement raisonnable. Avec l'évolution du tabagisme chez les adolescents, on ne peut malheureusement que s'attendre à une augmentation. Il nous a paru préférable de faire une estimation *a minima* indiscutable.

Où se situe la frontière entre usage du tabac et tabagisme ? Pour le cancer du poumon, par exemple, le risque, par rapport à un non-fumeur, est déjà six fois plus important pour un sujet fumant environ cinq cigarettes par jour, il est dix-huit fois plus important pour un sujet fumant quinze à vingt cigarettes par jour et trente fois plus important au-delà de quarante cigarettes par jour. La durée du tabagisme est encore plus importante que la consommation quotidienne. Fumer dix cigarettes pendant vingt ans entraîne environ huit fois plus de cancers du poumon que fumer vingt cigarettes par jour pendant dix ans. Arrêter de fumer « vaut donc la peine ».

Quand le rôle d'un facteur de risque est aussi bien établi que celui du tabac, et quand il a été démontré que l'éviter réduit le risque, alors on peut parler de causalité.

Les effets bénéfiques du tabac sont ridiculement faibles par rapport à ses effets néfastes. Il est probable que fumer protège de la maladie de Parkinson, mais cela ne guérit pas cette maladie, contrairement à ce que dit M. Eyraud. Quelques enquêtes montrent que les fumeurs ont moins de rectocolites hémorragiques que les non-fumeurs, mais elles montrent également que les ex-fumeurs en ont davantage. Il est donc impossible d'affirmer un effet protecteur du tabac. Enfin le tabagisme semble avoir un effet antiœstrogène, entraînant une ménopause précoce, un risque d'ostéoporose augmenté et un risque de cancer du col de l'utérus diminué, on ne peut donc globalement conclure à un effet « favorable ».

Toutes ces informations sont dans le rapport « Le tabac et la santé » rédigé avec la participation active de la SEITA, de médecins hospitalo-universitaires et de chercheurs, spécialistes des différentes pathologies impliquées.

En conclusion, le tabac est aujourd'hui la cause d'au moins 10 % des décès en France. Ce chiffre n'est pas une donnée abstraite mais une donnée de santé publique. C'est une réalité qu'il faut reconnaître même si elle gêne quelques intérêts particuliers.

(*) Statisticienne (Institut Gustave-Roussy et unité de recherche en épidémiologie des cancers de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale), rapporteur du groupe de travail sur le tabac et la santé, groupe réuni par la direction générale de la santé.

RIDEAU DE FUMÉE

par les professeurs Jean Bernard et Maurice Tubiana

L'ENTRETIEN accordé par M. Eyraud au *Monde* est un habile plaidoyer. Mais l'on doit remarquer qu'il évite soigneusement le mot cancer, qui est pourtant le premier qui vient à l'esprit quand on parle du tabac. De plus, comment parvenir à croire que le PDG de la SEITA ignore les centaines d'enquêtes, d'études statistiques, de recherches expérimentales, les rapports de l'Organisation mondiale de la santé, qui ont démontré sans ambiguïté l'effet cancérogène du tabac, même pour quelques cigarettes fumées chaque jour ? Comment imaginer, lorsqu'il qualifie de non scientifique la méthodologie statistique utilisée pour établir que le tabac est chaque année à l'origine d'au moins 53 000 morts en France, qu'il ne sache pas que celle-ci a été, en grande partie, mise au point par les ingénieurs du corps des manufactures de l'Etat, qui sont l'orgueil de la Régie des tabacs, à une époque où, avec beaucoup de largeur d'esprit et un grand souci de l'intérêt général, les dirigeants de la SEITA subventionnaient les recherches destinées à étudier les effets du tabac sur la santé ? Comment supposer qu'il ignore que la teneur en goudrons des marques de cigarette vendues en France, qu'elles soient fabriquées en France ou à l'étranger, est exceptionnellement élevée par rapport aux autres pays occidentaux et que beaucoup d'entre elles seraient exclues des ventes dans beaucoup de pays d'Europe ?

On pourrait s'étonner aussi de ce que soit nié le rôle du mimétisme et trouvée infantile l'idée que la vue sur l'écran de télévision de personnalités une cigarette à la main suscite chez les jeunes l'envie de fumer alors qu'une énorme littérature a établi le rôle des comportements par imitation consciente ou inconsciente. En vérité, si les marchands de tabac croyaient vraiment que les Français ne se laissaient pas influencer par ce qu'ils voient, pourquoi dépenseraient-ils environ 700 millions de francs par an en publicité directe ou indirecte pour le tabac ?

Cet effort que déploie la SEITA serait respectable s'il ne s'agissait de la santé des Français. Il est évident que ses affirmations ne relèvent pas d'une ignorance mais simplement d'une stratégie consistant à nier les évidences pour retarder une action contre le tabac qui est inéluctable et d'ailleurs en préparation. Tôt ou tard, un plan de lutte contre le tabac sera mis en œuvre en France, comme cela a déjà été fait dans la plupart des pays. En attendant, il faut éviter que soient utilisés des arguments ayant pour effet de rassurer les fumeurs. Le tabagisme est avec l'alcoolisme le problème sanitaire le plus grave de notre temps ; il ne faut pas le masquer derrière un rideau de fumée...

Abus de langage

J'AI toujours été indigné de voir avec quelle légèreté on usait du terme tabagisme, les plus grands savants y compris. Ce mot est très clairement défini dans tous les dictionnaires de la langue française comme signifiant « abus » du tabac. Se servir de ce vocable pour désigner le fait de fumer est une faute contre notre langue et traduit une certaine confusion d'idées (avec tout le respect que je dois à ceux qui ont signé de leurs noms prestigieux de récents rapports).

Condamner le tabagisme, c'est, *stricto sensu*, s'élever contre l'abus du tabac ; il faudrait donc préciser en même temps où commence l'abus, ce qui est impossible, le seuil de tolérance individuelle étant très variable.

Pour être objectif, il faudrait se contenter de décrire les effets nocifs du tabac et laisser à chaque individu la liberté de décider s'il veut courir ces risques en échange du plaisir de fumer. Par contre, il faudrait être impitoyable avec ceux qui provoquent l'intoxication tabagique indirecte.

Dr E. ADRIAN
(Douai).

P.S. Je suis non-fumeur.

Les Norvégiens surveillent leur cœur

(Suite de la page 21.)

Les personnes âgées de quarante à quarante-trois ans étaient invitées à s'y rendre pour subir — gratuitement — un examen médical, des analyses biologiques et une radio pulmonaire. Chacune devait en outre remplir un questionnaire détaillant en particulier ses habitudes alimentaires. Le tout était ensuite envoyé à Oslo, où les résultats étaient dépouillés par un ordinateur. Un score de risques était établi pour chaque habitant. Pour chaque personne dont le score apparaissait trop élevé, un rapport était envoyé au médecin traitant. A charge pour ce dernier de convoquer son patient et de mettre en œuvre une thérapeutique — préventive, voire curative — adaptée. Le plus extraordinaire dans cette histoire est que 95 % des habitants concernés se sont d'emblée soumis à cette expérience. Et, trois années plus tard, la mortalité cardio-vasculaire avait diminué de manière significative (1).

On décida alors d'étendre progressivement cette expérience à tout le pays. Et de la refaire régulièrement tous les trois ans, dans chaque département, de manière à dépister toute la population. Aujourd'hui, plus de la moitié des dix-neuf départements norvégiens — Oslo compris — appliquent ce système de prévention unique au monde.

« Petit à petit, l'idée de la prévention fait son chemin, se félicite M. Kjell Bjartveit, directeur du National Health Screening Service. *Nous avons avec un tel système réussi quasiment à éradiquer la tuberculose. Demain, nous nous attaquerons de la même manière à la silicose et au cancer du sein. Vous savez, en Norvège comme partout, les gens ne veulent pas devenir des patients. »* Quand on lui fait remarquer que la mise en place d'un tel système en France n'irait pas sans poser de gros problèmes, ne serait-ce qu'en raison du contexte socio-culturel, M. Bjartveit sourit : *« C'est vrai, nous avons une très longue tradition de prévention derrière nous. Ce que certains appellent le puritanisme norvégien fait peut-être le reste. Mais retenez au moins qu'un tel système permet de faire de grosses économies. »*

En outre, en 1975, le gouvernement norvégien n'avait pas hésité à décider une interdiction de toute publicité pour le tabac et l'alcool. L'effet de ces mesures fut quasi immédiat puisque très vite on assista à une nette diminution de la consommation en particulier de tabac. Il faut dire qu'en Norvège un paquet de cigarettes coûte 26 francs... Aujourd'hui, 39 % des hommes et 31 % des femmes déclarent fumer au moins une cigarette par jour.

Pour autant, le problème des maladies cardio-vasculaires est loin d'être réglé. On ne change pas en quelques années des traditions culinaires séculaires. Grands mangeurs de matières grasses et de laitages, les Norvégiens auraient du mal à se mettre à un régime à base de légumes et de fruits, ne serait-ce qu'en raison des conditions climatiques.

Véritable cause nationale, la prévention cardio-vasculaire était donc l'objet, le dimanche 18 octobre, d'une grande collecte nationale orchestrée par l'Association nationale pour la santé publique. Chaque maison du pays fut visitée par près de cent mille quêteurs, du palais royal jusqu'à la plus petite maison de pêcheurs du cap Nord. Au total, plus de cent millions de couronnes ont été collectées (pratiquement autant en francs). Sur cette somme, 60 % sont allés directement à la lutte contre les maladies cardio-vasculaires sous toutes ses formes (recherche fondamentale, achat d'équipements de haute technologie, édition de brochures, etc.), le reste allant à la recherche sur le SIDA et à divers organismes d'assistance aux personnes âgées. Chaque Norvégien était invité à faire un « test du cœur », mis au point à l'Arizona Heart Institute, destiné à lui indiquer par une série de questions simples son niveau de risque cardio-vasculaire.

S'il est vrai que ce qui est possible dans un pays de quatre millions d'habitants comme la Norvège, avec ses propres traditions culturelles, n'est pas forcément applicable dans un pays comme la France, rien n'interdit en revanche de bien étudier le « modèle norvégien ». Peu d'expériences ont aussi bien souligné l'importance que devraient avoir la prévention et l'épidémiologie dans un système sanitaire.

FRANCK NOUCHI.

(1) Un compte rendu de cette expérience a été publié dans *The American Journal of Medicine* (14 février 1986).

L'Europe céleste

(Suite de la page 21.)

Sont concernées par ces affaires outre la réalisation du VLT, celle de télescopes et de radiotélescopes modernes en Italie, en Indonésie, en Europe et au Japon, ainsi que le développement d'applications concernant la transmission d'informations dans l'espace (télécommunications) ou de faisceaux d'énergie dirigés sur une cible (lasers).

C'est la raison de la création récente d'un groupement d'intérêt économique pour les télescopes lasers et astronomiques (TELAS) par l'Aérospatiale et Framatome, qui ont *« l'intention de réussir dans ce domaine de façon spectaculaire »*.

Car si les principales retombées technologiques des télescopes analogues au VLT se situent dans les domaines de l'optique active, les réalisations dans la commande à distance de ces gros équipements, l'électronique, les détecteurs et l'optimisation aérodynamique des bâtiments qui abriteront ces installations pourront avoir des retombées dans d'autres secteurs. Mais c'est aussi l'occasion pour les Français de conforter *via* la société Reosc leur position dans le domaine du polissage des grands miroirs de télescope, secteur où les Allemands Schott et Zeiss détiennent une place enviée.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

SCIENCES

Nos ancêtres les Celtes

Les Gaulois, aujourd'hui encore mal connus, mais sans doute meilleurs que César ne les dépeint.

« *NOS ANCÊTRES les Gaulois...* » Les écoliers de France ont tous appris cette vérité première, pendant des décennies. Vercingétorix, Gergovie, Alésia faisaient partie des notions d'histoire dont les élèves des petites classes étaient priés de se souvenir. Les Gaulois, disaient les livres, étaient des combattants valeureux *mais ils* furent vaincus par César après huit ans de lutte ; ils portaient des casques ornés d'ailes ou de cornes ; leurs moustaches blondes étaient longues et tombantes. Et c'était *tout, ou* à peu près.

Les auteurs de ces manuels scolaires avaient de larges excuses : les Gaulois, leur histoire, leur civilisation, leur religion, leur vie quotidienne, leurs techniques ne sont toujours connus que partiellement.

Les Gaulois, en effet, sont des Celtes. Et les Celtes ont ignoré l'écriture, sauf à partir du troisième siècle avant notre ère, lorsque les Gaulois ont utilisé les alphabets grec puis latin pour rédiger dans leur langue des épitaphes aux morts et des dédicaces aux dieux.

Les Celtes apparaissent au cinquième siècle avant Jésus-Christ chez des auteurs grecs, puis aux quatrième et troisième siècles dans les œuvres d'écrivains romains. De là viennent la quasi-totalité des sources écrites pour toute l'histoire de la période celte. Cependant, on découvre de plus en plus d'inscriptions en langue gauloise qui, à peu près traduites, apportent de *précieuses informations* aux historiens.

Grecs et Romains ont une attitude commune : pour eux, les Celtes, étrangers à leur monde, sont, par définition, des Barbares aux coutumes sanglantes – autant dire des sauvages, – des voisins turbulents et donc dangereux. Mais ces sauvages sont riches en matières premières (fer, or, étain, sel) et en produits agricoles ; on commerce donc avec eux et on les embauche volontiers comme mercenaires.

Tombes de luxe

Au début du cinquième siècle avant Jésus-Christ, les Celtes occupent l'Allemagne du Sud, l'ouest de la Hongrie, la Bohême et la France du Nord-Est. Comme ils ne sont pas nés par génération spontanée, il est normal de penser qu'ils étaient déjà là avant le cinquième siècle et que ce sont eux *qui ont laissé les vestiges archéologiques* du premier âge du fer (de 850 à 500 avant notre ère environ), celui auquel la grande nécropole de Hallstatt (dans le *Salzkammergut autrichien)* a donné son nom. Notons toutefois que tous les spécialistes ne s'accordent pas pour classer les Hallstattiens parmi les Celtes.

Vers le milieu du sixième siècle avant Jésus-Christ étaient *apparus des habitats* fortifiés judicieusement construits pour contrôler les grandes voies commerciales. De la même période datent les très riches tombes que l'époque moderne a *qualifiées* de « princières ». Les personnages inhumés dans ces tombes ont été munis, pour leur voyage dans l'au-delà, d'objets de très grand luxe : bijoux d'or, services à vin d'or ou de bronze, vêtements somptueux, *chars* et armes d'apparat. On ne sait pas quel était le fondement de cette richesse. Bétail, commerce ou mercenariat ? *Les spécialistes* en discutent.

Les « princes » et les sites fortifiés disparaissent peu à peu tandis que l'aire celtique commence à grandir au cours du cinquième siècle pour arriver à s'étendre au troisième *siècle avant* Jésus-Christ à toute l'Europe tempérée, de l'Atlantique et de la plaine du Pô (la Gaule cisalpine pour les Romains) à la Bulgarie, et même à l'Asie mineure où les *Celtes ont* pris le nom de Galates. Vers 450 commence le deuxième âge du fer, dit de La Tène (du site éponyme sur les rives du lac suisse de Neuchâtel), *qui se diffusera* avec l'expansion celte et qui se continuera jusqu'à la conquête romaine (58-51 pour la Gaule).

L'expansion celte s'est faite, probablement, de *différentes* façons. Il y a eu certainement des *migrations* de groupes entiers minutieusement préparées, telle celle des Helvètes que César raconte. Mais il y *a eu aussi sans* nul doute des raids ou razzias plus ou moins brefs, réalisés par des bandes d'hommes – souvent des *mercenaires désœuvrés qui* avaient apprécié, pendant leur temps de service, les richesses à piller. La prise de Rome (à l'exception du Capitole sauvé par *les oies*) par *des Gaulois que* conduisait Brennus en 390 ou 385 avant notre ère n'est que le plus célèbre des raids de ce type. La pression démographique a peut-être joué aussi *un rôle : comme* chez d'autres peuples, une partie de la jeune population adulte d'une tribu devenue trop nombreuse devait quitter le groupe pour aller *chercher un territoire* où s'établir.

Le premier art abstrait

Les Celtes édifient des agglomérations, fortifiées par la nature ou par des remparts, qui remplissent certaines des fonctions propres aux villes (marché, centre artisanal et religieux, résidence du « pouvoir » politique, refuge). Bibracte (actuellement mont Beuvray, Saône-et-Loire), capitale de la puissante tribu des Eduens, alliés de Rome, est un *des plus célèbres de ces sites fortifiés* que les Romains appelleront *oppida*. Depuis 1983, Bibracte est le plus grand chantier de fouilles ouvert en France.

Les Celtes ne se sont jamais organisés en Etats. Ce dont a largement profité César. Mais il faut dire à leur décharge que les Etats n'existaient pratiquement pas en Europe à leur époque : jusqu'à Philippe et Alexandre de Macédoine, *la Grèce était une mosaïque* de villes-Etats. Quant à Rome, il fallut attendre l'établissement de la République (après 509 avant notre ère) pour que la Ville commence à étendre peu à peu sa domination sur l'Italie péninsulaire.

Dispersés entre des tribus rivales et d'importance variée, les Celtes constituent pourtant un monde bien spécifique. M. Paul-Marie Duval, membre de l'Institut et professeur honoraire au Collège de France, est très net. Les Celtes ont en commun une langue (que l'on retrouve souvent dans la toponymie actuelle : la Seine, la Marne, les villes de Vienne *autrichienne et française*, par exemple) et un art unique.

Les Celtes construisant en bois et en terre, leur architecture nous est inconnue. Mais ils nous ont laissé des objets extraordinaires de fer, de bronze, d'argent, d'or, *de céramique. Certes, ils ont* emprunté des motifs aux arts grec, étrusque, italique et hellénistique, mais, très vite, ils ont transformé leurs modèles en motifs de plus en plus abstraits où triomphent, même dans les monnaies émises par chaque tribu de quelque importance, des courbes d'une harmonie parfaite, inspirées *par les souples tiges des végétaux*.

Commune est aussi la religion, même si celle-ci nous est encore très mal connue. Si l'on en juge par les temples (les *fana*) gallo-romains de pierre, les sanctuaires celtes étaient très probablement entourés de galeries circulaires ou carrées, liées sans doute à des rites déambulatoires, et ils étaient implantés dans un enclos sacré délimité par un fossé rempli parfois d'armes tordues, d'ossements *d'hommes ou d'animaux. Les* dieux étaient fort nombreux, tels Cernunnos, Teutates, Taranis entre autres.

Les sacrifices humains, qui leur sont reprochés par César, *avaient* été sûrement pratiqués par les Celtes, mais de moins en moins fréquemment. L'usage de la construction cubique d'os *humains soigneusement rangés* que l'on a découverte dans un ancien enclos gaulois à Ribemont-sur-Ancre (Somme) est, jusqu'à ce jour, inexpliqué.

Une religion avec des rites suppose un clergé hiérarchisé. Le haut clergé, passé dans la postérité sous le nom de druides, était sans nul doute issu de l'aristocratie. *Il devait avoir un rôle* conciliateur de juge. Il était le gardien de la tradition orale où étaient réunis les mythes et surtout l'histoire. Et surtout il avait les connaissances étonnamment étendues en mathématiques et en astronomie indispensables au calcul du calendrier gravé sur une table de bronze, trouvée en 1897 à Coligny (Ain) et présentée au musée gallo-romain de Lyon.

Les Celtes, avons-nous dit, étaient des artistes extraordinaires. Leur artisanat et leur technologie méritent, eux aussi, l'admiration. Ce sont eux qui ont créé les *outils de fer utiles à divers* métiers, outils dont la forme, parfaite dès leur première élaboration, s'est conservée jusqu'à l'arrivée des machines. Ils ont adopté *la charrue à déversement* et l'ont munie de roues ; grâce à cet outil, beaucoup plus efficace que l'araire, ils sont devenus exportateurs de céréales. Ils ont construit des véhicules de divers types, *tellement* pratiques que les Romains les ont adoptés. Ils ont été les créateurs des tonneaux, ce qui est logique quand on pense à leur goût peu modéré pour leur bière et pour les vins importés. Ils ont *été des éleveurs habiles de bovins*, de chevaux, de moutons et surtout de porcs (les jambons gaulois étaient fort prisés à Rome). L'excellence de l'agriculture celte *peut s'expliquer en partie par le* fait que la terre n'était pas cultivée par des esclaves mais par des hommes, pauvres ou riches, mais libres.

Nos ancêtres les Gaulois étaient donc loin d'être les sau*vages décrits par les Grecs* et les Romains. Même s'ils n'étaient peut-être pas tous blonds, même s'ils ne portaient pas des moustaches avantageuses, comme le montre la *statuaire* grecque et romaine.

YVONNE REBEYROL.

SECTEURS DE POINTE

Un tunnel dans la craie bleue

Le tracé sinueux du tunnel sous la Manche en fonction des commodités de la géologie.

LE tracé du tunnel sous la Manche n'a été définitivement fixé qu'en septembre *dernier*, après *une étude* d'un an menée par le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) à la demande d'Eurotunnel, le consortium qui *finance et fait construire* l'ouvrage. Mais on en connaissait déjà les gandes lignes. Entrée du tunnel, côté France, à Coquelles, un peu au sud de Calais; franchissement de la côte à Sangatte; trajet légèrement sinueux jusqu'aux Shakespeare Hills, à l'ouest de Douvres; sortie à Folkestone. Au total 50 kilomètres de tunnel, dont 37 sous la mer. En réalité 150 kilomètres car le tunnel sera triple : deux galeries de 7,60 mètres de diamètre, écartées de 30 mètres, une pour chaque voie ferrée; entre elles une galerie de service ayant 4,80 mètres de diamètre pour la ventilation et l'alimentation en électricité. *Des* « rameaux » relieront, tous les 385 mètres, les galeries de voie et la galerie de service.

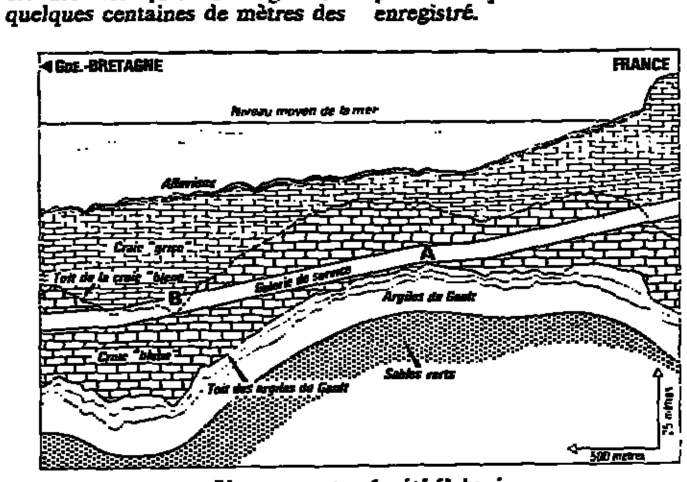
Ce trajet est très proche de celui retenu pour la première tentative sérieuse, qui donna lieu, *entre* 1882 et 1884, au creusement de deux puits à Sangatte et à Douvres et au percement de deux galeries qui s'avancèrent d'environ 1,5 kilomètre sous la *mer. Ces galeries étaient forées* dans la craie bleue, une roche tendre, relativement imperméable, où le tunnelier conçu par le colonel Beaumont avançait parfois de *25 mètres par jour.*

A l'époque, on n'avait aucune certitude sur l'existence et la continuité de cette couche de craie sous le détroit. Quand des études furent reprises, en 1958, on fit environ soixante-dix forages sous-marins, et une dizaine d'autres en 1973. Ils montrèrent que la structure régulière des couches géologiques observées en France et en Grande-Bretagne se *prolongeait sous la mer.*

Partant du fond de la mer, on trouve sur le trajet du tunnel des craies blanches et grises, extrêmement fissurées et parsemées de silex. Puis vient la craie dite bleue – elle est en réalité d'un gris qui *tire sur le bleu quand elle est* mouillée par la pluie, – où les fissures sont beaucoup moins nombreuses. Sous la craie bleue, des argiles, dites de gault. Puis des *sables, gorgés d'eau.*

Les couches sont inclinées à *environ 20 degrés de pente*; elles s'enfoncent vers le nord-est; au sud-ouest, au contraire, elles viennent successivement affleurer et sont bien visibles sur les falaises du cap *Blanc-Nez. Le tunnel doit* passer dans la craie bleue, au plus près possible de l'argile, car c'est là que la roche est la moins fissurée et que les venues d'eau seront les plus faibles. Mais le forage ne doit jamais atteindre l'argile, matériau plastique et sans tenue qui fluerait dans la cavité creusée par le tunnelier et pourrait bloquer l'engin.

Il fallait donc déterminer précisément le toit et le plancher de la couche de craie bleue. Les sondages donnent des indications ponctuelles, mais comment les *relier ? Tirer un trait en ligne* droite ou une courbe agréable à l'œil, pratique habituelle des géologues, peut conduire à d'énormes erreurs dès qu'on s'éloigne de *quelques centaines* de mètres des profondeurs à quelques mètres près et avoir une évaluation précise des incertitudes. *Les nouveaux* sondages n'ont donc pas seulement été des prélèvements de carottes. Il a fallu glisser dans les orifices divers appareils pour mesurer *in situ* la vitesse du son et la porosité des terrains. Puis on a fait moudre par les ordinateurs toutes les données disponibles – y compris les notes précises et précieuses laissées par les ingénieurs de 1882. La méthode appliquée – c'était une première en génie *civil – consiste à faire reconstruire* par ordinateur ce que doit donner un levé géosismique en chaque point de forage et de comparer à ce qui a été effectivement *enregistré.*



Un nouveau tracé a été élaboré *pour éviter les difficultés des deux points* A *et* B.

points de sondage. Or l'épaisseur de la couche est faible, de 25 à 35 mètres. C'est suffisant pour contenir les trois tunnels, mais, étant données les contraintes imposées par la circulation des trains – très faibles pentes, rayon des courbes d'au moins 4 500 mètres, – il faut connaître en chaque point les limites de la *couche à 2 ou 3 mètres près. Il est* bon aussi de savoir comment varie la perméabilité de la couche. Non que de fortes venues d'eau soit rédhibitoires (le tunnelier peut travailler en appliquant à la roche qu'il creuse de fortes pressions de 10 bars *suffisantes pour refouler* la mer hors du tunnel). Mais cela complique et ralentit la conduite du chantier. Il est donc important de savoir d'avance dans quelles zones il faudra travailler sous pression. Enfin, il faut savoir quelles forces s'exerceront sur les parois du tunnel, auxquelles devront résister les voussoirs en béton (côté français) ou en fonte (côté anglais).

Douze nouveaux forages sous-marins ont été entrepris et complétés par des levés géophysiques : un bateau émet des ondes sonores et enregistre les échos ayant pour origine la réflexion du son sur les transitions entre couches géologiques. *Dans le* cas des recherches pétrolières, où l'on utilise beaucoup ces levés, l'inconvénient n'est pas grave ; ce qui compte est la présence du pétrole, non sa profondeur exacte. Mais pour un ouvrage comme le tunnel sous la *Manche, on veut connaître* les

Il en *résulta* que la limite entre la craie bleue et les argiles de gault a été clairement identifiée et mesurée dans toute la zone où passera le tunnel. En revanche, rien n'était net pour le haut de la craie bleue. La transition avec la craie blanche était floue. Différents experts donnaient des profondeurs variant de plusieurs mètres. *Et aucun des multiples* échos ne paraissait marquer cette limite.

Dans ces conditions, le BRGM, a étudié les microfossiles présents dans les carottes prélevées lors des forages. *Les spécialistes* ont découvert *un foraminifère*, Rustichelli, dont les minuscules coquilles, d'une taille bien inférieure au millimètre, ne sont présentes que sur une profondeur *d'environ un mètre* dans la zone de transition entre les deux craies. Il constitue un bon marqueur de la limite haute de la craie bleue. Ayant ainsi précisément fixé cette limite à l'emplacement des points de forage, on put déterminer quel écho lui *correspondait, et ainsi* connaître cette limite ailleurs.

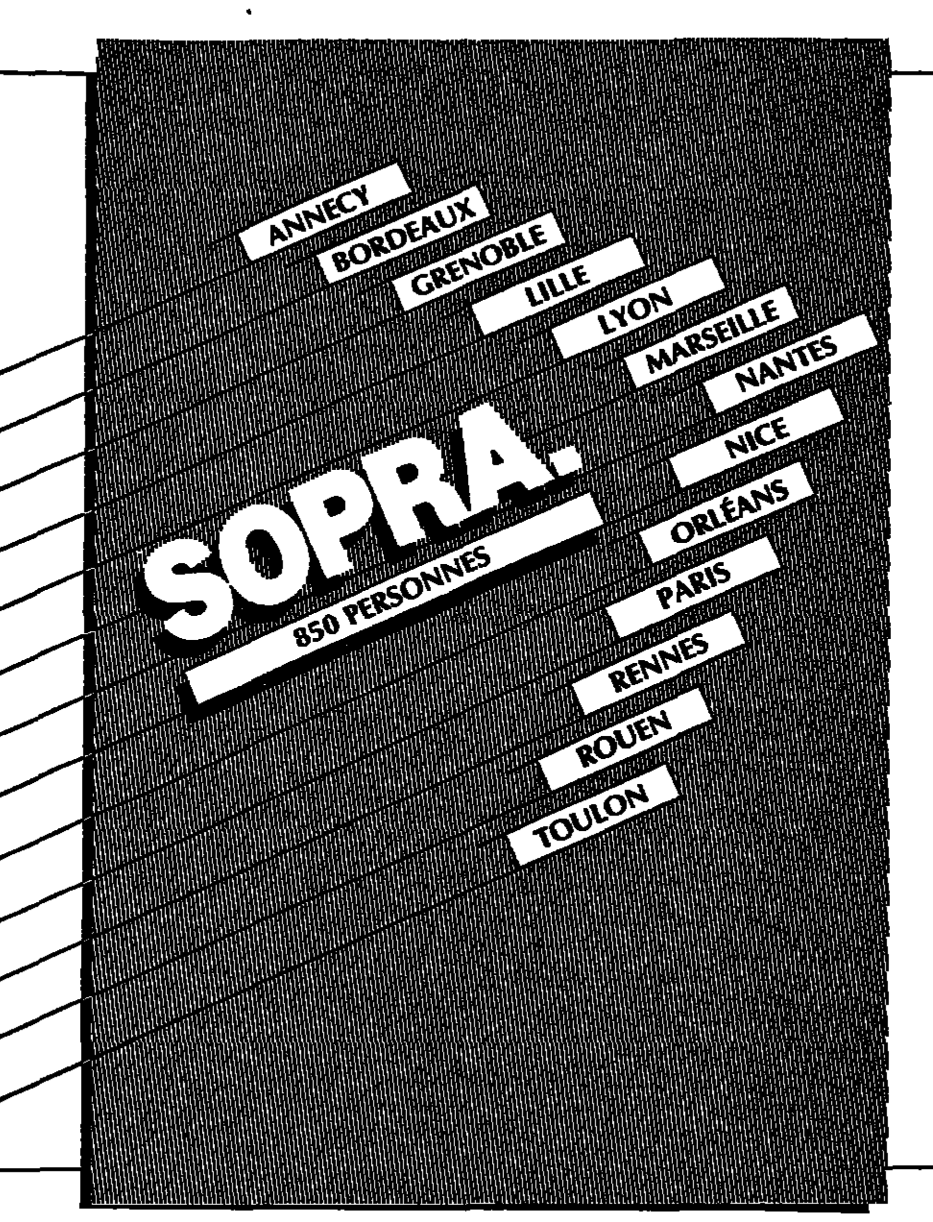
Le résultat de l'étude est un ensemble de cartes au millième donnant sur toute la zone la position de la craie bleue, son degré de fissuration, les forces exercées, etc. A la suite de quoi, Eurotunnel a pu fixer précisément le trajet, et surtout déterminer où l'on doit s'attendre à rencontrer des difficultés. Ce qui est important pour *un chantier qui coûtera environ* dix millions de francs par jour.

MAURICE ARVONNY.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Chefs de projets, Ingénieurs d'Etudes...

● Vous avez une solide expérience en **informatique de gestion** acquise dans un environnement BULL, DIGITAL ou IBM. ● Vous êtes ouverts à toute opportunité de valorisation de votre futur personnel et professionnel. ● Vous rêvez de projets ambitieux, de nouveaux espaces d'initiatives.

...vivez avec nous le challenge de la croissance

dans une société en pleine jeunesse (20 ans) et en pleine forme avec un CA et des résultats en forte progression.

NOS AMBITIONS SONT VASTES
● conquérir de nouvelles parts de marchés ● multiplier nos succès sur les grands projets d'envergure nationale ● surmultiplier notre potentiel d'innovation ● et... **devenir rapidement milliardaire (en CA).**

CE DÉFI, VOUS LE VIVREZ EN REJOIGNANT NOS EQUIPES A PARIS OU EN PROVINCE.
Vos futures missions, sources d'enrichissement de vos compétences, vous permettront une progression rapide de carrière.
Merci d'adresser lettre de candidature et CV à Michel Cauchois, D.R.H. - SOPRA
3, rue Lauriston 75116 Paris.
Vous souhaitez résider à Paris, vous préférez la province, qu'importe ! Venez-nous en parler !

SOPRA.
Ingénierie informatique

SALOMON : UNE EQUIPE PASSIONNEE,
UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE...

2,4 Milliards de CA dont 90 % à l'export : 1 900 personnes.
Leader mondial sur le marché des produits de Sports d'Hiver,
une diversification réussie sur le marché du Golf sous la marque TAYLOR MADE.
Pour accompagner la mise en place de notre nouvelle organisation autour de 2 activités SPORTS D'HIVER et GOLF, nous cherchons le :

SALOMON

DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION GROUPE



Rattaché à la direction générale, vous aurez :

● une responsabilité de CONSEIL auprès de la direction du groupe et des directions des activités actuelles et futures : élaboration et suivi du schéma directeur des systèmes d'information ;

● une responsabilité OPERATIONNELLE concernant le système d'information SPORTS D'HIVER (90 % de notre CA actuel).
Vous assurerez l'évolution de l'ensemble des systèmes d'information.
Vous définirez, proposerez et mettrez en œuvre les investissements et solutions nécessaires.
Dans le cadre d'une politique de responsabilisation des unités, de décentralisation des moyens (informatique répartie sur les sites Amérique, Asie, Europe),
vous dirigerez et animerez une équipe de 40 personnes structurée en 4 départements.
Vous serez assisté de collaborateurs de haut niveau sur lesquels vous vous appuierez.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou équivalent, parfaitement bilingue français/anglais, âgé de 40 à 45 ans, vous justifiez d'une très forte expérience du management de l'informatique dans un contexte international.
Vous êtes reconnu comme un homme de communication et de négociation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) à Geneviève LEPELLETIER
SALOMON - Metz-Tessy - B.P. 454 - 74011 ANNECY Cedex, sous référence DSI.

Organisation et Publicité

Producteur d'engrais chimiques, situé au Nord de Compiègne, nous recherchons pour notre usine (150 personnes, 700 millions de francs de C.A. soit plus de 150 % d'augmentation en 5 ans) un

JEUNE INGENIEUR CHIMISTE

... notre Responsable Production, vous participerez à la réalisation ... programmes de fabrication en termes de quantité, qualité et délai, en ... vous assurerez le développement ... de nos installations.

... d'une Ecole d'ingénieurs, vous ... ou avez acquis une première expérience de production si possible ... chimique.
... sensibilité aux aspects qualité et ... des outils informatiques ... un atout complémentaire.

... adresser lettre manuscrite, C.V., ... prétentions, s/réf. 5052/LM à

MEDIA PA
... avenue Victor-Hugo - ... PARIS, qui transmettra.

Parmi les leaders internationaux dans notre spécialité, nous concevons et réalisons des systèmes sophistiqués répondant aux exigences technologiques les plus pointues.

Compte-tenu de la place de plus en plus importante des achats dans notre Industrie nous créons un **département Approvisionnements** qui doit nous permettre de gagner face aux enjeux stratégiques ambitieux de notre Société. Nous recherchons

ACHETEUR "CONTRATS"

Au sein du service Achats (plus de 500 MF par an), vous coordonnez et assurez la mise en place de contrats durables avec des partenaires et coopérants nationaux et internationaux.

Vous assistez les acheteurs de spécialités, les chefs de programmes, les responsables d'affaires dans la concrétisation de leurs accords les plus importants, notamment en investissement et coopération en R et D.

Ingénieur de formation ayant une expérience probante dans une fonction similaire, vous possédez une réelle compétence commerciale et juridique et maîtrisez parfaitement l'anglais. Homme de dialogue vous saurez vous imposer auprès de vos nombreux interlocuteurs internes ou externes. (Réf.92042/LM)

CHEF DE GROUPE ACHATS "MECANIQUE"

Responsable d'une équipe dont le volume d'achats annuels représente 250 MF, vous veillez à la bonne application de la politique d'achat et de sous-traitance, participez à la détermination des prix et des budgets, contrôlez le niveau de performance des fournisseurs, développez des contrats de partenariat durables en coûts. Vous jouez un rôle actif dans le développement de notre politique de qualité.
Ingénieur mécanicien confirmé - minimum 10 ans d'expérience professionnelle de grande série et de "qualité" (par exemple secteur automobile) - vous justifiez d'une expérience réussie des achats industriels dans un environnement "qualité" développé.
Qualités d'animateur et rigueur sont indispensables pour réussir dans cette fonction. (Réf. 92043/LM)

Nous souhaitons renforcer le **Service Qualité Produits de notre Direction Assurance Qualité** et nous recherchons

INGENIEUR RESPONSABLE DE LA QUALITE DES PROGRAMMES

Vous intervenez depuis la définition du besoin exprimé par le client jusqu'à la réalisation finale. Vous déterminez toutes les mesures nécessaires à l'optimisation de la qualité, répartissez les tâches spécifiques et assurez le suivi de leur mise en œuvre.
De formation ingénieur, vous justifiez d'une expérience de 5 à 7 ans en R et D et possédez de réelles qualités relationnelles.
Connaissances en propulsion et détonique très appréciées.
Ce poste suppose des déplacements fréquents mais de courte durée en France et à l'étranger. (Réf. 92044/LM)

Ces postes sont à pourvoir dans le cadre agréable et fonctionnel de notre unité proche d'Orléans.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

ALSTHOM

recherche pour son
usine de Construction Electrique
(1000 personnes) située en Normandie

DEUX INGENIEURS

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE
débutant ou ayant quelques années d'expérience pour Service Technique et Développement et application C.A.O.- D.A.O.

UN INGENIEUR FORMATION ELECTROMECANIQUE
pour Service Après-Vente. Anglais courant exigé.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. avec photo sous réf. 31172 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



LA CFAO

c'est notre domaine

Nous avons conçu et vendons dans le monde entier le système haut de gamme. CAMX
Nous recherchons pour notre agence de GARCHES (92).

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

25-30 ans environ, ingénieur de formation, vous possédez une première expérience de la vente de produits mécaniques ou informatiques.
Vous serez responsable de la prospection et de la vente du système CAO CAMX sur une importante région Nord et Ouest de la France.

Adressez votre dossier de candidature (lettre + CV) à

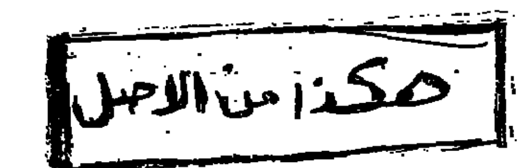
FERRANTI INFOGRAPHIQUE,
Z.A. La Bastide Blanche,
Bat B. 13127 VITROLLES.

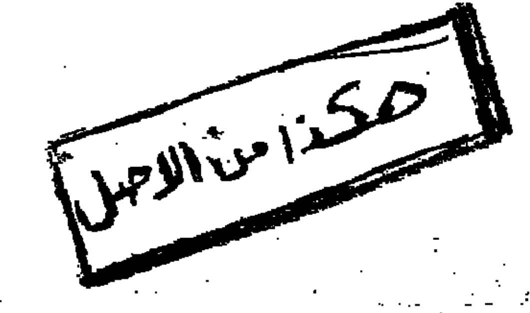
FERRANTI
Infographics

CAMX la solution intégrée CAO-FAO

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Prenez 5 ans d'avance...

Rejoindre aujourd'hui DIGITAL, c'est vivre l'informatique dans ce qu'elle a de plus novateur et de plus pratique : c'est prendre 5 ans d'avance.

Chefs de projets en implantation de systèmes informatiques

Vous proposez votre assistance et votre conseil à nos clients pour leur permettre d'implanter de grands projets informatiques de type multisites ou industriels. Vous participez à l'élaboration des projets informatiques en concevant le scénario d'implantation et vous fournissez les services qui permettront une parfaite intégration de la solution choisie, en tenant compte des impératifs de nos clients. Vous organisez et coordonnez les activités de logistique, d'installation, de maintenance et la sous-traitance éventuelle.

Généraliste de l'informatique, vous êtes ingénieur de formation et maîtrisez parfaitement les techniques d'implantation de systèmes, réseaux, télécommunication et leurs environnements. Une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite de projets est indispensable. Vous parlez l'anglais. Le poste est basé à **RUNGIS**.

Adressez lettre + CV sous référence MON 474 F à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

DMTE
MICRO TECHNOLOGIE
ELECTRONIQUE

Nous sommes une jeune société en plein développement, 30 personnes aujourd'hui. Notre marché, les outils d'électronicien : émulation, programmation, analyse logique, conception, simulation, développement. Nous recherchons un

Responsable produit
CAO - IAO

VOTRE MISSION : Après une période de formation à nos produits et à notre démarche commerciale, prendre en charge notre ligne de produits CAO, IAO.
NOUS VOUS OFFRONS : ● une société jeune, performante, très dynamique ● un haut niveau d'autonomie et de responsabilités ● des conditions de travail très motivantes (fixe, partie variable, frais...) ● des larges possibilités d'évolution.
VOS ATOUTS : ● une formation supérieure en électronique : Ingénieur ou équivalent ● une expérience réussie dans le domaine de la CAO-IAO comme Ingénieur d'application par exemple ● une forte envie de réussir.

Merci d'envoyer C.V. et photo à notre Conseil EUROMAN
96, rue Saint Charles - 75015 PARIS, sous référence 1084
portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

INSEAD

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
Nº 1 DES BUSINESS SCHOOLS EUROPEENNES, UNE INFORMATIQUE PERFORMANTE EST UNE NECESSITE.

Pour renforcer notre **équipe informatique** nous recherchons

RESPONSABLE SYSTEME

De formation supérieure Ecole Ingénieur (ENSIMAG, ESE...) ou maîtrise d'informatique, vous avez 3 à 5 ans d'expérience système VMS, DECNET. Vous vous sentez prêt à prendre la responsabilité d'une petite équipe.

La complexité des techniques à maîtriser - réseau de plus de 250 micro-ordinateurs, puissant cluster VAX, SGBD, ORACLE, ETHERNET... - mais aussi la richesse de l'environnement utilisateur sont des défis qui vous motivent.

RESPONSABLE INFORMATIQUE DE GESTION

De formation supérieure vous avez une expérience confirmée de chef de projets et souhaitez donner un nouveau développement à votre carrière en prenant la responsabilité de l'ensemble de notre informatique de gestion.
Vous maîtrisez les méthodes de développement et de gestion de projet et avez une bonne expérience de SGBD relationnels, ORACLE si possible.

D'excellentes qualités de communication et d'autonomie ainsi que la maîtrise de l'anglais sont indispensables pour réussir dans ces postes.

Merci d'adresser : C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à **INSEAD** - Service du Personnel - bd de Constance - 77305 FONTAINEBLEAU Cedex.

Pierre Lichau

VOUS ETES

ingénieur chimiste

Agé au minimum de 40 ans, vous avez une expérience d'au moins 10 ans et des connaissances approfondies dans plusieurs des domaines suivants :
– tensio actifs, solvants, résines, peintures.
Vous aimez et pouvez prouver votre expérience réussie dans les contacts avec des réseaux de commerciaux et de clients.
Nous sommes une société d'importance nationale réputée dans notre profession (300 personnes, 200 M.F. de C.A.).
Vous assumerez les responsabilités suivantes :
– *assistance technique au personnel et aux clients,*
– participation à la mise au point des produits (tests, relations fournisseurs, préparation des supports à la vente et documentations),
– suivi de la législation (hygiène, sécurité, transport,...).

Lieu de travail : RUNGIS.

Salaire et activité motivants pour un professionnel désireux de s'intégrer à une équipe et une société solide en constante évolution.

Envoyer lettre manuscrite avec photo, C.V. et prétentions s/réf. 11944 à PIERRE LICHAU
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau



premier groupe européen de services informatiques

Restez à l'écoute des technologies du futur

L'agence CONSTRUCTEURS et TELECOMMUNICATIONS *répond aujourd'hui aux exigences de l'informatique de demain en ayant recours à toutes les* ressources de l'informatique - concepts, idées, produits, outils...
Avec une équipe de spécialistes pluridisciplinaires, des moyens à la pointe de la technologie, nous conseillons et assistons nos clients - constructeurs de matériels informatiques, bureautiques, téléphoniques, télématiques– dans le développement des nouveaux systèmes de communication. Nous recherchons :

Ingénieurs temps réel

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs et vous avez acquis une solide expérience en logiciels TEMPS REEL.
Vous souhaitez diversifier vos activités dans les domaines de la radiotéléphonie, de la commutation privée, de la *messagerie*, des réseaux et des RNIS.

Ingénieurs systèmes

Au sein de grands projets menés pour le compte de constructeurs de matériels informatiques, concernant les réseaux hétérogènes, la bureautique et le logiciel de base, vous aurez l'opportunité de valoriser votre expérience acquise dans un des domaines suivants :
• OS2/WINDOWS, • GCOS 7, • GCOS 8, • UNIX, • VMS.

Concepteurs base de données

L'émergence du modèle relationnel permet le développement de nouvelles applications, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle et du génie logiciel. Nous vous donnerons les moyens de confirmer votre expertise acquise dans un des domaines suivants :
• ORACLE, • UNIFY, • DB 2, • RDB, • DBM S

Nous vous offrons une carrière évolutive, un plan de formation, des projets diversifiés, au sein d'une équipe à taille humaine, dans un secteur en constante innovation
Merci d'envoyer votre curriculum-vitae en précisant la référence 19201 M accompagné d'une lettre manuscrite et d'une photo, à Bruno CHAPUIS-votre futur Directeur d'Agence, à Cap Sogeti Industrie
92 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

CAP SOGETI INDUSTRIE

média-system

INGENIEURS RISQUES INDUSTRIELS



Nous sommes le **PREMIER GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES MUTUELLES** *largement implanté en* métropole et à l'étranger (filiales ou participations dans 16 pays).

Nous avons décidé de renforcer nos positions sur le marché des risques d'entreprise. C'est pourquoi nous recrutons 4 Ingénieurs Risques Industriels.

Après formation à l'assurance, à nos produits et à notre organisation (6 mois), ***ils interviendront*** à partir des contacts établis par des courtiers et/ou des agents d'assurance, ***directement auprès de dirigeants d'entreprise pour évaluer des risques et négocier des souscriptions.***

Les ingénieurs diplômés que nous recherchons feront preuve d'une CULTURE TECHNIQUE LARGE, d'une connaissance approfondie des rouages de l'entreprise, acquise au cours de 3 à 5 ans d'expérience, et surtout d'un goût marqué pour la négociation et les CONTACTS COMMERCIAUX A HAUT NIVEAU.
Les 4 postes, créés au **MANS**, demandent une grande disponibilité géographique. Ils peuvent à moyen terme, servir de tremplin vers une carrière internationale dans le domaine de la réassurance. Le bilinguisme Français/Anglais s'impose donc.

Si vous vous êtes reconnus, envoyez lettre, C.V. et prétentions, sous la réf. LM/DC 15 à D. CUGNET - GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
19/21, rue Chanzy - 72030 LE MANS Cedex

Responsable technique de produit agro-alimentaire à fort développement

Groupe Agro-Alimentaire de premier plan, nous recherchons un

INGENIEUR ENSIA, ENSAIA OU INA, OPTION IAA

d'environ 32 ans, ayant une expérience en installations ou exploitation d'unités de traitement de produits alimentaires fragiles (lait, boissons).

RATTACHE AU DIRECTEUR TECHNIQUE, il prendra en charge la coordination technique complète de la fabrication de son produit, son objectif étant d'apporter plus de rigueur à la production et au contrôle et de valoriser ainsi notre savoir-faire au niveau du Groupe.

Il élaborera les plans de travaux neufs, en suivra la réalisation, établira des normes de qualité en sachant les faire évoluer selon les exigences des clients, mettra en place et fera respecter une charte d'exploitation dans les unités de production.

L'autorité technique nécessaire suppose une personnalité solide qui saura se faire reconnaître par son réalisme, ses qualités d'organisateur et de gestionnaire mais aussi par son ouverture, sa créativité et sa capacité de communication.

L'importance de cette fonction implique des exigences de compétences et de personnalité mais aussi une rémunération motivante.

Les candidatures (lettre manuscrite, photo, C.V., avec indication de la rémunération actuelle) sous référence 2537-M seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

INGÉNIEUR DE PRODUCTION CONFIRMÉ

Proche Banlieue Paris

Une Société Française, spécialisée dans les matériaux de construction,
recherche un INGÉNIEUR DE PRODUCTION CONFIRMÉ pour une gamme
de produits solidement implantée sur son marché. Sous l'autorité du Direc-
teur Industriel, il sera chargé d'assurer le fonctionnement de plusieurs ate-
liers de fabrication dans les meilleures conditions de qualité, de coût et
d'utilisation des équipements et matières premières. Il assurera la gestion
des programmes de fabrication, des approvisionnements et des stocks. Il
mènera les actions de maintenance des équipements, recherchera les
améliorations de performances et développera la mécanisation des fabri-
cations. Il participera à la définition, à l'étude et à la réalisation des investis-
sements. Il gérera un effectif supérieur à 100 personnes en veillant à l'amé-
lioration des conditions de travail. Ce poste conviendrait à un candidat âgé
d'environ 35 ans, de formation type ingénieur AM, ICAM, ECAM, IDN..., et
possédant une expérience de plusieurs années acquise dans une fonction
de production au sein d'une entreprise mettant en œuvre des équipements
à dominante électro-mécanique. Ce poste requiert des qualités de
gestionnaire et d'animateur, et implique de fréquents déplacements en
province.

Écrire sous référence 952/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS - Discrétion assurée.







STRATÉGIES DU FUTUR

Ingénieurs grandes écoles

Débutants ou 1ère expérience

FRAMATOME, leader de l'ingénierie nucléaire, vous propose de vous associer à ses «Stratégies du Futur» en vous intégrant à sa Direction des ETUDES.

Vous avez des connaissances approfondies en thermique, hydraulique, énergétique, automatique ?

Nous vous confierons des études de conception thermohydraulique et/ou neutronique, de développement de systèmes de contrôle et de protection ou d'instrumentations nouvelles. Vous serez amenés à étudier et à optimiser les conditions de fonctionnement de la chaudière nucléaire.

Après une première expérience, l'informatique est devenue votre spécialité ?

Nous vous proposons de participer au développement de Programmes Scientifiques complexes et à la réalisation de Logiciels d'Aide à l'Utilisation de ces programmes (Système-Expert).

Votre dynamisme, votre rigueur et votre goût pour les contacts faciliteront votre intégration dans une équipe d'ingénieurs de haut niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre manuscrite), sous référence VNL 030 à FRAMATOME, Département Gestion Prévisionnelle - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.

FRAMATOME

INVENTEZ ET GEREZ POUR GAGNER.

Réalisé par image de synthèse

média-system

Chercheurs

que mettrez-vous dans nos assiettes de demain ?



LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ENGAGÉ DANS UN PROCESSUS DE RÉNOVATION ACCÉLÉRÉ DE SON SYSTÈME D'INFORMATION ET AU SEIN D'UN ENVIRONNEMENT TECHNIQUE DE PREMIER PLAN,

recrute

3 ingénieurs de haut niveau

Une formation grandes écoles ou 3e cycle universitaire est requise et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans indispensable.

Réf. ING 1. Adjoint au directeur d'un grand projet de gestion informatisée des personnels enseignants du second degré.
Ce poste demande un sens développé du travail en équipe et de la communication. Une bonne connaissance de MERISE serait un atout supplémentaire.

Réf. ING 2. Conduite, au niveau national, d'études avancées, en particulier dans le domaine de l'utilisation de la carte à mémoire et dans celui de la mise en œuvre des autocommutateurs numériques. Outre les connaissances techniques indispensables, un goût prononcé pour les contacts à tous niveaux est nécessaire.

Réf. ING 3. *Intégré dans la structure de pilotage de l'informatique de gestion au plan national*, il devra en premier lieu diriger une opération d'informatisation budgétaire et comptable au sein de la direction générale des finances et du contrôle de gestion.

2 ingénieurs de recherche de première classe

Ils devront posséder une formation école scientifique ou niveau universitaire équivalent. Une première expérience professionnelle est souhaitable.

Réf. IR 1. Chargé du pilotage d'études techniques au niveau national, en liaison avec les équipes des centres. Une bonne connaissance d'UNIX et de son environnement, ainsi que du système de la gamme BULL DPS 7, serait un atout important pour ce poste.

Réf. IR 2. *Intégré au sein du service de l'informatique de gestion, il devra suivre la rénovation* d'applications de gestion en liaison avec des équipes de développement réparties sur l'ensemble du territoire.

8 ingénieurs de recherche de deuxième classe

dont un sera intégré dans la structure nationale de pilotage de l'informatisation, et 7 affectés au sein des centres académiques de traitement de l'information. Ces ingénieurs devront aider à la mise en place des applications nationales et locales. (Réf. IR 8.)

Ils devront posséder une formation école scientifique ou niveau universitaire équivalent. Une première expérience professionnelle serait souhaitable.

1 agent contractuel

qui sera chargé, au sein de l'administration centrale, de suivre le développement des études *d'organisation en cours dans les services extérieurs et d'en étudier les conséquences sur l'organisation informatique.* (Réf. AC 1.)

Il devra posséder une formation dans une grande école de gestion ou un niveau universitaire équivalent.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant la référence du poste, sous le nº 8 110, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

média-system

LE MONDE TOURNE SKF

INGENIEURS D'APPLICATIONS

Aujourd'hui, du ventilateur au satellite, le monde tourne SKF. Premier producteur mondial de roulements (45 000 personnes, 20 milliards de C.A.), nous confortons notre position de leader par une politique active de développement.

Aussi recherchons nous **4 INGENIEURS D'APPLICATIONS**.

Diplômé des A. et M. ou équivalent, vous avez 2-3 ans d'expérience dans l'industrie et parlez couramment anglais. A votre compétence technique s'ajouteront votre goût des contacts humains et votre sens des responsabilités.

En devenant Ingénieur d'Applications, vous soutiendrez notre action de vente par vos prescriptions et vos conseils d'utilisation. *Vous deviendrez de ce fait un partenaire apprécié de vos clients* et un véritable spécialiste sur votre marché.

Les 4 postes sont à pourvoir dans les secteurs de l'industrie *lourde, de la machine-outil, des équipements électriques automobiles* et des tracteurs routiers et agricoles (pour lequel des notions d'allemand seront appréciées).

Si en fonction de votre expérience l'un de ces marchés vous intéresse plus particulièrement, adressez votre dossier de candidature en précisant l'activité souhaitée à *Mlle Claude TURPIN* - Ressources Humaines - **SKF France** - 8, avenue Réaumur - 92142 CLAMART.

SKF

MEDIA PA

L'ENTHOUSIA3ME

Dans le cadre de notre Centre Technique, l'un de nos Laboratoires Européens renforce son équipe et recherche un

Jeune ingénieur mécanicien

possédant des connaissances en électronique et électricité.
Vous serez chargé de concevoir et de développer des systèmes de mise en œuvre et d'application des produits (surtout polymères) destinés à l'assemblage.
Une première expérience est appréciée.
Ce poste basé à Rueil-Malmaison (92) nécessite une parfaite maîtrise de l'anglais, une bonne connaissance de l'allemand et de courts mais fréquents déplacements en Europe.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à Monique GERMAND 3M France - bld de l'Oise - 95006 CERGY PONTOISE Cedex, sous la référence 77/MMG.

Nous avons l'esprit pour imaginer, concevoir, innover, l'enthousiasme pour agir, réaliser, gagner.

3M

média-system

Groupe BOSCH *les moyens au service d'une volonté*

Confortant notre position de leader sur le marché, nous renforçons le potentiel de notre service "Recherche et Développement".

ingénieur électronicien
développement soft produits

Intégré au niveau de notre équipe électronique, vous serez associé à différents projets de développement, au sein desquels, chargé de choisir, concevoir, développer et mettre au point des programmes de microprocesseurs, vous aurez l'évolution technologique comme objectif permanent.

Ingénieur électronicien, vous êtes débutant ou possédez une première expérience de préférence dans les domaines HF, vidéo ou connexe.

La maîtrise des techniques électroniques digitales dans un environnement analogique est requise, tout comme la pratique de l'allemand, à défaut celle de l'anglais.

Pour ce poste basé à Caen, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence ISM au

Discrétion assurée.

cog hébert conseil

Poissonnière Commercial Building
11, rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

MEMBRE DE SYNTEC

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

Au sein du Groupe, BULL SYSTEMES conçoit, développe et industrialise nos grands et moyens systèmes. 5 000 personnes dont 1 500 ingénieurs y participent.

INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES BULL ENGAGE DES FUTURS PRO. DES ETUDES

Que vous soyez Ingénieur ou Universitaire (Bac + 5 en Maths, Physique...), l'informatique vous attire.

Nous vous offrons l'opportunité de trouver *votre voie dans nos équipes d'études (matériel* et systèmes d'exploitations).

Si vous voulez exprimer votre potentiel et votre dynamisme dès votre premier emploi, nous sommes décidés à investir sur la mise en œuvre de vos talents.

Venez-nous rejoindre, **nous vous assurons 4 mois de formation initiale à nos métiers d'études.**

Vous intégrerez alors nos équipes et pourrez évoluer dans l'avenir entre ces différents métiers.

Si vous êtes l'un de ces futurs Pro. animés comme nous, de l'esprit d'équipe, adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature (lettre + CV et photo) sous réf. 123 M à Georges HIRSCH, Groupe Bull, PR 11009D, 94 av. Gambetta, 75990 Paris cedex 20.

Bull

média-system

JOURCLE



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



recherche pour son **Département RHENALU**
(3270 millions de F. de CA, 2550 personnes, 7 usines en France)

JEUNE ELECTRICIEN
ESE, N7, IEG, ENSEM...
Débutant ou 1ère expérience

Localisation du poste : usine de Neuf-Brisach (1 238 personnes) près de Colmar. Cette usine en pleine extension vient de bénéficier d'importants investissements.

Activité : fabrication de laminés aluminium destinés à l'automobile, à l'emballage, aux loisirs, au bâtiment, etc.

Mission : adjoint à un des ingénieurs responsables de l'entretien, le candidat retenu sera chargé de la mise au point et de la maintenance de laminoirs à froid entièrement automatisés.

Profil : solides connaissances en électrotechnique, électronique, automates, calculateurs, informatique industrielle exigées. Aptitude à l'animation et au contact indispensable.

L'importance du Département Rhénalu et, au-delà, la dimension internationale du Groupe Pechiney ouvrent de larges perspectives de carrière en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé + photo, sous réf. RH04, à **Pechiney**, Service Recrutement, 23, rue Balzac 75008 PARIS.



L'ENGAGEMENT "ADA"

Leader français dans le domaine de l'ingénierie de grands systèmes temps réel, notre Groupe (1000 collaborateurs, C.A. 400 MF) a toujours su créer avec des ingénieurs de haut niveau les centres de compétences lui permettant de maintenir son avance technologique.

Aujourd'hui, nous sommes engagés dans l'utilisation d'ADA et nous proposons à des

CHEFS DE PROJETS ET CONCEPTEURS DE LOGICIELS,

dans le cadre de grands systèmes, des postes de haut niveau à **PARIS, TOULON et BREST.**

Responsables de développements complexes dans toutes leurs phases, ils sont assurés de mener chez nous une carrière enrichissante.

Ingénieurs confirmés, spécialistes des langages temps réel, connaisseurs ou praticiens d'ADA, n'hésitez pas, pour un premier contact confidentiel à adresser votre dossier sous référence 292 à : R. CUADRADO
SYSECA SELECTION - 315, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION

Importante Société de fabrication et de distribution de biens d'équipement, filiale d'un Groupe international recherche dans le cadre de la refonte complète de ses applications informatiques sur plusieurs IBM 38

Ingénieurs analystes

De formation supérieure informatique de type Ingénieur, MIAGE ou équivalent avec quelques années d'expérience sur IBM 38 ou débutant à fort potentiel. (Réf. 5328/M)

Analystes-programmeurs

De formation BAC + 2 avec 2 ans d'expérience de programmation sur IBM 38 GAP III.

Pour tous ces postes :
- possibilité de stages de perfectionnement ;
- connaissance de l'anglais et du Cobol appréciée ;
- l'expérience des progiciels de gestion commerciale et/ou de production est un atout supplémentaire. (Réf. 5329/M)

Ces postes sont basés à PARIS.

Merci d'envoyer votre C.V. + lettre manuscrite + prétentions, sous la référence choisie, à notre Conseil ou transmettez le sur votre Minitel en composant le 3615, code **C.V. PLUS.**



Ressources & Développement
6, rue Casimir-Delavigne - 75006 PARIS



POURSUIVANT SA TRES FORTE CROISSANCE, RECRUTE PLUSIEURS :

CHEFS DE PROJETS
5 à 7 ans d'expérience.

INGENIEURS D'ETUDES
2 à 3 ans d'expérience.

TECHNICIENS AT3-ATP

Dans les domaines **AUTOMATISMES** et **ASSERVISSEMENTS NUMERIQUES** et **ANALOGIQUES** (équipements industriels et embarqués).

Envoyer CV, photo et prétentions à
AETA - B.P. 54 - 92263 FONTENAY-AUX-ROSES

CONTESSE

ETABLISSEMENT DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT

recherche

UN INGÉNIEUR

chargé de l'étude et de la conception des systèmes radar.
Connaissances souhaitées : hyperfréquences, traitement du signal, instrumentation.
Le lieu de travail se situe en proche banlieue parisienne, des déplac. de courte durée en France métropolitaine sont à prévoir.
Nationalité française exigée.

Envoyer CV et prétentions à
ETCA
16 b., av. Prieur-de-la-Côte-d'Or, 94114 Arcueil cedex, (à l'att. de M. le Chef du CTME).

Microbiologiste confirmé

Universitaire (Doctorat - Phd) ou Grande Ecole

Centre International de Recherche Daniel Carasso

La branche produits frais de BSN représente 10 milliards de francs de CA (yogourts, fromages frais, desserts).
Le CIRDC est le centre de recherche de produits frais, 30 chercheurs y mettent en œuvre créativité et moyens technologiques puissants au service de nos produits.

Au sein de notre Centre International de *Recherche produits frais, nous nous* proposons de vous confier la responsabilité de projets.
En liaison fréquente avec les autres centres de recherche du groupe, les usines, les *laboratoires, les universités, votre tâche sera* multiforme : participation à l'élaboration et la réalisation de programmes, à la définition de nouvelles méthodes, synthèses, communications. Vous assurerez le suivi industriel des recherches menées.

Au-delà de vos diplômes, vous bénéficiez *d'une expérience significative en recherche* et développement acquise si possible en milieu industriel.

Vous savez mettre en valeur vos qualités d'initiative et de rigueur.

Votre anglais courant, votre aisance dans l'échange vous permettront de vous affirmer rapidement au sein d'un groupe international qui prepare les aliments de demain.

BSN GROUPE

Merci de nous faire parvenir votre candidature sous référence CT 39 M a BSN Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75008 PARIS.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

L'INFORMATIQUE

Dans sa politique de développement, FRAMATOME, leader de *l'ingénierie nucléaire, mise sur l'informatique.*

Ingénieur informaticien
Grandes Ecoles ou équivalent

FRAMATOME recherche pour son **centre de Simulation Temps Réel** un ingénieur informaticien ayant déjà une première expérience professionnelle.
Il assurera :
- la réalisation de logiciels de base,
- la mise en place d'applications graphiques et de bases de données,
- le développement d'outils logiciels spécifiques à l'activité temps réel,
- l'évolution de la configuration informatique (matériels GOULD, SINTRA, SUN).

Les relations à entretenir avec nos unités techniques et nos différents fournisseurs extérieurs impliquent dynamisme, esprit d'équipe et sens du contact.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite), sous référence VNL 200 à FRAMATOME - Département Gestion Prévisionnelle - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.



INVENTEZ ET GEREZ POUR GAGNER

Réalisé par image de synthèse.

Chef de groupe de projets informatiques



270.000 +

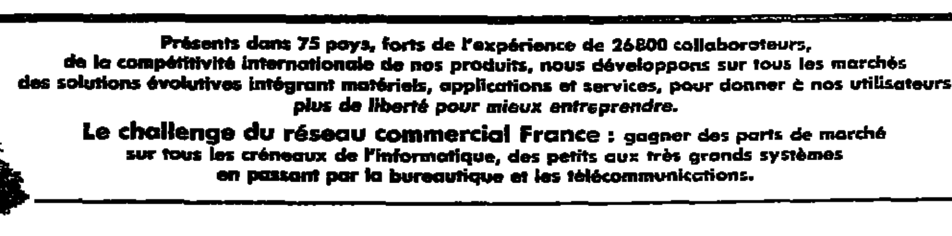
LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE (C.A. 13 milliards), en forte croissance, recherche pour sa Direction informatique (180 personnes) un Chef de groupe de projets.

Dépendant du Responsable des Etudes et Développements, il élabore les cahiers des charges relatifs à l'informatisation de nouveaux produits d'assurance, met en place les équipes chargées des développements et coordonne l'action des responsables de ces équipes. En étroite collaboration avec son homologue d'Angers, il veille à la cohérence du système de gestion de bases de données. Il est responsable vis-à-vis des utilisateurs du bon fonctionnement du système.

Le candidat, de formation supérieure (diplômé d'une école d'ingénieur de préférence), a environ dix ans d'expérience informatique dont 3 à 5 ans comme chef de projet avec le management d'une équipe de 10 à 15 personnes et la coordination de SGBD entre plusieurs sites. Le poste requiert des capacités de synthèse et d'animation ainsi que des qualités relationnelles avec les utilisateurs. La connaissance des Assurances et éventuellement du matériel Bull serait un atout supplementaire. Poste à pourvoir à **Arcueil.**

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manuscrite et photo, sous la référence L095/M à Henri BOUET.

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse
16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs *plus de liberté pour mieux entreprendre.*

Le challenge du réseau commercial France : gagner des parts de marché sur tous les créneaux de l'informatique, des petits aux très grands systèmes en passant par la bureautique et les télécommunications.

FUTURS INGENIEURS LOGICIEL
BULL ENGAGE VOTRE TECHNICITE AU SERVICE DE SES CLIENTS

Futurs ingénieurs diplômés de l'enseignement *supérieur* (BAC + 4 *minimum*, options téléinformatique, informatique ou réseaux) nous vous offrons la possibilité de rejoindre une équipe technique de haut niveau.

Basés dans un centre national à Paris, vous serez chargés d'assister nos clients en assurant *la maintenance de logiciel d'exploitation* très performant, des systèmes transactionnels et informationnels.

Notre formation constructeur vous permettra d'acquérir les connaissances spécifiques.

L'esprit d'équipe vous motive, alors adressez votre dossier de candidature sous réf. 721 M à BENEDICTE MAUDUIT - BULL RECRUTEMENT - Immeuble Cedre - 3, avenue Val de Fontenay - 94133 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.

Bull



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

invector FIER D'ÊTRE LE PREMIER

SSII, leader du Service "Système et Réseaux", nous offrons des prestations de haute technologie aux utilisateurs DEC-VAX/VMS.
Nos clients apprécient notre sérieux et nos compétences dans des domaines de pointe.
Après 8 ans d'expansion continue, nous développons de nouvelles activités et renforçons nos équipes.

ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

Profil :
– Diplômé Grande Ecole ou Université.
– Excellente connaissance VAX/VMS et environnement DEC.

Mission :
Avec 8 ans d'expérience, vous animerez une équipe, vous ferez de l'assistance à haut niveau, du conseil en choix de configuration et de la formation. Réf. AD

INGÉNIEURS SYSTÈME VAX/VMS

Profil :
– Diplômés Grande Ecole ou Université.
– Bonne connaissance VAX/VMS et environnement DEC.

Mission :
Avec 3/4 ans d'expérience, vous assurerez des assistances et des installations logicielles, des prestations en clientèle : audit, conseil et de la formation. Réf. IS

INGÉNIEUR LOGISTICIEN

Profil :
– Diplômé Grande Ecole ou Université.
– 5 ans d'expérience.

Mission :
Vous serez patron des opérations de maintenance, chargé de la logistique et du terrain. Vous animerez une équipe de deux personnes. Réf. IL

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Profil :
– Débutant, diplômé Grande Ecole Electronique.

Mission :
Rattaché à l'Ingénieur Logisticien vous assurerez, après une formation aux USA, la maintenance de nos sites. Réf. IE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Profil :
– Formation supérieure.
– Débutants et 3/4 ans d'expérience de la vente de Services.

Mission :
Vous vendrez des Services de pointe sur un marché très porteur : l'utilisation optimum du matériel VAX. Vous développerez un potentiel important d'actions nouvelles chez nos clients et les fidéliserez par un suivi de qualité.
Certains produits demandent une spécialisation :
– Création et développement d'une activité Centre Serveur VIDÉOTEX.
– Vente de produits de maintenance. Réf. IC

CHEFS D'EXPLOITATION VAX/VMS

Profil :
– 3/5 ans d'expérience.
– BAC + 2 minimum.

Mission :
Vous assurerez :
● L'exploitation de nos sites.
● L'installation et la mise en route de périphériques.
● Des missions de conseil en exploitation chez nos clients. Réf. CE

Vous aimez les structures souples et possédez le goût de l'autonomie, des qualités relationnelles et le sens du Service, et parlez couramment l'anglais.

Vous cherchez :
● Une entreprise solide, en développement rapide pour évoluer avec elle.
● Un poste très enrichissant, par la diversité des clients et des solutions à apporter.
● Une équipe jeune, enthousiaste et très performante.
Lieu de travail : quartier La Défense.

Merci de nous écrire, en précisant la référence (C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle)
Marie-France PERAUD - INVECTOR - 1, rue de Craïova, 92024 NANTERRE CEDEX.

Deb's

FILIALE D'UN
GRAND GROUPE INDUSTRIEL
DE 7 000 PERSONNES

Cette entreprise recherche pour son établissement spécialiste des turbo-machines

INGENIEUR AERODYNAMICIEN

La recherche et le développement en aérodynamique est votre domaine d'activité.
Au sein de notre département technique, vous aurez pour mission d'optimiser les performances des turbines et compresseurs, introduire des méthodes récentes de calcul des écoulements dans les turbo-machines.
Ingénieur de formation avec de préférence quelques années d'expérience vous êtes spécialisé en aérodynamique et avez une bonne connaissance de la thermodynamique et des méthodes de calcul numérique.
Autonomie et rigueur intellectuelle vous permettront de réussir dans cette fonction basée en province où vous serez en liaison avec des organismes de recherche et des universités.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. CS001 à MEDIA SYSTEM, 2 rue de la Tour des Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system



TRANSFERTS ÉLECTRONIQUES D'OPÉRATIONS BANCAIRES

Filiale Monétique du CRÉDIT AGRICOLE, basés à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, nous recrutons, dans le cadre d'importants projets de traitement d'opérations interbancaires pour de grandes entreprises, un

CHEF DE PROJETS

diplômé de l'enseignement supérieur et possédant 2 à 4 ans d'expérience en informatique bancaire sur IBM, notamment dans le domaine du Recouvrement.
Au sein du Département Études Informatiques, il dirigera une équipe chargée de la conception et de la réalisation d'un projet de traitement d'importants flux d'informations provenant d'entreprises clientes (Paiements par Cartes, opérations interbancaires, recouvrement...).
Interlocuteur au plus haut niveau des clients et des services internes de l'entreprise concernés par ce projet, il devra faire la preuve de ses compétences techniques aussi bien que de ses qualités relationnelles.
A terme, il se verra confier d'autres projets de grande envergure.
Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence 650/M, à notre Conseil.

UNILOG
9, rue Alfred-de-Vigny 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC informatique

AD'COM.



La valeur de nos Hommes et le Savoir-Faire technologique : notre gage de performance !

Notre groupe emploie plus de 17 000 personnes à travers le monde, qui conçoivent, fabriquent et distribuent des gaz destinés aux industries de haute technologie.
Nous accélérons notre développement en France par le biais de notre filiale PRODAIR et nous recrutons des

Ingénieurs d'affaires - Paris - Lyon
(diplômés ENSI)

Vendre nos produits, c'est avant tout mettre au point et promouvoir des nouvelles technologies. Dans ce cadre, vous assurerez la commercialisation et la gestion de gros contrats d'approvisionnements de gaz industriels. Vous maîtrisez bien l'anglais et vous avez si possible une première expérience dans la vente industrielle. Réf. 51.1053 LM

Ingénieur de vente soudage - Paris
(diplômé ESSA, ou équivalent)

Ayant une première expérience de la vente de produits industriels, (de préférence dans le domaine du soudage), ou débutant fortement motivé par la vente, vous commercialiserez nos gaz auprès d'une clientèle industrielle variée. Réf. 51.1054 LM

Rejoignez une société à taille humaine au sein d'un groupe puissant, qui privilégie le dynamisme et les responsabilités. Nous assurons des conditions de travail attractives (salaire motivant, voiture,...) et une forte possibilité d'évolution de carrière.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre, CV et photo à MERCURI URVAL
14 bis, rue Daru, 75008 PARIS, en précisant la référence du poste sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Directeur des systèmes d'information

PARIS — Réf. VF/10

VIAFRANCE équipe la France

Entreprise routière d'envergure nationale
3000 personnes - 26 agences - 10 filiales
CA 2 Milliards Frs.

VOTRE MISSION : en relation directe avec notre Directeur Général, vous aurez la responsabilité de la mise en place du nouveau système d'information et participerez au choix de nos matériels.
Directeur de l'informatique du groupe, vous en assurerez également l'évolution dans nos Agences.

VOTRE PROFIL : diplômé d'une Grande Ecole vous avez également une formation informatique de haut niveau.
Votre expérience (d'une dizaine d'années) de l'informatique de gestion a fait de vous non seulement un technicien de valeur mais aussi un manager et un homme d'organisation.
La connaissance des secteurs Travaux Publics/Bâtiment est un atout important pour relever ce challenge.

Merci d'envoyer CV + photo + salaire actuel à Nelly PUYRAUD, en indiquant la référence du poste.

CAP SOGETI SELECTION
Tour Maine, 207 rue de Bercy, 75012 Paris

Importante société de service ouest parisien recherche pour son département exploitation

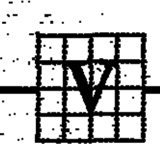
GESTIONNAIRE
DE TRAVAUX INFORMATIQUES

chargé de la préparation et du suivi jusqu'à l'exploitation finale.
La maîtrise de la micro-informatique est indispensable. Des développements télématiques font également partie des vastes possibilités qui vous sont offertes.
A environ 30 ans, vous possédez un BTS de gestionnaire d'exploitation, une expérience réussie dans un poste similaire où vous avez prouvé vos qualités de rigueur, précision et dynamisme.
Vous voulez vous impliquer dans une équipe motivée et bénéficier d'une technologie de pointe et des formations correspondantes...

Adressez votre CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 66406a DEB'S
103, rue Jouffroy - 75017 PARIS qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Deb's

Veridatas



Spécialiste des Techniques de Qualité et de Sécurité Informatique, filiale du Bureau Veritas et de Verilog, recherche :

Consultants Qualité

De formation école d'ingénieurs ayant au moins 7 ans d'expérience et une excellente maîtrise des Techniques Avancées en Génie Logiciel.
Les Interventions sont à vocation nationale et européenne, pour des projets importants concernant des secteurs de pointe.

Ingénieur Qualité

De formation scientifique (BAC + 5), ayant au moins 5 ans d'expérience en informatique technique, une bonne pratique des outils de Génie Logiciel et de bonnes connaissances en statistiques.
Sa mission sera de définir et de mettre en place un "observatoire" qualité logiciel intéressant la recherche et l'industrie. Ce poste est à pourvoir dans l'Ouest de la France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M 2810, en précisant le poste choisi à :

VERIDATAS - Tour Neptune - 92086 PARIS LA DEFENSE Cedex 20

HAVAS CONTACT

MINISTERE DE LA DEFENSE

recherche d'urgence :

1 INGENIEUR

chargé de la conduite d'affaires confiées à l'industrie en matière de radars de défense aérienne.

1 INGENIEUR

responsable de la coordination des programmes d'équipements aéronautiques embarqués.
Nombreux contacts avec les services de la défense, les centres d'essais, les avionneurs et les équipementiers.

1 INGENIEUR

responsable des commandes de rechange en composants actifs : tubes électroniques, semi conducteurs...

Pour ces 3 postes, diplôme d'ingénieur indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions au :
S.T.T.E. Service du Personnel Civil
129, rue de la Convention 75731 PARIS Cedex 15.

VALENS CONSEIL



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Société du Groupe Saint-Gobain

Leader *machines spéciales haute* vitesse et technologie avancée, recherche sur Paris

ingénieur d'études

Recherche et Développement

Diplômé en électronique et informatique, 28-30 ans parlant anglais. Son expérience réussie en hard et soft (assembleurs, langage C, ...) lui permet d'être très opérationnel et de concevoir cartes électroniques et logiciels rapides pour temps réel, dans le cadre de projets ambitieux.

Envoyer lettre, photo et prétentions :
Service Personnel - **SGCC**
56-60, av. du Vieux Chemin de Saint-Denis
92230 GENNEVILLIERS

Futur directeur commercial

Cette société d'ingénierie informatique en fort développement est spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes de haute technicité (*matériel et logiciel*) destinés principalement à la gestion technique et administrative d'immeubles (climatisation, électricité, horaires variables, contrôle d'accès...). Créée il y a quatre ans, elle regroupe 50 personnes et se donne les moyens de poursuivre sa croissance ; elle recherche un ingénieur commercial qui pourra prendre à terme la responsabilité globale des ventes. Rattaché à la direction générale, il commercialisera l'ensemble des applications de la société et interviendra depuis la prospection et l'étude des besoins clients jusqu'au suivi d'affaires. Il aura pour cela le support des services marketing et technique. Le montage d'un réseau de distribution sera aussi dans ses attributions. Ce poste, basé en banlieue sud de Paris, s'adresse à un candidat de formation supérieure commerciale ou technique ayant une expérience de cinq à dix ans dans la vente de produits à contenu technologique. Les candidatures d'ingénieurs, responsables d'exploitation d'immeubles, souhaitant évoluer vers la vente seront également étudiées. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/D2893M. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune ingénieur productique

Nous sommes un grand groupe industriel rassemblant près de 13.000 personnes, leader mondial dans sa spécialité. Notre direction industrielle, installée dans notre siège en proche banlieue nord-ouest de Paris a pour vocation l'optimisation de l'outil de production : elle implante la productique dans les unités et recherche, dans le cadre de cette action, un jeune ingénieur. Il sera chargé de la mise en œuvre des systèmes permettant le suivi et le contrôle en temps réel de la production, des automatismes et des logiciels afférents. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur, formé à l'informatique industrielle INSA ou équivalent, débutant ou ayant déjà une première expérience en productique, au sein d'une entreprise ou d'une société de services spécialisée. La connaissance d'un operating system temps réel et la pratique de l'anglais seront des atouts déterminants. La rémunération sera fonction du niveau de compétence acquis. Ecrire en indiquant vos prétentions et la référence S/8240M. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

OXYGÈNE

recrute

DEUX CADRES INFORMATICIENS

pour ses activités

★ DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Connaissance du langage APL ou C exigée.

★ ASSISTANCE INFOSERVICE I.B.M.

Connaissance ADI, IC1, NOMAD, BD2...

Les deux postes nécessitent une *personnalité* autonome et dynamique pour s'intégrer à une petite structure en plein essor.

Envoyer C.V. et prétentions à : OXYGÈNE,
1, rue des Chauffours, B.P. 133, 95022 CERGY.

IMPORTANTE ENTREPRISE
BATIMENT SECOND ŒUVRE
RUEIL-MALMAISON
recherche

PROGRAMMEUR

Son domaine d'activité :
– les programmes de gestion.
La formation,
– *niv. min.* DUT en informat.
Le candidat devra avoir une exp. d'au moins 2 à 3 ans de la programmation en micro-informatique et pratiquer le langage PASCAL et ses dérivés.
Il devra faire preuve de dynamisme, d'autonomie et avoir de très bons contacts à l'occasion de l'élaboration des cahiers des charges.

Envoyer dossier complet (CV, phot. et prét.) sa réf. 31424 à CONTESSE 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS qui transmettra.

Quand débuter veut déjà dire évoluer...



bsn emballage

département bouteilles, 1er producteur européen de bouteilles en verre
un département de 3400 personnes
au CA de 2,5 Mds de Francs
qui comprend 6 usines.

Jeune ingénieur électricien

Si vous souhaitez évoluer rapidement vers des responsabilités humaines et techniques, nous vous proposons de rejoindre l'équipe d'encadrement de l'une de nos unités de fabrication située dans l'Est de la France.

Les missions qui vous seront confiées par le responsable du service entretien travaux neufs vous permettront *de découvrir l'usine, les* produits et les process.

Après cette période d'intégration, vous prendrez progressivement en charge la responsabilité complète du service électrique (50 personnes) depuis la distribution des fluides jusqu'à la maintenance des équipements électriques et des automatismes ainsi que des chantiers travaux neufs pour ces différents domaines.
Vos qualités personnelles de communication et *de rigueur vous permettront d'évoluer au sein* de notre groupe.



Merci d'adresser votre candidature sous réf. PC 5 M à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

T.I.T.N. PROVENCE,

Société d'Ingénierie Informatique, filiale du Groupe CGE/ALCATEL, pour ses activités « systèmes », recherche deux

INGENIEURS LOGICIEL

– INGENIEUR CONFIRME, vous possédez de solides connaissances en ACOUSTIQUE et TRAITEMENT DU SIGNAL. Vous êtes disponible pour assurer des missions dans l'Ouest de la France.
Nous vous proposerons de prendre en charge la direction d'un programme d'implantations acoustiques sous-marines.

– INGENIEUR DEBUTANT, vous maîtrisez le FORTRAN et votre formation vous a permis de vous familiariser avec les problèmes d'acoustique et traitement du signal.

Postes à pourvoir à TOULON (URGENT).

Téléphoner à Mme GERACI (16) 42.24.41.49
STE TITN - 7, rue Louis Armand
Z.I. D'AIX EN PROVENCE - 13290 LES MILLES.

TITN

MARCHÉ OBLIGATAIRE

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

Paris 7e

Un environnement technique performant VAX 785 VMS/RDB/L4G.
Un créneau porteur : LE MARCHE OBLIGATAIRE.
Un grand groupe financier : la Caisse de Dépôts Paris.

Au sein d'une petite équipe d'informaticiens de haut niveau, intégrée au service utilisateur, vous assurerez :

- l'administration des données
- la conception et le développement d'outils d'aide à la gestion et à la décision.

Vous êtes Ingénieurs Grandes Ecoles et bénéficiez d'une première expérience, de préférence sur DEC. Vous êtes particulièrement motivés par la conception d'outils de haute technicité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence LM43 à Christine SALAFA - CAM - DRH
4, rue Berthollet - 94110 ARCUEIL.



INFORMATIQUE DE LA CAISSE DES DEPOTS

Organisation et Publicité

Mettre en œuvre, dans le domaine de la gestion, LE SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE

au *sein* de la Direction de l'Informatique et des Communications (D.I.C.) de la Compagnie de Signaux et d'Equipements Electroniques à Montrouge (92). La CSEE réalise un C.A. de 1250 MF dans des secteurs techniques de pointe et emploie 2500 personnes (dont 500 ingénieurs) réparties dans 10 établissements. La D.I.C., qui vient d'être créée, couvre l'ensemble des domaines de l'informatique : XAO, *génie logiciel, bureautique, gestion. Elle recherche*

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE DE GESTION

Il gère le site central et les applications de gestion avec ses équipes de développement, production et système. Il assure l'exploitation du *réseau global* CSEE *et la coordination des* autres sites.

CHEF DE PROJET APPLICATIONS COMPTABLES

Il prépare, en liaison avec le responsable du système d'information et la Direction de la Comptabilité, l'évolution des applications comptables *tout en assurant le développement et le suivi des* applications actuelles.

csee

Ces responsables, en s'intégrant dans une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, valoriseront leur expérience en environnement IBM 43××, VM/CMS, CICS, en bases de données et en méthodologie de développement.
Pour un premier contact, merci d'adresser, sous réf. F171G1B, votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) à CSEE - DRH, Service Emploi et Développement *des Cadres - BP 514, 92542 Montrouge Cedex.*



SYNERGIE INFORMATIQUE ET DEVELOPPEMENT
Groupe François Charles OBERTHUR Fiduciaire
LA DIVISION INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ET TECHNIQUE
a des objectifs ambitieux et recherche :

INGENIEURS VAX

avec une expérience de 2 à 3 ans en SYSTÈME ou APPLICATION dans le domaine du contrôle de PROCESSUS INDUSTRIELS — Réf. 87-10-1

INGENIEUR RESEAUX IBM

avec une experience de 5 ans sur les produits SNA, NETVIEW, VTAM — Réf. 87-10-2

INGENIEUR SYSTEME IBM

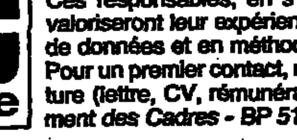
avec une expérience de 5 ans dans les Operating Systems MVS-XA, VM, VSE — Réf. 87-10-3

INGENIEUR SYSTEME BULL

avec une expérience de 5 ans dans l'environnement DPS 7 - GCOS 7 - GPL — Réf. 87-10-4

Nous vous remercions d'écrire sous la référence indiquée à Colette COHEN
SYNERGIE INFORMATIQUE et DEVELOPPEMENT - 102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS.

CURRICULUM



Le centre technique des industries mécaniques

recherche pour son SERVICE MICRO-ELECTRONIQUE

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

ENSEM - ESE - ENSEEIHT
Plus 1 à 2 ans d'expérience

Pour suivre, évaluer et étudier les nouvelles techniques de commandes des machines industrielles par des moyens électroniques et informatiques.

TECHNICIEN SUPERIEUR

BTS Electronique/automatique avec 2 ans d'expérience industrielle pour l'étude et la mise *au point de sous-ensembles matériels et logiciels.*

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à CETIM
Département Personnel et Relations Sociales - BP 67 - 60304 SENLIS Cedex.

CONTESSE



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, filiale du leader mondial de l'informatique de réseaux développe encore davantage ses services aux utilisateurs et crée 3 nouveaux postes :

Spécialistes marketing services

- **Logiciel**
- **Après - ventes**

Vous participerez à la mise en place de la Stratégie Services :
- Vous en définirez et élaborerez les programmes et les nouveaux services,
- Vous assurerez la promotion en interne comme à l'extérieur de ces programmes et de ces services.

Votre formation (école de commerce ou d'ingénieur), une expérience ventes ou marketing acquise chez un constructeur informatique ou en SSII, la pratique de l'anglais sont nécessaires.

Ecrivez à Anne CHEVALLIER, sous référence MON 477 en précisant votre choix - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue G. Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital



Voulez-vous participer aux grands projets de MATRA DATASYSTEME ?

Notre offre-solution se réfère aux standards internationaux : - Une gamme d'ordinateurs sous UNIX, modulaire, évolutive, d'une puissance allant jusqu'à 40 mips, (système mono et multi-processeurs, stations de travail, architecture répartie). - Des protocoles de communication (ETHERNET, ISO, X25...) - Des outils de développement reconnus (INFORMIX, ORACLE, INGRES...), - Des produits bureautique et vidéotex.

Ingénieur Technico-Commercial

■ Rattaché à une équipe commerciale, vous intervenez pour élaborer et valider des solutions techniques simples et fiables, sur des marchés de grands comptes, dans l'un des domaines : Scientifique, Gestion, Bureautique, Télécom...

■ Pour celà, vous avez nécessairement une formation supérieure (école d'ingénieur ou université) et une première expérience constructeur ou utilisateur d'au moins 3 ans dans l'informatique haut de gamme.

■ Vous êtes familiarisé avec les SGBD (INFORMIX, ORACLE, INGRES, PICK...) et protocoles de communication (ISO, DSA/SNA, NFS, TCP/IP...) et avez plus particulièrement approfondi l'un d'entre eux ; vous avez acquis votre compétence dans un environnement UNIX, que vous maîtrisez bien.

Une compétence BUREAUTIQUE dans cet environnement sera un plus apprécié.

Vous participez à la réalisation des objectifs commerciaux : nous saurons reconnaître vos performances.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en indiquant la réf.717/21/LM à MATRA DATASYSTEME, DRH, 1, avenue Niepce, 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

MATRA DATASYSTEME

L'INFORMATIQUE DES GRANDS PROJETS

Ingénieur architecture logicielle dans une activité d'avenir : les cartes à mémoire.

Schlumberger Industries

■ Aujourd'hui le département Cartes à Mémoire et Systèmes du Groupe Transactions Electroniques de Schlumberger Industries est le numéro un mondial dans les domaines des cartes à mémoire, du publiphone, des terminaux de paiements électroniques et des lecteurs de cartes.

Nous recrutons un : INGENIEUR ARCHITECTURE LOGICIELLE, pour former nos jeunes équipes aux méthodologies logicielles. Vous traduisez en spécifications précises les besoins des clients, vous sélectionnez et dirigez vos sous-traitants, et vous vérifiez leurs résultats par rapport au cahier des charges. Rattaché au Directeur de la branche «Nouveaux Produits et Applications», vous êtes au cœur de la conception des nouveaux produits utilisant les cartes à mémoire.

Vous avez acquis de préférence en SSII, une expérience en analyse et en méthodologie de logiciels. Vous associez le sens des relations à des qualités pédagogiques qui vous permettent d'imposer vos compétences auprès de différents interlocuteurs. Vous pratiquez l'anglais. Ce poste s'ouvre sur une évolution vers l'encadrement d'équipe ■

Veuillez adresser votre candidature, lettre, CV et photo au Chef du Personnel, Schlumberger Industries, Département Cartes à Mémoire et Systèmes, 420 rue d'Estienne d'Orves, 92700 Colombes.

médiа-system

PRESENCE VERTE

TELESECURITE

Notre service de Télésécurité a pour vocation la protection des personnes et prochainement celle des biens des particuliers et des entreprises.
En plein développement, nous recherchons un

RESPONSABLE SUPPORT TECHNIQUE

Vous avez une formation de type INGENIEUR (**électronicien, informaticien, télécom...**) et une expérience d'environ 2 ans en télécommunications, automatisme et informatique.
Vous aurez la responsabilité de la conception des systèmes de Télésécurité et animerez une équipe de spécialistes (informaticiens, électroniciens, techniciens de maintenance...) pour la réalisation des différentes actions : • réseau de télécommunication, • capteurs, transmetteurs, vidéo-transmission... • système informatique de gestion des alarmes et des évènements ; suivi des normes, • évolution des systèmes (domotique, réseau de télésécurité...). Vous dialoguerez avec les constructeurs, étudierez le choix des matériels de sécurité et la faisabilité des projets.
Ce poste basé à Paris, implique une DISPONIBILITE pour des déplacements en province et le sens du contact.

Rejoignez une équipe gagnante en adressant lettre manuscrite, CV, prétentions et réf. 643, à notre Conseil SELEFRANCE, 74 rue de Rome, 75008 Paris.



SELEFRANCE
Conseil en Recrutement

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Société distribuant des produits de haute technologie informatique recherche son Responsable Logistique.

Notre dynamisme et une notoriété accrue nous assurent une régulière expansion. La mission proposée recouvre de larges responsabilités : gestion du stock pièces détachées, distribution à nos agences, commande à la maison mère aux USA, recherche de sous-traitants... Elle concerne donc en premier lieu un professionnel de la maintenance informatique ; une expérience de la logistique constituerait un atout supplémentaire.

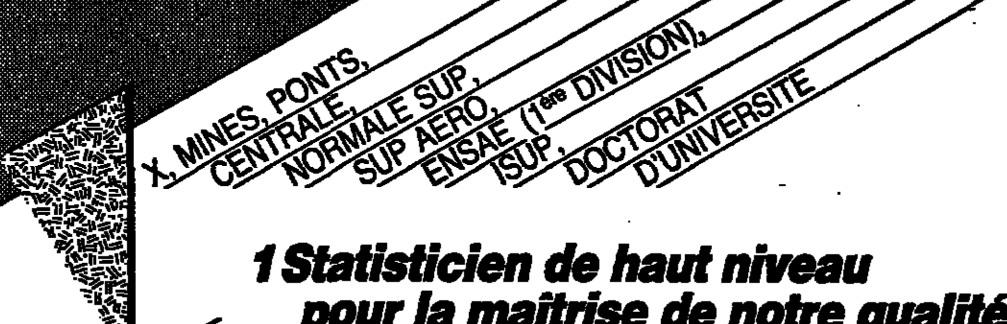
La nature même du poste, les contacts qu'il implique nécessitent une formation supérieure (Bac + 2), et une pratique courante de l'anglais.

Poste basé en banlieue parisienne, rémunéré 250/300 KF environ.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence 741M à notre Conseil.

ROUBEIX DECISION,
32 rue des Volontaires 75015 PARIS.

DESSEIN



POUR REJOINDRE L'UN DES PREMIERS GROUPES AUTOMOBILES EUROPEENS, NOUS CHERCHONS 3 INGENIEURS QUALITE

1 Statisticien de haut niveau pour la maîtrise de notre qualité

Vous avez une expérience de 5 ans au moins des applications des méthodes statistiques en milieu industriel.

Vous avez pratiqué les outils statistiques de contrôle de la qualité et de la fiabilité. Vous vous sentez de taille à développer et promouvoir ces outils dans un contexte de production en grande série de produits complexes de haute technologie.

Pour la Direction des Technologies de Production (1 600 personnes), vous serez le pilote du développement des méthodes statistiques appliquées à la maîtrise de la fiabilité du process industriel et à celle de la qualité de nos produits. Vous formerez à ces outils ceux qui conçoivent les process de production. Vous en développerez l'application au sein de nos Services Méthodes.

Ce poste requiert un haut niveau scientifique, un grand intérêt pour les problèmes industriels, de bonnes qualités relationnelles. **Réf. 796 ST**

1 Responsable de l'industrialisation des outils de la qualité

De formation généraliste mécanique avec une expérience d'au moins 5 ans des outils de la qualité en milieu industriel, vous serez responsable de la conception et de l'industrialisation des outils de contrôle du process de fabrication de la carrosserie.

Vous développerez les outils informatiques du contrôle de la qualité, vous piloterez la conception et la réalisation des instruments matériels de contrôle : capteurs, M.M.T., etc...

Vous serez responsable de l'industrialisation de ces moyens : tests, implantation sur les chaînes de fabrication, mise au point. **Réf. 796 RI**

1 Responsable qualité des projets véhicules

Ingénieur généraliste mécanicien avec, si possible, une formation complémentaire en statistiques, votre expérience industrielle d'au moins cinq ans vous a familiarisé avec les problèmes de faisabilité industrielle dans les domaines de l'emboutissage et de la tôlerie.

Responsable Qualité de nos projets carrosserie pour nos services Méthodes, vous piloterez la mise sous contrôle de nos process de production.

Vous vous assurerez de la capabilité des moyens prévus, vous prévoirez l'intégration des outils de contrôle de la qualité à tous les stades du processus. Vous préparerez les moyens statistiques de contrôle de la qualité du produit et du process. Vous développerez les méthodes d'analyse des problèmes de qualité. **Réf. 796 RQ**

Ces postes stratégiques ouvrent des perspectives de responsabilités importantes dans les domaines techniques ou industriels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, en indiquant la réf. du poste choisi.

Carré Turenne

Importante société d'ingénierie Sud de la France

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Collaborateur direct de l'ingénieur en chef, chargé de la coordination des interventions à l'étranger pour assurer les missions suivantes :
- Conduite d'actions de prospection ;
- Etablissement des offres et négociation à l'étranger de nouvelles affaires ;
- Suivi de l'exécution des marchés contractés, en relation avec la direction administrative et financière et les unités de gestions pilotes ;
- Dans le cas de projets intégrés, il pourra être chargé d'assurer l'organisation et le suivi de ces projets y compris les actions à l'aval de la mise en valeur agricole dans le cadre des activités de la société (établissement des marchés, passation des commandes aux fournisseurs, facturation...).

FORMATION :
Diplôme d'ingénieur Grande Ecole (Génie Rural, Agro, Hydraulique, A.M., Centrale...).

EXPÉRIENCE :
5 ans minimum dans le domaine du montage et de la négociation d'opérations complexes à l'étranger tant au plan technique, juridique que financier, nécessitant des relations étroites et personnalisées avec des organismes de financement, les administrations et des sociétés d'études et de travaux.

QUALITÉS REQUISES :
Sens des contacts, pragmatisme, dynamisme, animation, rigueur et disponibilité.

Déplacements fréquents en France et à l'étranger.
Anglais indispensable, espagnol souhaité.
Age : 35 ans minimum.

Adresser lettre manuscrite, c.v., rémunération actuelle et photo sous nº 8.119 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Le Centre de Recherche Agro-Alimentaire I.N.R.A. de Nantes

RECRUTE

par concours fonction publique

- **2 INGÉNIEURS D'ÉTUDES** (Bac + 3 min.) option physicochimie
- **1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE** (Bac + 4 min.) option méthodes physiques

Date-limite de dépôt de candidature : 30 NOVEMBRE 1987.
Rens. tél : 40-76-23-64.

ARCANTE SA

recherche

INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

TECHNICIENS AUTOMATICIENS

Ils devront superviser, programmer, essayer, démarrer des systèmes de gestion des chaînes robotisées.
Langue anglaise souhaitée.
Connaissances mil. automobile appréciées (atelier de peinture-soudure-assemblage).
Déplac. France et étrang.
Env. CV, 15, rue Lesueur, Paris 16e.

LABORATOIRE DE RECHERCHE souhaite recruter

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DIPLOMÉ ENSI, SUPELEC...
Contrat temporaire dans l'attente des concours de recrutement du CNRS.
Domaines d'activité : électronique de puissance pulsée sous très haute tension ; asservissements analogiques et numériques.
Expérience sur microprocesseurs souhaitée.
Ecrire avec CV [illegible] BP 200, 91405 Orsay [illegible] service du personnel.

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Pour la création de sa succursale à PARIS 8e

THE MITSUBISHI BANK, LTD.

recrute des hommes et des femmes dynamiques et passionnés par leur travail

CHEF COMPTABLE

Vous avez un DECS et vous êtes bilingue Français/Anglais.
Vous possédez une solide expérience comptabilité bancaire, en institution financière ou en cabinet. réf. CCO

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Adjoint du Chef des Services Centraux.
A 25/35 ans, vous êtes bilingue Français/Anglais et vous avez 3 à 5 ans d'expérience en crédits documentaires, portefeuille, change... réf. RAD

2 OPÉRATEURS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

A 25/30 ans, vous êtes bilingue Français/Anglais et vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans. réf. EIB

Nous vous remercions d'envoyer C.V., photo et prétentions en rappelant (sur l'enveloppe) la référence du poste choisi à Monsieur NOZAWA - **THE MITSUBISHI BANK, LTD.**
4, Place de la Concorde -75008 PARIS. Discrétion totale assurée.



The Mitsubishi Bank, Ltd.

JEUNE CADRE COMMERCIAL

ADJOINT AU DIRECTEUR
INTERNATIONAL DES VENTES
HEC - ESSEC - ESCP
5 ans d'expérience telles que Marketing, Promotion, Publicité, ventes à niveau élevé
250.000 F brut +
Anglais courant indispensable

Une société de 1300 personnes, en expansion régulière, 5 usines (France, Suisse, Canada), produits évolués pour le Bâtiment et les Travaux Publics, recherche ce jeune cadre relevant directement du Directeur International des Ventes, qui sera responsable de la définition et de la mise en oeuvre de toutes les actions de publicité et de communication externe dans le cadre de son budget annuel.
Il secondera également le D.I.V. dans les relations de vente auprès de la clientèle France de niveau élevé (décideurs des grandes entreprises ou administrations).

Poste d'avenir évolutif. Résidence facilitée dans une grande ville universitaire de l'Est.
Adr. C.V. dét.
ss. réf. 1261



ÉCOLE des PARENTS rech. à mi-temps INFORMATEUR SCOLAIRE
Travail par tél., en équipe. 4.280 F/mois + 13e mois. Env. C.V. + photo à ISP, 5, imp. Bon-Secours, 75543 PARIS 11.



DRESSER M.T.P. FRANCE
recrute pour son Service Export

Responsable marketing Pièces détachées

- Rattaché au Directeur Export.
- Dynamique, ambitieux et motivé, et déjà professionnel dans le secteur pièces de rechange.
- En charge de développer les ventes en direct à la clientèle Algérienne et le suivi de nos distributeurs au MAROC et en TUNISIE.
- Profil :
  Formation commerciale ou technique.
  - Expérience export et connaissance du matériel Génie Civil ou biens d'équipements.
  - Connaissance de l'anglais indispensable.
  - Autonomie et disponibilité (fréquents et nombreux déplacements sur l'ALGERIE).
- Rémunération sur 13 mois (fixe + prime), sera fonction de l'expérience.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à :
DRESSER M.T.P. FRANCE Service du Personnel
8-12, Avenue Arago - 91163 LONGJUMEAU CEDEX
Discrétion absolue

Bleu Publicité

Cette jeune société, créée en 1977 et décentralisée en Bretagne depuis un an (proximité Rennes) conçoit, fabrique et commercialise des produits " **Haute technologie** " *sur le marché international.*

70 personnes. 30 MF de C.A. dont 65% à l'export, elle exploite ses brevets, pour une clientèle industrielle de haut niveau et recherche son

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

300 000 Frs/an

Futur Directeur Général d'ici un an, dépendant directement du Board, il aura la responsabilité globale de la gestion commerciale, financière et industrielle de la société.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électronicien 30/40 ans, ayant évolué vers des fonctions de direction générale ou de département.
Entreprenant et disponible, imaginatif mais rigoureux, il a déjà assumé la gestion de centres de Profit et est parfaitement bilingue Anglais.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et C.V. complet avec la référence : D.S. 1230 à notre conseil J.P. QUIBLIER qui traitera votre dossier confidentiellement à :

ARC consultant
4, rue de Nemours
35000 RENNES

COMMUNICO

Le "pro" de la sélection pour les spécialistes DIGITAL s'agrandit et déménage!



A partir du 1er Novembre 1987

contactez Sylvain ELOIT au
46 40 17 00
114, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly

CERG SELECTION

Organisation et Publicité

EI

L'Entreprise Industrielle

Dans le cadre de l'expansion de ses activités, L'EI (9500 personnes, 3,5 milliards de CA, 5 Directions Régionales et 80 Centres de travaux en France).
Domaines d'intervention très diversifiés : Travaux Electriques (3ème groupe en France) Génie Civil, Bâtiment, Génie Climatique.

INGENIEURS DEBUTANTS

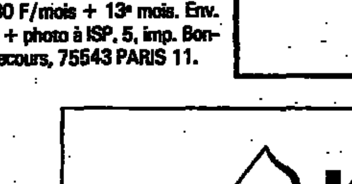
Nous vous offrons une carrière d'Ingénieur d'Affaires avec la responsabilité technique, commerciale, financière et humaine des marchés qui vous seront confiés.

Formation à dominante électrotechnique et automatismes
ENSIEG, ENSI, INSA / Génie électrique, HEI, ETP/ME, ESME... ou généraliste ENSAM, ECAM, IDN...
Pour nos services : Installations Electriques Industrielles, Automatismes.

Formation à dominante BTP :
ETP/TP/B, INSA ou ENSI / GC
Pour nos services : Génie Civil, Bâtiment, Assainissement, Electrification Rurale, Vidéocommunications, Traitement des eaux.

Une trentaine de postes à pourvoir sur toute la France.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Madame JEUNOT - 29, rue de Rome - 75008 PARIS.





gagne du terrain et triple sa capacité d'accueil. En 2 ans, 240 vendeurs ont appris à se battre pour **EMINENCE, CETELEM, ECCO, SERVICES RAPIDES DUCROS, NBC XEROX, MOULINEX...**

VISEZ JUSTE ET NOTEZ NOTRE NOUVELLE ADRESSE A NIMES,

JOB SCHOOL
1300, avenue Georges DAYAN 30900 NIMES.
Tél. NIMES 66.64.89.89. Tél. PARIS (1) 43.59.52.41.

L'EMPLOI CLÉ EN MAIN

Société de Dermo-Cosmétologie
C.A. : 150 millions de francs, 130 personnes
Filiale d'un groupe pharmaceutique international au C.A. supérieur à 10 milliards de francs

recherche

DIRECTEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

pour faire face à sa croissance rapide de 25 % par an et assurer le succès de plus de 10 lancements annuels.

Sa mission : couvre les opérations de bout en bout depuis la recherche de concepts innovants jusqu'à la mise sur le marché de produits nouveaux.

Son profil :
- homme ou femme ;
- 35 ans minimum ;
- ingénieur chimiste ou pharmacien ;
- 5 à 10 ans d'expérience de formulation cosmétique ;
- familier des tests de toxicologie et pharmacologie ;
- connaissant l'anglais.

Adresser lettre manuscrite et c.v. sous n° 8101
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS,
qui transmettra avec la discrétion voulue.

Ingénieur système

élargissez votre expérience technique en devenant

RESPONSABLE AUDIT INFORMATIQUE

VOUS
- Etes un jeune ingénieur diplômé d'une Grande école scientifique avec spécialisation informatique de gestion.
- Avez une expérience de 3 à 5 ans de la fonction système dans un environnement IBM VM ou MVS/XA, IMS, SNA, RACF,...
- Etes motivé par un travail d'équipe, ouvert sur l'entreprise.

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

Crée au sein de son département d'audit interne un poste de responsable de la fonction audit informatique, chargé de :
- Réaliser des missions d'audit-diagnostic de systèmes informatiques en environnement complexe (fonctionnement, procédures, sécurité, réseau) ;
- Promouvoir la formation de l'équipe d'auditeurs internes à l'audit en environnement informatisé ;
- Développer la méthodologie d'audit informatique et l'utilisation d'outils adéquats.

Les missions se développeront en France et à l'Étranger ;
une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Pour un candidat de valeur, le poste offrira

un large développement de carrière

au sein de groupe, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, c.v., photo et prét. s/réf.750 à RAYMOND CHABOT ASSOCIÉS CONSEILS, 19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

BOUCHES-DU-RHONE

Dans le cadre de son développement,
LA BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE
recherche un

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

Vous possédez une expérience bancaire réussie dans la gestion d'une agence importante.
Vous avez fait la preuve de vos aptitudes commerciales et de vos qualités d'animateur.
Nous vous proposons :
- de dynamiser une succursale de 2 agences à fort potentiel (12 personnes) sur les Bouches-du-Rhône avec des objectifs ambitieux.
- de développer notre fonds de Commerce et son portefeuille d'Entreprises en vous impliquant dans la vie locale.

Venez rejoindre une banque régionale dynamique faisant partie d'un grand groupe au fort esprit d'entreprise.
Merci d'adresser votre dossier complet en précisant votre rémunération actuelle à :
BPPC, Direction du Personnel,
16-22, rue Léon-Paulet
13008 MARSEILLE
Discrétion assurée.

BANQUE POPULAIRE
UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

Professionnels de la formation

vous pouvez créer
votre organisme de formation
dans un système de FRANCHISE

Votre dynamisme commercial lié à notre formation et ASSISTANCE assureront votre réussite.

Régions : Centre, Rhône-Alpes, Sud-Ouest.

Ecrire avec C.V. et motivations à Michel NOËL,
Fondateur des FORMATEURS RÉGIONAUX,
21, rue Saint-Jean, 27400 LOUVIERS.

Région lyonnaise

Se voulant très performante grâce à une équipe compétente et motivée, une entreprise de taille moyenne — 350 personnes — au sein d'un groupe important propose un challenge à qui aura la compétence et la volonté de devenir

SON FUTUR RESPONSABLE DU PERSONNEL

- Personne (30 ans) capable de prouver sa performance opérationnelle (traiter le quotidien de la fonction) et douée d'une imagination concrète pour préparer le futur.
- Sa formation — Ecole de commerce notamment — lui aura donné les talents d'un challenger qu'il complètera par les talents innés des négociations (souplesse et fermeté).

Adresser candidature et C.V. détaillé sous n° 8127 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

POUR DIVERSIFIER SES ACTIONS
ET ANIMER UNE ÉQUIPE
DE FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS

l'Ecole des parents et des éducateurs

recrute

1 CHEF DE SERVICE

3/5e de temps.
Expérience marketing social.
Pratique de formation confirmée.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo au Directeur de l'EPE de l'Ile-de-France, 5, impasse du Bon-Secours, 75543 Paris Cedex 11.

Le Monde CADRES

EG&G L.M.B ROTRON

RECHERCHE SON DIRECTEUR COMMERCIAL POUR L'EUROPE

- Vous avez une formation supérieure ;
- Vous communiquez sans aucun problème en anglais et peut-être en allemand ;
- Vous possédez une *expérience de 5 à 10 ans dans* le monde industriel ;
- Vous avez déjà animé un réseau commercial constitué de négociants techniques étrangers et d'ingénieurs technico-commerciaux ;
- Vous aimez les contacts et dynamiser une équipe (séminaires, campagnes) ;
- Vous avez une expérience en aérolique, moteurs électriques, électroniques ;
- Vous êtes déjà familiarisé avec les fournisseurs qualifiés pour l'armement ;
- Vous aimez voyager.

Vous serez responsable de l'animation de notre réseau commercial en Europe. Vous dépendrez, au début, du directeur commercial de Rotron (USA) mais en liaison permanente avec les structures LMB Rotron à Brive. LMB Rotron est une PMI performante située à Brive, en Corrèze, qui conçoit, fabrique et vend des ventilateurs, moteurs électriques, échangeurs de température de très haute technologie.
Votre bureau sera à Coignières (Yvelines).

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier à :

LMB ROTRON, BP n° 4,
19360 MALEMORT-SUR-CORRÈZE.

DIAGNOSTICS Pasteur

Dans le cadre de son expansion
et pour accroître les capacités de son service
Recherche & Développement
situé à STEENVOORDE (59410)
recherche

CADRE DEVELOPPEMENT MICROBIOLOGIE

- **Formation :** Ingénieur DEA, Maîtrise ès-Sciences, BAC + 4/5 ou équivalent dans le domaine de la MICROBIOLOGIE, *(la bonne pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire).*
- **Expérience :** 3 à 4 ans en Laboratoire d'Analyse ou de Recherche.
- **Mission :** sera chargé, sous la responsabilité du Chef de Service Recherche & Développement et assisté par une équipe de techniciens, de l'étude, de la mise au point et de la mise en fabrication de réactifs de diagnostic microbiologique.

Merci d'adresser (s/réf. 286/4016) lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à la Direction du Personnel - 3, bd Poincaré 92430 MARNES-LA-COQUETTE

Pierre Lichau

Importante société pétrochimique

recherche pour ROUEN

UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

(25 ans minimum)
D.E.C.S., anglais lu et parlé.
Pour son service comptable informatisé.
Bonne perspective d'évolution.

Envoyer lettre man., photo et prétent. sous n° 8085 M, LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

IMPORTANT CABINET D'AUDIT FRANÇAIS

recherche

COLLABORATEURS

Ayant 3 ans d'expérience au moins
dans les domaines de la banque
et des assurances.

Envoyer c.v. + photo + prétentions à
G.D.V., 114, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

ORGATEC
recherche un
CONSULTANT

Nous souhaitons :
diplôme études supérieures.
Expérience réussie dans vente, formation et/ou marketing.
Nous offrons :
Autonomie, clientèles variées et prestigieuses. Contacts à haut niveau, travail créatif (formation à la vente, audiovisuels, tableaux de bord, études pour accroître efficacité, mailing, phoning, etc.).
Formation initiale poussée et recyclage permanent.
Rémunération attractive.
Envoyez lettre manuscrite, c.v. et prétentions à
ORGATEC — MI
18, rue du Faubourg-du-Temple, PARIS-11°.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2° arrdt

EMBASSY SERVICE
recherche achat
APPARTS HAUT DE GAMME
et HOTELS PARTICULIERS
PARIS RÉSIDENTIEL.
TÉL. : 45-62-16-40.

6° arrdt

PL. ST-SULPICE
même. Dble liv. + chbre 60 m².
TR. CALME. VUE. GD CHARME.
DORESSAY - 46-24-93-33.

PROX. ODÉON
Appt de charme 70 m² env.
Imm. clas., 4° ét., dble exp. liv + 2 ch., chemin. 1 980 000 F.
S. KAYSER (1) 43-29-60-60.

13° arrdt

CITÉ FLORALE, maison 90 m² 3 nivx, charme, calme, soleil.
1 850 000, LEGI, 45-46-26-25.

MAISON 2 NIVX
PEUPLIERS, liv. + 3 chbres, 2 bains, ss-sol 20 m², jardinet, plein sud. Prix : 2 470 000 F.
LEGI, 45-46-26-25.

PL. D'ITALIE, 2 P.
tt cft, soleil, calme, bon état, 410 000 F, 43-25-97-16.

16° arrdt

AUTEUIL VERDURE
4 et 5 P., stand. 47-54-04-62.

18° arrdt

2 PCES cft :	246 000 F
2 PCES récent :	500 000 F
3 PCES cft :	398 000 F
3 PCES récent :	820 000 F

Immo Marcadet, 42-52-01-82.

appartements achats

IMMO-MARCADET
rech. appts toutes surfaces même à rénover.
42-52-01-82/42-23-73-73.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux.
PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

BOULOGNE. Libre 4 p., 83 m², park. + terrasse. 7.420 F + 1.376,22 ch. 47-42-46-96.

COURBEVOIE. Libres 3 p., 70 m². 3.900 F + 1.065,95 ch. 4 p., 86 m² + park., 5.000 + 1.474,49. 5 p., 102 m² + park., 5.350 + 1.293,12. Tél. : 47-42-46-96.

ILE ST-LOUIS, quai d'Anjou, 1er ét., s/Seine, STUDIO cft, *4 500 F + 300 F ch.* Tél. matin, SEGECO, 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur du *Monde* cherche deux pièces, cuisine, salle de bains dans le 5° arrondiss. Prix max. : 3.000 F. Tél. : 46-34-58-29.

INTERNATIONAL SERVICE
Rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PCES et MAISONS, banlieue Ouest. BON STANDING.
I.S.L. - Tél. : 45-26-18-95.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
Rech. STUDIO et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés.
S'adr. : SERVICE ACCUEIL.
Tél. : 42-56-28-16.

maisons individuelles

URGENT MUTATION
1 heure de Paris
4 km de CHATEAU-THIERRY
communications faciles
train (direct Paris)
particulier vend
MAISON RURALE
tout confort, chauffage fuel, séjour, cheminée, 3 chambres + grande cuisine, cabinet de toilette + salle de bains, 2 w.-c., cellier, salle de jeux, charpente neuve, très bonne isolation, grand garage 2 voitures + dépendances. Jardin 800 m² entièrement clos, arbres fruitiers + terrain. Px 520 000 F à débattre. Tél. à partir de 19 h 30 au 23-70-83-55.
Visible durant le week-end.

immobilier information

POUR VENDRE
de particulier à particulier sur la France et à l'étranger maison, appt, propriété, terrain, commerce.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, r. Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT
05-07-09-11.

boutiques

Achats

BAIL A CÉDER à Paris
Belle boutique d'angle 30 m².
Prêt-à-porter, pulls, laines.
PARIS-VAL D'ISÈRE
19, rue La Fontaine,
75016 Paris.
Tél. : 42-88-29-30.

immeubles

DORESSAY-DOURDIN
Immeubles, 46-24-93-33.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliations depuis 80 F/ms. Paris 1er, 8°, 9°, 12° ou 15°. Constitution SARL 1.500 F H.T. INTER DOM - 43-40-31-45.

DOMICILIATIONS
BURX CONSTITUTIONS STÉS.
Permanence téléphonique.
INITIATIVE 2000. 42-60-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

viagers

OFFRE CPT + rente indexée, notaire pour viager libre ou même occupé si âgé. LEROY, 29, bd Voltaire. 47-00-57-52.

propriétés

LE PERREUX (94)
BELLE DEMEURE « début du siècle », 10 P., cft, 300 m² habit., pav. gardien, piscine, *TERRAIN 3.000 M2. Prix :* 6.300.000 F. (1) 42-83-48-03.

SAINT-CLOUD propriété caractère + dépendances, parc de Montretout, 5 500 000 F. 42-93-28-51.

GARCHES belle propriété dans parc, 3 700 000 F. 42-93-28-51.

VIGNOBLE EN INDRE-ET-LOIRE

Cause retraite, vigneron cède
2 ha vignes A.O.C. et 1 ha de terre
à vignes A.O.C. + cave d'exploitation
avec son matériel
(benne à vendange, pressoir, cuves, fûts, etc.).

Pour tous renseignements complémentaires : Ecrire sous le n° 6 985 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.



DEMANDES D'EMPLOIS

Homme 39 ans, spécialisé
dans l'import-export
(transport, transit, douane)
en particulier travaux publics.
Etudierait toutes propositions.
AUTRES DOMAINES acceptés,
très urgent.
Tél. le soir à partir de 18 h 30
au 47-22-07-23.

Jeune Femme 35 ans, libre
excellente présentation
Anglais, français, espagnol.
Expérience secrétariat haut niveau
+ gestion et direction.
Cherche position assistante
personnalité internationale.
Tél. : 45-24-05-87.

J.F. 26 ans, excellente présentation
DEUG + 4 ans ESC, anglais, allemand, italien
cherche situation stable sur Paris ou R.P.
PROMOTION - COMMUNICATION - MARKETING
dans les secteurs :
PUBLICITÉ – HAUTE COUTURE – PARFUMS
grandes disponibilités.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire au journal sous le n° 6 986
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7°.

INGÉNIEUR 45 ANS

DISPONIBLE POUR TOUS PAYS ÉTRANGERS
HABITUÉ AUX CONTACTS
AVEC GOUVERNEMENTS, AUTORITÉS

Son expérience :
dans importante société pétrolière internationale, planning, organisation, supervision opérations géophysiques, terrestres et maritimes, en Europe, Afrique, Moyen-Orient.
Maîtrise parfaite de l'anglais.

Son objectif :
changer de cap et s'adapter facilement à un nouvel environnement professionnel.

Ecrire ou téléphoner à Jean PROUTEAU
10, allée des Orangers, 06160 Juan-les-Pins.
Tél. : 93-61-83-93.

UNE IDÉE POUR LES PME
JE RECHERCHE UN POSTE
A RESPONSABILITÉ
J'offre de créer dans votre entreprise :
- Un pool téléphonique.
- Motiver vos clients actuels sur vos produits nouveaux ou anciens.
- *Prendre vos comm. par tél.*
- Créer de nouveaux clients.
- Faire votre relance de fact.
- Salaire souhaité 7 000 F fixe + %.

Ecrire à Mme BEZARD,
10, rue F. Couperin,
93110 Rosny-s/Bois.

J.F. DEA ling. bilingue esp., 15 ans exp. enseign. FLE dont 5 à l'étranger. Resp. stage formation professeur pendant 5 ans, ch. emploi en rapport Fr. ou étranger. Libre janvier. Ecrire sous le n° 8105M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

H. 52 ans. CH. EMPLOI CHAUFFEUR DE MAITRE OU DE GRANDES REMISES. Spécialiste limousines. Entièrement libre. Tél. : (16) 61-49-00-33.

URGENT
Ing. 30 ans. Diplôme études sup. tech. outre mer. 8 ans exp. angl.-esp.-port. Rech. poste AGRO ds PEVD ou Dom-Tom. (1) 43-37-58-72.

J.F. 28 ans, MAITRISE en DROIT, comm. INTERNAT. 2 a. exp. comme JURISTE, ds une MULTINATIONALE, étud. ttes propos., 45-67-88-40.

Jeune femme, 32 ans, dynamique et motivée.

Juriste spécialisée en droit des sociétés. Responsable du département juridique pendant 5 ans au sein d'un cabinet d'expertise comptable.

RECH. POSTE DS CABINET
OU SERVICE JURIDIQUE
Etudierait ttes propositions.

Ecrire sous le n° 8115M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

50 ans, trilingue anglais-italien, récemment rentré des USA. Longue expérience import-export, sens de l'organisation négociat. technico-commerciale avec solide clientèle marché (italien) américain et DOM-TOM, examine poste à responsabilité ou motivant, G. IODICE, 39, bd de Cimiez, 06000 Nice. Tél. : 93-53-05-33.

RESPONSABLE DU PERSONNEL D'ENTRETIEN D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE (Effectifs 350 pers.)
DUT gestion d'entreprise option personnel, 32 ans.
Chargée :
- de la réorganisation du travail sur le terain,
- de l'animation d'une équipe d'encadrement,
- *du recrutement et de la formation,*
- du suivi de carrière...

SOUHAITE RÉINTÉGRER après cette expérience réussie de 3 ans, le SECTEUR PRIVÉ dans une entreprise offrant de réelles possibilités de carrières.
Ecrire sous le n° 7070 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

ING. GDES ÉCOLES 25 ANS célibataire, ch. *dans le cadre* VSNE POSTE D'INGÉNIEUR. développement logiciel ou d'hydraulicien pour la fin de l'année 1987. Dossier déjà à l'ACTIM. Tél. : 48-53-52-23, à partir de 18 h.

RESPONS. INFORMATIQUE
CHEF DE PROJET
Dynamique, motivé, étud. supér., exp. IBM 36 et 38, spécialiste domaine bancaire et transport, étud. ttes propositions d'emploi. Déplacements courte et longue durée possible. Ecrire sous le n° 8798 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

Directeur financier, 46 ans attaché à la Chambre de *commerce de Paris, spécialisé* en gestion de devises, finances internationales, introduction boursière, succès dans le redressement d'entreprise. Écr. n° 6192, Publicités réunies, 112, bd Voltaire, 75544 Paris cedex 11.

PARIS J.H. 24 a., maîtrise angl., italien, lic. langage des médias, exp. enseignem., ch. emploi, enseignem., format. profess. Tél. : 42-53-35-01.

propositions diverses

J.H. 29 ans
Formation expertise comptable, 5 ans d'exp. cabinet, DESS, fis*calité des entrep. Enseignant* Paris-Dauphine. Rech. animation et enseign. Etudierait ttes propositions.
Tél. : 46-05-52-39.

travaux à façon

Atelier de photocomposition équipement moderne, travail soigné. Livraison rapide, recherche TRAVAUX. ESPACE VARIABLE 1, imp. de la Baleine, 75011 PARIS. T. 43-38-00-04. Télécop. 43-38-21-09.

capitaux propositions commerciales

POUR ACHAT PROPRIÉTÉ VITICOLE (COFA)
rech. partenaires
3 MF + 5 MF dans 6 mois.
BESOIN AVANT 31/10
800 000 F pour arrêter affaire.

Ecrire sous le n° 8121M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

automobiles

divers

BMW série 3-5-7
1987 EX TT peu roulé garanti AUTO PARIS 15. 45-33-69-85. 63, rue Desnouettes, PARIS 15°.

L'AGENDA

Cours

Prof. exp. donnerait cours maths, phys., chimie ts niv. T. : (1) 39-82-65-08, ap. 20 h.

PARIS. Artiste professionnel cours de peinture et créativité. Tél. : 43-56-08-71.

L'ANGLAIS dans un HOTEL

Pension complète dans notre hôtel (ou avec une famille anglaise).
Face à la mer. Londres à 100 km.
Leçons en groupes, moyenne 9 étudiants.
A partir de £ 20 par jour, pension et leçons.
20 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus.
Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours spéciaux Noël, Pâques, etc.

Ecr. à Regency School of English, Ramsgate, Kent, England, 843-59-12-12. ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne, (1) 39-59-26-33.

Artisans

MARC FOSSARD
Entreprise générale
PLOMBERIE – CHAUFFAGE – COUVERTURE – CARRELAGE
4, allée des Pyrénées
92160 ANTONY.
Tél. : 40-96-04-99.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« *Que des affaires exceptionnelles* », écrit le guide Paris pas Cher en alliances, brillants, solitaires, etc. bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la bijouterie or
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens,
4, Chaussée-d'Antin.
Achat ts bijoux ou échanges autre magasin, autre gd choix. Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

Calendriers

Publicitaires 1988, gd choix à partir de 50 exemplaires. (1) 43-85-84-85/43-85-64-11.

Cycles

UNE BELLE MACHINE
DES CONSEILS
UN VRAI PROFESSIONNEL
A VOTRE SERVICE
CYCLES LAURENT
9, boulevard Voltaire,
75011 PARIS.
Tél. : 47-00-27-47.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
PARIS, téléph. : 45-70-60-94.

Vacances
Tourisme
Loisirs

CASSIS
Studio 4 pers. à louer sem.-quinz.-ms. : 42-01-14-79.

Sur les collines de Vallauris
VUE SUR MER
A louer vacances au mois. Au r.-d.-c., grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Libre à partir du 1er octobre.
Prix abordable.
Renseignements :
Tél. :(16) 93-64-10-29).
M. CARON.

BIARRITZ, passez l'hiver au chaud. Part. cède parts multipropriété, appt 5/6 pers., tt cft, centre, près plages, du 15-12 au 15-3. Ecrire Publiprint province n° 1, n° 020, BP 387, 73003 Chambéry Cedex.

Séjours enfants dans le Jura alt. 900 m 3 h Paris TGV Toussaint 87, Noël 87, Pâques 88 Yves et Liliane 38 a. accueillent vos enfants dans une ancienne ferme du XVII° siècle confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins. Nombre d'enfants limité à 14 pour offrir un accueil familial personnalisé. Activités selon saison et conditions météo, tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication maison du pain.
Tél. 81-38-12-51.

ASSOCIATIONS

Appel

Apprenez l'anglais, l'espagnol, le portugais par la suggestopédie avec ACCES. Une pédagogie d'avant-garde, rapide, agréable, efficace.
39-95-60-13/42-77-68-33 (rép.)

ETHOLOGIE ECOLOGIE
Bulletin scientifique bibliographies. Ass. ADRET, 15, rue Blanchard, 92260 Fontenay-aux-Roses.
Tél. : 46-60-17-65.

Association loi, ss. but lucratif, vs. aide à trouver rapidement un emploi, une activité lucrative *ou à créer votre propre affaire* (plein ou mi-temps, à domicile, etc.) Doc./1 env. timbrée + adresse à A.S.B.L. « AVENIR » Perillan
82700 Cordes - TOLOSANNES
par Montech

Choisir son thérapeute, sa thérapie, une démarche souvent difficile. PSYRESO, une association de professionnels, vous conseille et vous oriente.
Appelez : 46-47-42-06.

Conférences

STÉ FRANÇAISE DE VÉGÉTOTHERAPIE SEOR-FRANCE
Organise une commémoration *pour le 30° anniv. de la mort*
de WILHEM REICH
Le dimanche 1er nov. à 9 h 30 sous la présid. du doct. F. NAVARRO. Bilan des sect. Ital. Espagnol. Franc. et Bresilienne. Communicat. et discussions en pet. grpes : stress et cancer, Joi Reich et le meurtre du Christ, écoute petit homme, végét. thérapie etc.
92, bis bd du Montparnasse 75014 - Métro Vavin.

ROSE-CROIX D'OR
« Progresser en connaissance et en lumière ».
Rdv. : AQUARIUS 54, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie
Paris 4° - 20 h 30 entrée libre

Le Christ révèle les lois spirituelles à travers la parole prophétique le 30-10-87 à 19 h. Une révélation sera diffusée sur toute la Terre. A Paris, lieu de transmission : Hôtel Etats-Unis Opéra 16, rue d'Antin 75002 Paris *Mº Opéra. Rens. : Vie Univer*selle BP 325 - 75868 Paris Cedex 08

3 novembre, 20 h. A. Kieser, psychanalyste, parlera de l'imposture idéologique des droits de l'homme.
38, rue de Turenne 75003.
Entrée libre, *Code 6408.*

Sessions et stages

COURS D'ARABE
Cours d'arabe moderne semi-intensif, 2 samedis/mois, de dec. 87 à juin 88. Inscript. à l'AFAC, 67, rue de Dunkerque 75009 Paris. Tél. : 42-82-92-62

ITALIEN
Cours, stages tous niveaux.
L'Association TRILOGOS a repris ses activités pour l'année 87-88 Pour rens. et inscript. contactez-nous au 48-07-83-36 (16 h-20 h).
Paris 11° Mº Voltaire.

עברית
INITIATION A L'HÉBREU
en 3 mois chez soi Suivi pédagogique par professeurs universitaires
Institut Meguila 42-62-25-91
B.P. 330 75869 Paris cedex 18

CRÉATEURS D'ENTREPRISES.
SE FORMER A LA GESTION EN 5 JOURS...
Un pari réalisable
du 12 au 18 novembre 1987
ou du 9 au 15 décembre

MISE EN PLACE DE VOTRE COMPTABILITÉ :
Pour choisir et organiser votre comptabilité, du système manuel au système informatisé
9 novembre 1987

L'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE
Comment concilier projet social et activité économique. Quels statuts ? Quel produit ? Quels sont les nouveaux textes ?
30 novembre au 4 décembre.

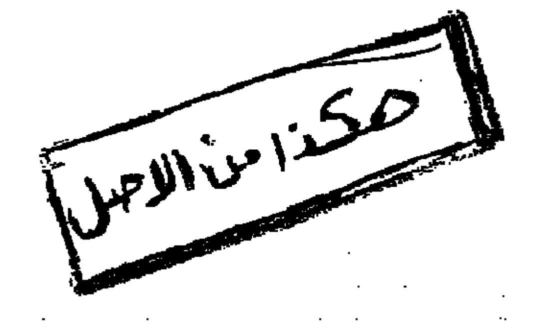
BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS
95, bd Voltaire, 75011 Paris
Tél. : 43-55-09-48.

L'ESPACE ANALYTIQUE
Formation Permanente
propose
APPROCHES DE LA TOXICOMANIE
27, 28, 30 novembre
et 1er décembre 1987
Epidémiologie et enjeux sociaux. *Cure et demande :* familles et institutions. Racines psychopathologiques. Complications médicales. Renseignements : C.F.R.P. 28 bis, rue de Bourgogne 75007 Paris. Tél. : (1) 45-90-76-08

SESSION ARC-EN-CIEL
en 6 jours découvrez votre
MALLE AUX TRÉSORS.
Chang. de regard s/vous-même, les autres et le monde : Acquer. conf. en vous, energ. écoute, creativité, joie de vivre. Tarif hyp. réd. aux chômeurs (la plupart trouvent un empl. en qq. jours). Séance grat. d'inf. le 5 nov. 87 18 h 30 au 22, rue l'Abbé-Grégoire 6° *S. 230* ex. 8 (1) 30-71-57-17.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.



Economie

SOMMAIRE

■ On observait, mardi matin, un retour au calme sur les places boursières asiatiques et européennes. La veille, la chute avait été générale : Paris (– 7,8 %), New-York (– 8,3 %), Francfort (– 5,8 %), Londres (– 6,4 %). Sur les marchés des changes, de petites interventions de banques centrales suffisaient pour stabiliser le dollar. (*Lire ci-contre.*)

■ La baisse du chômage de 2 % en septembre par rapport à août est la plus forte depuis dix ans. Mais la situation de l'emploi ne s'améliore pas. (*Lire en dernière page.*)

■ Les négociateurs sur l'assurance-chômage préparent des solutions d'attente pour faire face au déficit prévu de l'UNEDIC de 13,5 milliards de francs sur deux ans. (*Lire page 40.*)

Après un second « lundi noir »

Précaire retour au calme

Dans une atmosphère internationale de plus en plus lourde, les cambistes faisaient preuve, le mardi 27 octobre, d'un certain flegme face à la tourmente boursière. De petites interventions ponctuelles des banques centrales, symbolique en RFA, où la Bundesbank a acheté pour 27,7 millions de dollars, plus significative en Grande-Bretagne, ont apparemment suffi à faire remonter le dollar par rapport aux bas niveaux du lundi 26 octobre. Au fixing de mardi, le billet vert s'échangeait à 1,7764 deutschemark. Il valait 142 yens et 5,946 francs français sur un marché actif et nerveux mais pour l'instant à l'abri de la panique boursière qui avait, un temps, fait craindre un mouvement de contagion sur les changes.

Persuadés que les sept principales puissances industrielles, qui sont en contact permanent, seront amenées à accompagner en douceur une légère et lente baisse du dollar, les cambistes se veulent sereins. « *Les coups de tabac, nous en avons suffisamment connu pour garder aujourd'hui notre sang-froid* », lançait l'un d'eux. L'éventualité d'une intervention de la Réserve fédérale américaine, non confirmée, renforçait le sentiment que les instituts d'émission suivaient une politique de « lissage » des mouvements sur les taux de change observée avec un intérêt passionné mais sans excès de tension.

On ne saurait en dire autant des places boursières, qui mettront du temps à digérer la tempête qui s'est abattue sur elles depuis maintenant dix jours. Le consensus à la japonaise permettait à la bourse de Tokyo de regagner 2,8 %, mardi 27 octobre et à l'indice Nikkei de clôturer à 22 834 points grâce à l'entrée en jeu des grands investisseurs sous la pression aussi discrète qu'efficace du ministère des finances. Hongkong s'apaisait, provisoirement tout au moins, et regagnait 154 points sous l'effet d'un nouveau plan de soutien mis en place dans la matinée par les autorités de la colonie, mais cette fois avec la participation de la Banque de Chine et de la Shang'hai Bank.

Le ton était beaucoup plus dramatique à New-York, où d'aucuns estimaient qu'en vendant à tout va les courtiers avaient la veille contribué à relancer et amplifier l'affolement des actionnaires. Mais en Europe, les Bourses ouvraient mardi à la hausse, à Londres comme à Paris où, en séance officielle, une légère progression de 0,7 % était enregistrée. Un redressement trop aléatoire pour rassurer vraiment.

La correction, dans tous les sens du terme, que les places financières ont subie ne permettra pas de sitôt un vrai retour au calme. C'est dans ce climat que les représentants de la Maison Blanche et du Congrès ont tenu leur première réunion sur les moyens de réduire le déficit budgétaire américain, accusé par tous les gouvernements de pays industriels d'être à l'origine de la dérive économique des derniers mois. Une première réunion « *pour voir* », comme diraient les joueurs de poker. Il faudra attendre que chacun abatte ses cartes pour mieux évaluer les chances d'apaisement au fil des jours à venir.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

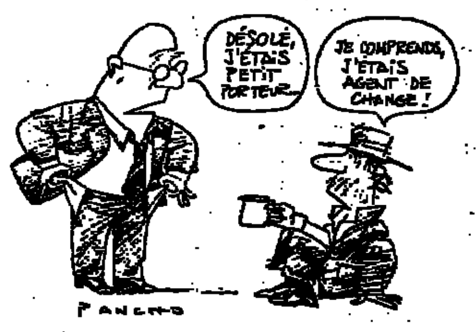
Assainissement

(Suite de la première page.)

Ajoutons qu'on n'avait encore jamais vu comme à New-York les cours des actions monter en même temps que les taux d'intérêt. C'est tout à fait antinomique, puisque le renchérissement du crédit pèse sur l'expansion et les bénéfices des entreprises, tandis que le rendement des actions, tombé à 1 % ou 2 % en raison de la folle hausse des cours, devenait ridicule à côté de celui des obligations qui dépassait 10 %. Or c'est précisément à New-York, au cœur de la puissance financière es Etats-Unis, que cette contradiction a brutalement pris fin, le lundi noir du 19 octobre, dans un formidable mouvement de bascule : les cours des actions chutaient verticalement et ceux des obligations, de plus en plus déprimés depuis des mois, remontaient en flèche grâce à la baisse des rendements. Celui de l'emprunt à trente ans du Trésor américain, point de mire des milieux financiers internationaux, retombait de 10,48 % à moins de 9 % en cinq jours, record absolu dans les annales d'outre-Atlantique. Là-bas, les investisseurs, inquiets de l'absence de politique de leur gouvernement, se ruaient sur les fonds d'Etat considérés comme sûrs. Tout s'était passé comme si le ressort, trop longtemps et trop fortement bandé, s'était détendu d'un coup et que les choses avaient repris un cours plus normal.

Au deuxième rang des effets de la crise prend place une baisse inéluctable du dollar, sanction d'un fonctionnement pervers des accords du Louvre conclus le 22 février 1987. Ces derniers, on le sait, avaient pour objet une stabilisation des parités monétaires dans l'attente d'une indispensable réduction du déficit commercial américain, grâce à la baisse antérieure du dollar, et du déficit budgétaire, dans l'espoir d'un compromis entre le président Reagan et le Congrès. Comme cette attente a été déçue et que la contrepartie des accords n'a pas été obtenue, mais que la stabilisation des parités monétaires a été acquise, dans l'immédiat, par de coûteuses interventions des banques centrales (plus de 80 milliards de dollars), les détenteurs de monnaie américaine ont perdu confiance. Pour conserver cette monnaie, ils ont exigé une majoration continue de la prime de risque couvrant la dépréciation du dollar, à savoir les taux d'intérêt que doit offrir le Trésor des Etats-Unis pour placer ses énormes émissions déposées à long terme.

C'est pour cette raison que, de la fin mars 1987 au 19 octobre dernier, le taux de ses emprunts est passé de 7,50 % aux 10,50 % atteints le fameux 19 octobre. C'est aussi pour cette raison qu'un nouveau cran à la baisse sera franchi inéluctablement par le dollar, dans le cadre même des accords du Louvre, pour détendre la prime de risque et réduire ainsi des taux d'intérêt meurtriers. Ajoutons que les banques centrales seraient bien aises de ne plus soutenir les cours du billet vert. La



Réserve fédérale des Etats-Unis, son président l'a déjà laissé entendre avant et même après son investiture, ne verrait pas d'un mauvais œil un nouveau glissement du dollar, dans l'espoir de réduire plus rapidement le déficit commercial de son pays. Quant aux autres banques centrales, surtout celle d'Allemagne fédérale, elles seraient de moins en moins disposées à créer des liquidités supplémentaires en contrepartie de leurs achats de dollars avec, pour conséquence, un gonflement incontrôlé de sa masse monétaire et une hausse correspondant à ses taux d'intérêt à long terme.

La baisse du dollar, déjà amorcée, va donc consolider le recul des taux dans l'immédiat, puisque les détenteurs de billets verts craindront moins une nouvelle dépréciation. Mais, si cette crainte réapparaissait en raison de l'incapacité du gouvernement des Etats-Unis à régler vraiment le problème du budget – la réduction de 23 milliards de dollars actuellement en discussion étant tout à fait insuffisante, – la défiance se réinstallerait, la prime de risque réaugmenterait, les taux d'achat à long terme également, la Bourse de New-York rechuterait lourdement, et les Etats-Unis entreraient ce coup-ci en récession : de quoi faire réfléchir vraiment la Maison Blanche.

Ajoutons que la chute de Wall Street n'a pas que des conséquences catastrophiques. D'abord, elle ramène les cours des actions à des niveaux plus compatibles avec l'évolution future de la conjoncture. Ensuite, loin d'obliger les banques centrales à créer réellement des liquidités, malgré les injections massives de capitaux faites en toute hâte pour éviter des accidents, elle peut déboucher sur un indispensable ralentissement de la consommation des ménages, donc des importations, prélude indispensable à toute diminution appréciable du déficit commercial américain. Ce ralentissement pourrait provenir du fameux effet Pigou : les ménages se sentent plus ou moins riches et plus ou moins enclins à dépenser lorsque la valeur de leur patrimoine augmente ou diminue. Or, depuis huit jours, le patrimoine américain a été amputé de plus de 500 milliards de dollars et cette amputation aux Etats-Unis, ou ailleurs, ne sera pas sans conséquences.

Un tel ralentissement, ajouté aux 170 milliards de dollars réclamés aux boursiers new-yorkais pour reconstituer les dépôts de garanties nécessaires à leurs achats d'actions à crédit, permettrait à l'économie américaine d'effectuer un atterrissage en douceur au terme d'un cycle expansionniste de plus de six ans, tout à fait exceptionnel là-bas.

De toute façon, ce scénario finira par s'imposer au gouvernement américain, de gré ou de force : plus il attendra, plus le processus sera douloureux, pour ce pays et aussi pour ses partenaires. « *Nous sommes au début d'une course de vitesse entre les réalités économiques et l'incapacité du pouvoir de la politique* », prophétisait dimanche soir l'économiste américain Stephen Marris. Les réalités risquent de gagner cette course, au prix maximal pour tous. C'est ce que les marchés financiers pressentent avec leurs exagérations coutumières ; en l'occurrence, ils ont raison d'avoir peur.

FRANÇOIS RENARD.



Économie

sur les marchés financiers

Appauvrissement

(Suite de la première page.)

Cette volonté de mieux vivre a d'une certaine façon marqué la fin d'une période d'austérité imposée par le gouvernement Mauroy au printemps 1982. Fin de carême qui a surpris, dans la mesure où le pays n'avait pas vraiment achevé de rétablir ses comptes extérieurs, n'avait pas achevé, beaucoup s'en faut, de rembourser ses dettes aux prêteurs étrangers. Comment les dépenses de consommation avaient-elles *pu se* multiplier à ce point, alors que les salaires n'augmentaient que médiocrement ?

Les économistes se *sont interrogés* sur ce phénomène, cette volonté de « fête » et cette capacité de la financer. Les explications ont été nombreuses, et parmi elles la plus souvent citée a été le ralentissement beaucoup plus rapide que prévu des hausses de prix. Ayant conscience que leurs économies étaient moins entamées qu'auparavant par l'inflation, les Français réduisaient volontairement leur taux d'épargne. Et, de fait, on voit celui-ci baisser au fur et à mesure que décroît le rythme d'inflation : de 17,3 % du revenu disponible des ménages en 1982 à 14 % en 1986.

Le recul de l'épargne a donc été considérable ces dernières années, mais la désinflation suffit-elle à en rendre compte ? Une autre explication avancée n'a guère été explorée et c'est bien dommage. Les hausses des cours en Bourse depuis 1984 a probablement été prise en compte progressivement par les actionnaires et les détenteurs d'obligations qui les ont considérées comme des accroissements de patrimoine. Leur com*portement se serait lentement mais* sûrement modifié : se sentant plus riches – même quand les plus-values en capital n'étaient que *potentielles, – les actionnaires* auraient jugé inutile de maintenir leur épargne à des niveaux calculés jadis pour les protéger contre le besoin ou même – comme l'indique Franco Modigliani, prix Nobel d'économie en 1985 – pour s'assurer un certain stock de richesse à l'horizon d'une vie.

Si ce phénomène que l'économiste anglais Arthur Cecil Pigou avait déjà décrit a joué avec l'augmenta*tion des plus-values en capital, on* peut logiquement craindre qu'il joue en sens inverse lorsque des moins-values en capital se produiront. *Nous en sommes* là.

Réduction de la consommation

L'ampleur des pertes enregistrées depuis le « lundi noir » 19 octobre est impressionnante, même si une bonne partie d'entre elles ne sont toujours que potentielles, ne s'étant pas matérialisées lors d'une vente.

Aux Etats-Unis, la capitalisation boursière atteignait avant la chute de Wall Street 3 000 milliards de *dollars (août), soit plus* de la moitié du produit national annuel du pays. La chute des cours depuis les plus hauts atteints en août a ramené ce chiffre aux environs de 2 000 milliards. Une baisse de plus de 30 % représentant 1 000 *milliards* de dollars, dont 500 milliards pour la seule journée du lundi 19 octobre. En France, la capitalisation boursière *atteignait 1 150 milliards de francs* fin septembre et 877 milliards le 19 octobre, soit une baisse de presque 25 %. On pourrait multiplier les exemples avec Tokyo, Londres, Francfort... Partout,les pertes latentes ou réelles sont considérables. Elles atteindraient,selon certaines estimations 2 000 milliards de dollars pour l'ensemble des pays développés.

Reste bien sûr à déterminer – et cette question est essentielle – l'ampleur des pertes réelles, ce qui n'est pas une mince affaire. Car si l'on prend comme référence,non plus les points hauts atteints par les bourses des pays industrialisés, mais, par exemple, la fin de l'année 1986, les pertes au 19 octobre apparaissent moindres : de l'ordre de 8 % pour les Etats-Unis, de 15 % pour la RFA, de 12 % pour Paris, Londres et Tokyo étant même en sensible progression (+ 25 % à + 30 %).

Les épargnants mais aussi les entreprises (sociétés d'assurances, de retraites, industries...) qui détiennent des valeurs mobilières vont modifier leur comportement. Plus pauvres, ils dépenseront moins.

Grosso modo, les premiers vont *consommer moins pour épargner* davantage, tandis que les entreprises investiront moins, distribueront moins (salaires, dividendes...). On *estime qu'aux Etats-Unis la consom*mation des ménages pourrait chuter de presque un point. En France, d'un demi-point. Ces chiffres ont l'air modestes, mais il faut bien voir qu'ils portent sur des sommes considérables. La consommation des ménages représentant par exemple à elle seule 60 % de la richesse nationale produite chaque année en France, elle est aussi le principal moteur de l'activité, beaucoup plus que l'exportation ou l'investissement. Il faut bien voir aussi qu'un ralentissement marqué et concomitant de la demande intérieure dans tous les pays industrialisés décuplerait les effets d'une crise économique qu'on ne peut hélas imaginer limitée à un ou deux pays seulement.

Sauf à penser que les pays industrialisés – ou plutôt leur gouvernement, – voyant venir une nouvelle crise mondiale faite de chômage supplémentaire et de faillites plus nombreuses, parviendront enfin à s'entendre. Sauf à penser que les *Etats-Unis* prendront enfin les mesures nécessaires pour réduire leur déficit, tandis que la RFA et le Japon réduiront leurs énormes excé*dents commerciaux en important* davantage.

Mais cela est une autre affaire...

ALAIN VERNHOLES.

Hongkong : un marché hyper-spéculatif

TOKYO
de notre correspondant

La débâcle boursière qu'a connue Hongkong le lundi 16 octobre se situe assurément dans la logique de la fièvre qui a saisi toutes les places *la semaine dernière. Mais si Hong*kong est plus durement touchée que les autres, cela tient aussi à certaines particularités de ce marché. En fermant la Bourse, le 20 octobre, les autorités avaient « parié » sur une accalmie sur les autres marchés, qui aurait permis à Hongkong d'éviter la vague et de rouvrir dans une atmosphère plus sereine. *Peine per*due : c'est un mouvement de panique qui a marqué l'ouverture du marché. Le plan de sauvetage de 256 millions de dollars annoncé par les autorités de la colonie afin de garantir le marché à terme n'est pas parvenu à enrayer ce mouvement.

Plusieurs phénomènes ont même contribué à l'accélérer. Le marché de la colonie est hyper-spéculatif... et incorrigible. La majorité des habitants cherchent à y faire fructifier leur épargne. Le petit investisseur y est plus présent que dans d'autres pays. A New-York ou à Tokyo, les chutes de ces derniers jours se sont *traduites par des manques à gagner. « A Hongkong, ça a vraiment fait mal, et notamment aux petits »*, commente un courtier de la colonie. Le marché boursier y est d'autre part le lieu privilégié pour une bonne partie des fonds d'investissement basés en Asie.

A la réouverture, le lundi 26 octobre, deux phénomènes se sont conjugués : les petits épargnants, voyant ce qui s'était passé sur les autres places, ont vendu massivement pour essayer de sauver ce qu'ils pouvaient ; et les managers des fonds d'investissement, pressés par leurs actionnaires désireux de récupérer leurs avoirs, et devant par conséquent trouver de l'argent frais, ont également vendu malgré la chute des cours. Hongkong ayant été fermée pendant quatre jours, ils se sont d'ailleurs reportés sur d'autres marchés de la région, contribuant à y accentuer la chute des cours : c'est le cas de Bangkok.

La crise de Hongkong a surtout été révélatrice de la fragilité de son marché à terme qui, depuis sa création il y a dix-sept mois, est devenu le plus important après ceux des Etat-Unis : chaque mois, on y traite en moyenne quelque vingt-sept mille *contrats pour un montant global de* 5 milliards de dollars de Hongkong. Ce départ en flèche (en un an et demi, le nombre des contrats a augmenté de 1 600 % et de 3 300 % en valeur) est dû au caractère hautement spéculatif du marché boursier de Hongkong.

Lundi, l'inévitable suspension des opérations sur le marché à terme, dont l'indice était tombé de 150 points un quart d'heure après l'ouverture (chute qui s'est traduite par une perte de 14 milliards de dollars HK), a révélé la précarité des équilibres sur un marché qui a grandi trop vite et sans, peut-être, suffisamment de garde-fous. Le fonds de garantie du marché à terme de Hongkong est modeste : 15 millions de dollars HK en capital et 7,5 millions en réserves. Jusqu'à présent, personne ne s'était vraiment inquiété, les spéculateurs estimant que les prix auraient dû continuer à monter jusqu'en 1988. L'optimisme prévalant, certains courtiers laissaient entrer sur le marché à terme des spéculateurs ne disposant pas *toujours d'« arrières » suffisants* (le dépôt exigé étant ramené de 15 000 à 10 000 dollars HK). Avec le krach, ces dépôts se sont révélés trop faibles. Aussi les autorités de Hongkong, qui avaient demandé jeudi à la Hambros Bank de Londres d'élaborer un plan de sauvetage, décidaient dimanche soir la constitution d'un *fonds de garantie de 256 millions* de dollars américains, destiné à couvrir d'éventuels défauts de paiement, trente-sept mille contrats se chiffrant à près de 1 milliard de dollars US. La Banque de Chine et la Shanghaï bank y participaient à leur tour, le mercredi 27 octobre à une nouvelle opération d'apaisement

Pour l'instant, les autorités ont mobilisé les investisseurs institutionnels pour soutenir le marché et éviter le pire. Mais, au-delà de ces opérations de sauvetage, un assainissement du marché paraît s'imposer. Il impliquera le dépôt de bilan de certains courtiers qui ont utilisé au *maximum* des instruments de couverture à des fins purement spéculatives.

PHILIPPE PONS.

Paris : « Braderie géante »

La nouvelle s'était répandue à vive allure : *« L'Air liquide est réservée à la baisse »*. Du jamais *vu pour de nombreux boursiers*, même pour les plus anciens. La valeur fétiche des Français, le prototype de l'action de « père de famille », qui dort dans bon nombre de portefeuilles et qui leur assure des revenus sûrs depuis des générations, était momentanément incotable le lundi 26 octobre, à 14 h 30. Trop d'ordres de vente...

La stupéfaction se lisait sur les visages. *« C'est un signe »*, ajoutaient mystérieusement *certains*. Mais un signe de quoi ? Impossible de se le faire *préciser*, car que ce soit à la Bourse ou dans les *cafés des environs*, plus personne n'osait se hasarder en pronostics. Les analystes préféraient les phrases ambiguës, à double sens, ce qui leur permettait de rester dans le vrai. Du style : *« Achetez et vendez, faites les deux à la fois, vous serez forcément dans le vrai dans un des cas »*. Ou encore, *« Faites comme moi, achetez demain »*, proclame l'un d'entre eux quotidiennement depuis une semaine... Plus prudents d'autres confient : *« Je ne peux pas vous dire ce qui se passera dans cinq minutes, ni dans une heure, alors pour ce qui est de la semaine prochaine, vous n'y pensez tout de même pas. »* Où est donc la belle assurance de ces derniers mois ? *« Achetez jusqu'à tel niveau, et allégez-vous partiellement ensuite. »* Cette agréable ritournelle tant entendue a disparu et rien ne la remplace. Mais où sont donc passés les experts ?

L'ampleur du repli de la Bourse, le lundi 26 octobre, les surprit, achevant même de les dérouter. Certes, ils tablaient sur un recul après la débâcle enregistrée le matin même par Hongkong (33 % de baisse) et après la chute de Tokyo (– 4,8 %), mais pas *sur un effondrement de 7,8 %* des cours. *« Ce n'est pas 1929 »*, se répétaient les intervenants tentant ainsi de conjurer le sort. Certains, pour se rassurer pleinement, allaient même jusqu'à interroger les derniers confrères présents lors du krach qui conduisit à la dépression des années 30. En vain. *« Ce n'est peut-être pas identique, mais c'est très grave quand même »*, soupirait un nonagénaire, flatté par l'intérêt qu'on lui portait *subitement, lui qui* arpente discrètement les travées du palais Brongniart depuis le début des années 20.

« La gravité de la situation provient avant tout de la perte de confiance à tous les niveaux que ce soit économique ou personnel, estimait un banquier. »

La semaine est grave, voire tragique, pour les opérateurs. Ils devront, en effet, payer, vendredi prochain, leurs soldes débiteurs d'octobre. Et les ardoises sont lourdes sur une place qui a perdu 21 % en un mois. Pour les régler, ils sont amenés à vendre une partie ou la totalité de leur portefeuille de titres à des conditions déplorables. *« D'où cette braderie géante et consternante »*, constate un commis. *« Des clients risquent d'être insolvables. »* Leurs pertes viendront alourdir celles enregistrées par de nombreuses charges qui ont été submergées par les ordres de vente ces dernières semaines. A tel point qu'ils n'ont pu être exécutés qu'avec délai à un cours inférieur à celui demandé par le client. La différence viendra du passif des charges. A cela s'ajoutent, pour quelques établissements, les conséquences néfastes de spéculations sur les nouveaux marchés financiers. *« Tout n'est pas perdu »*, maugréait, rageur, un « golden boy » contraint d'abandonner les charmes du restaurant pour le banal jambon-beurre. *« Pour une question de régime »*, affirmait-il. Il faut savoir rester digne...

DOMINIQUE GALLOIS.

New-York : le pire est à venir

NEW-YORK
de notre correspondant

« Ce qui se passe actuellement est fondamentalement positif, c'est une période historique pour les Etats-Unis. » Peter Solomon, l'un des responsables de la firme de courtage Shearson Lehmann Brothers, n'est sans doute pas seul à espérer que la catastrophe boursière en cours produise des changements économiques profonds. Il fait néanmoins preuve de courage en s'exprimant ainsi publiquement, car l'un de ses collègues, directeur de la filiale de Merrill Lynch dans la banlieue de Miami (Floride), y a laissé la vie, le lundi 26 octobre : un client ruiné l'a tué, avant de se suicider.

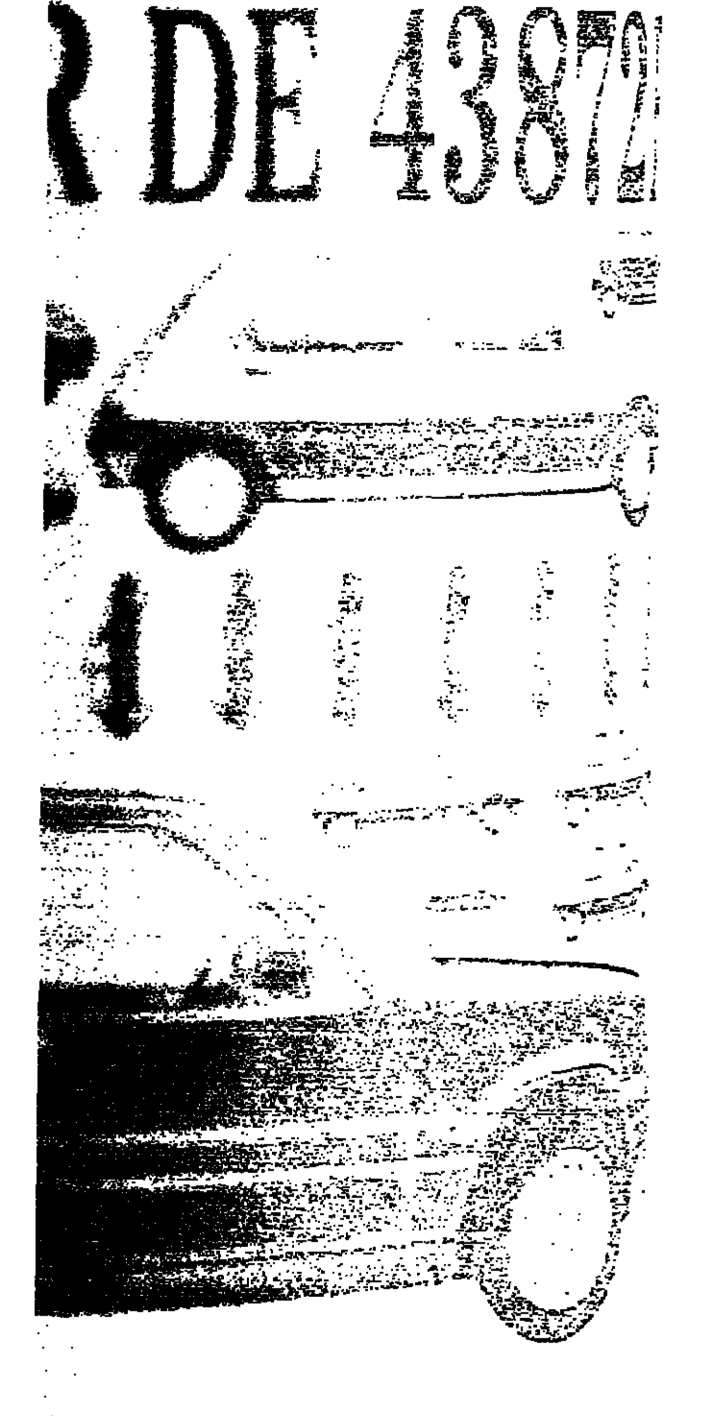
D'autres investisseurs individuels préfèrent protester par des moyens plus pacifiques : ils refusent de régler les commandes passées, à crédit, avant le *« lundi noir »*.

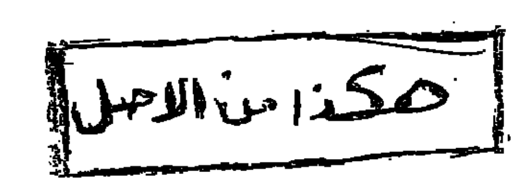
L'apurement des comptes du 19 octobre, signifié aux agents de change le lundi 26 octobre, a déjà apporté son lot de surprises : environ cinq cents comptes importants sont en situation irrégulière (l'une des maisons de New-York a vendu, en une seule séance, des portefeuilles d'une valeur de 1 milliard de dollars), alors que le règlement des achats risque de se faire attendre en raison *non seulement de la réticence* de certains clients, mais aussi à cause de la solvabilité réduite de ces derniers.

Si les banques semblent très inquiètes, les cabinets d'avocats s'affairent déjà a Wall Street... Pour le moment, une seule firme a admis qu'elle préférait se retirer de l'arbitrage : L.F. Rothschild, qui a perdu 44 millions de dollars depuis le 1er octobre, *« ne touchera plus aux titres industriels »*. D'autres, sans l'annoncer, étaient simplement absents des marchés lundi. *« Le pire est encore devant nous »*, affirme M. Monte Gordon, l'un des directeurs de Dreyfus Corporation, qui prévoit que *« plusieurs dizaines d'agents de change, notamment ceux qui ne seront pas en mesure de porter leur garantie au niveau requis, quittent la corbeille à brève échéance »*.

Selon M. Gordon, *« la vraie catastrophe est apparue le lundi 26 octobre »*, car les maisons de courtage ont préféré vendre, souvent à des prix très bas, l'écrasante majorité des titres que l'apurement des transactions leur a *« laissés sur les bras »*. *« Les courtiers auraient pu en garder une partie, en attendant une éventuelle reprise. Or ils ont préféré vendre, ce qui a non seulement produit l'une des pires chutes journalières de l'histoire du Dow Jones, mais a également détruit le dernier semblant de confiance que l'on pouvait encore nourrir à l'égard de la Bourse »*, affirme ce spécialiste très écouté. Selon M. Gordon, *« désormais, il n'est plus permis de douter qu'une catastrophe majeure est en cours »*.

CHARLES LESCAUT.





Économie

Le débat sur les privatisations

A Paris : « pas de remise en cause »

Juste avant le débat qui devait avoir lieu à l'Assemblée nationale, le mardi 27 octobre, M. Balladur a tenu à annoncer les résultats de la privatisation de Suez. Compte tenu de la crise boursière, ces résultats sont *« très bons »*, a commenté, le lundi 26 octobre, lors du journal de 20 heures de TF 1, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il a indiqué que 1,6 million d'ordres de particuliers ont été enregistrés entre le 5 et le 17 octobre. *« Plus encourageant encore*, a estimé le ministre d'Etat, *70 % des salariés* [en activité] *sont devenus actionnaires de leur entreprise »*.

« Le résultat est aussi bon que pour nombre d'autres entreprises privatisées », a conclu M. Balladur. Pour des sociétés de taille comparable, le nombre des actionnaires enregistré avait atteint 3,8 millions pour Paribas, 2,3 millions pour la Société générale et 2,2 millions pour la CGE. En fait, Suez a attiré autant de particuliers que Saint-Gobain, la première entreprise à être privatisée, il y a un an. Dans ces conditions, et comme dans le cas de la compagnie industrielle, tous les ordres prioritaires inférieurs ou égaux à 10 titres pourront être servis intégralement, a indiqué le ministre.

Les transactions sur le titre Suez devraient débuter comme prévu, le jeudi 29 octobre, a confirmé M. Balladur. Certains experts craignent que, pour la première fois, l'action d'une entreprise privatisée ne débute sa carrière boursière... par un cours inférieur à celui proposé à l'occasion de l'offre publique de vente. A Londres, sur le marché « gris », la valeur de l'action est effectivement tombée à 295 F, soit en dessous du prix de l'offre publique de vente (317 F), le lundi 29 dans la journée. M. Balladur a réaffirmé qu'il n'y aurait pas de pause en matière de privatisation pour des raisons politiques. *« Je m'adapterai aux circonstances sur les marchés financiers »*, a-t-il déclaré, confirmant le report *« de quelques jours ou de quelques semaines »* pour la mise en vente de Matra et de *« quelques semaines »* pour la privatisation de l'UAP. M. Jacques Chirac, le premier ministre, a réaffirmé, le mardi 27 octobre sur Europe 1, qu'il n'y aurait pas de remise en cause des privatisations. Elles sont, selon lui, une *« nécessité économique »* dont la crise boursière actuelle, *« conjoncturelle, accidentelle »* et qui concerne essentiellement les Etats-Unis, ne peut justifier l'abandon du programme du gouvernement français.

E. I.

A Londres : report pour BP ?

LONDRES
de notre correspondant

M. Nigel Lawson devait annoncer, le mardi 27 octobre, aux Communes, la décision du gouvernement en ce qui concerne la privatisation de British Petroleum. Le chancelier de l'Echiquier n'aura pas la tâche facile car les parlementaires travaillistes sont d'humeur féroce, à en juger par la séance de lundi. Ils tenaient enfin l'occasion de dire tout le mal qu'ils pensent des privatisations en général et de celle de BP en particulier.

Le chancelier de l'Echiquier n'a le choix qu'entre des solutions désagréables. S'il annule ou reporte la plus grande privatisation jamais tentée dans un pays occidental, il jette le doute sur le bien-fondé de ce type d'opération. S'il maintient la vente au public des 31,5 % d'actions que l'Etat détient encore dans BP, la première entreprise du pays, il est assuré d'un « flop » retentissant. L'action BP est effet proposée par le Trésor de Sa Très Gracieuse Majesté à 330 pence (33 F), alors qu'elle valait lundi en Bourse 264 pence (26,4 F).

Le gouvernement a théoriquement le droit d'attendre jusqu'à vendredi après-midi pour faire connaître son verdict. Mais le climat est tel qu'il doit trancher rapidement. De tous les côtés, la pression est considérable. Les travaillistes, par la voix de M. John Smith, le chancelier de l'Echiquier du « cabinet fantôme », exigent que les petits épargnants qui ont envoyé par la poste leur demande de souscription avant la tourmente financière soient déliés de leur engagement. On ne sait d'ailleurs pas au juste combien ils sont. Les chiffres varient entre soixante mille et cent mille. On en attendait six millions, ce qui en dit long sur l'atmosphère qui règne dans le public.

La City n'est pas moins active à défendre ses intérêts. Les grandes charges d'agents de change multiplient les démarches auprès de M. Lawson pour qu'il arrête les frais. Si la vente était maintenue, elles perdraient collectivement entre 300 et 800 millions de livres (entre 3 et 8 milliards de francs), car elles se sont engagées à souscrire, coûte que coûte, l'action BP à 327 pence (leur marge est de 3 pence), quitte évidemment à trouver ensuite des acheteurs. Ceux-ci étaient potentiellement des millions il y a quelques jours encore. On ne les voit plus beaucoup.

Le débat est évidemment autant politique qu'économique. Annuler l'opération équivaudrait à sauver la mise des banques et des grandes charges, qui ont gagné énormément d'argent grâce aux privatisations précédentes. Les travaillistes pourraient affirmer à bon droit que le libéralisme cher à Mme Thatcher consiste à laisser le marché fonctionner seulement quand tout va bien pour la City, mais à voler au secours de cette dernière dès qu'elle est en difficulté. Ils rappelleraient immanquablement que la « dame de fer » n'a pas toujours manifesté la même sollicitude pour les autres éléments moins favorisés de la société britannique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

SOCIAL

Assurance-chômage

Une solution d'attente en préparation

Pour leur deuxième séance de négociations, le 27 octobre, les partenaires sociaux devaient commencer à préciser les contours de la future convention de l'UNEDIC, capable de remplacer l'actuelle. Discrètement, des solutions se préparent qui ont fait l'objet de contacts entre délégations. Pour des raisons différentes, le CGT et Force Ouvrière ne sont pas à l'unisson des autres négociateurs ou n'ont pas été associés à cette recherche de solution.

A réglementation constante, le régime d'assurance-chômage devrait connaître un déficit d'exploitation de 15 milliards de francs au terme des deux prochaines années. Pour mieux digérer les difficultés, la technique envisagée consiste à isoler chacun des problèmes à venir.

Dans un premier temps, les partenaires s'entendent pour admettre que le nombre de chômeurs n'augmentera que de 100 000 allocataires supplémentaires en 1988 et 1989 (et non de 150 000 comme le prévoyait l'UNEDIC). Parallèlement, et pour faire bonne mesure, les effectifs salariés resteraient stables, plutôt que de diminuer de 0,1 %.

Grâce à cette révision optimiste des perspectives, le résultat prévisible s'améliorerait. Ainsi, 671 millions de francs pourraient être économisés chaque année. Il suffirait alors de trouver 13,5 milliards de francs pour revenir à l'équilibre.

Dans un deuxième temps, le CNPF, la CFDT, la CFTC et la CGC s'accordent pour considérer qu'il leur faudrait imaginer des propositions qui draineraient 12 milliards de francs, soit 6 milliards par an.

Les mesures étudiées s'orienteraient vers trois directions. La recherche d'économies d'abord, qui comprendrait deux volets, pour 1 milliard chacun. On pourrait établir un délai de carence de sept à dix jours, c'est-à-dire une période pendant laquelle tout nouveau chômeur ne serait pas indemnisé. On pourrait également ne pas indemniser au-delà du temps d'affiliation au régime d'assurance-chômage. En fixant la limite à quinze ou vingt-quatre mois, par exemple, on éliminerait ainsi et très rapidement les jeunes et les femmes qui n'ont pas assez cotisé.

Bases fausses

Viendrait ensuite l'effet d'un relèvement de la contribution qui pourrait être de 0,2 point et produirait alors une rentrée supplémentaire de 2,5 milliards de francs par an. La délicate question du partage de cet effort entre les salariés et les employeurs n'a pas encore été abordée.

A suivre ce cheminement, il resterait enfin à trouver 1,5 milliard par an. Compte tenu des sacrifices déjà consentis, estime-t-on, l'aide de l'Etat pourrait alors être sollicitée, et ce d'autant plus que l'UNEDIC participe involontairement à la politique de lutte conte le chômage. On envisagerait aussi de constituer « un système unique » pour les chômeurs de plus de cinquante-cinq ans, que ceux-ci soient indemnisés par la préretraite FNE (Fonds national de l'emploi), par l'UNEDIC, ou par les dispositifs de transfert de l'un à l'autre.

Avec beaucoup de chance – les calculs ne tiennent pas compte de l'impact économique du krach boursier – et grâce aux effets actuels du traitement social, ce dispositif pourrait permettre de passer l'année 1988 sans encombre. Les obstacles ne réapparaîtraient qu'au cours de l'année 1989. Cela permettrait alors, passées les redoutables épreuves des élections prud'homales (le 9 décembre 1987) et pourquoi pas la présidentielle, de se donner le temps pour mettre en chantier plus tard et à froid l'indispensable refonte de tout le régime d'assurance-chômage.

A condition que chacun s'engage à avoir enfin cette discussion de fond, des négociateurs accepteraient de conclure momentanément un mauvais accord... sur des bases fausses.

A. Le.

Opération héliportée à Renault-Cergy

La direction de la régie Renault a fait évacuer, le lundi 16 octobre, 40 tonnes environ de pièces détachées du magasin de Cergy (Val-d'Oise), bloqué depuis dix-huit jours par des piquets de grève. Profitant d'une manifestation de concessionnaires devant l'entrée principale, la Régie a fait entrer par l'arrière une douzaine de camions, dont neuf ont emporté des pièces de rechange, tandis que trois hélicoptères venaient à trois reprises charger des pièces. La police qui était présente devant l'entrée et aux abords de l'établissement n'est pas intervenue. Les salariés de l'établissement ont été bloqués à l'intérieur, les portes étant fermées par les arrivants.

Le magasin de Cergy fournit les pièces de rechange de petite dimension. La cargaison enlevée représente moins d'une journée de fournitures. Mardi matin, la grève continuait à Cergy, les piquets de grève étaient toujours en place. L'inspecteur du travail chargé d'une mission de médiation par le tribunal devait rendre son rapport mardi. Sa médiation n'a pas abouti, la direction mettant comme condition à des négociations la levée des piquets de grève.

TRANSPORTS

Cinq ministres européens jettent les bases du TGV nord-européen

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La réunion du 26 octobre des ministres des transports de France, de Belgique, de RFA, des Pays-Bas et du Royaume-Uni a confirmé la réalisation du TGV nord-européen, reliant Paris, Londres et Bruxelles. Le prolongement du réseau jusqu'à Amsterdam et Cologne suscite encore bien des interrogations. Cent-cinquante Picards, réunis en délégation, ont manifesté devant le ministère belge des communications où se tenait la rencontre des « cinq » pour réclamer qu'Amiens soit desservie par le TGV (*le Monde* des 11 et 12 octobre).

La formule française consistant à désigner la SNCF comme maître d'œuvre a été retenue par les autres pays. Le communiqué commun précise, en effet, que *« les ministres des transports confient aux sociétés de chemin de fer la responsabilité de la mise en œuvre du projet. Aussi leur donnent-ils la mission d'élaborer des propositions jets pour le financement et la réalisation »* des trains à grande vitesse.

Le texte ministériel ajoute que, au 1er mars 1988, les compagnies devront arrêter la date de la mise en service du Paris-Londres et du Paris-Bruxelles en fonction de l'ouverture du tunnel sous la Manche (prévue au printemps 1993). En revanche, la déclaration des Cinq se limite à demander à la RFA, à la Belgique et aux Pays-Bas d'établir en mars prochain un calendrier pour la réalisation des sections reliant Bruxelles à Amsterdam (*via* Anvers et Rotterdam) et à Cologne (*via* Liège et Aix-la-Chapelle).

Cette prudence reflète les difficultés que soulève l'extension du TGV vers le nord de l'Europe continentale malgré le relatif optimisme exprimé par M. Jacques Douffiagues, le ministre français. M. Herman de Croo (Belgique) a indiqué qu'il fallait au préalable effectuer *« une étude d'impact sur l'environnement »*. En outre, la liaison Bruxelles-Liège, qui doit traverser sur une trentaine de kilomètres le territoire flamand, rencontre l'opposition de l'exécutif régional de Flandres. Enfin, le tronçon Liège-Cologne est jugé non rentable par la plupart des experts.

Les réticences allemandes sont d'un autre ordre. La RFA développe son propre projet de réseau ferroviaire à grande vitesse. Elle a entamé les travaux d'infrastructure entre Würzburg et Hanovre avec l'idée de l'équiper d'une technologie comparable aux TGV français de la deuxième génération (du type du TGV atlantique). Les réserves des Néerlandais sont moins vives puisqu'ils envisagent de détourner le Bruxelles-Amsterdam par Rotterdam.

Le document des experts des Cinq est en échange très précis sur les autres aspects du projet. Il est prévu 42 trains de 750 places pour la desserte de Londres et 66 rames de 400 sièges pour celle des autres capitales. Le temps des trajets est également indiqué à la minute près : Paris-Bruxelles (77 minutes contre 147) ; Paris-Londres (128 minutes contre 312).

MARCEL SCOTTO.

Économie

BIBLIOGRAPHIE

« L'ambition internationale », de Lionel Stoléru

Le poids des contraintes intérieures

En ces périodes préélectorales où les hommes politiques vont promettre tout et n'importe quoi, la lecture de *l'Ambition internationale*, de Lionel Stoléru, est salubre. L'ancien et irritant secrétaire d'Etat de M. Barre démontre en effet, de manière limpide, que le pouvoir des hommes politiques est fort éloigné de ce qu'ils affirment. Pour résumer cette thèse de manière succincte, on peut dire que les taux d'intérêt sont fixés à Washington, ceux de la TVA à Bruxelles si le SMIC reste déterminé à Paris (mais les Américains eux-mêmes sont tributaires des investisseurs japonais).

Depuis vingt-cinq ans, il est vrai, le monde a changé ; désormais, l'international commande, et le national ne peut que suivre. L'échec des relances françaises, qu'il s'agisse de celle de Jacques Chirac en 1975 ou de celle de Pierre Mauroy en 1981,est là pour le montrer : les mécanismes keynésiens fuient vers l'étranger.

Les cinq dévaluations successives du franc entre 1981 et 1987 et la forte dévalorisation du dollar par rapport au yen ont également souligné que l'instrument dévaluation n'est plus ce qu'il était : il n'aboutit pas automatiquement au redressement des soldes commerciaux. Comme le disait l'OCDE dès 1978 – et n'en déplaise à MM. Debré et Chevènement – « *il ne peut plus y avoir maintenant d'économie où puisse être entièrement pratiquée une politique de cavalier seul* ». Voilà qui amène à s'interroger sur l'efficacité des politiques budgétaire, monétaire, des revenus ou des échanges extérieurs comme sur leurs fondements théoriques, qu'il s'agisse de Keynes, de Friedman, de Beveridge ou de Ricardo. Voilà qui pousse aussi Lionel Stoléru à déplacer la vision des choses, puisqu'il n'y a plus de politique conjoncturelle à usage national, mais une politique conjoncturelle d'adaptation aux données internationales. Alors que la prospérité est venue des échanges, on ne saurait désormais parler de politique nationale et de contraintes internationales, mais plutôt d'ambition internationale et de contraintes internes.

Comme souvent, l'analyse des crises passées, des déséquilibres qu'elles ont engendrés et des remises en cause théoriques qu'elles ont fait naître – d'une extrême clarté pédagogique – est plus convaincante que les remèdes proposés (même si la priorité européenne est une conviction désormais largement partagée). Non que M. Stoléru ne soit logique avec lui-même : dès lors que l'intérêt de l'économie internationale ne se confond pas avec la somme des intérêts nationaux, il est cohérent de définir un mode d'organisation qui fasse progresser la solution des problèmes internationaux, et notamment des déséquilibres qui menacent.

Mais on est là dans le domaine de l'utopie. Pour avoir assisté – il était alors au cabinet de M. Giscard d'Estaing, – au lendemain du premier choc pétrolier, à l'échec du dialogue Nord-Sud, l'auteur sait bien qu'il est illusoire d'envisager une structure de décision mondiale qui aurait pour objectif un rééquilibrage des soldes extérieurs mondiaux.

Marché de l'univers

De même, s'il est vrai, globalement, que le tiers-monde devrait dégager durablement un excédent commercial sur les pays développés pour pouvoir rembourser sa dette, un solde, comme le mot même l'indique, ne se décrète pas : il n'est que de voir l'inanité des efforts actuels des Japonais et des Américains pour s'en convaincre. L'on voit mal en outre les pays industrialisés accepter des règles du jeu telles qu'en cas d'excédent commercial sur le tiers-monde ils devraient accorder aux pays endettés des avantages financiers importants. La France serait alors mal placée.

Aux « économies-monde », zones de la planète économiquement autonomes qui, depuis Carthage ont dominé la planète, est en train de succéder une véritable économie mondiale, « *marché de tout l'univers* », comme la définissait déjà Sismondi. Comme jadis l'« *impératif industriel* » avait déploré l'absence de stratégie industrielle de l'Etat, l'« *ambition internationale* » a l'avantage de démontrer clairement l'importance de cette évolution en même temps que l'impréparation des mentalités à ces nouvelles exigences extérieures.

BRUNO DETHOMAS.

★ *L'Ambition internationale*, de Lionel Stoléru, collection « *L'histoire immédiate* », éditions du Seuil, 324 p., 110 F.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les retraites des fonctionnaires municipaux

Les maires des grandes villes accusent le gouvernement d'aggraver leurs charges

Les maires des grandes villes de France partent en guerre contre le gouvernement et contre ce que plusieurs d'entre eux qualifient d'« *incohérence* », puisque l'Etat leur demande de modérer leurs dépenses et leurs impôts au moment où il leur impose des charges nouvelles.

Au cœur de leurs revendications : les cotisations que les maires, en tant qu'employeurs de quelque huit cent mille fonctionnaires, sont astreints de verser à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL).

C'est M. Jean Royer, député non inscrit et maire de Tours, qui a été chargé par ses cinquante-trois collègues (y compris le maire de Paris) de l'Association des maires des grandes villes de sonner la charge. Le gouvernement, dans ses prévisions budgétaires pour 1988, estime en effet nécessaire de relever de six points la cotisation des maires de la CNRACL (1).

« *La coupe est pleine* » pour les maires des grandes villes, qui ont fait leurs calculs en pensant aux échéances municipales de 1989. Un relèvement de 6 points de leurs cotisations conduirait les grandes villes à augmenter en moyenne de 3,23 points leur fiscalité (outre les augmentations liées aux dépenses de fonctionnement). Mais, étant donnée la structure de l'assiette des impôts locaux, propre à chaque cité, Clermont-Ferrand et Versailles souffriraient le plus (+ 5,44 et + 5,29 alors que la ville la plus épargnée serait Paris (+ 2,42).

Certes, les finances de la CNRACL ne laissent pas d'inquiéter. D'abord parce que le rapport entre les actifs et les retraités, qui était confortable jusqu'à ces dernières années, commence à se détériorer. Ensuite, parce que, en vertu d'un texte de 1974, et surtout de la loi de finances 1986, les dispositions relatives à la compensation entre les différents systèmes de retraite ont quasiment vidé de ses réserves la CNRACL. Autrement dit, depuis deux ans, les agents municipaux (ainsi d'ailleurs que les fonctionnaires de l'Etat) sont de plus en plus appelés au secours pour payer les retraites des mineurs, des marins et des cheminots.

Interpellant le ministre du budget il y a quelques jours au Palais-Bourbon, M. Royer a déclaré qu'en 1988 le déficit de la CNRACL ne dépasserait pas 4,1 milliards de francs, ce qui nécessite une hausse non pas de 6 mais seulement de 4 points des cotisations. Il a suggéré à l'Etat de prendre à sa charge deux de ces quatre points, les maires s'engageant pour leur part progressivement, et sur une dizaine d'années, à relever jusqu'à 25 % leurs cotisations pour renflouer les finances de la Caisse.

Alors que s'ouvre le 27 octobre, à Paris, le congrès de l'Association des maires de France, le gouvernement et d'abord M. Chirac, qui prononcera un discours attendu, ne pourront pas éluder cette question.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La cotisation des employeurs était de 19,6 % à la fin de 1976 ; elle est tombée à 6 % en 1980 pour remonter à 10,2 % en 1986 et à 15,2 % aujourd'hui.

REPÈRES

Consommation

Diminution de 0,5 % aux Etats-Unis

Les dépenses des particuliers ont reculé de 0.5 % en septembre, la plus forte baisse depuis janvier, indique le département du commerce. Ces dépenses, qui comptent pour les deux tiers dans l'activité économique américaine, aveient augmenté de 1,7 % en août. Leur amenuisement en septembre est largement attribué à la réduction des achats d'automobiles. Pour leur part, les revenus, toujours en septembre, ont progressé de 0,7 %, après une hausse de 0,6 %. Cette amélioration a permis de relever à 3,3 % le taux d'épargne, après une chute de 2,2 % en août. Mais, avec la débâcle boursière, les analystes s'attendent, au total, à une forte contraction de la consommation au cours des mois à venir.

Grands contrats

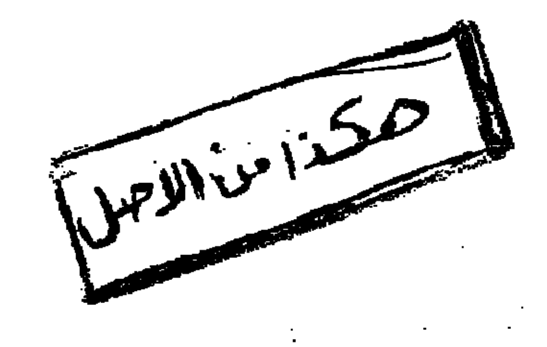
Baisse au deuxième trimestre

Le montant des grands contrats obtenus par des entreprises françaises durant le deuxième trimestre de 1987 s'est élevé à 11,5 milliards de francs, une baisse sensible par rapport à la moyenne trimestrielle de 1976, 16,5 milliards, indique le ministère du commerce extérieur. Le secteur aéronautique a enregistré d'importantes commandes, 4,9 milliards de francs. Géographiquement, on a enregistré, durant le premier semestre, la poursuite du mouvement de recentrage sur les pays industriels qui, à eux seuls, ont représenté 54 % du total des grands contrats obtenus par les entreprises françaises, soit 26,6 milliards de francs.

Commerce extérieur

Les pertes de la France

Les pertes de marché subies par la France depuis les années 60 ne s'expliquent pas uniquement par des prix moins compétitifs, mais par une spécialisation dans les produits «haut de gamme», au détriment des produits «bas de gamme» et par la faiblesse de l'investissement et de l'innovation, selon une étude de l'INSEE, publiée dans la revue *Economie et Statistiques* d'octobre.



Marchés financiers

La réouverture du MONEP

Option risquée

En ouvrant à nouveau, le mardi 27 octobre, après quatre jours de suspension mais en pleine tourmente boursière, le marché des options négociables sur actions (MONEP), le dernier cri des instruments financiers, les autorités boursières ne peuvent plus se permettre de commettre la moindre erreur d'ordre informatique ou autre. Elle serait alors fatale pour ce jeune marché qui a démarré le 10 septembre dernier. Elle serait également préjudiciable à la place parisienne qui veut attirer avec des nouveaux produits financiers les investisseurs étrangers. Les Anglais ont parfaitement mesuré le risque de cet attrait. Pour le contrer : ils lanceront à Londres, au début du mois de novembre, un marché d'options négociables sur actions françaises. Comme par hasard deux des trois valeurs retenues, Elf et Peugeot, figurent parmi les six valeurs support du MONEP...

Déjà le lancement prévu pour le mois de juin avait été reporté à septembre pour des considérations d'ordre informatique. Ce sont les mêmes raisons qui ont été avancées pour justifier la suspension des cotations intervenue en milieu de la semaine dernière. Le système, cette fois-ci, n'était pas prévu pour affronter l'afflux d'ordres de ces derniers jours !

Cette interruption avait suscité une grogne générale des intervenants. Pour eux, elle est contraire au principe même du marché où les titres doivent être négociables à tout moment. Plus grave encore, elle s'avère très onéreuse pour des personnes qui n'ont pu dénouer leurs opérations avant l'interruption. Et enfin, ce fut l'occasion de mesurer l'ampleur des faiblesses de la programmation du système qui régit ce marché.

Les failles ont-elles pu être réparées ou simplement colmatées ? La réponse viendra au fur et à mesure du fonctionnement du marché. D'où l'inquiétude diffuse à la veille de sa mise en service. *« Combien de temps va-t-on rester ouvert ? »,* s'inquiète l'un des opérateurs en rappelant qu'une nouvelle suspension serait mortelle. Etait-ce, en effet, bien le moment ?

D. G.

Réforme de la Bourse

Le Sénat propose l'ouverture immédiate du capital des charges

La Commission des finances du Sénat a proposé plusieurs amendements au projet de loi de réforme des Bourses de valeurs qui doit être examiné en première lecture par les sénateurs. La Commission estime en premier lieu qu'à partir du moment où les agents de change (ou leurs successeurs, les sociétés de Bourse) acceptent d'introduire des partenaires dans leur capital, il faut qu'ils puissent le faire librement. Jusqu'à présent, le projet prévoyait des progressions dans les prises de participation (30 % au maximum en 1988, 49 % en 1989 et 51 % et plus en 1990).

D'autre part, la Commission a décidé d'avancer d'un an, au 1er janvier 1991, la fin du monopole des agents de change. Enfin, un troisième amendement concerne les fonds de garantie des sociétés de Bourse. La Commission a décidé de distinguer les activités boursières et bancaires, puisque les firmes pourront, si elles le souhaitent, devenir des établissements financiers au sens de l'article 99 de la loi bancaire.

A la Chapelle-Darblay le mandataire lance un cri d'alarme

Le gouvernement *« doit prendre une décision dans les quarante-huit heures »* au sujet de la Chapelle-Darblay. *« Sinon le groupe papetier sera en état de cessation de paiement et s'acheminera vers le dépôt de bilan »*, a déclaré, le lundi 26 octobre, M. Albert Chassagnon, mandataire ad hoc nommé par le tribunal de commerce de Nanterre le 23 octobre. Chargé d'aider la Chapelle-Darblay dans ses contacts avec ses partenaires financiers et industriels, M. Chassagnon a précisé que les fournisseurs du groupe exigeaient dorénavant d'être payés au comptant, *« ce qui multiplie par deux les besoins de trésorerie »*. Le temps presse pour la Chapelle-Darblay, dont la prochaine échéance (de l'ordre de 50 millions de francs) doit intervenir à la fin du mois.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Groupe Docks de France

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, du groupe Docks de France se sont élevées à 18 166 millions de francs au cours des neuf premiers mois de 1987.

Ce chiffre inclut les ventes des Economats du centre, consolidées pour la première fois en 1987.

Le taux de progression sur la période comparable en 1986, calculé à partir des chiffres en monnaie nationale pour les filiales étrangères, s'établit à 22,6 %, dont 4,4 % à périmètre de consolidation constant.



NEW-YORK, 26 oct. ⬇

Deuxième lundi noir

Wall Street a vécu lundi une deuxième journée terrible. Pris de frayeur devant la descente aux enfers subie par Hongkong et la chute du dollar, les opérateurs ont derechef vendus massivement des valeurs mobilières américaines. Le marché s'est encore une fois littéralement effondré. Sans revêtir l'ampleur sans précédent de la baisse du 19 octobre dernier (− 508 points), le repli du Dow Jones compte désormais comme le deuxième plus important de toute l'histoire. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 793,93, soit à 156,83 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été détestable à souhait. Sur 2 024 valeurs traitées, 1 780 ont reculé, 132 seulement ont progressé et 112 n'ont pas varié.

En une semaine, la Bourse de New-York a ainsi baissé de 20 %. Sa perte, depuis le sommet atteint le 25 août dernier (2 722,42 points), est de 34 %. Pour la petite histoire, il faut savoir que cette crise a fait ses deux premiers morts. A Miami, un investisseur sans doute ruiné a tué un employé de Merrill Lynch avant de se donner la mort.

Inutile de le dire : autour du Big Board, la consternation était générale. C'est presque un euphémisme de le dire. De partout, des voix s'élèvent dans les milieux financiers américains, réclamant des mesures au président Reagan.

VALEURS	Cours du 23 oct.	Cours du 26 oct.
Alcoa	36 5/8	33 7/8
Allegis (ex-UAL)	70 3/4	61 1/2
A.T.T.	29	26 1/4
Boeing	39 1/2	37 1/8
Chase Manhattan Bank	31 1/4	27 3/4
Du Pont de Nemours	88	81 1/4
Eastman Kodak	54 1/4	50
Exxon	45	41 1/4
Ford	74	67 1/2
General Electric	46 3/4	42 3/4
General Motors	57 1/2	55 1/2
Goodyear	48 5/8	43 3/4
I.B.M.	120	112
I.T.T.	51 5/8	49 1/8
Mobil Oil	39 7/8	37
Pfizer	51	45 1/8
Schlumberger	34	31
Texaco	32 1/4	28
Union Carbide	21 1/2	18 5/8
U.S.X.	27 1/4	25
Westinghouse	48 3/4	43 1/4
Xerox Corp.	55	51

PARIS, 27 octobre =

Prudence

Dans le sillage de Tokyo et de Hongkong, la Bourse de Paris a connu un mouvement de hausse mardi dès le début de la matinée avec un gain de plus de 3 %. Cependant, l'indicateur de tendance réduisait son avance progressivement au fil des transactions. Cette hausse n'était plus que de 0,8 % avant la clôture officielle.

Le pessimisme régnait toujours sous les lambris et ce ne sont pas les propos rassurants des pouvoirs publics sur le calme des petits porteurs qui modifieront le climat. Certains s'interrogent sur le premier cours qu'affichera Suez jeudi 29 octobre. A Londres, le titre était coté sur le « marché gris » à 285-295 F lundi pour un prix d'offre de vente de 317 F...

Si certaines valeurs tombées à des niveaux jugés relativement bas sont recherchées, les investisseurs préfèrent encore s'abstenir. Le niveau de transactions s'est d'ailleurs réduit. Il n'était que de 2,4 milliards de francs lundi.

Sur le marché obligataire, on notait un regain d'activités, et les acheteurs étaient même plus nombreux que les vendeurs. En revanche, le MATIF poursuivait son repli. Le contrat de décembre perdait 1,14 % à 95,05.

Le marché des options négociables sur action fonctionnait à nouveau mardi après quatre jours d'interruption. Les six valeurs-supports étaient en hausse, notamment Peugeot, Paribas et Thomson. Leurs progressions étaient cependant nettement moindres que celles affichées par des titres comme TRT, CGIP, Jean Lefebvre, Synthélabo ou Alspi.

LONDRES, 27 oct. ⬆

En hausse

La Bourse de Londres a ouvert, mardi, en hausse, stimulée par les bonnes nouvelles en provenance de Hongkong et de Tokyo. A l'inverse, la déprime des places asiatiques la veille avait contaminé la City, qui perdait 6,4 %. Dès l'ouverture lundi, les indices tombaient. Les pertes s'atténuaient un peu à la mi-journée, mais recommençaient à augmenter en début d'après-midi. Selon Barclays de Zoete Wedd, filiale de courtage de la Barclays, le Stock Exchange, lundi, a échappé à une baisse encore plus forte, dans le sillage de Wall Street, et s'est redressé en clôture à cause de la très bonne tenue des fonds d'Etat, de la fermeté de la livre sterling et de l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt britanniques, bien que la Banque d'Angleterre ait écarté, lundi matin, cette éventualité. Le marché restait actif, avec un volume élevé de transactions : près de 58 000 en clôture, contre 40 000 environ pour une journée normale. Le titre BP tombait à 267 pence, soit 63 pence de moins que son prix d'émission. Le succès de sa privatisation auprès des petits investisseurs semblait très compromis.

TOKYO, 27 oct. ⬆

Un vigoureux redressement

Faisant cavalier seul dans un environnement sinistré, la Bourse de Tokyo s'est, mardi, très vigoureusement redressée. Le mouvement a surtout été marqué dans l'après-midi. En clôture, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 632,40 points, à 22 834,96 (+ 2,8 %), les deux tiers ayant été acquis durant la seconde demi-séance.

« Je pense qu'un effondrement majeur est improbable », remarquait un professionnel de chez Yamaichi. Un courtier de Nomura disait, lui, que les investisseurs étrangers, qui ont subi de lourdes pertes à New-York, cherchent toujours à vendre à Tokyo. Mais *« il semble que cette offensive de ventes des principaux organismes d'investissement ait vu son apogée lundi »*. Les uns et les autres ne cherchent-ils pas à se rassurer ? D'après une majorité de professionnels, ce redressement a été essentiellement dû aux interventions massives des banques, des fonds d'investissement et des maisons de courtage.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Akaï	485	485
Bridgestone	1 140	1 180
Canon	911	950
Fuji Bank	3 080	3 050
Honda Motors	1 220	1 290
Matsushita Electric	1 900	2 060
Mitsubishi Heavy	598	625
Sony Corp.	3 970	4 230
Toyota Motors	1 790	1 920

FAITS ET RÉSULTATS

● **Majorette : résultat de 12,8 millions de francs au premier semestre.** – Le groupe Majorette affiche, pour le premier semestre 1987, un résultat net consolidé (part du groupe) de 12,78 millions de francs. Pour l'ensemble de l'année 1986, exercice au cours duquel des comptes consolidés n'avaient pas été établis, le résultat net s'était élevé à 21,54 millions.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires consolidé s'est établi, au premier semestre, à 214,5 millions, contre 496 millions pour l'ensemble de l'exercice précédent. Majorette prévoit une hausse de 10 % environ de son chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'année et des résultats progressant proportionnellement au chiffre d'affaires.

● **Daimler-Benz : vers un bénéfice satisfaisant en 1987.** – Daimler-Benz, le plus gros groupe industriel allemand, prévoit que son bénéfice sera *« à nouveau satisfaisant »* cette année, malgré l'appréciation du deutschemark, qui réduit les marges à l'exportation. En 1986, rappelle-t-on, il avait atteint le niveau record de 1,76 milliard de deutschemarks.

Le groupe s'attend, en outre, à un chiffre d'affaires consolidé de plus de 66 milliards de deutschemarks sur l'ensemble de l'année, contre 65,5 milliards en 1986.

● **Leroy-Somer s'attend à une hausse de son résultat net.** – Leroy-Somer prévoit, pour 1987, un résultat net (part du groupe) de « 60 à 70 millions de francs », en hausse par rapport à 1986 (55 millions). Au premier semestre, le résultat consolidé avant impôt s'élevait à 61,10 millions de francs.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint au cours des six premiers mois 1,96 milliard, un chiffre « équivalent à celui de 1986 », reflétant une *« augmentation en volume de 3 % à parités monétaires identiques »*. Pour cette période, le groupe fait état d'une *« amélioration générale de la prise de commandes, très sensible à partir du mois d'avril »*. *« Au 30 septembre, les commandes étaient en hausse de 15 % pour la zone France-Europe et de 6 % en dollars pour l'Amérique du Nord »*, affirme l'entreprise.

● **La Bretagne emprunte en ECU.** – La Bretagne a décidé, pour la première fois, de contracter un emprunt de 50 millions de francs en ECU. Sur un volume de 75 millions de francs de prêts contracté auprès du Crédit agricole pour 1987, le conseil régional en réalisera 50 millions en monnaie européenne (soit plus de 7 millions d'ECU).

Le conseil régional a justifié cette opération par le coût inférieur d'un emprunt libellé en ECU et par le faible risque monétaire encouru.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1165	....	Manutan	359	334 60 o
Alain Manoukian	310	....	Marlin Immobilier	295	292
Arnault & Associés	480	479	Metallurg. Minière	124	124
Asystel	385	358 50 o	Métrologie Internat.	325	312 o
B.A.C.	425	425	Métroservice	197 60	190
B. Demachy & Assoc.	577	545	M.M.B.M.	517	517
B.I.C.M.	712	702	Molex	240	235 c
B.I.P.	395	395	Navale-Delmas	650	650
Bolloré Technologies	836	783	Olivetti-Logabax	374	348
Buitoni	660	600	Om. Gest.Fin.	411	....
Câbles de Lyon	970	911	Petit Bateau	200	188
Calberson	675	648 o	Petroligaz	400	400
Cardif	1560	1530	Pier Import	280	280 70 o
C.D.M.E.	832	798	Rezel	1116	1040 o
C. Equip. Elect.	302	302	St-Gobain Emballage	1173	1137
C.E.G.I.D.	870	835 o	St-Honoré Matignon	182	167 40 o
C.E.G.E.P.	169 70	159 50	S.C.G.P.M.	219	215 10
C.E.P.-Communication	1066	1090	Sema-Metra	545	498 o
C.G.I. Informatique	640	610	S.E.P.	1400	1276 o
Ciments d'Origny	507	....	S.E.P.R.	1151	1058
C.N.I.M.	301	285	Sligos	990	931
Concept	210	200	S.M.T.Goupil	305	243 80 o
Conforama	658	640	Sodexho	845	831
Dafsa	211	211	Sofibus	363	360
Dauphin O.T.A.	3190	3189	Sopra	705	657 o
Devanlay	1701	1550 o	TF 1	172	168
Deville	708	678 o	Union Financ. de Fr.	570	547 o
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	336	330
Editions Belfond	175 80	162			
Elect. S. Dassault	480	470			
Elysées Investiss.	25	24			
Expand	647	621 o			
Filipacchi	415	390			
Guintoli	740	695			
Guy Degrenne	885	880			
I.C.C.	230	220			
IDIA	170	163 20 o			
I.G.F.	160	153 60 o			
IM2	167	155 o			
Int. Metal Service	163	151 80 o			
La Commande Electr.	397	381 o			
Le gd livre du mois	305	284 o			
Loca Investissement	285 10	285			
Locamic	225	211 50			

Les « institutionnels » japonais appelés au secours

Le ministère japonais des finances a officiellement demandé, mardi 27 octobre, aux principales banques de gestion de fonds et compagnies d'assurance-vie, de soutenir la Bourse de Tokyo. Il s'est toutefois refusé à tout commentaire à ce sujet.

Un courtier de Sumitomo Trust and Banking a indiqué : *« Le ministère a demandé aux institutionnels de faire quelque chose pour empêcher le marché de plonger davantage, les réserves des investisseurs privés étant très limitées. »*

Selon des sources du marché, parmi les institutionnels sollicités figurent Yasuda Trust and Banking Co., Mitsubishi Trust and Banking Corp., Sumitomo Trust and Banking Co., ainsi que la compagnie d'assurance-vie Asahi.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 oct. 1987

Nombre de contrats : 83 000

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	96,15	95,70	95,80	–
Précédent	97,30	96,70	96,30	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,94 F ⬆

Dans des marchés redevenus plus calmes, le dollar s'est un peu redressé dans la journée de mardi. Il a ainsi coté 5,9465 F (contre 5,9180 F) et 1,7750 DM (contre 1,7692 DM). Mais, d'une façon générale, le sentiment reste baissier. Une rumeur circule accréditant l'idée que la RFA laisserait filer le dollar.

FRANCFORT	26 oct.	27 oct.
Dollar (en DM)	1,7692	1,7750
TOKYO	26 oct.	27 oct.
Dollar (en yens)	141,85	142

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 oct.)	7 3/4-7 13/16 %
New-York (26 oct.)	7 5/16-7 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	23 oct.	26 oct.
Valeurs françaises	82,9	76,9
Valeurs étrangères	110,7	101,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	335,30	318,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 oct.	26 oct.
Industrielles	1 950,76	1 793,93

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 oct.	26 oct.
Industrielles	1 396,8	1 307,1
Mines d'or	386,4	350,5
Fonds d'Etat	87,50	89,68

TOKYO

	26 oct.	27 oct.
Nikkeï Dow Jones	22 202,56	22 834,96
Indice général	1 818,25	1 854,27

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9460	5,9420	+ 20	+ 40	+ 50	+ 80	+ 200	+ 300
$ can.	4,5000	4,5100	– 22	+ 6	– 34	+ 6	– 70	+ 40
Yen (100)	4,1840	4,1890	+ 118	+ 144	+ 243	+ 279	+ 799	+ 985
DM	3,3470	3,3491	+ 108	+ 129	+ 216	+ 245	+ 682	+ 689
Florin	1,9960	1,9967	– 39	– 34	– 73	– 67	– 220	– 208
F.B. (100)	16,0540	16,0680	+ 108	+ 206	+ 255	+ 412	+ 1130	+ 1590
F.S.	4,0574	4,0607	+ 156	+ 183	+ 313	+ 354	+ 829	+ 987
L (1 000)	4,6335	4,6385	– 164	– 104	– 311	– 235	– 838	– 693
£	10,0190	10,0250	– 170	– 110	– 285	– 205	– 450	– 210

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 3/16	7 5/16	7 11/16	7 15/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8	4 5/8	4 3/4
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	6	6 3/4	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8	6 7/8	7 1/4
F.S.	0 1/2	1	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	9	9 1/2	10 1/2	11 1/4	11 1/4	11 3/4	11 7/8	12 1/4
£	9 3/8	9 5/8	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16
F. franç.	7 1/2	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 7/8	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 27 OCTOBRE

Cours relevés à 15 h 01

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1813	4,5 % 1973	1905	1879	1877	− 1 47
4005	C.N.E. 3 %	4005	4005	4005	....
1130	B.N.P. T.P.	1118	1121	1121	+ 0 27
1107	C.C.F. T.P.	1066	1069	1069	+ 0 28
1115	Créd. Lyon. T.P.	1131	....	....	....
1845	Renault T.P.	1600	1718	1700	+ 6 25
1850	Rhône-Poul. T.P.	1803	1820	1810	+ 0 39
1190	St-Gobain T.P.	1210	1210	1210	....
1135	Thomson T.P.	1115	1160	1165	+ 4 48
390	Accor	365	360 10	360 10	− 1 34
480	Agence Havas	465	460	460	− 1 08
605	Air Liquide	523	537	537	+ 2 68
1660	Alcatel	1440	1455	1450	+ 0 69
1910	Als. Superm.	1673	1640	1640	− 1 97
370	A.L.S.P.I.	295	306	320	+ 8 47
285	Alsthom ★	265	290	271	+ 2 26
1600	Arjom. Prioux	1408	1420	1419	+ 0 78
430	Aussedat-Rey	355	375	375	+ 5 63
1030	Aux. Entrepr. ★	915	939	903	− 1 31
920	Avions Dassault	861	861	875	+ 1 63
370	BAFP	345	308	308	− 10 72
325	Bail-Equipem. ★	293	300	310	+ 5 80
795	Bail Investiss.	752	756	773	+ 2 79
340	B.N.P. C.I.	338	330	335	− 0 89
545	Cie Bancaire	510	520	520	+ 1 96
390	Bazar H.-V.	350	370	350	....
430	Béghin-Say ★	370	381	379	+ 2 43
825	Berger (Ma)	740	....	....	....
680	Bic ★	570	582	555	− 2 63
1040	B.I.S.	900	886	868	− 3 56
2500	Bongrain S.A.	2320	2300	2300	− 0 86
945	Bouygues	892	895	895	+ 0 34
75	B.P. France	73	76	70	− 4 11
4230	B.S.N.	3840	3880	3870	+ 0 78
2100	Cap Gem. S. ★	1695	1810	1750	+ 3 24
1100	Carnaud	1000	1000	1000	....
2800	Carrefour ★	2540	2600	2480	− 2 36
143	Casino	124	132	126	+ 1 61
117	Casino A.D.P.	105 90	108	111	+ 4 82
....	C.C.M.C.	1095	....	....	....
770	Cetelem	630	640	641	+ 1 75
660	Cerus	595	588	595	....
1550	C.F.A.O.	1450	1526	1533	+ 5 72
275	C.G.E.	246	295	236	− 4 07
1000	C.G.I.P. ★	771	800	803	+ 4 15
830	Chargeurs S.A.	736	750	745	+ 1 22
58	Chiers-Châtil.	53	52 60	52 80	− 0 38
995	Ciments franç. ★	880	920	885	+ 0 57
475	Club Méditerr.	425	425	423	− 0 47
155	Codetel	150	148	150 50	+ 0 33
300	Cofimeg	295	290	297 50	+ 0 85
1560	Colas	1385	1450	1430	+ 3 25
225	Compt. Entrepr.	201	201	204	+ 1 49
650	Compt. Mod.	542	550	550	+ 1 48
985	Créd. Foncier	910	901	901	− 0 99
435	Crédit F. Imm.	400	400	409	+ 2 25
115	C.C.F.	112	113	112	....
660	Créd. Lyon. (CI)	660	660	660	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
920	Crédit Nat. ★	760	800	793	+ 4 34
180	Crouzet ★	129 90	136 10	134	+ 3 16
2550	Damart S.A.	2480	2450	2450	− 1 21
375	Darty ★	315	332 10	336 90	+ 6 95
305	Darty (DP)	256	290	275	+ 7 42
1800	De Dietrich	1640	1620	1620	− 1 22
255	Dév. R.d.C. (Li)	258	....	....	....
470	D.M.C.	409	425	429	+ 4 89
400	Drouot Assur.	342	351	350	+ 2 34
2130	Docks France ★	1790	1900	1679	− 6 20
820	Dumez ★	675	702	695	+ 2 96
1100	Eaux (Gén.)	955	990	972	+ 1 78
1140	Ecco ★	943	956	1000	+ 6 04
780	Electro-Finan.	702	700	700	− 0 28
290	Elf-Aquitaine	261	267	269	+ 3 07
280	− (certific.)	250	247	243	− 2 80
780	Epeda-B-Faure	650	650	658	+ 1 23
3100	Essilor	2830	2710	2710	− 4 24
2200	Essilor Int. (DP)	1840	1750	1750	− 4 89
375	Esso S.A.F. ★	374	380	356	− 4 81
1970	Eurafrance	1650	1660	1650	....
1380	Eurocom ★	1040	1108	1110	+ 6 73
3450	Euromarché	2900	3100	3001	+ 3 48
580	Europe n° 1 ★	502	525	493	− 1 79
1130	Exor ★	985	1088	1000	+ 1 52
660	Facom	575	590	563	− 2 09
1050	Fichet-bauche	990	1000	1000	+ 1 01
200	Financial ★	198 90	195 50	195	− 1 96
124	Fives-Lille	128 50	125	125	− 2 72
1100	Fromageries Bel	975	1050	1001	+ 2 67
1280	Gal. Lafayette ★	1050	1100	1072	+ 2 10
380	Gascogne	325	315	315	− 3 07
1450	Gaz et Eaux	1480	1600	1460	− 1 35
500	Géophysique ★	433	441	439	+ 1 39
1950	Gerland	1600	....	....	....
585	GTM-Entrepose	450	501	475	+ 5 56
520	Guyenne-Gas. ★	400	438	420	+ 5
2570	Hachette ★	2200	2260	2265	+ 2 95
590	Hénin (La)	511	512	529	+ 3 52
1170	Hutchinson	1080	1100	1100	+ 1 85
153	Imétal	135 20	131	131	− 3 11
380	Imm. Plaine-M.	312	330	330	+ 5 77
1060	Ingénico	810	....	....	....
4500	Inst. Mérieux	3750	3900	3830	+ 2 13
520	Interbail ★	471	475	476	+ 1 06
1000	Intertechnique	900	985	910	+ 1 11
630	J. Lefebvre	550	600	580	+ 5 45
1220	Lab. Bellon	1099	1130	1090	− 0 82
1440	Lafarge-Coppée	1215	1272	1230	+ 1 23
1340	Labon ★	1300	1325	1359	+ 4 54
2860	Legrand ★	2293	2420	2210	− 3 62
2450	Legrand (DP) ★	1950	2150	1900	− 2 56
720	Leroy-Somer ★	640	633	640	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1780	Lesieur	1471	1570	1570	+ 6 73
680	Locabail Immob.	650	620	650	....
575	Locafrance ★	440	469	420	− 4 55
865	Locindus	829	840	835	+ 0 72
445	Luchaire	347	350	331	− 4 61
1320	Lyonn. Eaux ★	1155	1160	1090	− 5 63
78	Mais. Phénix	65 20	68 50	67 50	+ 3 53
675	Majorette (Ly)	603	....	....	....
330	Mar. Wendel ★	284	290	287	+ 1 14
1660	Martell	1600	1610	1610	+ 0 63
....	Matra	2060	....	....	....
2500	Merlin-Gerin ★	2070	2130	2129	+ 2 85
285	Michelin	241	240 10	241	....
1050	Midi (Cie)	869	918	900	+ 3 57
240	Midland Bk SA ★	220	230	230	+ 4 55
1280	Min. Salsig. (Ma)	1190	....	....	....
44	M.M. Penarroya	41 30	45	45	+ 8 96
70	Moulinex	55 05	60	55 90	+ 1 54
775	Navig. Mixtes	701	715	715	+ 2
119	Nord-Est	109	108 10	107	− 1 83
440	Nordon (Ny)	399	389	399	....
460	Nouvelles Gal.	428	420	425	− 0 70
850	Occident. (Gén.)	725	739	735	+ 1 38
1270	Omn.F.Paris	1220	....	....	....
225	Olida-Caby	208	215	215	+ 3 37
320	Opfi-Paribas	299	300	295	− 1 34
3300	Oréal (L')	2889	3000	2902	+ 0 45
395	Paribas	380	377	385	+ 1 39
520	Paris-Réesc. ★	468	475	467	− 0 21
1020	Pechelbronn ★	919	930	910	− 0 98
1010	Penhoet	902	900	900	− 0 22
815	Pernod-Ricard	712	715	718	+ 0 84
1370	Peugeot S.A.	1130	1200	1158	+ 2 48
17	Poclain	16 05	15 95	15 80	− 1 56
1780	Poliet	1700	1580	1595	− 6 18
680	P.M. Labinal	678	665	550	− 4 84
3190	Presses Cité	2999	2900	2910	− 2 97
1200	Préabail Sic.	1149	1125	1150	+ 0 09
840	Primagaz	625	625	625	....
800	Printemps ★	495	525	500	+ 1 01
1900	Promodès	1725	1801	1771	+ 2 67
1450	Radiotechn.	1180	1195	1195	+ 1 27
79	Raff. Dist. Total	73 50	73 50	74	+ 0 68
3180	Redoute (La) ★	2850	2920	2910	+ 2 11
360	Rober financière	316 20	....	....	....
1230	Roussel-Uclaf	1161	1150	1165	+ 0 35
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4570	R. Impériale (Ly)	4060	....	....	....
206	Sade	204 90	200	200	− 2 39
1600	Sagem ★	1320	1400	1399	+ 5 98
455	Saint-Gobain	415 10	427	427	+ 2 87
1100	St-Louis B.	1065	1100	1100	+ 3 29
1590	Salomon	1345	....	....	....
1500	Salvepar	1350	1440	1440	+ 6 67
630	Sanofi	600	605	600	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
520	S.A.T. ★	465	478	478	+ 2 80
1270	Saupiquet (Na)	1157	1100	1100	− 4 93
330	Schneider ★	265	283	279	+ 5 28
96	S.C.O.A.	80	83	82 80	+ 3 50
680	S.C.R.E.G.	570	590	570	....
830	Seb ★	680	730	704	+ 3 53
400	Sefimeg ★	386	388	375	− 2 85
1110	S.F.I.M.	1140	1165	1172	+ 2 81
51	S.G.E.	43	47	45	+ 4 65
460	Sigmax ★	349	369	340	− 2 58
845	Silic	868	825	831	− 4 28
500	Simco-U.P.H. ★	509	505	511	+ 0 39
330	Simnor (Li)	330	....	....	....
1100	Skis Rossignol	1100	1060	1060	− 3 64
650	Siminco	643	645	635	− 1 24
390	Société Générale	378	380 20	380	+ 0 53
167	Sodecco	170	169	169	− 0 58
220	Sodero (Na)	215	200	200	− 6 98
2300	Sodexho	2090	2090	2090	....
128	Sogenal (Ny)	123	125	125	+ 1 63
370	Sogerap	338	380	359	+ 6 21
2760	Somm-Allib. ★	2390	2580	2499	+ 4 56
670	Source Perrier	635	655	660	+ 3 94
800	Sovac ★	700	715	738	+ 5 43
470	Spie-Batignol.	380	354	364	− 4 21
480	Strafor ★	452	456	456	+ 0 88
280	Synthelabo ★	261	280	273	+ 4 60
615	Talcs Luzenac	580	590	590	+ 1 72
3380	Tél. Elect.	2710	2800	2815	+ 3 87
1040	Thomson-C.S.F.	783	830	799	+ 2 04
380	Total (CFP) ★	351	358	350	− 0 28
89	− (certific.)	78	83	80	+ 2 56
1290	T.R.T. ★	1026	1145	1106	+ 7 80
390	U.F.B.	361	375	360	− 0 28
950	U.I.C. ★	875	875	875	....
520	U.I.F. ★	520	522	521	+ 0 19
825	U.I.S.	804	802	820	+ 1 99
215	U.C.B. ★	190	202 50	196 80	+ 3 58
685	Unibail	708	705	718	+ 1 41
545	Valéo	452	451	451	− 0 22
68 80	Vallourec	68 80	....	....	....
345	Via Banque	301	315	311	+ 3 32
800	Elf-Gabon	780	735	735	− 5 77
117	Amax Inc.	88	95	95	+ 7 95
145	Amer. Express	139	140	140	+ 0 72
172	Amer. Teleph.	157 50	159	159	+ 0 95
144	Anglo Amer. C.	118	117 60	117 60	− 0 34
685	Amgold	649	610	610	− 6 01
970	BASF (Akt)	910	930	931	+ 2 31
1020	Bayer	955	970	970	+ 1 57
123	Buffelsfont.	105	105 10	108	+ 2 86
169	Chase Manh.	175	177	177	+ 1 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
76	De Beers	61	65 50	65 70	+ 7 70
1850	Deutsche Bank	1720	1766	1760	+ 2 33
885	Dresdner Bank	970	943	943	− 2 78
145	Driefontein Csd	129	125	125	− 3 10
525	Du Pont-Nem.	492	500	500	+ 1 63
510	Eastman Kodak	468	469	470	+ 0 43
78	East Rand	72	73	70 15	− 2 57
255	Electrolux	242	243	243	+ 0 41
186	Ericsson	167	168	168	+ 0 60
265	Exxon Corp.	255	267	255	....
450	Ford Motors	410	429	429	+ 4 63
93	Freegold	78	83	81 50	+ 4 49
121	Gencor	103	97 30	97 30	− 5 53
280	Gén. Electr.	256	260	260	+ 1 56
520	Gén. Belgique	425	445 50	440	+ 3 53
360	Gen. Motors	311	344	341	+ 9 65
106	Goldfields	83	86	86	+ 3 61
45	GdMetropolitain	41 50	41 30	41 50	....
91	Harmony	81	80	80	− 1 23
46	Hitachi	43 20	47 60	48 50	+ 12 27
910	Hoechst Akt.	840	866	866	+ 3 10
111	Imp. Chemical	110	112 50	112 50	+ 2 27
720	IBM	675	703	700	+ 3 70
325	ITT	295	309	309	+ 4 75
145	Ito-Yokado	126	129 50	127	+ 0 79
82	Matsushita	72	85	85	+ 18 06
980	Merck	911	926	926	+ 1 65
365	Minnesota M.	353	346	346	− 1 98
245	Mobil Corp.	226	238	238	+ 5 31
230	Morgan J.P.	211	215	215	+ 1 90
38800	Nestlé	36100	38200	36200	+ 3 13
182	Norsk Hydro	163	157	157	− 3 68
220	Olsil	189	192	192	+ 1 59
1790	Petrofina	1685	1680	1680	− 0 30
575	Philip Morris	507	512	512	+ 0 99
113	Philips	110	111 50	111 50	+ 1 36
95	Placer Dome	82	81	82	....
380	Quilmès	371	374	371	....
700	Randfontein	556	573	588	+ 5 76
640	Royal Dutch	601	632	632	+ 5 16
....	Rio Tinto Zinc	29	31 60	31	+ 6 90
99	St Helena Co	85	78 10	78	− 8 24
220	Schlumberger	200	199	199	− 0 50
108	Shell transp.	102	105	105	+ 2 94
1890	Siemens A.G.	1710	1700	1705	− 0 29
180	Sony	157	174	170	+ 8 28
184	T.D.K.	154 90	168 10	168 10	+ 8 52
28	Toshiba Corp.	26 20	28 25	27 90	+ 6 49
330	Unilever	291	315	315	+ 8 25
235	Unit. Techn.	207	205	205	− 0 97
716	Vaal Reefs	599	650	654	+ 9 18
340	Volvo	298	305	305	+ 2 35
330	West Deep	299	283	283	− 5 35
360	Xerox Corp.	320	315	315	− 1 56
2 09	Zambia Corp.	1 36	1 51	1 50	+ 10 29

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9090	..
Emp. 8,80 % 77	122 05	3 799
9,80 % 78/93	99 40	2 892
10,80 % 79/94	101 30	1 593
13,25 % 80/90	104 30	5 322
13,80 % 81/99	105 80	10 813
16,20 % 82/90	112 20	12 782
16 % juin 82	113 50	6 164
14,60 % fév. 83	112 05	9 960
13,40 % déc. 83	111 80	11 418
12,20 % oct. 84	107 30	0 667
11 % fév. 85	104 05	7 504
10,26 % mars 86	97 45	6 448
OAT 12,75 % 83	1770	..
OAT 10 % 2000	98 20	4 208
OAT 9,90 % 1997	101 20	8 652
OAT 9,80 % 1996	98 40	7 276
Ch. France 3 %	141	..
CNB Bques janv. 82	102 10	2 842
CNB Paribas	102 45	2 842
CNB Suez	102 10	2 842
CNI janv. 82	102 15	2 842
PTT 11,20 % 85	100 50	9 307
CFF 10,30 % 86	....	..
CRE 11,50 % 85	103 10	4 167
CNT 9 % 86	87 50	4 515
CRH 10,90 % déc. 85	97 70	8 117
Métrologie I. 6 % 6/7	69 30	6 930

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	795	....
Agache (Sté. Fin.)	2100	1980
A.G.F. (St Cent.)	758	705 o
Applic. Hydraul.	679	708 d
Arbel	345	339
Astorg	319	305
Avenir Publicité	470	470
Bain C. Monaco	280	261
Banque Hypoth. Eur.	328	329
Béghin-Say (C.I.)	263	263 o
B.G.L.	437	430
Blanzy-Ouest	635	640
B.N.P. Intercontin.	221	241 40 d
Bénédictine	5000	4950
Bon-Marché	794	794
B.T.P.	137	135
Calif	610	610
Cambodge	640	602
C.A.M.E.	322	300 o
Campenon Bern.	315	....
Carbone-Lorraine	575	550
C.E.G.Frig.	551	522
Centen. Blanzy	2050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	206 50	207
Cerabati	120	120
Chambourcy (M.)	801	....
Champex (Ny)	142	140
C.I.C. (Financ. de)	243	248
C.I. Maritime	582	582
Clause-Sintra	370	....
Cisum (B)	460	....
Clause	432 40	474 d
Cofradel (Ly)	1848	1647 o
Cogifi	346	335
Comiphos	473	444
Cie Industrielle	3250	3055
Comp. Lyon-Alem.	520	489 o
Concorde (La)	899	820
C.M.P.	28	26 o
Créd. Gén. Ind.	600	600
Cr. Universel (Cie)	545	562
Créditel	136	....
Dacbley S.A.	450	445
Delalande S.A.	1075	1000 o
Delmas-Vielj. (Fin.)	1351	1350
Didot-Bottin	768	738 o
Eaux Bass. Vichy	1245	1170
Eaux Vittel	2337	2128 o
Economats Centre	544	506 o
Electro-Banque	325	313
Elf-Antargaz	578	538 e
E.L.M. Leblanc	810	755
Enelli-Bretagne	228	215
Entrepôts Paris	500	465 o
Epargne (B)	2850	2850
Europ. Accumul.	51 70	48 60
Eurafr	2300	2162
Finalens	200	198
FIPP	406	309 o
Fnac	630	600
Foncière (Cie)	460	450
Fonc. Lyonnaise	5870	4800 o
Foncina	493	485
Forinter	1080	1080
Fougerolle	350	273 50 o
France I.A.R.D.	275	300 d
France (La)	6000	5900
From. Paul Renard	470	....
GAN	935	935
Gaumont	454	445
Géolor	705	657 o
Gr. Fin. Constr.	415	412
Gds Moul. Paris	326 50	326 50
Groupe Victoire	3280	2785 o
G. Transp. Ind.	535	530
H.E.F.	118	117 50
Immindo S.A.	433	430
Immoinvest	260	253
Immobail	370	362
Immobanque	691	650
Immob. Marseille	7800	7440
Immofice	473	479
Invest. (Sté Cent.)	3000	3002
Jaeger	180	172
Lafitte-Bail	450	447
Lambert Frères	205	199
Lille-Bonnières	848	800
Loca-Expansion	281	280
Locafinancière	341	340
Locatel	702	702

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1265	1189
Lucia	902	840 o
L.V.M.H.	....	....
Machines Bull	40 60	39 50
Magasins Uniprix	224	204 30 o
Magnant S.A.	120	109 o
Maritimes Part.	272	270
Métal Déployé	420	400
Mors	115	104 10
Navig. (Nat. de)	55	54
OPB Paribas	208	194
Optorg	176	174
Oréal (L') C.I.	1833	....
Origny-Desvroise	984	984
Palais Nouveauté	719	....
Paribas-CIP	360	....
Paris France	260	240
Paris-Orléans	270	269 50
Partenaires	285	268
Patern. Risq. Div.	1399	....
Pathé-Cinéma	727	576 o
Pechiney (cert. inv.)	272 60	261 70
Piles Wonder	950	863 o
Piper-Heidsieck	760	740
P.L.M.	135	125 70 o
Porcher	600	498 o
Promodis	1165	1100
Providence S.A.	1470	1386
Publicis	2585	2405 o
Raff. Souf. R.	116	115 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	338	338
Ricqlès-Zan	208	200
Rochefortaise S.A.	610	630
Rochette-Cenpa	55	42 30 o
Rosario (Fin.)	850	816 o
Roudière	245	200 o
Rougier et Fils	81	75 50 o
Sacer	477	380 o
SAFAA	304 60	300
Safic-Alcan	840	735 o
SAFT	1301	1300
Saga	218	211
St-Gobain C.I.	407	394 80
Salins du Midi	465	449
Santa-Fé	146	144
Satam	117	....
Saulnes	50	46
Savoisienne (M)	230	....
SCAC	527	496
Senelle Maubeuge	372	350
S.E.P. (M)	154	....
Serv. Equip. Véh.	69	70 10
Sicli	280	288
Sicotel	305 10	305 10
Simén	201	200
Siph (Plant. Hévéas)	348	339
Sté Générale-CIP	335	335
Sofal financière	1735	1732
Soficel	680	639
Soffo	450	450
Soficomi	700	700
S.O.F.I.P. (M)	160	150 o
Sofragi	1049	1040
Soudure Autog.	401	399
Sovabail	669	....
S.P.I.	630	637

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Sterni	1020	....
Taittinger	1450	1400
Testut-Aequitas	580	539 o
Tour Eiffel	490	490
Ufiner S.M.D.	615	610
U.A.P.	306	300
U.T.A.	1034	972
Veuve Clicquot	3350	3400
Vicat	1350	1340
Viniprix	1595	1490
Virax	151 60	145
Waterman S.A.	660	621
Brass. du Maroc	120	....
Étrangères		
A.E.G.	990	930
Akzo	400	....
Alcan Alum	150	145
Algemeine Bank	112	107
American Brands	270	243
Am. Petrofina	410	....
Arbed	288	....
Asturienne Mines	185	148 o
Banco de Santander	258	255
Bco Pop Espanol	390 10	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3600	2600 o
B. Régl. Internat.	55100	54000
Br. Lambert	490	485
Canadian-Pacific	109 90	94 o
CIR	21 70	....
Commerzbank	850	790
Dart. and Kraft	265 20	267
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	430	398
Gén. Belgique	425	440
Gevaert	1200	....
Glaxo	115	110
Goodyear	281	....
Grace and Co	285	255
Gulf Canada Corp.	132 60	....
Honeywell Inc.	377	339 30
I. C. Industries	167	155
Johannesburg	1360	....
Kubota	24	....
Latonia	269	269
Midland Bank Plc	39 50	39 50
Mineral-Ressourc.	91 60	80 o
Nixdorf	2340	2200
Noranda	134 90	110 10
Olivetti	27 90	....
Pakhoed Holding	172	185
Pfizer Inc.	325	301
Procter Gamble	480	528
Ricoh Cy Ltd	50	41
Rolinco	240	238
Robeco	258	251
Rodamco	412	412
Saipem	18 05	16 o
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	270	....
Steel Cy of Can.	117	100 o
Tenneco	250	....
Thorn EMI	58	47
Toray indust. Inc	29 50	....
Vieille Montagne	900	....
Wagons-Lits	675	650
West Rand	24 90	23 50
Hors-cote		
Calciphos	270	235 o
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	110	110
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	350	346
Dubois Inv. (Casto.)	875	840 o
Gachot	169	156
Hydro-Energie	335	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	48 90	....
Nicolas	780	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	365	360
Rorento N.V.	149	150 50
S.P.R.	506	485 50 o
Ufinex	380	....
Union Brasseries	119	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 918	5 946	5 680	6 180
ECU	6 944	6 944	....	....
Allemagne (100 DM)	334 860	334 860	324 500	342 500
Belgique (100 F)	16 045	16 056	15 400	16 300
Pays-Bas (100 fl.)	297 570	297 560	288	306
Danemark (100 krd)	87 130	87 230	83	90
Norvège (100 k)	90 880	90 250	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 041	10 029	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 340	4 348	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 630	4 633	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	406	405 720	392	412
Suède (100 krs)	94 540	94 590	91	97
Autriche (100 sch)	47 590	47 570	46	48 700
Espagne (100 pes.)	5 160	5 150	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 217	4 215	3 700	4 800
Canada ($ can 1)	4 506	4 518	4 380	4 810
Japon (100 yens)	4 185	4 179	4 050	4 250

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/10
Or fin (kilo en barre)	90750	90500
Or fin (en lingot)	91450	91450
Pièce française (20 fr)	553	566
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	595
Pièce latine (20 fr)	526	533
Souverain	689	678
Pièce de 20 dollars	3020	3195
Pièce de 10 dollars	1550	1600
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3600	3595
Pièce de 10 florins	589	565
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 26/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	707 46	680 20
Actilon	188 57	183 52
Actions France	420 05	404 97
Action Invest.	341 28	325 80
Actions sélectives	520 57	501 75
Aedificandi	583	571 57
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1095 95	1069 22 ◆
A.G.F. 5000	541 41	528 20 ◆
A.G.F. ECU	1033 93	1023 69 ◆
A.G.F. Interfonds	432 85	422 29 ◆
A.G.F. Invest	95 28	92 96 ◆
A.G.F. OBLIG.	1061 43	1056 15 ◆
A.G.F. Sécurité	10308 66	10308 66 ◆
Agfimo	604 20	589 48 ◆
Alcafi	209 43	201 86
A.L.T.O.	184 22	177 56
Amérique-Gan	4747 61	4632 32
América-Valor	674 96	644 26
Amplitude	476 18	462 31
Arbitrages court terme	5520 97	5509 94 ◆
Argonautes	362 21	350 81
Associa Première	23679 13	23679 13
Associc	1165 43	1165 43
Aurecic	1390	1349 51
Axa Europe	113	107 88
Axa Investissements	106 85	102
Bourse-Investiss.	402 84	384 57
Bred Associations	2674 84	2666 84
Bred International	83 97	82 32
Capital Plus	1579 85	1579 85
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertiono	351 38	337 87
Cortal court terme	1269 55	1269 55
Cortal intérêt trim.	1037 61	1017 78
Cortexa	839 50	801 43
Cedinter	449 76	436 66
Croissance France	249 49	238 75
Croissance Immobilière	582 27	555 87
Croissance Mercure	2576 76	2501 71
Croissance Prestige	328 81	313 90
Drouot-France	611 74	584
Drouot-Investiss.	998 79	953 60
Drouot-Sécurité	244 82	233 72
Drouot-Sélection	133 17	127 13
Ecuic	1171 04	1153 73
Ecureuil Privatisations	309 70	300 68
Elicoop Sicav	11327 95	11327 95
Elf-Valeurs	7891 15	7698 68
Energie	253 47	241 98
Epacic	2812 98	2810 17
Epargne Sicav (?)	4078 63	4068 46
Epargne Associations	24357 55	24321 07
Epargne-Capital	7851 34	7773 60
Epargne-Croiss.	1403 84	1368 27
Epargne-Industr.	696 93	665 33
Epargne-Inter	607 34	591 09
Epargne J	55581 34	55581 34
Epargne-Long-Terme	1665 51	1620 93
Epargne-Oblig.	185 49	180 53
Epargne-Oceans	1023 22	1023 22
Epargne-Unie	1123 05	1072 12
Epargne-Valeur	385 58	375 28
Eparoblig	1284 25	1281 73 ◆
Epsilon	997 35	987 48
Eurocic	9591 54	9449 79
Euro-Croissance	580 61	544 28 ◆
Eurodyn	1022 58	998 96 ◆
Euro-Gan	4488 40	4285 78
Extrême Orient Sicav	504 31	489 62
Finoad Placement	60508 33	60327 35
Finoad Valorisation	13180 21	12921 77
Fonsicav (div. par 10)	10887 87	10887 87
Foncial	246 08	234 92
France-Gan	5286 38	5046 69
France-Garantie	274 45	273 90 ◆
France-Investiss.	426 53	407 19
France-Net	120 92	119 72
France-Obligations	426 51	422 29
Francic	355 33	344 98
Francic Pierre	92 25	89 56

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1030 61	1000 59
Fructi-Associations	1347 88	1347 88
Fructiépi	305 54	301 02
Fructicourt	106427 57	106427 57
Fructidor	242 80	239 21
Fructifrance	687 26	670 50
Fructimmo	232 13	226 47
Fructivalor	463 65	452 34
Fructivar	82792 95	82586 49
Fructi ECU	582 60	564 29
Fructi-Première	11042 24	10879 05
Futuroblig	994 72	993 73
Gestilion	57095 57	56963 19
Gestion Amérique	295 88	282 46
Gest. France Europe	90 20	86 11
Gestion Orient	160 49	153 21
Gestion Sécuricourt	10696 24	10690 34
Gestion Sictvimmo	693 60	662 60
Gestion Uni-Japon	1364 97	1303 07
Gestion Associations	147 43	144 19 ◆
Gestion Mobilière	630 09	601 52
Gest. Rendement	455 70	435 04
Gest. Sél. France	644 97	615 72
Haussmann Associat.	1193 99	1193 99
Haussmann court terme	1208 23	1208 23
Haussmann Epargne	1370 32	1370 32
Haussmann Europe	2086 69	1991 89
Haussmann France	866 56	835 24
Haussmann Obligations	1285 48	1285 48
Haussmann Obligation	1431 54	1379 80
Horizon	1036 46	1006 27
I.M.S.I.	548 96	524 07
Indo-Suez Valeurs	883 14	833 07
Interoblig.	11804 77	11158 43
Intersélect France	414 17	395 39
Intervaleurs Indust.	578 31	552 09
Invest. net	14377 34	14348 64 ◆
Invest. Obligataire	17755 18	17719 74 ◆
Japacic	169 56	164 62 ◆
Jeune Épargne	231 35	227 93
Laffitte-Amérique	246 82	235 83
Laffitte-crt-terme	58932 17	58932 17
Laffitte-Expansion	765 25	730 55
Laffitte-France	281 08	268 33
Laffitte-Immobilière	227 54	217 22
Laffitte-Japon	313 64	289 42
Laffitte-Oblig.	145 03	138 45
Laffitte-Placements	64361 41	64361 41
Laffitte-Rend.	207 82	198 40
Laffitte-Tokyo	1235 51	1179 48
Lion-Associations	11393 49	11393 49
Lion court terme	115733 36	115733 36
Lion-Institutionnels	23040 02	22962 56
Lionplus	702 38	695 41
Livret portefeuille	579 77	562 68
Méditerranée	175 63	167 67
Minimax	25849 13	25849 13
Mondiale Investissem.	412 99	394 26
Monecic	5541 69	5541 69
Monedex	51614 52	51614 52
Moné J.	55302 80	55302 80 ◆
Monelibra	269702 79	269702 79
Monevalor	83059 86	83059 86
Multi-Obligations	422 79	403 62
Mutuelle Unie Sél.	151 02	144 17
Natio-Assoc.	6159 44	6147 15
Natio-Epargne	13503 57	13368 87
Natio-Court terme	201310	201310
Natio-Immobilier	935 63	910 59
Natio-Inter.	1118 84	1088 90
Natio-Obligations	528 47	514 33
Natio-Patrimoine	1309 25	1274 21
Natio-Placements	84809 13	84809 13
Natio-Revenu	1012 58	1002 53
Natio-Sécurité	10874 92	10874 92
Natio-Valeurs	821 18	804 55
Nippon-Gan	4765 74	4549 63
Nord-Sud Développ.	1196 04	1193 65 ◆
Normat IF	13502 42	13237 67
Oblicic Régions	1014 07	998 09

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1336 35	1309 17
Obligations Convert.	421 56	402 44
Oblilion	1088 29	1075 53
Optimavalor	558 78	533 42
Paramérique	525 08	501 26
Pareurope	767 84	733 02
Paribas Croissance	550 27	527 84
Paribas Epargne	16548 35	16517 32
Paribas France	89 37	86 77
Paribas Opportunités	101 16	98 21
Paribas Patrimoine	492 38	472 31
Paribas Revenu	91 67	90 76
Parnasse-Valor	1090 78	1089 67
Patrimoine-Retraite	1633 45	1601 42
Phenix Placements	246 32	245 09 ◆
Pierre Investiss.	875 43	844 80
Placement A	934 82	934 82
Placement crt-terme	71572 17	71572 17
Placement J	55729 59	55729 59
Placement Premier	53397 37	53397 37
Placements Rendement	10777 38	10777 38
Placements Sécurité	108026 37	108026 37
Planinter	871 60	850 24
Première Obligations	10571 39	10550 29
Priv'Association	21800 42	21800 42
Province Investiss.	495 62	473 15
Quartz	106 10	103 49 ◆
Rentacic	161 64	159 25
Revenus Trimestriels	5443 29	5399 40
Revenu Vert	1102 63	1101 53
Rivoli Plus	1079 75	1030 79
St-Honoré Assoc.	14117 35	14047 11
St-Honoré Bio-aliment.	726 98	694 01
St-Honoré Pacifique	513 84	490 54
St-Honoré P.M.E.	433 19	413 55
St-Honoré Real	11459 80	11413 94
St-Honoré Rendement	11345 47	11289 02
St-Honoré Services	435 88	419 12
St-Honoré Technol.	682 11	651 18
St-Honoré Valor	12125 89	12029 65
Sécuricic	11059 49	11047 44
Sécur. Mobilière	401 75	383 54
Sécuri Taux	10606 33	10606 33
Sélection Croissance	477 32	463 42
Sicadex (Cardan BP)	727 81	717 05
Sicav-Associations	1415 83	1413 71
S.F.I. fr. et étr.	576 65	559 85
Sicav 5000	310 64	302 33
S.I. Est	1187 45	1133 60
Silvafrance	488 52	476 45
Silvam	389 49	378 09
Silvarente	203 11	201 10
Silvinter	400	389 29
S.N.I.	1186 99	1151 45 ◆
Sogepargne	339 41	327 14
Sogeprimes	63946 15	62083 64
Sogerec	50382 36	49914 91
Sogevalor	77987 03	77147 58
Sogevar	977 05	932 74
Sogister	1189 69	1135 74
Soleil Investiss.	447 17	426 89
Stratégie Actions	1008 18	969 40
Stratégie Rendem.	1061 88	1028 46
Technocic	1019 15	989 47
Techno-Gan	5634 42	5378 92
Trilion	5146 10	5095 15
U.A.P. Investiss.	364 39	351 22
Uni-Associations	112 53	112 53 ◆
Unifrance	418 88	397 98
Unifoncier	1119 59	1068 82
Uni-Garantie	1287 09	1261 83
Unigestion	816 60	779 57
Uni-Régions	2806 77	2679 49
Unirente	2070 88	2002 59
Univer	181 72	181 72 ◆
Univers-Actions	943 56	912 53 ◆
Univers-Obligations	1485 75	1436 90
Valorem	468 69	457 26
Valoblig	60108 07	59512 94
Valorg	1535 02	1533 49
Valrea	80642 58	80602 58

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

Dans une lettre au « Monde »

Un « Front de la résistance islamique » revendique l'envoi de colis piégés

Un mystérieux « Front de la résistance islamique », inconnu jusqu'ici, a revendiqué, dans une lettre au *Monde*, postée le dimanche 25 octobre dans le dix-huitième arrondissement, la série d'attentats par des colis piégés expédiés la semaine dernière à Paris (*le Monde* daté 25-26 octobre). Cette revendication est prise au sérieux par les spécialistes de la police judiciaire, car elle comporte des précisions techniques et mentionne également le *« piégeage de poubelles avec des grenades à main MK II dans le secteur de Montmartre »*.

Or il y a une dizaine de jours, un clochard qui fouillait une poubelle non loin du cabaret Chez Michou, rue des Martyrs dans le dix-huitième arrondissement, a été blessé par l'explosion d'une grenade. Les enquêteurs n'avaient fait aucun lien entre ce qui leur paraissait un curieux accident et les colis piégés tous postés dans le dixième arrondissement. Selon les premières constatations, ce communiqué serait tapé sur la même machine à écrire que les adresses des colis piégés.

Le consulat général de Tunisie avait reçu une lettre piégée, sans destinataire précis, postée le mardi 20 octobre. L'engin, constitué d'un détonateur à tirette, avait été désamorcé par les services de la préfecture de police. Le jeudi 22 octobre, un télexiste de l'agence de presse marocaine MAP était grièvement blessé par l'explosion d'une grenade dissimulée dans un livre.

Le même procédé était utilisé pour un colis destiné à un ressortissant français originaire du Pakistan, M. Karim Imandad : il fut désamorcé, le vendredi 23 octobre, au bureau de poste de la rue Pernety, dans le quatorzième arrondissement, après que son destinataire eut refusé d'en prendre livraison, quittant les lieux sans plus attendre. Ces deux livres piégés supposent, selon les policiers, une indéniable qualification technique de leur fabricant, qui doit notamment savoir supprimer le retard de la grenade.

Le communiqué reçu au *Monde* fait état d'autres tentatives d'attentats restées cependant inconnues des services de police. Tapé maladroitement à la machine en lettres capitales rouges, le texte commence ainsi : *« Le Front de la résistance islamique communique : en représailles des menées anti-islamiques orchestrées par le gouvernement français dans les pays du Maghreb, une campagne d'attentats terroristes a été entreprise dans sa capitale, Paris. »*

A. B C D E F G

La baisse du chômage en septembre (– 2 %)

Le traitement social à plein régime

Publiés le lundi 26 octobre, les chiffres du chômage font apparaître une très nette diminution, la plus forte enregistrée depuis dix ans à pareille époque. A la fin du mois de septembre, l'ANPE comptabilisait 2 596 900 demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières, soit 2 % de moins qu'en août, et 2 673 600 en données brutes, soit 3,8 % de plus. Sur un an, le nombre de chômeurs augmente légèrement (de 1,9 %). Selon l'INSEE, le taux de chômage représente 10,5 % de la population active, en recul par rapport aux deux mois précédents (10,7 %).

Ces résultats satisfaisants ne doivent cependant pas faire illusion. Ils ne correspondent ni à une amélioration de la situation de l'emploi, ni à un réel renversement de tendance pour le chômage. Ils signifient, en fait, que la machine de traitement social fonctionne à plein régime.

De ce point de vue, l'analogie est frappante avec l'évolution qui avait pu être constatée à la fin de l'année 1985, là aussi dans la perspective des élections. Reprenant les mêmes recettes, et en les amplifiant, M. Philippe Séguin fait encore mieux que son prédécesseur, M. Michel Delebarre. Il bat des records d'efficacité alors que, d'un peu partout, reviennent maintenant des échos d'essoufflement, les organismes de formation éprouvant des difficultés à suivre le rythme.

Deux grandes séries de mesures sont à l'origine de ce succès apparent. L'habituelle arrivée des jeunes en nombre inférieur (– 17,4 % par rapport à l'an passé) a été digérée par des opérations de maintien dans le système scolaire, par la bonne croissance des TUC (Travaux d'utilité collective) et surtout par la très forte progression des stages en entreprise.

Le dispositif en faveur des chômeurs de longue durée, d'autre part, éloigne de l'ANPE des personnes qui y séjournaient depuis longtemps. Au total cinquante-deux mille trois cent vingt-deux stagiaires étaient recensés à la fin septembre.

D'une manière générale, ce sont les différentes formules de stages qui permettent d'abaisser la statistique. Elles ont augmenté de 203 % en un mois, parmi les causes de sortie de l'ANPE, loin devant les radiations des listes (+ 30,6 % en un an) et les reprises déclarées d'un emploi (+ 4,1 % en un an).

Sur le fond, les autres indicateurs ne révèlent pas que l'état de l'économie soit capable de créer des emplois. Le nombre de licenciements économiques se maintient au niveau atteint après la fin de l'autorisation administrative, l'an passé. Les contrats à durée déterminée et l'intérim sont à l'origine de 51,1 % de nouvelles inscriptions au chômage. Le volume des offres d'emploi proposées demeure faible (– 0,6 % en un an). Les mesures jeunes entraînent une augmentation du chômage des adultes sur un an. Enfin, le nombre de chômeurs de plus d'un an ne cesse de s'élever, malgré les efforts entrepris. Ils sont désormais 869 727, soit 9,7 % de plus en un an.

En théorie, les bons indices devraient se répéter dans les prochains mois, sauf si les événements boursiers en venaient à épuiser les moyens de traitement social. Mais il paraît difficile que la série se poursuive au-delà du premier semestre 1988, le budget en préparation ne le permettant pas.

Après M. Delebarre, M. Raymond Barre estime dans la dernière livraison de *Faits et arguments* que, *« au rythme actuel des dépenses, il y a de bonnes raisons de penser que les crédits manqueront à partir de juin 1988 »*. *« En conséquence,* poursuit l'ancien premier ministre, *le nombre des demandeurs d'emploi pourrait recommencer à croître rapidement. »*

ALAIN LEBAUBE.

Grève dans les ports français pour appuyer les revendications des dockers de Marseille

Les 10 500 dockers de l'ensemble des ports français ont massivement suivi, le 26 octobre, la grève de 24 heures lancée par le syndicat CGT (largement majoritaire), pour soutenir leurs collègues de Marseille en conflit avec les employeurs pour la renégociation des conventions collectives.

Depuis trois semaines, le trafic du port autonome de Marseille est en partie paralysé car les 2 000 dockers (sauf ceux des bassins de Fos), n'acceptent que les embauches basées sur les anciennes conventions. Aucune embauche n'a été effectuée depuis le 15 octobre. La direction estime que 250 à 300 navires ont été déroutés vers d'autres ports. Mardi 27 octobre, une nouvelle grève de vingt-quatre heures était observée par les dockers de Marseille.

Conflit franco-britannique sur la pêche

Les pêcheurs artisans, adhérents à la coopérative maritime d'Etaples, ont bloqué, le lundi 26 octobre, les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais, provoquant une perturbation du trafic des car-ferries, qui assurent les liaisons vers l'Angleterre. Les pêcheurs protestent notamment contre les modifications de la limite des zones de pêche pour les Français et les Britanniques dans la Manche et le détroit. Cette modification imposée par Londres réduit le « territoire de pêche » des Français. Ils critiquent aussi l'attitude des fonctionnaires des affaires maritimes de Boulogne, qui exercent sur leurs activités une *« répression accrue »*.

Mardi matin, les artisans pêcheurs ont reconstitué le barrage qu'ils avaient levé lundi soir, et le trafic des ferries à Boulogne et à Calais était paralysé. Une entrevue entre les pêcheurs et le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, était prévue dans l'après-midi

● **M. Chalandon et la crise boursière : « Des cours d'achat raisonnables. »** — Interrogé à RMC, mardi 27 octobre, sur la crise de la Bourse, M. Albin Chalandon, à qui il était demandé s'il allait acheter en raison de la baisse, a répondu : *« J'ai un portefeuille de valeurs et j'ai l'intention effectivement de racheter des titres dans les semaines qui viennent. »* Le garde des sceaux a ajouté : *« Je ne vais pas me presser, mais je pense qu'on arrive maintenant à des cours d'achat raisonnables. Lorsque des valeurs vaudront dix à onze fois les bénéfices, je pense qu'à ce moment-là, s'il s'agit d'affaires de premier ordre, elles mériteront d'être achetées. »*

● **GRANDE-BRETAGNE : démission du ministre de la justice.** — Lord Havers, ministre britannique de la justice, a démissionné lundi 26 octobre de ses fonctions pour raisons de santé. Il a été remplacé le même jour par lord Mackay of Clashfern, un magistrat écossais

● **OUGANDA : nouveaux combats entre l'armée et la secte du Saint-Esprit.** — Les fidèles de la prêtresse Alice Lakwena, de la secte du Saint-Esprit, ont de nouveau fait parler d'eux en attaquant, lundi 26 octobre, l'armurerie d'une caserne de Jinja, la deuxième ville d'Ouganda. Selon un journal gouvernemental, la bataille a duré une heure, et une centaine de fidèles ont été tués. — *(AFP, Reuter.)*

● **BANGLADESH : sept morts au cours de manifestations contre le régime.** — Quatre personnes ont été tuées et plus de deux cents autres blessées, mardi 27 octobre, au cours de manifestations antigouvernementales. Plus d'un millier de personnes ont été arrêtées depuis le début de ces manifestations lundi. Selon l'opposition, deux anciens ministres et quatre membres du Parlement font partie des personnes arrêtées. Lundi, trois personnes avaient été tuées au cours d'affrontements. — *(AFP.)*

Sur le vif

Minitel blanc

Ils sont fous, nos princes, des fous dangereux. Vous savez ce qu'ils viennent encore d'inventer ? Une taxe supplémentaire sur le minitel rose. Alors là, je ne comprends pas. Avec cette montée terrifiante du SIDA, dans un pays où l'usage du préservatif est négligé par 97 % de la population, y a-t-il rien au monde de plus sain, de plus chaste, de plus innocent que ces rencontres à distance ?

L'amour, aujourd'hui, moins on le fait, mieux on se porte. La performance s'efface devant le fantasme. Et ce n'est vraiment pas le moment de décourager tous les inquiets, tous les hypocondriaques, tous les maniaques de la propreté qui pratiquent en solitaire, par écran interposé, un jeu dangereux dès qu'il implique un partenaire.

Vous vous rappelez, l'été dernier, cette levée de boucliers contre un certain nombre de revues dites pornos, exposées à la curiosité libidineuse des badauds, au ministère de l'intérieur. Moi, par exemple, j'ignorais complètement l'existence de certains de ces magazines, je pense à *Penthouse*, à *New Look*, interdits depuis aux mineurs. C'est gentil, de me les avoir signalés, merci.

Cela dit, j'en ai pas tellement l'usage. Les jeunes, si. Il faudrait quand même savoir ce qu'on veut. On ne peut pas, à la fois, essayer de les protéger contre une promiscuité extrêmement dangereuse pour leur santé et les empêcher de courir la prétentaine, sans sortir de chez eux, en se contentant de feuilleter un hebdo ou de pianoter sur un clavier.

Maintenant, messieurs les Pères la pudeur, si vous tenez absolument à punir le vice en le faisant casquer, allez donc rôder en bagnole, la nuit venue, au bois de Boulogne. Là, il y a de l'argent à gagner. Derrière chaque buisson. Suffit d'exiger un pas-de-porte !

CLAUDE SARRAUTE.

Ayant obtenu le statut d'immigrant au Canada

La famille Oufkir est autorisée à quitter prochainement le Maroc

La famille du général Oufkir — impliqué dans un complot contre le roi Hassan II et mort dans des circonstances mystérieuses en 1972 — a obtenu le statut d'*« immigrant-reçu »* au Canada, où elle est attendue dans les prochains jours, a-t-on appris auprès du secrétariat d'Etat aux affaires extérieures à Ottawa. *« Les autorités marocaines n'ont pas émis d'objection à ce que la famille Oufkir émigre au Canada, où elle pourrait arriver d'ici une semaine »*, a indiqué à l'AFP un porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Georges Rioux, le mardi 27 octobre.

Les huit membres de la famille du général Oufkir qui vont quitter le Maroc avec l'autorisation du souverain sont son épouse, ses six enfants, tous mineurs au moment des événements, et une cousine.

L'affaire a été négociée par Me Georges Kiejman, l'avocat parisien qui était déjà intervenu lors de leur tentative d'évasion au mois d'avril. Elle était conclue depuis plusieurs jours et le départ devait intervenir samedi dernier, mais des difficultés de dernière minute étaient apparues au sujet des moyens financiers que pouvait emporter la famille, qui disposait d'un important patrimoine au Maroc en 1972.

Me Kiejman s'est notamment occupé des visas pour le Canada qui ont été apposés sur les passeports marocains des intéressés. Il avait rencontré le roi lors d'une délicate négociation, à laquelle l'Elysée a été mêlé.

Alors que quelques fuites en provenance de sources extérieures aux négociateurs avaient lieu la semaine dernière, on apprenait d'autre part que plusieurs militaires « disparus » après leur implication dans les complots de 1971 et 1972 contre le roi venaient de changer de prison. Une libération de ces militaires est espérée, après une période transitoire qui devrait permettre d'améliorer leur état de santé.

La brève « cavale » de quatre des enfants du général Oufkir, sous la conduite de Malika, la sœur aînée, avait fait grand bruit le 28 avril. Détenus près de Casablanca depuis les événements de 1972, ils s'étaient enfuis dans des circonstances encore obscures et avaient été repris cinq jours plus tard

Après avoir vainement tenté d'obtenir l'asile auprès de plusieurs ambassades occidentales, ils avaient contacté Me Kiejman, qui avait immédiatement dépêché sur place un de ses collaborateurs, Me Bernard Dartevelle. Malika avait en outre eu le temps de s'exprimer sur les ondes de Radio-France internationale pour *« implorer le roi de nous rendre justice et de nous libérer »*.

Privée de liberté après la tentative d'attentat contre le roi en 1972, qui fit 10 morts et 45 blessés, la famille Oufkir — épouse et enfants — vécut dans des conditions qui varièrent au fil des années. Il semble qu'on ait reproché aux enfants d'écrire des lettres assez virulentes à des correspondants étrangers ces dernières années. Du coup le régime de détention, sous la garde de militaires, devint plus sévère. Y a-t-il eu excès de zèle ? Malika déclara à Me Dartevelle qu'elle avait la conviction que *« le roi n'était pas informé de leur situation »*.

Depuis, les autorités marocaines, conscientes que cette affaire était du plus mauvais effet au moment où le régime présentait une image plus libérale, cherchaient une solution honorable. Le problème est de savoir si tous les membres de la famille accepteront de se faire oublier une fois la liberté retrouvée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Afghanistan

Deux journalistes américains tués dans une embuscade

Islamabab, (AFP). — Deux membres d'une équipe de télévision américaine indépendante ont été tués, le 11 octobre, en Afghanistan, a-t-on appris mardi 27 octobre à Islamabad auprès de la guérilla afghane. Cette information a été confirmée mardi par des sources de l'ambassade des Etats-Unis à Islamabad. Lee Shapiro et son cadreur, G. Liendelofs, ont été tués lors d'une embuscade dans la vallée de Sanglakh (province de Paghman), selon la guérilla. Un troisième membre de l'équipe de Shapiro Television (qui était dirigée par Lee Shapiro) a été blessé. Deux guérilleros qui les accompagnaient ont également été tués. *« Nous avons leurs noms et la confirmation de leur mort »*, a déclaré un responsable de l'ambassade américaine à Islamabad.

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1987 a été tiré à 592 935 exemplaires